



## Inventaire des paysages du département de l'Allier



## Sommaire

- notice méthodologique.....p 03

### Inventaire des Paysages

- entité 1 : LE BOCAGE DES COMBRAILLES .....p 9
- entité 2 : LES VALLÉES DU CHER ET DE L'AUMANCE .....p 18
- entité 3 : LE BOCAGE BOURBONNAIS.....p 41
- entité 4 : LA VALLÉE DE L'ALLIER ET SES AFFLUENTS.....p 132
- entité 5 : LES PAYS CALCAIRES À L'OUEST DE L'ALLIER  
ET LE PENDANT À L'EST : LE FORTERRE .....p 170
- entité 6 : FORTERRE.....p 223
- entité 7 : LES MONTS DU BOURBONNAIS .....p 242
- entité 8 : LES CONTREFORTS DES MONTS DU BOURBONNAIS .....p 263
- entité 9 : LA SOLOGNE BOURBONNAISE .....p 287
- entité 10 : LES VALLÉES DE LA LOIRE ET LA BESBRE.....p 314
- entité 11 : LES ENTRÉES DE VILLE.....p 334



# INTRODUCTION

Ce document constitue l'inventaire des paysages du département de l'Allier. Il a été réalisé dans un triple but

- Établir une prospection globale sur le département.
- Définir des "familles" homogènes en dégagant les grandes caractéristiques de chaque famille, leurs spécificités et les éléments de valeur.
- Faire un document "d'alerte" en pointant les tendances d'évolution qui remettent en cause ces valeurs.

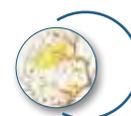
## LA MÉTHODE UTILISÉE

Le choix de la méthode a été cadré en fonction des moyens disponibles. Elle privilégie fortement l'analyse de terrain, mais au détriment de l'analyse historique ou documentaire. On n'aura donc pas ici de considérations sur la production de ces paysages (histoire des acteurs), ni sur la façon dont ils sont appréciés.

Par contre, il a semblé plus utile de procéder à une prospection systématique (plus de 10.000 km parcourus) pour repérer sur place les grandes caractéristiques de ces paysages, c'est à dire

- Les éléments d'identité de chaque secteur
  - le rôle du modelé du relief dans les paysages,
  - les types d'occupation du sol,
  - le rapport entre les grandes masses,
  - les lignes de structure (végétales ou morphologiques),
  - la part du bâti,
  - les modes de groupement,
  - les points de vue,
  - les modes de perception
  - les tendances d'évolution telles que l'on peut les lire dans les paysages (extensions des boisements, du bâti ; modes d'entretien et de mise en valeur du territoire).
- Mais aussi d'éléments faisant appel à la sensibilité
  - les éléments de valeur, d'originalité,
  - la qualité des ambiances,
  - les points noirs les plus criants.

Les paysages urbains qui relèvent d'autres problématiques ont été exclus de l'étude, pour ne prendre en compte que les entrées de ville à l'interface entre le rural et l'urbain.



## LES GRANDES FAMILLES DE PAYSAGE

Il est manifeste pour tout observateur, que ce département présente des paysages très contrastés qui s'organisent en grands secteurs.

Les caractéristiques qui fondent ces différences tiennent à un ensemble de critères qui ne sont pas indépendants entre eux, et que chaque observateur peut analyser

- la forme du relief, étroitement liée à la nature géologique du substrat : les formes de relief sont fondamentalement différentes entre les paysages granitiques (formes arrondies, interfluves nombreux, vallées principales creusées en gorges...) et les pays calcaires (rupture nette entre les plateaux et les coteaux, buttes aux sommets aplanis...),
- la nature de la végétation spontanée, elle aussi en partie liée au substrat, son organisation sur le territoire,
- des facteurs relevant de l'activité humaine (et de son histoire) comme la forme du parcellaire, la nature des limites (présence de haies ou absence de marquage), les activités agricoles (spécialisées : élevage, grandes cultures, ou polyculture), la place de la forêt... Ces facteurs organisent le paysage, donnent les couleurs, les textures et également l'ouverture,
- la place et la nature du bâti, les formes architecturales et les modes de groupement, la situation par rapport au relief et les matériaux employés notamment pour les toitures...
- les modes de perception lointains ou rapprochés, les facettes qui ferment les horizons, les éléments qui captent le regard..

La prise en compte de ces critères - qui se fait souvent de manière implicite - a permis de repérer *10 grandes familles*, qui correspondent à des grands secteurs géographiques et paysagers ayant des *problématiques* communes :

- ▶ le bocage des Combrailles,
- ▶ la vallée de l'Allier et ses affluents,
- ▶ les vallées de la Loire et de la Besbre,
- ▶ les vallées du Cher et de l'Aumance,
- ▶ les Monts du Bourbonnais,
- ▶ les contreforts des Monts du Bourbonnais,
- ▶ la Sologne Bourbonnaise,
- ▶ le bocage Bourbonnais,
- ▶ les pays calcaires à l'Ouest de l'Allier, et le pendant à l'Est : Le Forterre,
- ▶ les entrées de ville.

Ces grandes familles *ne sont pas globalement homogènes* et présentent, à l'intérieur d'elles-mêmes, des variations secondaires dues au modelé du relief, à la densité du bâti ou à la densité de la végétation.

---

### *Remarque :*

L'appellation de ces grandes familles correspond à des dénominations géographiques. Elles font appel bien souvent à la *notion de pays* au sens de territoire agricole ou lié à une pratique "paysanne". *Cette appellation ne recouvre en aucun cas ici la notion de pays telle qu'elle a été définie par la Loi d'Aménagement du Territoire en 1994.*



Ces variations ont permis d'établir un découpage en sous-unités dont les limites sont

- franches, quand on passe brutalement d'un système à un autre (par exemple une rupture de relief entre un plateau et des coteaux),
- ou plus floues, quand les variations sont plus progressives (par exemple une densité de bocage qui diminue progressivement).

## **LE DOCUMENT**

Pour chacune de ces familles, il a été établi

- un repérage cartographique,
- une fiche descriptive,

et pour chacune des sous-unités

- une présentation descriptive,
- montrant les variations, les évolutions et les valeurs,
- ainsi qu'une carte d'analyse positionnant ces éléments,
- et une présentation de photographies commentées afin d'illustrer ces grandes caractéristiques.

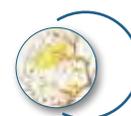
Outre le document produit, ce travail a permis de réaliser un recueil photographique complet du département (près de 2.000 photos) qui constitue un point 0 - 1995 de la physionomie du Département.

## **Le problème de l'échelle**

Le choix de l'échelle des cartes correspond à une double nécessité

- donner de la matière et de l'information, ce qui exige de rester dans une échelle assez fine,
- être tout de même synthétique et ne pas se perdre dans les détails, ce qui exige de rester dans des échelles assez grandes (en tout cas une échelle plus synthétique que le 1/25.000).

Pour répondre à ces contraintes tout en produisant un document qui soit manipulable et qui restitue le maximum d'informations, l'échelle choisie est le 1/100.000. (Certaines cartes ont pu être réduites pour des raisons de commodité de format à une échelle légèrement supérieure, mais elles ont toutes été établies au 1/100.000).



## L'UTILISATION DU DOCUMENT

Ce document est un inventaire destiné à caractériser des paysages, à montrer ce qui en fait la valeur ou l'originalité (au niveau local ou régional), et à attirer l'attention sur les phénomènes de dégradation ou de banalisation les plus criants.

Il a été conçu pour

- donner une présentation globale et synthétique du département,
- replacer les différents territoires dans un contexte plus vaste qui est celui du département.

De par son objet même et sa conception, il peut en aucun cas répondre à des préoccupations localisées à l'échelle de la parcelle ou d'un territoire restreint comme des recherches de situation pour

- des extensions bâties,
- des carrières,
- des opérations d'aménagement communales.

Il est par contre parfaitement adapté pour

- forger, à l'attention des Services de l'État et des Collectivités Locales, les moyens d'une politique de protection et d'alerte,
- être intégré dans des Porter à Connaissance dans le cadre de Schémas Directeurs ou de POS intercommunaux,
- attirer l'attention dans le cadre de la réalisation de grands équipements,
- servir de base à des études paysagères plus poussées sur des secteurs restreints ou des problématiques particulières comme l'extraction des matériaux, les réseaux aériens de transport...
- initier un observatoire d'évolution des paysages.



# Les unités paysagères



## 1. LE BOCAGE DES COMBRAILLES

### LES VALLEES DU CHER ET DE L'AUMANCE

- 2. La vallée du Cher au Sud de Montluçon
- 3. La vallée du Cher au Nord de Montluçon
- 4. La vallée de l'Aumance

### LE BOCAGE BOURBONNAIS

- 5. Le Pays des Châtagniers
- 6. Le Pays de Commenry
- 7. Le Pays des Collettes
- 8. Le Pays de Villefranche d'Allier
- 9. Le Pays de Giverzat
- 10. Le Pays de Trebar
- 11. Le Pays de Buxières les Mines
- 12. Le Pays de Noyant
- 13. Le Pays de Souvigny
- 14. Le Pays de Tronçais
- 15. Le Pays de Lury Levis

### LA VALLEE DE L'ALLIER ET SES AFFLUENTS

- 16. L'Allier de Saint-Yorre à Créchy
- 17. L'Allier de Créchy à Moulins
- 18. L'Allier de Moulins à Château sur Allier
- 19. La Sioule de Chouigny à Jenzat
- 20. La Sioule de Jenzat à Saint-Pourçain
- 21. La vallée de la Bouble

### LES PAYS CALCAIRES A L'OUEST DE L'ALLIER ET LE PENDANT A L'EST : LE FORTERRA

- 22. Le Pays de l'Andelat
- 23. La Limagne de Gannat
- 24. Entre Sioule et Allier
- 25. Le bassin d'Ebreuil
- 26. Le Pays de Saint-Pourçain

- 27. Les côtes de l'Allier
- 28. Entre Besbre et Allier
- 29. Plateau de Billezois
- 30. Le plateau de Saint-Gérard-le-Puy
- 31. Le bassin du Valençon

### LES MONTS DU BOURBONNAIS

- 32. Les vallées du Sichon et du Terrasson
- 33. La vallée de la Besbre (Haute)
- 34. Les vallées du Barberan et du Duonon

### LES CONTREFORTS DES MONTS DU BOURBONNAIS

- 35. Hautes terres
- 36. Le Pays de Neuilly en Donjon
- 37. Le Pays des coteaux

### LA SOLOGNE BOURBONNAISE

- 38. La Sologne de Neuilly le Réal
- 39. La Sologne de Chavagnas
- 40. La Sologne des côtes de la Loire

### LES VALLEES DE LA LOIRE ET DE LA BESBRE

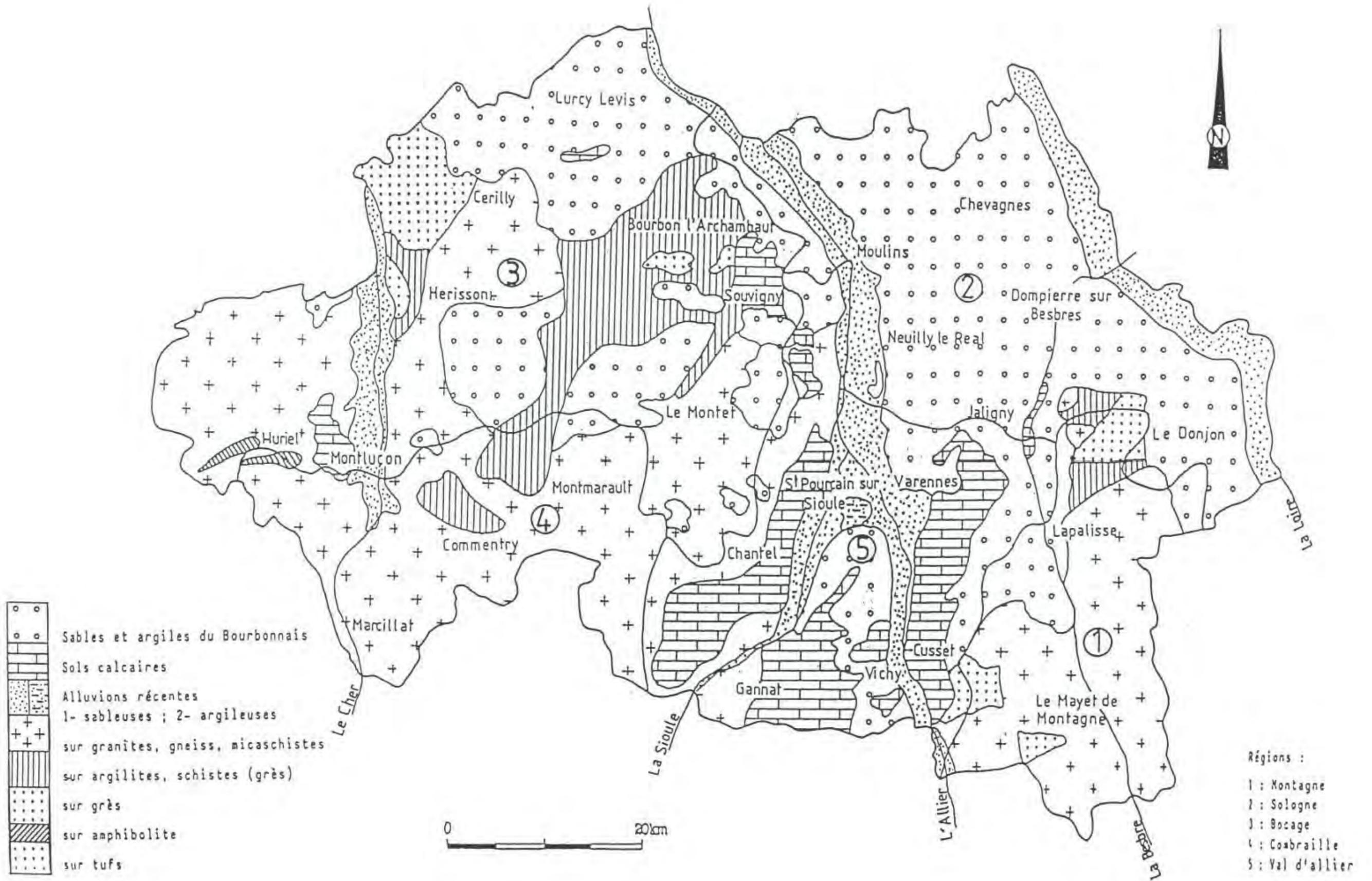
- 41. La vallée de la Besbre (basse)
- 42. La vallée de la Loire

### LES ENTrees DE VILLE

- 43. Vichy
- 44. Montluçon
- 45. Moulins



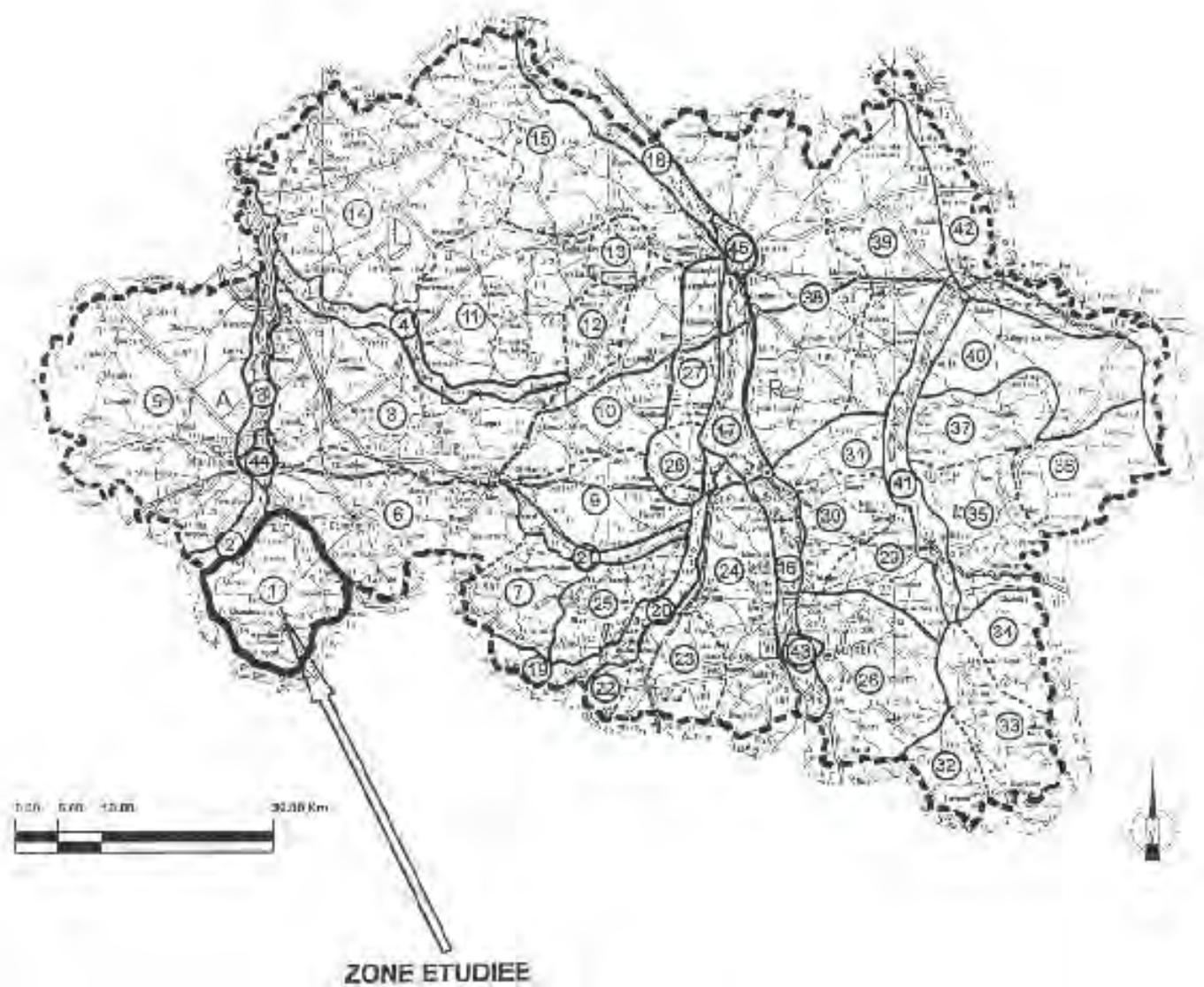
# Carte schématique des sols



LE BOCAGE

DES COMBRAILLES

# LE BOCAGE DES COMBRAILLES





Secteur de La-Petite-Marche.



Route entre Racaud et La-Petite-Marche hameau de Bourassat.



Sortie de la Petite Marche.



Bois du Tigoulet : reboisement en résineux et feuillus.



Route entre La-Petite-Marche et Racaud.



Village du Pegut, au-dessus du Château de l'Ours. Exemple d'une silhouette bâtie.



Forte présence des silhouettes bâties.

Malgré une trame bocagère dense, ces paysages restent très aérés

- le relief moutonneux permet des points de vue étendus,
- les chemins sont souvent en ligne de crête : chemins faitraux (dont l'ancienne voie romaine qui traverse ce secteur),
- et surtout, la nature des haies : taillées à hauteur d'homme, elles ne ferment jamais les vues. L'émondage des arbres, quand il est encore pratiqué, renforce cette lisibilité.

Les perceptions changent selon les saisons. En été et à l'automne, avant la taille des haies, les paysages se referment.

Les villages, souvent bâtis sur des émergences du relief, participent fortement au paysage. Ils offrent des silhouettes groupées, visibles de loin, mais toujours agrémentées de végétation. Ils constituent des points d'appel du regard, mais dans un tel contexte, l'oeil est sensible davantage à l'harmonie des alignements de faitage, des couleurs de toiture, qu'aux détails de constructions.

Ces paysages, bien que non spectaculaires en eux-mêmes, doivent leur valeur à une homogénéité sur de grandes superficies.

Ils sont en cela une «signature» du département. En outre, ils offrent une très grande qualité d'ambiances : silhouettes d'arbres, de villages, vallons boisés.



# Le Bocage des Combrailles

## DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE

Cette unité paysagère est formée des communes ou parties de communes suivantes :

MARCILLAT-EN-COMBRAILLES, SAINT-FARGEOL, SAINT-MARCEL-EN-MARCILLAT, LA-PETITE-MARCHE, SAINTE-THERENCE, VILLEBRET, ARPHEUILLES, SAINT-DONNET, TERJAT.

## SITUATION ET PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE

Ce secteur prolonge naturellement les Combrailles situées dans le Département du Puy de Dôme, avec lesquelles il forme une entité géographique forte, ayant des caractéristiques paysagères bien marquées. Les limites départementales ne correspondent pas à des limites paysagères. Par contre au Sud Ouest, la vallée du Cher fait une rupture plus forte : rupture topographique (gorges creusées dans le substrat) mais aussi paysagère : en effet, la topographie et surtout la mise en valeur du sol évoluent nettement d'un département à l'autre. Les opérations de restructuration foncière ont largement ouvert le bocage sur le département de la Creuse, alors que le bocage s'est maintenu dans le département de l'Allier.

Au Nord Ouest, on retrouve la vallée du Cher qui fait également rupture topographique, mais les variations du couvert végétal sont moins marquées de part et d'autre des gorges.

## GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE

On est sur un substrat complexe et fracturé alliant formations granitiques au Sud Ouest et socle métamorphique (gneiss, micashistes, tufs) à l'Est. Malgré cette diversité des roches, on reste toujours dans des formations cristallines ayant des caractéristiques morphologiques et pédologiques comparables dans leurs grandes lignes.

Ce territoire est profondément compartimenté par le réseau hydrographique qui forme un chevelu dense convergeant vers le Cher

- des vallées en gorges comme la vallée du ruisseau de l'Ours ou de la Tartasse ou du Bouron qui s'encaissent dans le substrat, laissant apparaître des pointements rocheux d'effet spectaculaire
- des talwegs courts et peu creusés qui sont plutôt des vallons que des gorges, aux formes douces en continuité avec les versants
- des vallées intermédiaires entre ces deux types comme la vallée de la Meaulne où l'on a à la fois des formes douces et une réelle entité de vallée

Ce réseau hydrographique délimite un ensemble de croupes et buttes aux formes convexes, qui sont autant de terroirs de villages ou hameaux

*Une certaine homogénéité des formes de relief et des conditions de mise en valeur du sol, conduisant à des paysages relativement homogènes.*

*Un territoire complexe malgré une certaine homogénéité des paysages, de nombreuses sous unités*

*des mondes à part qui forment autant de sous unités paysagères ayant une forte valeur d'ambiances et des caractéristiques propres*

*un ensemble de vallonnements qui donnent une grande douceur à ces paysages*





Vers Sainte-Thérance - Hameau de Bussière.



Silhouette de Terjat.



Terjat.



Ferme du Beausson (Sud de La-Petite-Marche).



Le château vers La-Petite-Marche.

Des silhouettes d'arbres particuliers signent certains espaces : épicéas, séquoias à Bussière, parc du Château de Beausson Le bâti est très hétérogène et parfois dégradé.



Le Gentioux (La-Petite-Marche).



Eglise de Sainte-Thérance.



## OCCUPATION DU SOL, MODE DE PERCEPTION ET TYPE DE SENSIBILITE

Trois caractéristiques fortes conditionnent l'occupation du sol et les paysages qui en résultent

- La persistance d'un bocage dense et très entretenu. Ce bocage est le principal élément qui structure le paysage. Les haies sont constituées d'arbres tiges (chênes en grande majorité) avec une strate arbustive en bourrage (prunelliers, aubépines, ronces...). Les haies sont entretenues en bouchures, c'est à dire qu'elles sont taillées à hauteur d'homme. On constate une grande variabilité dans l'année : les haies sont taillées à l'automne ou au printemps et on a alors une ouverture maximale ; en été, les repousses ferment progressivement les vues.
- Un système de production essentiellement basé sur l'élevage bovin avec présence localisée de troupeaux ovins. Ce système de production entraîne une forte présence des herbages, prés, prairies et prairies artificielles. Les différences dans les façons de pâturer entre ces animaux créent localement de grandes variations dans les textures des prairies : le mouton donne des pelouse plus lisses ayant un effet de velours, alors que les bovins donnent des textures plus grumeleuses.
- Un habitat traditionnellement très dispersé en petites unités : fermes isolées, hameaux regroupant quelques fermes, bourgs de petites taille. Seul les bourgs de Marcillat, Saint-Fargeol et Sainte-Thérènce ont une taille plus importante. L'habitat se répartit en fonction du relief, sur les buttes ou immédiatement sous le revers des sommets

La forêt est très peu présente ; elle se limite aux pentes les plus fortes qui dominent les vallées en gorges, ou à d'anciens domaines (bois des Tigoulet, Champeaux). Elle apparaît peu dans les paysages, elle semble prolonger les masses arborées du bocage.

Des axes majeurs traversent ce secteur

- la R.D.915 qui relie Evaux à Marcillat : cet axe va être réaménagé dans le cadre de la construction du barrage de Chambonchard, pour devenir un axe rapide, d'où un enjeu fort de « vitrine »
- Elle se prolonge par la R.D. 4 vers Montaigut
- La R.D. 1089, déjà réaménagée qui relie Marcillat à Montluçon. Cet axe permet une découverte en profondeur des paysages

*Ces haies dessinent un réseau dense et quadrillent le territoire, maintenant une ambiance végétal forte.*

*Ce bocage n'est pas une fermeture car l'entretien en bouchures laisse toujours des vues. Malgré la forte présence de ce bocage, ces paysages restent ouverts. Cette ouverture est fragile car elle repose sur un entretien soigné et donc la présence d'une main d'oeuvre. Ce bocage, c'est également la présence d'arbres remarquables dans les haies, dont la silhouette marque ponctuellement les paysages leur donnant une valeur affective très forte*

*Une couleur très « verte » à ces paysages et des ambiances spécifiques*

*Un habitat qui par sa dispersion et sa situation topographique est très présent dans le paysage, même si la densité de population reste faible.*

*• Des effets de silhouettes dues à la situation sur les buttes : Terjat, Arpheuilles, Saint-Thérènce... autant de points qui captent le regard et qui par là même deviennent des zones fragiles*

*• la dispersion du tissu bâti est traditionnelle; les extensions ont toujours été disjointes, s'accordant mal des dispositions du code de l'urbanisme.*

*• On a toujours une relation forte entre bâti et végétation. le réseau de haies revient vers les villages, des arbres majeurs accompagnent les groupements...*

*Un enjeu fort sur la gestion des paysages aux abords de ces axes maintien des vues, qualité des entrées de bourgs, qualité des traitements des bas côtés, altérations diverses dues à des dépôts...*





Le Racaut (La-Petite-Marche).



Montignat (La-Petite-Marche).



Abords du Branchaud.



Route entre Racaut et La-Petite-Marche.



Le Petite Marche - chemin de Montignat.



Haie taillée et émondée - secteur de Terjat.



Arbres aux abords de Sainte-Therence.



Château de Beausson.



Mais, à côté de ces grands axes, on a un réseau de voies secondaires très dense, résultant de la dispersion de l'habitat.

Ces voies qui reprennent le tracé des chemins faitraux anciens permettent une grande pénétration dans le territoire et une découverte approfondie du territoire aussi bien des paysages ruraux que des villages. Le développement des activités liées à la randonnée (piétonne, mais surtout cycliste) leur confère un enjeu paysager certain.

Le bâti traditionnel présente une grande homogénéité

- par les alignements des façades par rapport aux lignes de pente
- par la volumétrie qui reste simple : fermes blocs parallépipédiques, on a rarement des retours à l'équerre,
- par les modes de composition des façades et les percements
- par la couleur des enduits généralement à la chaux, avec pierres de chaînage d'angle apparentes ou redessinées sur l'enduit
- les toitures sont en grande majorité en tuiles rouges ; mais on a souvent une ou deux maisons couvertes en ardoises au sein d'un groupement à tuiles majoritaires.

Par contre l'état est très variable.

Certains villages présentent un état général très dégradé (les Gentioux à la Petite Marche par exemple) alors que d'autres sont parfaitement entretenus.

De nombreux châteaux ponctuent ces paysages, souvent accompagnés de parcs dont les silhouettes arborées servent de point d'appel : La-Petite-Marche, Cherbeix, Marcillat, Beausson ....

Les extensions récentes, peu fréquentes, ont parfois un impact fort dans les paysages, qui tient à plusieurs facteurs

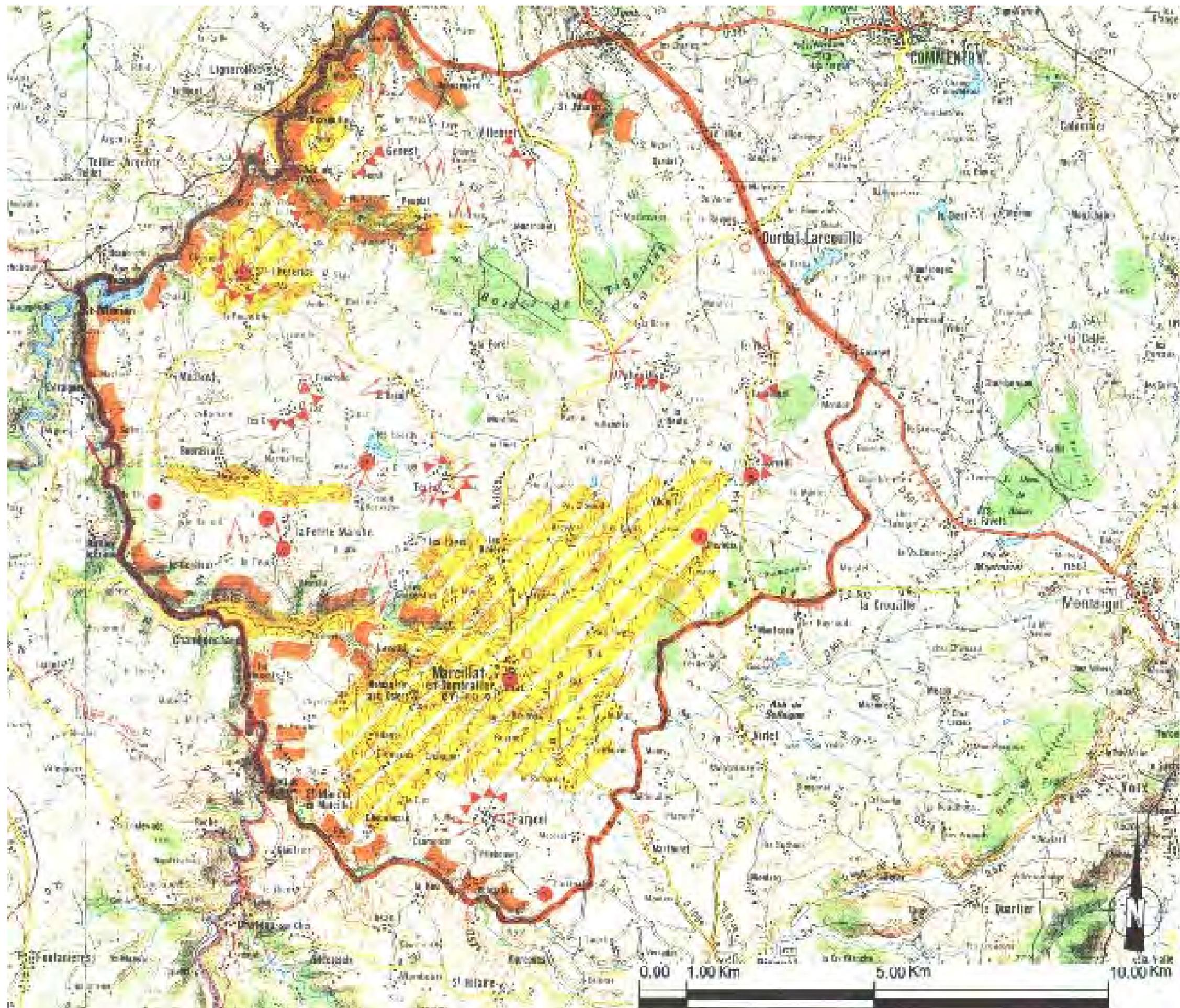
- les modèles construits souvent en rupture de forme et de volumétrie avec les modèles traditionnels
- les couleurs des murs et toitures
- les modes d'implantation
- mais surtout l'absence de continuité de la végétation aux abords : introduction d'essences décoratives exogènes, haies taillées...

Les bâtiments agricoles sont eux aussi souvent très visibles par leur volumétrie et l'absence de prolongement de la végétation aux abords.

## ÉLÉMENTS DE VALEUR

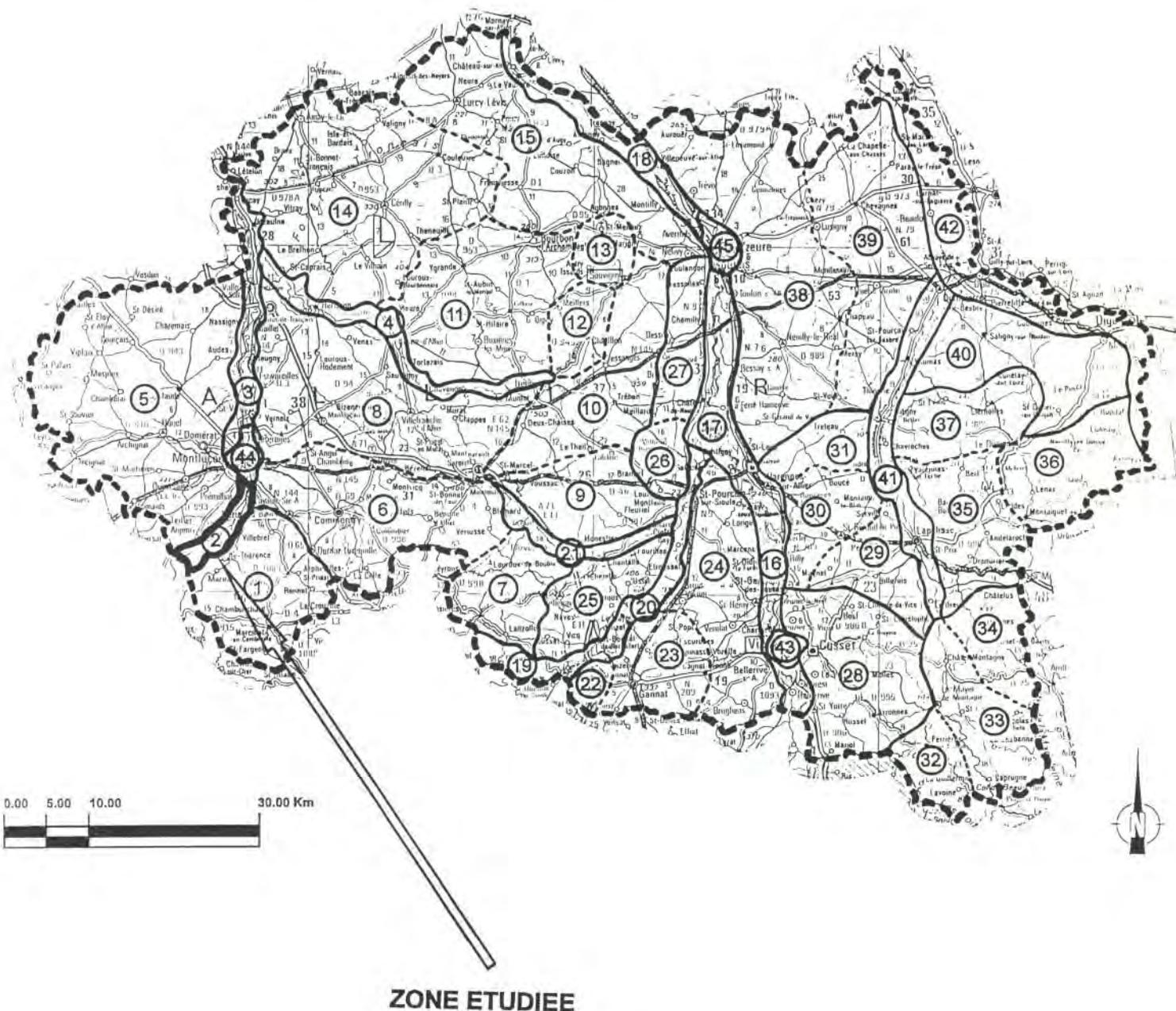
- Le bocage en lui même : cette unité est caractéristique de cette forme de paysage.
- Des sites particuliers aux ambiances fortes comme la vallée de la Meaulne, de la Tartasse.
- Des silhouettes bâties majeures qui se détachent dans le paysage comme Arpheuilles, Sainte-Thérence ou Terjat (même si parfois la découverte de l'intérieur de ces villages n'est pas à la hauteur de ce que laissait présager la silhouette lointaine).
- Les châteaux et leurs parcs.
- Une très grande harmonie de ces paysages, avec la présence de silhouettes d'arbres, la douceur des reliefs, l'impression de profonde humanisation de ces paysages.





LES VALLÉES DU CHER  
ET DE L'AUMANCE

# LA VALLÉE DU CHER AU SUD DE MONTLUÇON





De l'extérieur la vallée reste peu perceptible. Seules les forêts qui recouvrent ses flancs signalent sa présence.



Les forêts présentes sur les versants de la vallée contrastent avec les prairies bocagères des plateaux traversés (hameaux de Charrière).



Le tracé très sinueux de la vallée découpe le paysage en séquences successives.



Paysage spectaculaire provoqué par les affleurements rocheux qui contrastent avec la dominante boisée. Sur l'ensemble de son cours, la vallée reste difficilement accessible.



Paysage spectaculaire provoqué par les affleurements rocheux qui contrastent avec la dominante boisée. Sur l'ensemble de son cours, la vallée reste difficilement accessible.



Micro-paysage créé par un élargissement ponctuel de la vallée et où les vues sont limitées par les lisières des forêts.



Point de vue sur la vallée engloutie du Tardes.



# Vallée du Cher au sud de Montluçon

## DÉLIMITATION

Cette unité paysagère est formée d'une partie des communes suivantes : LA-PETITE-MARCHE, MAZIRAT, STE-THERENCE, TEILHET, LIGNEROLLES, ST-GENES, LAVAUT.

Cette unité concerne exclusivement la vallée du Cher, dans la partie de son cours où il s'encaisse en gorges : il s'agit donc du fond de vallée, de l'ensemble des versants et des franges supérieures en rebord de plateaux. Cette unité est donc relativement étroite, suivant le cours de la rivière et l'ouverture des versants.

## SITUATION ET PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE

La rivière fait limite de département dans la partie Sud, jusqu'au confluent avec la Tardes, au niveau de la chapelle St-Marien. Au Nord, elle fait coupure entre deux zones qui se ressemblent en présentant toutefois des variations dans les paysages

- les Combrailles aux formes moutonneuses et au bocage très entretenu (Est),
- le plateau de Teilhet Premilhat aux formes plus aplanies et au bocage plus ouvert et moins entretenu (Ouest).

La démarcation entre cette unité paysagère et celles qui la juxtaposent est souvent très nette, au niveau de la rupture de pente entre vallée et plateau. Toutefois, dans certains secteurs où les affluents découpent les franges supérieures en de multiples compartiments, la transition est plus longue : des secteurs comme La Vialle, Legrand, La Mouche par exemple peuvent être rattachés à l'une ou à l'autre unité.

## GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE

Le cours du Cher, s'encaisse profondément dans le substrat granitique donnant une vallée au profil en V caractéristique, avec des dénivelées de 150 à 200 m. Les pentes sont souvent abruptes et supérieures à 50%.

Les affluents, eux aussi très encaissés entaillent les versants et découpent les rebords des plateaux en compartiments isolés qui avancent vers la vallée, donnant des paysages complexes.

L'érosion a dégagé des affleurements rocheux plus durs, formant des escarpements saillant dans le couvert forestier, et qui sont autant de micro paysages spectaculaires

Le cours de la rivière adopte un tracé tortueux, au gré de la dureté différentielle des roches et du réseau de fractures. Cette vallée est donc une succession de séquences, très semblables, mais sans vues de l'une à l'autre.

A l'amont, le fond se limite à la rivière, sauf quelques secteurs très limités où il s'élargit en petits bassins étroits occupés par des pacages ou plantés. Ce n'est qu'en arrivant au niveau de Gironne qu'il s'élargit, en formant un bassin plus conséquent, où s'est installé le bourg de Lavaut Ste-Anne.

*Ces rebords de plateaux qui limitent la vallée en hauteur sont des zones particulièrement sensibles car très vues.*

*Cette vallée encaissée est très peu vue de loin. Sa présence se discerne par les franges supérieures des versants qui sont souvent boisés. Les points de vue sur la vallée sont très limités à des zones spécifiques situées en rebord de plateaux. Elle est souvent très peu accessible. La vallée forme donc des paysages spectaculaires dont on « profite peu ». Leur découverte est d'autant plus intéressante.*

*Elle se découpe en segments courts formant autant de sous unités indépendantes les unes des autres*

*Tout concourt à donner à cette vallée un caractère spectaculaire et pittoresque remarquable : la présence des rochers, les points de vues plongeants, l'importance des dénivelés*





La tour du château de l'OURS. Vestige moyenâgeux qui surgit des versants boisés des gorges du Cher.  
Le bois, témoin de l'occupation humaine ancienne, est présent tout au long du chemin de desserte.



Barrage du PRAT.



Le pont suspendu de SAINT-MARTIEN qui permet une découverte aérienne et impressionnante du plan d'eau de ROCHEBUT.



Accompagnement végétal très dense qui encadre la rivière et en empêche toute perception éloignée.



Forte présence □  
Les éléments bâtis restent rares en fond de vallée, ils forment des taches claires qui captent les regards (commune de MAZIRAT).



## OCCUPATION DU SOL

L'importance des dénivelées et des pentes, la maigreur du sol et l'inaccessibilité, ont laissé la part belle à la forêt qui couvre l'ensemble des versants.

Cette forêt est dans sa grande majorité issue de peuplements spontanés difficilement exploitables. Elles se compose d'une chênaie mixte, avec du merisier, frêne, érable... selon l'épaisseur des sols. Des améliorations forestières ont pu ponctuellement être réalisées nécessitant la création de pistes forestières à flanc de pente

En partie amont, l'habitat est absent du fond de la vallée et rejeté sur les premiers reliefs dominant les gorges (La Garde, Beaubignat, Chauv, Artiges...)

De tout temps, la rivière a été une force motrice attirant la construction de moulins, fariniers ou artisanaux. Ces moulins étaient bien souvent difficilement accessibles et ils ont pour la plupart disparu ne laissant que quelques ruines à peines discernables...

Mais c'est la réalisation de barrages qui a bouleversé ces paysages, noyant les quelques parties plates et créant des nouveaux rapports entre les versants : barrage de Rochebut, du Prat... aux digues imposantes.

En partie centrale, la rivière a conservé son caractère très sauvage et spectaculaire, c'est là que la vallée est la plus encaissée, et le cours le plus tortueux.

Les accès restent très limités mais toujours spectaculaires:

- franchissement par le pont suspendu (dans le département de la Creuse)
- traversée au niveau du barrage du Prat offrant une descente par une route tortueuse dans la vallée (R.D. 151)
- Ailleurs on n'a que des accès à des points de vue, sans descendre dans la vallée ni franchir la rivière.

Ce n'est que vers Lavaut Ste-Anne que l'on peut suivre la vallée au lieu de la franchir

## ÉLÉMENTS DE VALEUR

- Ces paysages forment un ensemble particulièrement intéressant, reconnu et porteur d'enjeux paysagers et touristiques forts.
- On peut toutefois détailler en soulignant les valeurs spécifiques de

- les ruines du château de l'Ours
- les vallons secondaires
- les quelques pacages en fond de vallée qui restent encore ouverts
- l'architecture des digues et ensembles hydrauliques
- les silhouettes de villages qui dominent la vallée comme les Gardes, Artiges
- les rives du barrage de Rochebut (avec le site de la chapelle St-Marien) Ces paysages sont « menacés » davantage par les implantations sur la crête que par des aménagements en proximité immédiate de l'eau.
- l'ensemble des points de vue que l'on peut avoir sur les gorges (maintien des ouvertures)
- le site de Lavaut Sainte Anne dans son ensemble. Le développement de la base nautique, les liaisons avec Montluçon, le traitement des espaces publics et la qualité de l'architecture donnent à ce bourg, le seul qui soit situé au bord de la rivière, un intérêt très particulier.

*Une forêt qui couvre l'ensemble des pentes et qui offre toute une marqueterie de matières et de textures, très variables selon la saison et l'exposition.*

*Un milieu naturel riche.*

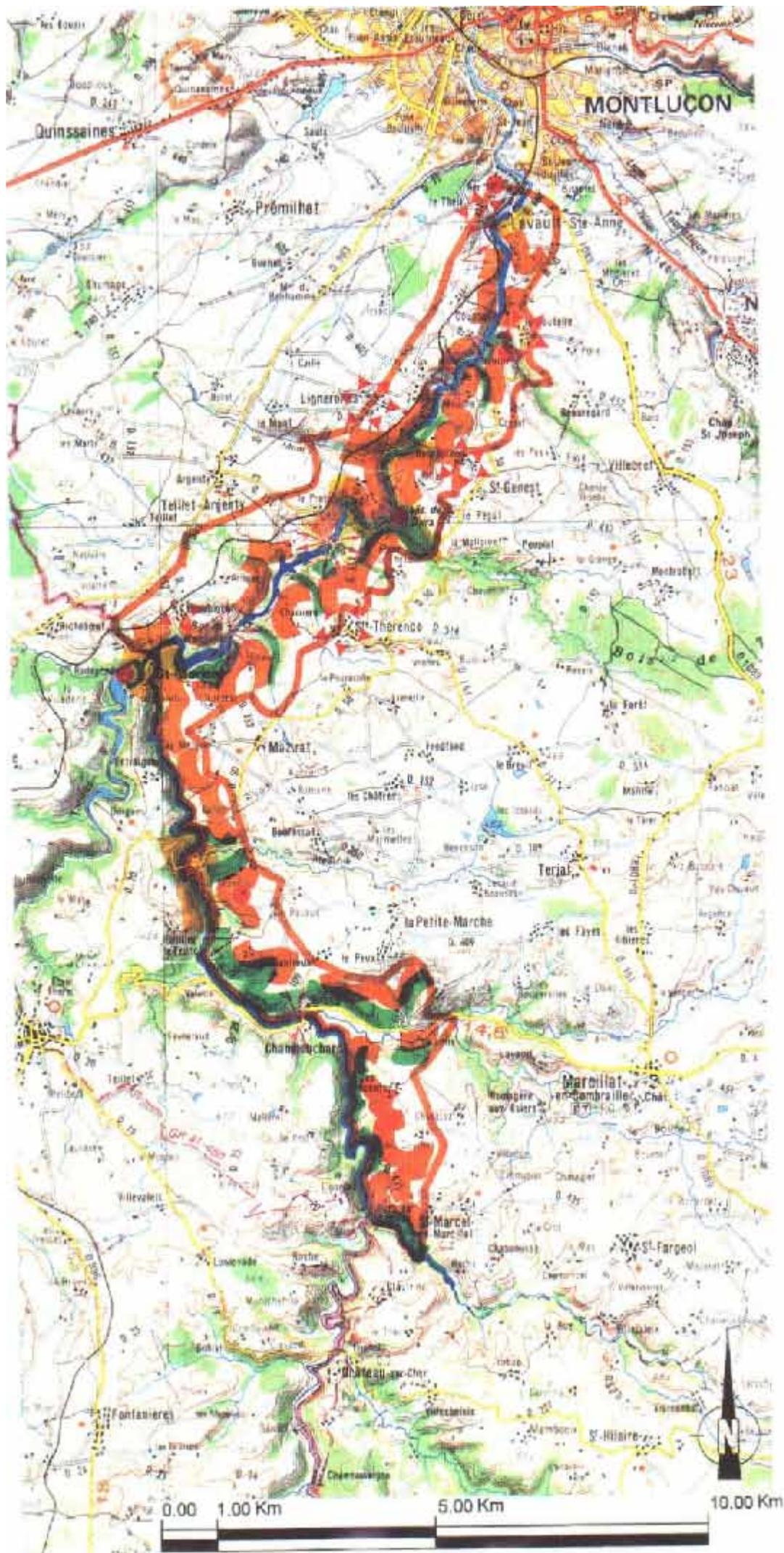
*Des paysages spectaculaires d'un nouvel ordre - miroirs où se reflètent la forêt des versants, eaux sombres...*

*Mais ces plan d'eau créent aussi de nouvelles attirances comme les constructions non autorisées à Mazirat. Ce sont également les ourlets stériles dégagés par le marnage important en été : une ligne claire qui cerne l'eau et casse l'harmonie des couleurs. Des paysages spectaculaires et sauvages, quasiment inaccessibles Les ruines du château de l'Ours dominant l'ensemble pour en faire un site remarquable et protégé au confluent de deux vallées.*

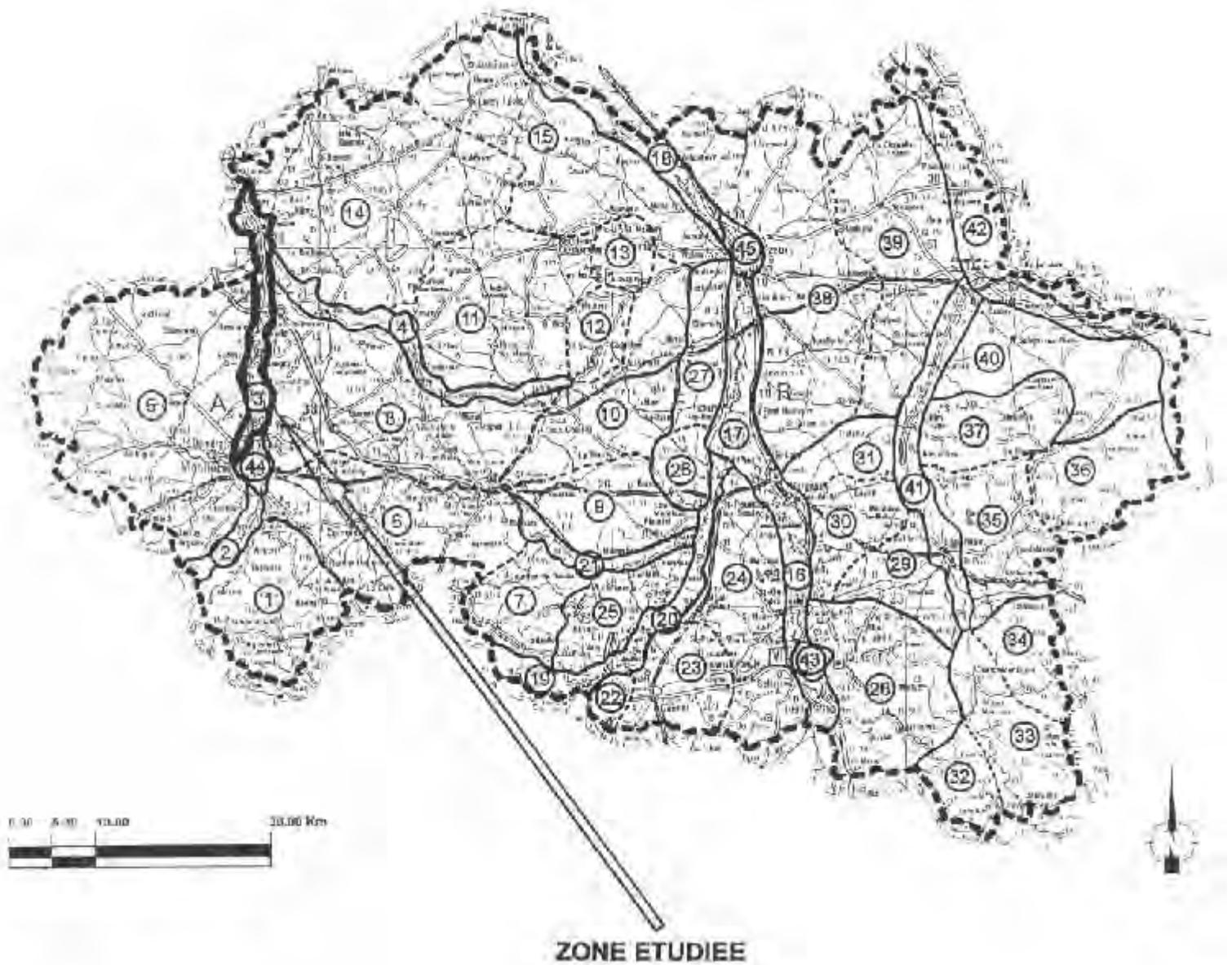
*Hormis cet intérêt paysager évident, on a un intérêt faunistique et floristique majeur.*

*Ces rares accès, même s'ils restent des voiries très secondaires par leur dimension et leur trafic, ont une valeur paysagère et touristique forte. Le traitement des abords est déterminant dans la qualité des paysages offerts traitement des talus, maintien des ouvertures sur la vallée, murettes en pierres maçonnées...*





# LA VALLÉE DU CHER AU NORD DE MONTLUÇON





Contraste architectural surprenant entre le chevalot de GRAVIERES et le clocher de SAINT-VICTOR



2.



Prairie ouverte à SAINT-VICTOR



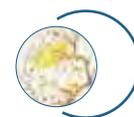
L'interplateau cultivé dominé par les coteaux boisés. Ces espaces ouverts relativement, plats traversés par la N 144 sont très sensibles.



Certaines portions de berges peu arborées sont très perméables aux vues VAUX.



La multiplication de plantations résineuses de ce type participe à une fermeture artificielle du paysage.



# La vallée du Cher au nord de Montluçon

## DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE

Cette unité paysagère est formée des communes ou parties de communes suivantes : MONTLUÇON, SAINT-VICTOR, ESTIVAREILLES, VAUX, AUDES, REUGNY, NASSIGNY, MAILLET, VALLON-EN-SULLY, MEAULNE, URCAÏ, LETELON.

## SITUATION ET PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE

La vallée du Cher située à l'Ouest du Département constitue une coupure topographique majeure qui découpe de part en part le bocage bourbonnais. La portion étudiée, d'une longueur de 30 kilomètres débute aux portes de SAINT-VICTOR jusqu'à sa sortie du Département de l'Allier à LETELON. Sa physionomie est très différente de sa traversée des COMBRAILLES. Au delà de MONTLUÇON, la vallée s'élargit, son cours devient plus calme et sinueux.

## GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE

La vallée du Cher traverse la partie Ouest de la région naturelle du bocage bourbonnais. Elle est entaillée du Nord au Sud par le Cher qui forme une basse plaine inondable bordée de lambeaux de terrasses discontinues. Le Cher a découpé les massifs cristallins et regroupé des formations alluviales quaternaires constituées de sols sableux et graveleux. Les sols généralement profonds et filtrants ont conditionné et orienté l'occupation des sols mise en valeur par des prairies ou des zones cultivées.

La vallée du Cher présente une large part de terrains alluviaux récents ou anciens. Ces sols pour la plupart sont favorables à l'agriculture. La vallée présente un fond plat d'une longueur moyenne d'un kilomètre où la rivière dessine de nombreux méandres dominés par une première série de terrasses mises en valeur par l'agriculture. A ces terrasses successives succèdent les coteaux d'amplitudes différentes. En rive droite, les versants sur roche primaire dominant la vallée d'une cinquantaine de mètres. Ces coteaux sont découpés par de nombreux talwegs transversaux qui cloisonnent le paysage. La N 144 qui longe la bordure du plateau offre des vues panoramiques qui embrassent l'ensemble de la vallée et le pays des CHATAIGNIERS.

En rive gauche les côtes moins élevées sont soumises aux vues plongeantes de la N 144.

*Une grande vulnérabilité du versant rive gauche soumis aux vues du coteau opposé dominant.*





Les prairies bocagères de la vallée du Cher - ESTIVAREILLES.



L'église de REUGNY.



Des poches de terres labourées créent des vides.



Traversée du bois de FREMONT par la N 144.  
Les plantations de résineux alternent à celles des feuillus.



Le canal du BERRY est un élément remarquable qui crée des paysages de qualité sur toute la rive gauche.



## OCCUPATION DU SOL, MODE DE PERCEPTION ET TYPÉ DE SENSIBILITÉ

Contrairement aux deux autres cours d'eau majeurs du Département, l'Allier et la Loire, le Cher est très présent, visible et facile d'accès. La relative étroitesse de la vallée a concentré dans un corridor au gabarit régulier les voies de communication (voie ferrée, route, canal) et les sites bâtis. Son envergure moindre a permis la construction de nombreux ponts, point de passage et de fixation des villages (SAINT-VICTOR, REUGNY, ESTIVAREILLES, NOSSIGNY, VALLON).

La végétation qui borde naturellement le cours d'eau est discontinue et moins épaisse comparativement à la Loire et à l'Allier, permettant une vision directe sur l'eau.

On remarquera cependant que la végétation spécifique des bords d'eau contrastant par sa nature (saules, aulnes, peupliers, frênes...) et sa disposition en cordons sinueux est assez bien représentée entre REUGNY et VALLON. En effet, la rivière ici plus « sauvage » et plus libre présente un profil anastomosé favorable au développement naturel de la ripisylve.

En outre, la proximité de MONTLUÇON ne fait que renforcer l'attrait et l'intérêt d'un tel élément naturel et paysager.

La composition végétale de la vallée a une très grande importance soit par la qualité des arbres et de leurs associations, soit par la densité variable des haies du bocage, soit par les boisements réguliers sur les versants. La qualité et la variété des secteurs arborés s'expliquent par

- le remaniement perpétuel des crues qui érode des berges, déposent les bancs de sables, abandonnent des bras... progressivement conquis par des ensembles ripicoles variés.
- la mise en valeur agricole différenciée qui limite le développement d'une végétation broussailleuse et entretient un bocage au maillage incomplet et des secteurs cultivés.
- Le boisement des ressauts de peupliers en plaine et de résineux sur les versants et sommets.
- Des plantations artificielles de peupliers en plaine et de résineux sur les versants et sommets.

Les masses boisées se concentrent principalement sur les pentes les plus fortes et les talwegs et ne forment pas d'écrans visuels. Par contre, les bois de FREMONT et de BACHAT situés sur l'interplateau de part et d'autre de la R.N. 144 empêche toute vue latérale. Au delà de ces espaces forestiers, on insistera sur la qualité des vues depuis la Nationale lorsqu'elle emprunte la ligne de crête de l'interfluve séparant le Cher de l'AUMANCE.

L'occupation humaine est très présente. Elle s'organise au delà des zones industrielles de MONTLUÇON sous la forme d'un habitat linéaire et discontinu qui s'égrène sur les routes principales et secondaires jusqu'à VAUX, profitant des vues panoramiques des versants du Cher.

*Le cher, une rivière toujours présente, visible et facile d'accès.*

*Le cours de la rivière alternativement ouvert ou fermé par la végétation crée une juxtaposition d'espaces différents qui confèrent à ces lieux un très grand potentiel paysager*

*La trame végétale fluviale plus importante entre REUGNY et VALLON renforce l'axe structurant de la rivière.*

*La vallée du Cher permet pour les citadins de l'agglomération montluçonnaise la proximité d'un linéaire fluviale aux potentiels de détente, d'espace et d'isolement intéressants.*

*Depuis les routes circulant sur les versants, les vues sont largement ouvertes sur la vallée, seulement limitées par quelques reliefs modérés, des haies ou espaces bâtis (D 301 - N 144).*

*Les bourgs anciens (ESTIVAREILLES, REUGNY) se sont implantés en bordure de plateau dominant la rivière.*





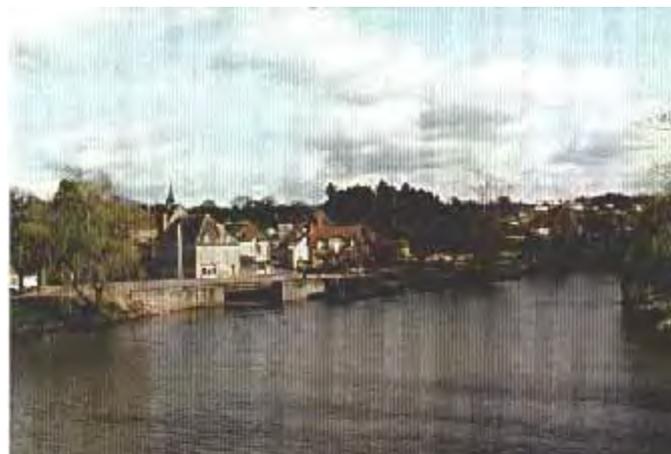
Le golf de NASSIGNY. Un espace paysager respectueux de la vallée.



L'un des nombreux ponts traversant le Cher aux architectures multiples VALLON-EN-SULLY.



La zone industrielle de MEAULNE. Un site peu intégré à la rivière.



La confluence de l'Aumance et du Cher à MEAULNE.



La silhouette groupée du village de URCAÏ autour de son église.



Au delà et sur la rive droite, les espaces bâtis se présentent sous une forme groupée autour de l'église. Ces villages ou villes serrés se suivent selon un rythme régulier, profitant des resserrements du lit de la rivière, lieux de traversée privilégiée.

Ils s'organisent souvent en deux noyaux, un village bas et un village haut. La partie haute, la plus visible doit être gérée par des règles urbanistiques fortes afin de conserver la silhouette groupée caractéristique de ces villages. On notera la progression de l'urbanisation issue de MONTLUÇON sur MARMIGNOLLE et les Varennes à DESERTINES. Il serait souhaitable qu'elle s'arrête au ruisseau des COTES afin de maintenir la silhouette isolée de SAINT-VICTOR et de limiter le mitage des versants du Cher.

De MONTLUÇON à SAINT-VICTOR, la plaine du Cher est fortement marquée par les bassins de gravières. Leur concentration a complètement modifié son caractère. Cette multiplication perturbe gravement le paysage originel. On tend à une minéralisation et une industrialisation progressive de la vallée.

La plaine se caractérise par des ambiances variées marquées par

- une alternance de rives plantées ou laissées découvertes. Ces secteurs en zone agricole permettent des fenêtres visuelles de grand intérêt. Par contre, les secteurs dégagés en milieu urbain ou routier sont très sensibles aux bâtiments d'habitation ou industriels qui par leurs formes ou couleurs constituent des points d'appels peu valorisants.
- Une alternance d'espaces ouverts et fermés
- des prairies à tendance bocagère qui tendent à limiter et contraindre les vues
- des étendues ouvertes sur des terres labourées où les vues rasantes portent jusqu'aux rideaux d'arbres du Cher.

Le canal de BERRY aujourd'hui déclassé qui longe le cours du Cher en rive gauche est un élément majeur de la vallée. Le canal très proche du Cher renforce le paysage de bord d'eau. Il est bordé de masses d'arbres longilignes et linéaires qui renforcent et répondent à celle du Cher. Il constitue une coupure entre les paysages typiques fluviaux et le reste de la vallée.

## LES ÉLÉMENTS DE VALEUR

Cette unité offre de nombreuses images référentes à l'eau d'une très forte identité paysagère :

- la plaine alluviale du Cher
- le canal de BERRY
- la confluence Cher - AUMANCE

Des villages groupés autour de leur église présentant des silhouettes d'un grand intérêt : SAINT-VICTOR, REUGNY, URCAÏ.

*Ils dessinent des silhouettes caractéristiques, denses, dominées par leur clocher à l'articulation entre la vallée et le plateau. Ce sont des repères visuels marquants.*

*Des sites urbains régulièrement polarisés. Les versants très bien perçus en vue frontale depuis le fond de la vallée ou le versant opposé sont très sensibles à toute urbanisation anarchique.*

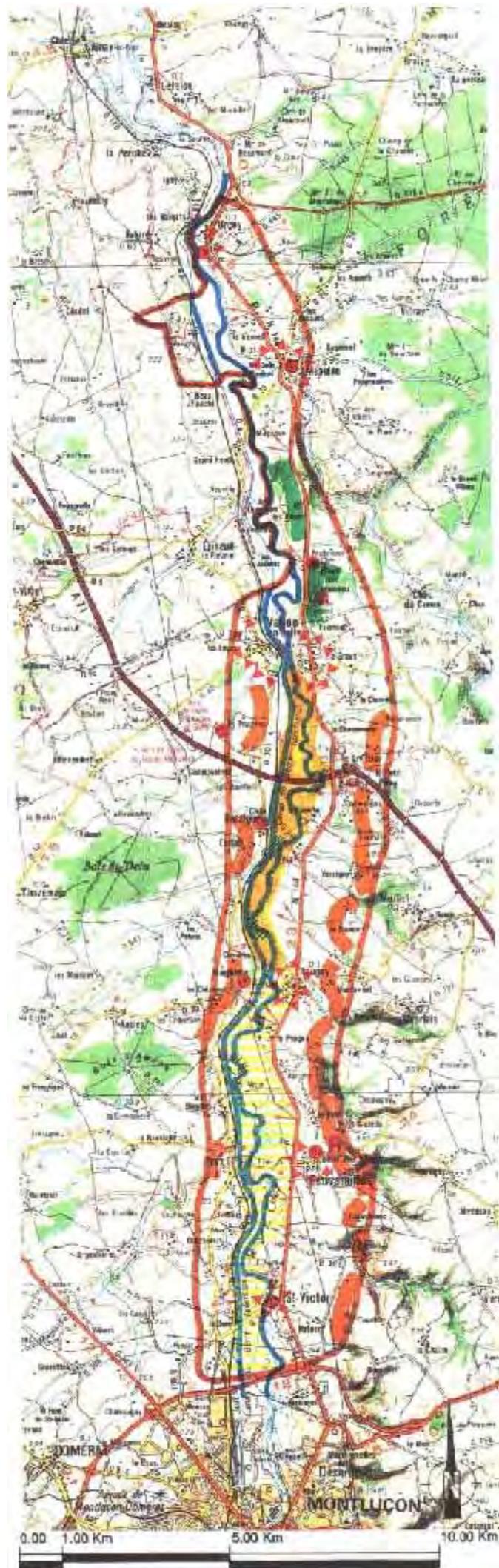
*La prolifération des gravières et de leur installations sur le Cher tendent à miter et banaliser le paysage.*

*On soulignera la sensibilité extrême des berges dénudées à l'approche des zones urbaines.*

*Les vues sont plus ou moins larges et les espaces refermés selon la mise en valeur agricole des terres culture ouverte ou bocage.*

*Le canal de BERRY, un espace paysager.*





# LA VALLÉE DE L'AUMANCE





En amont la vallée □



avec la dominante bocagère.



Pas de □

Entre le hameau LE FEUILLOT et le nord-ouest de COSNE D'ALLIER, elle reste très large et peu profonde.



et irrégulière. Le paysage est perçu en vue rasante très ouverte. Absence d'élément structurant.



En aval, la vallée devient plus profonde. Vue frontale sur les versants boisés.  
Le tracé sinueux de la vallée limite les vues axiales et donne un paysage compartimenté.



La rivière est encadrée par un cordon végétal très dense, présentant une grande variété d'essences. Grande qualité des ambiances.



# La vallée de l'Aumance

## DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE

Cette unité paysagère est formée des communes ou parties de communes suivantes :

MEAULNE, VALLON EN SULLY, HERISSON, VENAS, COSNE D'ALLIER, TORTEZAIS, MURAT, CHAVENON, SAINT-SORNIN ET TRONGET.

## SITUATION ET PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE

Située au nord-ouest du département, l'Aumance draine un vaste territoire avant de se jeter dans le Cher (commune de MEAULNE), et possède un nombre important d'affluents provenant des unités voisines (Pays de TRONÇAIS de VILLEFRANCHE D'ALLIER et de BUXIERES-LES-MINES).

## GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE

L'Aumance prend sa source dans la commune de TRONGET et s'écoule d'Est en Ouest sur une distance de 45 km avant de rejoindre le Cher.

Elle traverse de nombreuses formations géologiques qui vont fortement influencer le profil de la vallée.

On peut distinguer trois tronçons qui présentent des paysages différents

- De TRONGET à MURAT : axée Est-Ouest, la vallée traverse des formations cristallines. Elle est très ouverte et peu encaissée et se confond avec les autres vallées présentes dans le secteur. Elle adopte ponctuellement un profil dissymétrique ; le versant exposé au Sud, plus accusé, est souvent recouvert de bosquets.
- De MURAT jusqu'au Nord-ouest de COSNE D'ALLIER. La vallée fait un coude et devient axée Sud/Nord. Elle borde un plateau à recouvrement détritique sablo-argileux. Elle forme une large vallée très ouverte et de faible profondeur. En fond de vallée, présence de sols constitués de dépôts alluviaux humides.
- Du Nord-Ouest de COSNE D'ALLIER à MEAULNE :
  - la vallée traverse tout d'abord des formations cristallines avant de rejoindre le Cher sur des sols gréseux ;
  - elle se creuse progressivement ; profil en V en amont de HERISSON, elle adopte un profil en U en aval.Sur cette section, la vallée est très sinueuse et la rivière dessine de nombreux méandres.

A l'aval de HERISSON, elle présente un fond plat d'une largeur variable (entre 300 et 500 m) et des flancs découpés par de nombreux talwegs.

*La vallée adopte des profils très différents le long de son trajet et offre donc une grande variété de paysages.*

*La vallée reste discrète en amont et ne présente pas d'élément singulier qui permette de la différencier. En fond de vallée, les vues restent ouvertes sur les paysages naturels du bocage Bourbonnais.*

*Platitude du paysage qui contraste avec son profil encaissé en aval. Vue rasante sur le plateau à l'Ouest de la vallée.*

*La rivière échappe au paysage.*

*Le paysage se ferme progressivement. Son cours très sinueux empêche toute échappée visuelle dans l'axe de la vallée. Vues frontales sur les flancs de vallée d'une grande sensibilité.*

*Les paysages se succèdent mais ne se ressemblent pas.*



Le bâti est l'élément marquant de la vallée de l'Aumance. Cette vision sur des points stratégiques offre des images fortes qui singularisent chaque espace.



Hameau vers le château du Creux.



Annexe du château de la Brosse Raquin.



Silhouette de SAINT-SORNIN.



Village de HERISSON dominé par son château.



Eglise de HERISSON.



Le manoir de la ROCHE OTHON.



7 La chapelle à l'Ouest de HERISSON perchée sur son promontoire.



## OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTION ET TYPES DE SENSIBILITÉ

Le mode d'occupation des sols reste essentiellement lié au profil de la vallée, ainsi qu'à la constitution des sols. Il est donc très différent d'amont en aval.

### De TRONGET à MURAT

Les flancs sont recouverts de prairies bocagères, qui présentent un maillage de densité irrégulière. Les haies vives sont constituées d'une strate arbustive continue et d'alignements d'arbres très espacés.

Au Nord de MURAT, les pentes accusées sont recouvertes de forêts étroites. Plus à l'Est, des bosquets accompagnent ponctuellement la rivière.

La rivière est encadrée par un cordon végétal très dense qui présente une grande variété d'essences d'arbres et d'arbustes (aulne, tremble, frêne, chêne, sureau, noisetier).

### De MURAT à COSNE D'ALLIER

Faiblement encaissée, elle ne marque pas de véritable coupure avec le plateau et présente le même type d'occupation du sol. Ce sont avant tout de grandes parcelles couvertes de prairies artificielles et de cultures.

Les haies vives sont très lâches et irrégulières, cordon d'arbres le long de la rivière qui se confond avec l'ensemble des haies.

### De COSNE D'ALLIER à MEAULNE

La vallée plus profonde se couvre progressivement de forêts. A l'Est, les masses boisées se concentrent essentiellement dans les talwegs qui découpent les flancs de la vallée.

Au Sud de MEAULNE, l'ensemble des versants est recouvert d'une forêt dense qui déborde largement en fond de vallée laissant peu d'espace aux zones d'herbage.

A l'Est de HERRISSON, la vallée est difficilement accessible. Les forêts couvrent le fond de la vallée.

Au Nord-ouest de HERRISSON, la vallée marque un élargissement permettant l'installation de prairies, limitées seulement par les lisières des forêts. La rivière se caractérise par son cortège végétal spécifique des milieux humides. Son cours très sinueux dessine de nombreux méandres qui traversent de part en part le fond de la vallée.

La vallée de l'Aumance constitue une voie de pénétration naturelle à l'Est de la vallée du Cher d'où une forte densité du bâti, essentiellement sur son cours inférieur.

Le bâti est constitué tout d'abord de hameaux dispersés, implantés sur les parties découvertes des flancs de la vallée.

*Peu d'homogénéité dans la forme des parcelles. Les alignements d'arbres ne ferment jamais complètement les vues et leurs silhouettes ponctuent le paysage.*

*Les forêts accentuent la présence de la vallée. Vue rasante en fond de vallée, les lisières des forêts axent les vues dans le sens de la vallée.*

*Il offre un cadre naturel de grande qualité écologique, et crée un rideau opaque qui ferme les vues en fond de vallée et masque la rivière.*

*Vue très large sur l'ensemble de la vallée ainsi que sur le plateau à l'Ouest.*

*La rivière échappe au paysage.*

*Les forêts accentuent l'aspect segmenté des flancs de vallée et donnent un aspect sauvage au paysage.*

*Les forêts ferment les vues et leurs lisières encadrent des micro-paysages d'une grande sensibilité. Fort contraste entre les versants boisés et les prairies en fond de vallée. La rivière est rarement perçue.*

*Vue très rare sur la vallée à l'Est de HERRISSON.*

*Le cordon végétal qui encadre l'Aumance cloisonne les espaces et limite les vues dans l'axe de la vallée. Le paysage est découpé en séquences successives.*

*L'étroitesse de la vallée donne une importance particulière aux silhouettes bâties. Le patrimoine architectural est l'élément marquant de cette unité paysagère. Il offre des images fortes d'une grande valeur paysagère. Les silhouettes deviennent des points de repère majeurs d'une très grande sensibilité.*

*Les hameaux ponctuent les flancs de vallée et concentrent les regards.*





Les principaux villages ont des formes variables et leur implantation reste différente selon le profil de la vallée.

- MEAULNE : situé à la confluence du Cher et de l'Aumance, il occupe le fond de vallée assez large à cet endroit.
- HERISSON : implanté en fond de vallée sur les rives de l'Aumance. La vallée très étroite a fortement conditionné la structure dense du village.  
Son château et la chapelle à l'Ouest, sont perchés sur des promontoires rocheux et dominant l'Aumance. Grande homogénéité dans le choix des matériaux.
- COSNE D'ALLIER : situé entre l'Oeil et l'Aumance, il occupe la partie très ouverte de la vallée (plateau argilo-sableux). Il reste important (plus de 2.000 habitants) et possède un tissu très lâche.
- SAINT-SORNIN : situé à l'extrémité Est de la vallée, il borde un affluent de l'Aumance et reste de faible densité (300 habitats).

## ÉLÉMENTS DE VALEUR

- Elle possède un environnement naturel de qualité en bordure de rivière. Grande qualité des eaux.
- Les châteaux et leurs silhouettes pittoresques dominant parfois la vallée.
- Les cascades du Saut du Loup.
- Les silhouettes bâties qui donnent une forte identité à la vallée. Intégration harmonieuse.
- Les moulins qui ponctuent les rives de l'Aumance.
- La chapelle dominant la vallée à l'Ouest de HERISSON.
- Le pont de HERISSON.

*L'ensemble de ces éléments confère à l'unité une grande valeur paysagère.*

*Sa silhouette est peu présente, elle n'est perçue qu'en vue rapprochée et rasante;*

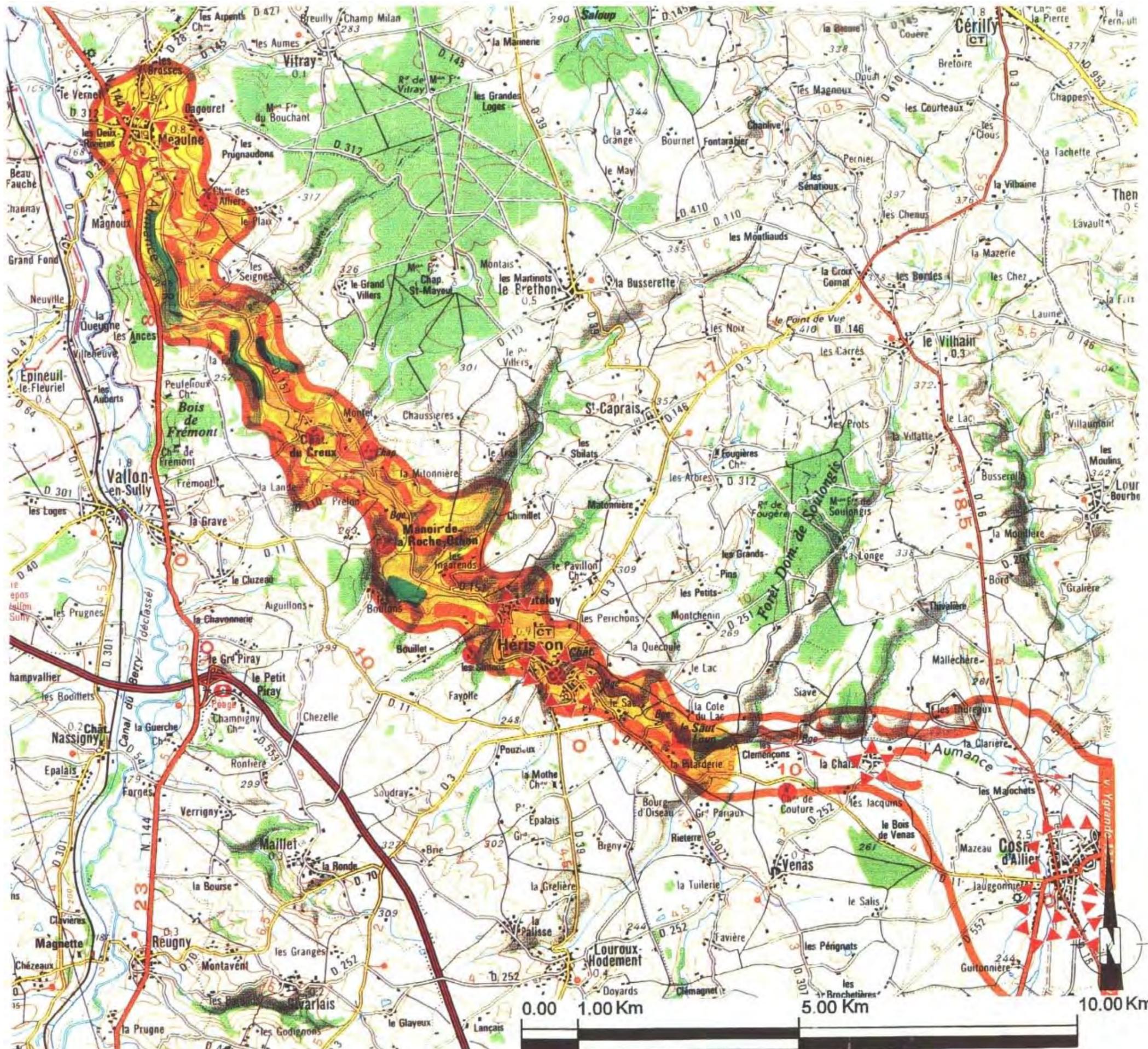
*Le village est perçu en vue plongeante des axes routiers Nord/Sud (D3, D39).*

*La vallée très sinueuse ne permet pas une vue éloignée, en fond de vallée, de sa silhouette.*

*Intégration harmonieuse de la ville qui confère une grande sensibilité à l'ensemble du site.*

*Implanté en retrait, il reste peu présent au sein même de la vallée.*

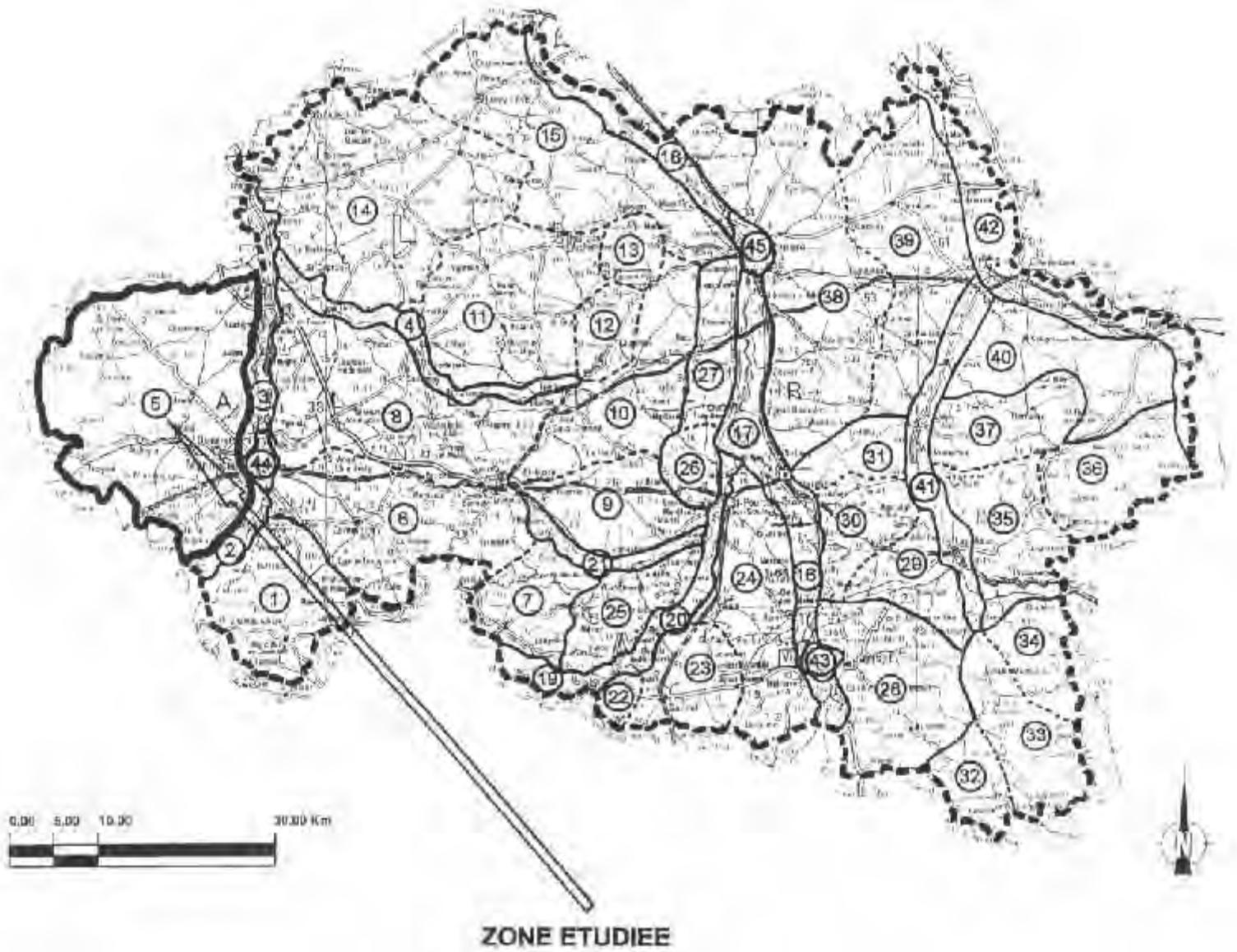




LE BOCAGE

BOURBONNAIS

# LE BOCAGE BOURBONNAIS



Cette unité se scinde en deux parties, de morphologie différente



Le plateau supérieur présente au Sud un relief très vallonné offrant de nombreuses vues dominantes.  
On distingue au loin la ligne de relief boisée au Sud de l'unité paysagère.



Au Nord-Est le plateau inférieur reste relativement plat.



Ligne de relief à la limite entre les deux plateaux qui permet des points de vue panoramiques sur le plateau inférieur et la vallée du Cher (à l'Ouest de SAINT-DESIRE).



C'est avant tout un pays de bocage où le maillage très dense des parcelles et la régularité des haies vives donnent au paysage un aspect géométrique.



# Le pays des châtaigniers

## DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE

Cette unité paysagère est formée des communes ou parties de communes suivantes :

SAINT-ELOY D'ALLIER, SAINT-DESIRE, CHAZEMAIS, SAINT-PALAIS, MESPLES, CHAMBERAT, LA CHAPELAUDE, AUDES, SAINT-SAUVIER, ARCHIGNAT, HURIEL, DOMERAT, TREIGNAT, SAINT-MARTINIEN, LAMAIDS, QUINSSAINES, PREMILHAT, LIGNEROLLES, TEILLET-ARGENTY.

## SITUATION ET PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE

Située à l'extrémité Ouest du département, elle est limitée au Nord-Ouest par le département du Cher et au Sud-Ouest par le département de la Creuse.

Le nom de cette unité paysagère vient certainement du fait qu'au siècle dernier, elle possédait un nombre important de châtaigniers.

A l'Est, l'unité paysagère borde la vallée du Cher qui présente un profil très différent, au Sud et au Nord de MONTLUÇON.

- au Sud de MONTLUÇON, elle adopte un profil en gorges étroites et un cours sinueux.
- au Nord de MONTLUÇON, la vallée est très ouverte et large. Les versants orientés à l'Est sont de faible amplitude (30 m).

## GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE

L'unité est constituée de deux plateaux d'altitude différente, provoquant une ligne de relief formée de coteaux en pente douce. Cette rupture dessine un arc de cercle partant de MONTLUÇON, passant par la CHAPELAUDE, pour finir sur EPINEUIL (département du Cher), et forme un palier intermédiaire le long de la vallée du Cher au Nord de MONTLUÇON.

Le premier plateau à l'Ouest et au Sud de l'unité couvre une grande partie du territoire. Son altitude varie du Sud au Nord de 400 m à 340 m.

Le second bordant la vallée du Cher reste régulier et se situe aux alentours de 260 m d'altitude.

A l'Ouest du secteur, les sols reposent sur des formations géologiques principalement constituées de micaschistes, tandis qu'à l'Est ils sont à la fois sur marnes et micaschiste.

Présence de formations calcaires au Nord de DOMERAT.

Au Sud de la ligne TREIGNAT-HURIEL, les sols sont sur des formations granitiques plus localement sur grès et schistes houillers.

*Les châtaigniers ont pratiquement disparu du paysage.*

*Limite très marquée à l'Est avec la vallée du Cher.*

*Vues plongeantes sur les gorges du Cher. Paysage de grande valeur et d'une grande sensibilité. La vallée ainsi que le versant opposé sont perçus de loin et deviennent très présents à l'Est de l'unité. Vues panoramiques sur la vallée et MONTLUÇON. La vallée reste ouverte sur le pays des châtaigniers.*

*Coupure très nette entre les deux plateaux, provoquant une ligne de relief. Elle reste très visible et permet une vue panoramique sur la vallée du Cher et MONTLUÇON.*

*Les types de sol vont favoriser une forte dominance des prairies bocagères sur l'ensemble de l'unité.*





1 Vue frontale sur les versants des principales vallées. Les masses boisées accentuent la présence des vallées (vallée de l'ARNON).



L'entretien des haies permet de garder les vues ouvertes. Les alignements d'arbres dirigent les vues (au Sud d'ARCHIGNAT).



Situées sur les parties hautes du plateau, les rares forêts restent très présentes dans le paysage et constituent des éléments de repère (forêt de la GOUTE RIMBAUD).



Présence marquante de grands champs labourés qui contraste avec la dominante bocagère. Les haies en fond de talweg échappent aux vues.



De nombreux villages profitent des principaux renflements du relief pour imposer leur silhouette (ARCHIGNAT).



Les vues rasantes fragilisent la silhouette des villages (bâtiments agricoles imposants qui masquent la silhouette de CHAZEMAT).



HURIEL domine la vallée de la MAGIEURE. Son donjon donne beaucoup de caractère à sa silhouette qui devient un élément de repère majeur du paysage.



Le plateau supérieur ondulé au Sud est découpé par de nombreuses vallées. Il s'incline progressivement au Nord-est pour devenir faiblement vallonné.

Au Nord-Ouest une ligne de relief aux versants découpés et d'une altitude moyenne de 500 m domine la partie Sud de l'unité (le signal de l'Age, 572 m d'altitude)

Le second plateau en contrebas est très faiblement ondulé. Ses sols reposent sur des formations géologiques formées de micaschiste. Au Nord, présence de sables et argiles du Bourbonnais.

L'ensemble du réseau hydrographique de cette unité fait partie du bassin versant du Cher.

Hormis la vallée de l'ARNON, qui forme de nombreux coudes, les principales vallées sont axées Ouest/Est (vallées de la MEUZELLE, de la MAGIEURE, du BEAUMONT et de LA VERNOELE). Elles restent dans l'ensemble sinueuses et traversent les deux plateaux avant de rejoindre le Cher. Elles adoptent des profils différents selon le plateau traversé.

- En amont, sur le plateau supérieur, les vallées sont étroites et restent peu profondes.
- Sur le plateau inférieur, l'écoulement des eaux se fait plus lentement. La faiblesse de la pente empêche aux ruisseaux d'entailler un lit profond.

## OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTION ET TYPES DE SENSIBILITÉ

Les prairies de fauche ou de pacage couvrent l'essentiel de cette unité.

Le maillage reste serré et rectiligne sur l'ensemble de l'unité, il marque cependant quelques variations liées aux pentes des terrains et à la proximité des hameaux :

- Les secteurs mécanisables (faible pente), présentent des parcelles plus grandes. Ce sont avant tout des prairies artificielles qui possèdent un herbage d'une grande homogénéité dans leur texture et leur couleur.
- Sur les pentes plus marquées et à proximité des hameaux, le maillage devient plus dense.

Les haies sont constituées d'une strate arbustive continue et régulièrement entretenue qui ferme les parcelles. Elles sont accompagnées d'alignements d'arbres d'espacement variable.

Le chêne est de loin l'essence dominante, il présente des silhouettes très différentes selon leur âge et leur taille (têtard, émondé, écorné). Absence d'arbre isolé à l'intérieur des parcelles.

*Le mode de perception évolue progressivement du Nord au Sud.*

*Au Nord, opposition entre les vues très ouvertes au sommet des reliefs et les vues limitées en fond de vallée. Le paysage reste compartimenté.*

*Au Sud, les vues deviennent rasantes et très ouvertes.*

*Forte présence des reliefs au Nord-Ouest de l'unité. Ils ferment les vues et leur silhouette crée un élément de repère majeur.*

*Dominance des vues rasantes qui différencient ce secteur du reste de l'unité.*

*Les principales vallées offrent de nombreuses vues frontales. La partie supérieure de leurs flancs est d'une grande sensibilité.*

*Les vallonnements du plateau qui cloisonnent le paysage empêchent une perception éloignée des vallées. A l'approche du Cher, au Nord de MONTLUÇON, les vallées ne parviennent pas à perturber la platitude du paysage.*

*La forte densité des trames bocagères offre une grande originalité au paysage.*

*Vues ouvertes. Les haies dessinent de longues lignes droites qui structurent ponctuellement le paysage et organisent les vues.*

*Ces bocages forment un quadrillage dense et régulier qui donne au paysage un aspect géométrique. Les haies accentuent le relief.*

*La grande régularité dans la taille des haies homogénéise le paysage et permet de garder les vues ouvertes. Paysage fortement humanisé. Les alignements influencent le mode de perception selon les saisons. Au printemps et en été, ils ferment ponctuellement le paysage et axent les vues.*

*Grande variété dans la silhouette des arbres.*



Les zones de culture (essentiellement céréalières) sont rares au sein de cette unité.

Elles se regroupent essentiellement à l'extrémité Nord (communes de SAINT-ELOY D'ALLIER et de SAINT-DESIRE), et sur le plateau bordant le Cher au Nord de MONTLUÇON.

Les parcelles sont de grandes surfaces, mais restent encadrées par des haies qui suivent les fonds de talwegs.

Cette unité est marquée par une faible densité boisée.

Ce sont avant tout de petits bosquets de formes géométriques variées et dispersés sur l'ensemble du secteur.

Des bois de plus grande importance occupent les parties hautes des plateaux, et restent aisément identifiables :

- les bois RIANTS et de MALLERET sur la ligne de relief au Sud-Ouest de l'unité,
- les bois de SUGGERE et de LOMBOST au Nord-Ouest de la vallée de la MAGIEURE,
- les bois du DELAT et d'AUDES au Nord-Est, à proximité de la vallée du Cher,
- les forêts de SAINT-ELOY D'ALLIER (au Nord).

Les flancs des principales vallées sont ponctuellement recouverts de forêts.

Tendance très forte sur l'ensemble de l'unité à la colonisation progressive par les landes des terrains sous exploités.

On note la présence ponctuelle de parcelles viticoles, elles sont de faible superficie et se situent souvent à proximité des villages.

L'ensemble de cette unité est caractérisée par une très faible densité bâtie.

Les hameaux dispersés regroupent rarement plus d'une dizaine d'unités.

Le maillage très dense des bocages aux abords des groupements bâtis masquent les silhouettes.

Les principaux villages sont de taille réduite (de 100 à 1.000 habitants), seul HURIEL, à proximité de MONTLUÇON, dépasse les 2.000 habitants. Ils répondent à deux types d'implantation :

- en partie haute des plateaux (SAINT-ELOY D'ALLIER, SAINT-DESIRE, CHAMBERAT, CHAZMAIS...),
- au sommet des versants des principales vallées (HURIEL, ARCHIGNAT...).

On relève une pression urbaine croissante à la périphérie de MONTLUÇON (communes de DOMERAT, PREMILHAT et HURIEL).

De nombreux lotissements et zones industrielles colonisent progressivement les coteaux à l'Ouest de MONTLUÇON le long des axes routiers principaux (D943, N145, D916...).

*Contraste très fort entre les zones de bocage très découpées et les grandes parcelles cultivées.*

*De faible superficie, les bosquets ne parviennent pas à se démarquer des alignements d'arbres présents le long des haies. Ils restent peu perceptibles.*

*Rares et situées sur les parties hautes des plateaux, les forêts forment des taches sombres et constituent les rares points de repère du paysage.*

*Les forêts accentuent la présence des vallées.*

*Forte progression des landes qui ferment progressivement le paysage.*

*Très rares, elles captent les regards et annoncent les villages.*

*Absence de silhouette de hameaux qui contraste avec le paysage fortement humanisé.*

*En position dominante, la silhouette des principaux villages se détache nettement du paysage et reste perceptible sur de longues distances. Grande sensibilité des abords. Présence marquante de bâtiments agricoles qui entache certaines silhouettes (CHAZEMAT, ARCHIGNAT).*

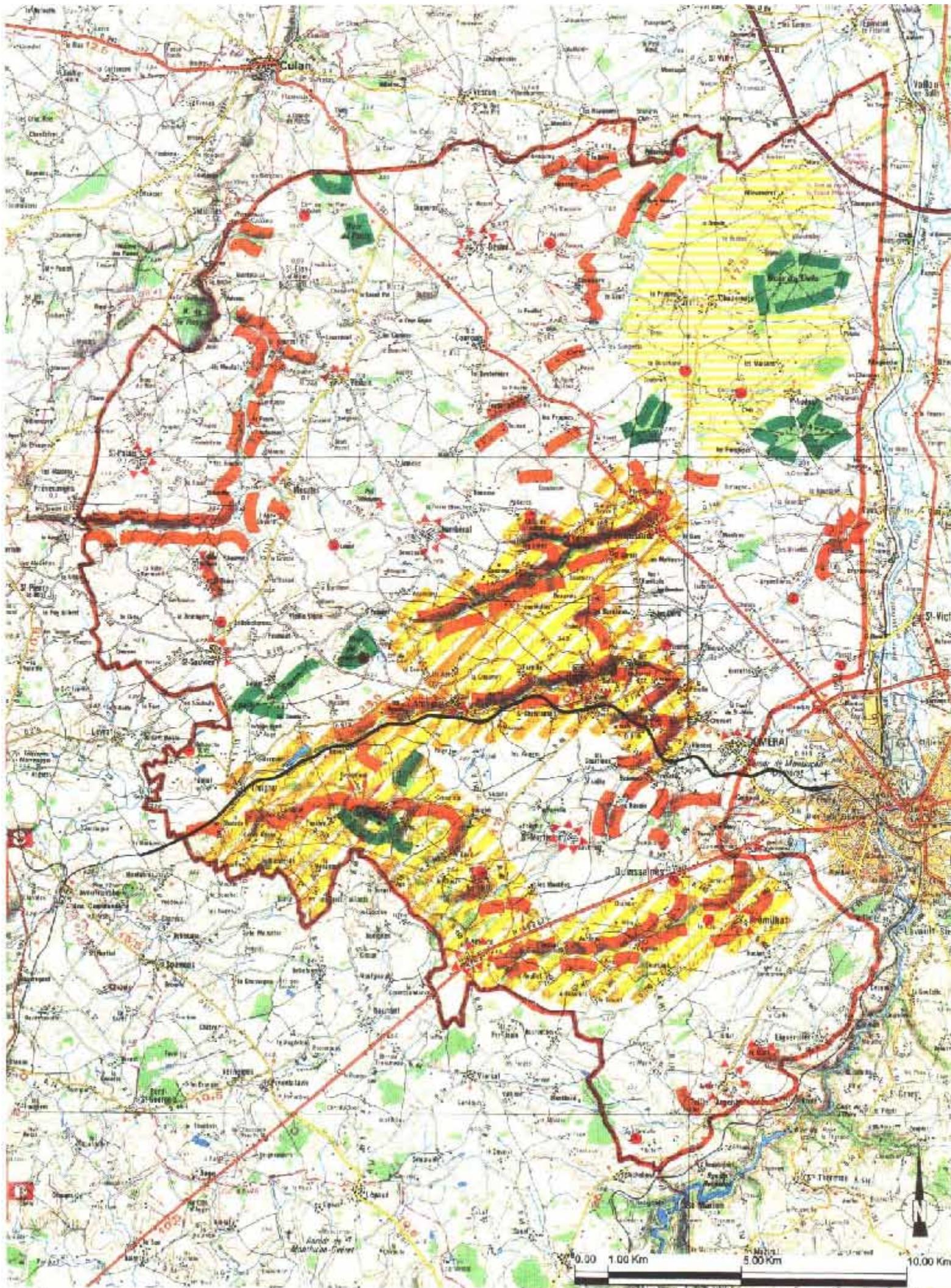
*Disparition progressive du cadre naturel qui entoure MONTLUÇON.*



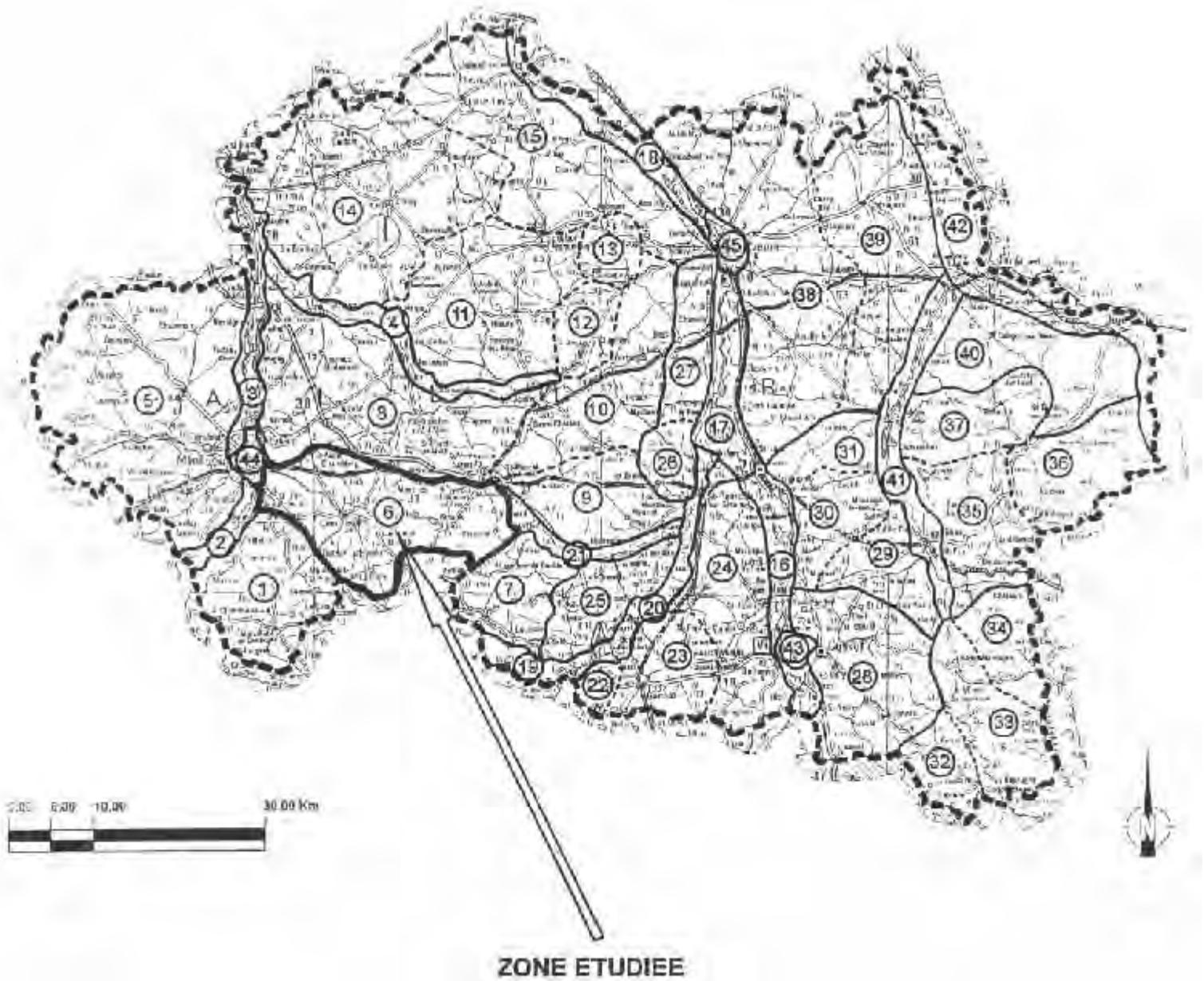
## ÉLÉMENTS DE VALEUR

- Les secteurs de bocage dense qui reste préservé, à sauvegarder dans leur intégralité, essentiellement au Sud du PAYS DES CHATAIGNIERS où le relief ondulé permet une meilleure lecture du paysage. Images fortes caractéristiques du bocage Bourbonnais.
- Les châteaux qui restent rares sur l'ensemble de cette unité et sont peu présents dans le paysage.
- Les silhouettes de village (HURIEL avec son donjon).
- Des points de vue majeurs sur la vallée du Cher et sur l'unité elle-même.





# LE PAYS DE COMMENTRY





L'arrivée par la RN 144 permet des vues panoramiques de grande qualité sur NERIS-LES-BAINS. Le viaduc et ses arches constituent un élément caractéristique du paysage. On relèvera l'homogénéité de la hauteur du bâti et l'équilibre entre le cadre arboré et le bâti. Une ville jardin.



La RN145 et ses alignements de platanes. Cet espace linéaire arboré constitue une ligne repère qui contraste et émerge du bocage.



Le bocage entre SAINT-ANGEL et DOYET se caractérise par la densité de ses arbres. Paysage très absorbant. Les hameaux situés sur des sites élevés présentent des volumes simples et des matériaux communs.



Dans le secteur de SAINT-ANGEL par la •D7, le bocage tend à s'ouvrir. La haie régresse, les arbres résiduels, par leurs silhouettes variées, se détachent sur la ligne d'horizon.



La silhouette compacte de MONTMARAULT qui se cantonne au seul plateau. Les versants non urbanisés et le bocage préservé mettent en valeur l'enveloppe de la ville.



Le village de DOYET.



Depuis MONTMARAULT, les vues rayonnent sur le bocage.



# Le bocage de Commentry

## DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE

Cette unité paysagère est formée des communes ou parties des communes suivantes :

COMMENTRY, DURDAT, ST ANGEL, LA CELLE, COLOMBIER, BEAULNE, BLOMARD, MONTVIQ, MONTMARAUULT, MALICORNE, CHAMBLET, DOYET, LOUROUX-DE-BEAUNE, NERIS-LES-BAINS, HYDS, VERNUSSE, SAINT-BONNET-DE-FOUR.

## SITUATION ET PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE

Ce vaste secteur forme une bande orientée Est Ouest, qui s'étend de Montluçon jusqu'à la vallée de la Bouble et aux limites du département du Puy-de-Dôme.

Il regroupe des agglomérations importantes pour le département, tant par leur population que par leur image : Nérès, ville historique et thermale, Commentry, ville industrielle.

Il est bordé par deux axes majeurs : la R.N. 145 et la R.N. 144, mais par contre l'autoroute passe plus au Nord.

Le bourg de Montmarault à l'articulation de deux zones paysagères a été rattaché à celle qui se situe juste au Nord, pour des raisons de commodité d'exposé. La périphérie immédiate de Montluçon a été traitée avec les entrées de ville.

Là encore ces limites ne correspondent pas à des ruptures franches dans les paysages mais plutôt à des passages progressifs vers un bocage plus structuré au Sud (Combrailles bocagères) et une zone où les extensions bâties sont moins importantes au Nord.

Cette zone présente de fortes similitudes avec les secteurs adjacents.

Trois facteurs justifient le découpage de cette unité :

- le poids des extensions bâties dans le paysage rural liées à l'attractivité des centres urbains comme Montluçon, Commentry et Nérès,
- un bocage globalement moins entretenu et localement la présence de zones de cultures plus ouvertes,
- la présence de massifs forestiers liée à celle des forges.

## GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE

La géologie de ce secteur est complexe puisqu'on retrouve des terrains magmatiques et granitiques constituant le socle cristallin, profondément fracturés et compartimentés par un réseau de failles. Ce réseau est en partie repris par le réseau hydrographique. Dans ce vieux socle, s'intercalent des zones de terrains carbonifères.

Cette unité se présente comme une succession de plateaux bombés plus ou moins étroits, découpés par des vallées encaissées et entaillés par leurs affluents.

À l'Est la lecture du relief est simple : trois plateaux convergent vers Montluçon, séparés par des vallées : Le Cher, Le Palier, Le Lamaron ; ces vallées sont encaissées en gorges rectilignes. Ce type de relief engendre des modes de perception particuliers - vues rasantes sur les plateaux

- panoramas élargis sur les rebords
- et vues en enfilade dans l'axe des vallées

*Des formes de relief simples opposant plateaux et gorges, des lignes qui s'adoucissent en bord de plateau formant des croupes bombées : une forte sensibilité des rebords de plateau.*

*Deux mondes et deux types de paysages qui s'opposent : les plateaux et les gorges; des paysages parfois spectaculaires qui sont un atout à proximité d'une grande ville*





Silhouette du village de SAINT-BONNET-DE-FOUR et son clocher signal.



Le bocage entre SAINT-BONNET-DE-FOUR et BEAUNE D'ALLIER, les sites bâtis occupent les parties hautes des croupes et quelque fois des versants bien exposés.



L'entrée du village de HYDS.



Le bocage aux alentours de HYDS. La densité des haies et la taille des parcelles varient en fonction de la topographie. Les talwegs présentent des mailles plus serrées, les versants aux pentes continues sont divisés en de vastes prairies.



Le village de MALICORNE. On soulignera l'importance de ses boisements de proximité qui mettent en valeur le village.



Le bocage préservé et dense entre SAINT-ANGEL et DOYET. Seules les routes sur les parties hautes des croupes offrent des vues. En dehors les vues sont limitées et arrêtées par les haies. Les entrées des prairies permettent des fenêtres de découverte ponctuelle sur l'intérieur de la parcelle enclose.



Au Sud de Montmarault, le réseau hydrographique se densifie et le relief devient plus complexe.

On retrouve les vallées encaissées mais elles présentent un cours plus tortueux : le Venant et ses affluents, le ruisseau de Coulants. La fragmentation des territoires s'accroît, donnant des compartiments plus étroits : la lecture en plateaux et vallées se remplace progressivement par un ensemble de buttes et vallons.

Dans le triangle Nérès, Commeny, la Celle on retrouve un mode d'organisation intermédiaire entre ces deux types : des plateaux recoupés par un réseau hydrographiques moins dense qu'à l'Est et également moins encaissé.

L'opposition entre vallées et hauteurs est donc moins franche ; les vallées ne constituent plus des ruptures dans les territoires sauf la vallée du ruisseau des Boites qui s'encaisse dans le substrat.

## OCCUPATION DU SOL

### Les espaces agricoles

Les altitudes (qui s'étagent entre 350 m et 500 m), les conditions climatiques ne constituent pas de facteurs limitants pour l'exploitation agricole.

Par contre, la nature des sols est très variable, opposant sols acides sur granite, s'engorge facilement et donne des fonds mouilleux, aux sols sur placages sableux, plus perméables et ayant une tendance à la sécheresse. C'est donc en fonction de la qualité des sols que vont se déterminer les productions.

Quoiqu'il en soit, les productions restent principalement orientées vers l'élevage avec une forte proportion de surface toujours en herbe. Ce n'est que localement que des zones de terres labourées trouvent le couvert en prés et prairies.

Ces prairies ont des aspects très variables selon

- la nature des sols : vallons humides laissés en pacages, ou prairies drainées.
- Le type d'élevage : bovins et ovins n'exploitent pas les herbages de la même manière
- le chargement en animaux: il est inégal selon les secteurs

Mais on reste sur l'ensemble de ce territoire dans un système de bocage. Là encore ce bocage n'est pas uniforme et présente de nombreux faciès selon :

- la composition des haies : on a des haies mêlant arbres tiges (chênes principalement, quelques peupliers dans les fonds et présence sporadique de merisier et de nerprun) et arbustes (aubépine, prunellier, ronces, noisetier) ou des haies composées uniquement d'arbustes
- l'entretien des ces haies : haies taillées en bouchures ou au contraire laissant les arbustes se développer, elles font alors un rideau dense et opaque
- la taille des arbres : arbres émondés aux silhouettes étirées ou au contraire arbres non taillés aux silhouettes étalées;
- la densité du bocage : dans certains secteurs le bocage reste dense, dessinant un réseau plaqué sur le relief (Vernusse, Beaune d'Allier, Villebret, Hyds..). D'une manière générale (mais non systématique) le bocage semble moins dense sur les replats que sur les pentes et dans les fonds.

### Les forêts

On a dans cette unité, de grandes forêts dont l'origine est en partie liée à l'installation des forges (Commeny) ou des forêts de domaine. Elles sont installées sur des terres de médiocre qualité (placages sableux) aussi bien sur pente que sur plateau

Ces grands massifs, à dominante de feuillus (chênes, quelques hêtres et charmes) sont traités en taillis ou en futaie avec des lisières intercalant d'autres essences (merisiers, érables, tilleuls et strate arbustive).

*L'opposition entre les vallées et le reste du territoire persiste, mais les unités sont plus réduites, on perd les vues en enfilade dans l'axe des vallées, mais les paysages s'adoucissent. On a un ensemble de buttes offrant des points de vues élargis, des panoramas intéressants et des effets de silhouettes.*

*Une grande variété des modelés, mais des formes de relief jamais très spectaculaires, on a toutefois en ensemble de vues larges (quand la couverture du sol le permet) et des effets de silhouettes sur buttes*

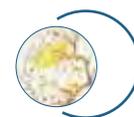
*Une grande variabilité des paysages tout en restant dans des grandes caractéristiques communes : herbages dominant et bocage.*

*On retrouve les grandes caractéristiques du département*

*Une mosaïque de textures et de matières dans les prairies qui anime les paysages et donne un charme certain, une valeur d'ambiances qui tient à l'harmonie des éléments entre eux.*

*La répartition entre ces différents types de bocage ne suit pas un découpage géographique, mais plutôt une logique individuelle par exploitation ; tel agriculteur entretient ses haies d'une manière plus précise que tel autre. On peut donc passer très rapidement d'un type à l'autre au sein d'une même commune. La nature du bocage est donc encore un facteur de variation subtile des ces paysages. Elle conditionne fortement les possibilités de découvrir ces paysages (opposition entre haies entretenues et haies non taillées). Ces haies forment souvent un rideau empêchant toute découverte des paysages depuis les axes routiers : des principes d'entretien à définir par rapport aux axes.*

*Ces massifs quand ils sont importants (Bois des Forges, Forêt de Château Charles...) constituent des ruptures dans le bocage. Quand ils sont de taille plus réduite, ils paraissent enserrés dans le maillage bocager.*





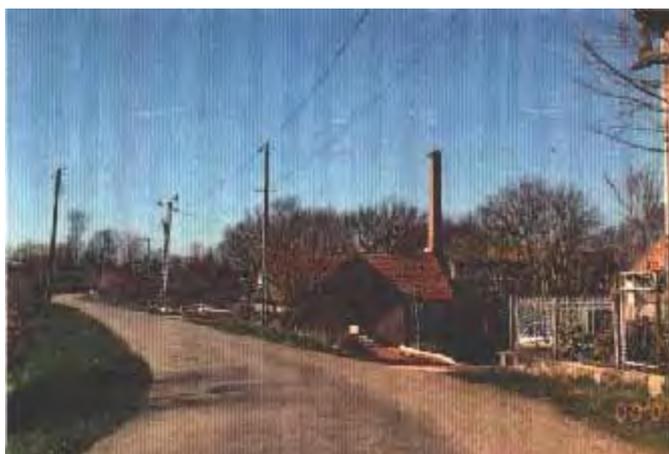
Chênes champêtres remarquables à proximité de VERNUSSE.  
La variété des formes et des tailles des arbres anime la haie.



Le village de VERNUSSE depuis le plateau. Les haies basses présentent un aspect broussailleux. Les arbres de haute tige sont peu nombreux. C'est un bocage assez transparent.



La silhouette du village de VERNUSSE depuis la vallée. L'église et son village, le rideau de peupliers et le château de Guillon constituent trois points d'appel visuel remarquables.  
Les versants boisés et les haies arborées du bocage s'associent sans rupture.  
Les points de vue sur cette vallée sont d'un grand intérêt.



La cheminée de brique d'une ancienne tuilerie à SAINT-BONNET-DE-FOUR.



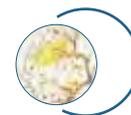
Le clocher vrillé et caractéristique de SAINT-BONNET-DE-FOUR.



Le château de la Brosse et ses tours circulaires.



L'entrée de SAINT-BONNET-DE-FOUR, le bocage pénètre au sein du village.



On a quelques peuplements mélangeant feuillus et résineux (pins principalement) au sein des grands massifs, comme dans le bois de Sarre.

Par contre en limite de ces massifs, des plantations monospécifiques de résineux viennent prolonger les massifs de feuillus, créant une rupture dans les matières et les couleurs.

Les flancs des vallées les plus pentus sont laissés en boisements de feuillus difficilement accessibles et donc peu exploitables. Ils contribuent à la forte particularité des paysages des vallées : des mondes à part en rupture avec les paysages du bocage. Les fonds de vallées tendent petit à petit à se boiser et donc à se fermer : une perte dans la diversité des paysages, et une banalisation.

### Le bâti

En dehors des bourgs et villes importantes, le bâti est traditionnellement dispersé en petites unités, ou en petits groupements généralement distendus. On a rarement des groupements denses.

Ce bâti traditionnel présente une remarquable homogénéité dans

- ses formes : parallépipèdes allongés, formes simples, bâtiments souvent prolongés par des appentis ou des retours en équerre, toitures à 2 pans, débordantes
- et ses couleurs : une dominante de crépis à la chaux de teinte claire, encadrements en pierres ou en briques selon l'époque de construction
- même si les volumétries diffèrent fortement selon la taille des exploitations : gros domaines, ou petites fermes et métairies.

Les groupements sont souvent en position haute, en rebord de relief ou sur des bombements : ils sont donc visibles de loin et s'intercalent dans le dessin du bocage.

On a des silhouettes lointaines mais qui n'apparaissent jamais à nu dans les paysages, la végétation au sein des groupements bâtis prolongent celle du bocage.

A côté de cet habitat rural traditionnel, de nombreux châteaux et grosses fermes de maîtres ponctuent les paysages, créant à chaque fois un élément attractif, mais restant dans les mêmes logiques de couleur et de matériaux.

La proximité de centres urbains a entraîné de nombreuses extensions bâties aux abords des villages. Ces extensions se présentent souvent comme des groupements lâches étirés le long des axes. Les modèles construits sont en rupture de forme et de couleurs par rapport aux formes traditionnelles.

*Des ambiances forestières de qualité, des forêts accessibles et un réseau de chemin au tracé rayonnant permettant une bonne pénétration dans les forêts : des forêts dont on peut « profiter »; un atout à proximité d'une grande ville*

*Un autre type de boisement donnant des paysages différents dont on « profite » moins. Lorsqu'ils remontent sur les pentes, ils contribuent à occulter des points de vue qui pourraient être majeurs. Sur sol maigre, les anciens parcours tendent petit à petit à être recolonisés par une forêt qui fait disparaître la lande et des affleurements rocheux.*

*Une très grande présence du bâti traditionnel dans ces paysages, réparti sur l'ensemble du territoire, lui conserver ses éléments d'identité (volumétrie, couleur, toiture, rapport au végétal) est porteur d'un enjeu fort.*

*Large dominante des toitures à deux pans couvertes en tuiles. Cette homogénéité des toitures, permet, en vues rasant de donner une grande cohérence aux silhouettes des villages des règles simples à respecter pour les extensions.*

*Une très grande osmose entre végétation et bâti, c'est une des qualités de ces paysages. L'introduction d'essences exogènes décoratives apparaît comme un élément de ruptures*

*haies de thuyas, cèdres bleus, alors que les silhouettes des arbres de parcs (séquoias..) plus habituelles sont mieux « tolérées ». Là encore, des règles d'intégration simples à édicter.*

*Le traitement des clôtures différencie ces constructions et joue un rôle important dans les paysages de proximité. Des efforts de sensibilisation ont été entrepris sur ce thème et l'on constate que lorsque les clôtures sont traitées en utilisant des essences autochtones, elles permettent de mieux « absorber » les différences de construction et d'architecture.*



Ce phénomène d'extension est réparti d'une manière très hétérogène; certains secteurs très agricoles (plateaux de Beaulieu, de Corret, Sud de Montmarault..) sont totalement épargnés alors que d'autres espaces sont davantage concernés: dans le quadrilatère Commentry, Louroux, Bézenet, Doyet, ou entre Durdats et Commentry. Dans ces secteurs les paysages basculent et perdent petit à petit leurs caractéristiques essentiellement rurales.

## ÉLÉMENTS DE VALEUR

Ils sont très nombreux dans cette unité (même si les paysages ne sont pas exceptionnels, ils présentent un certain charme du à l'harmonie des éléments entre eux et à cette osmose entre le végétal et le bâti).

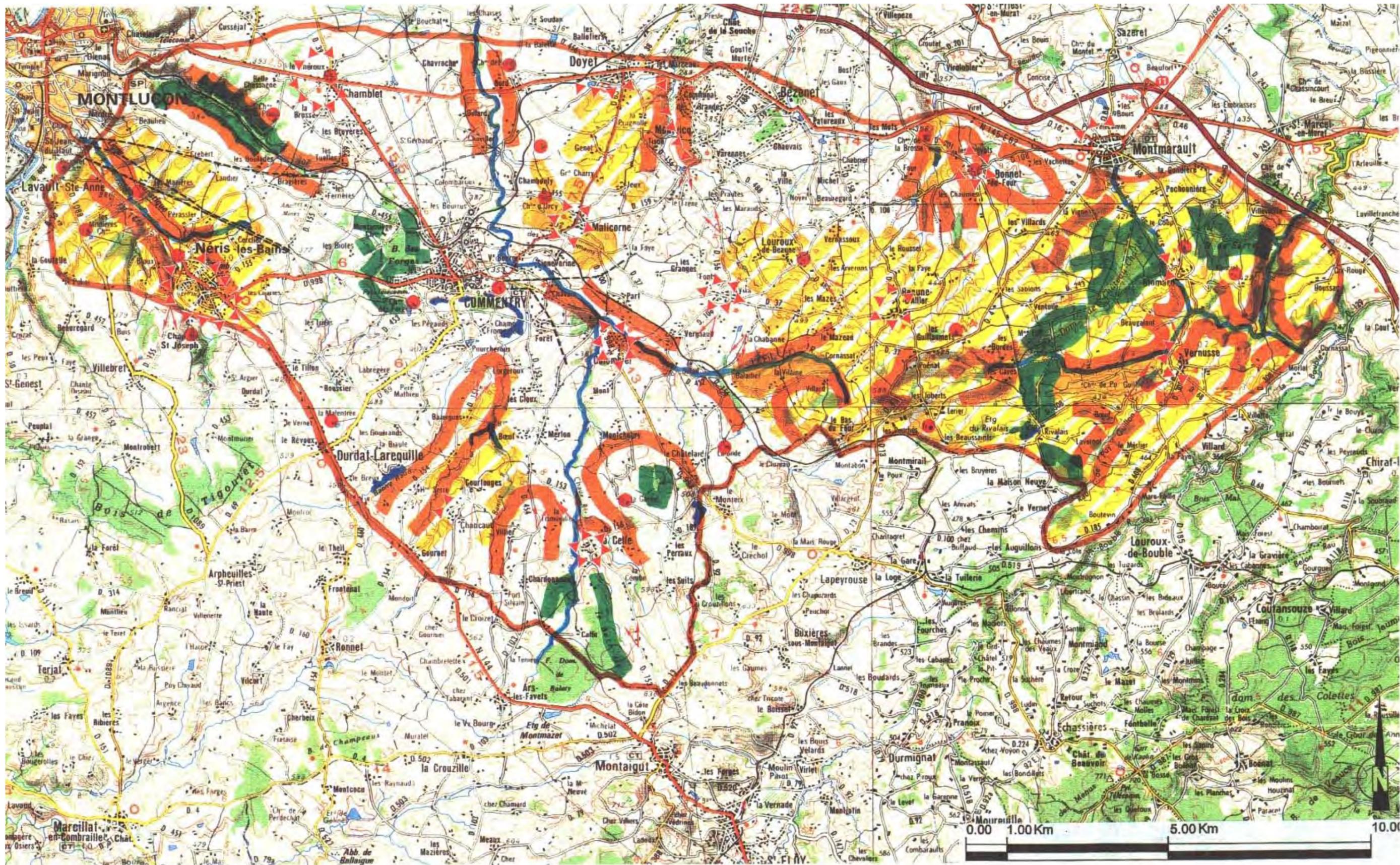
Des éléments de valeur qui tiennent à la qualité des ambiances

- les paysages des vallées encaissées comme la vallée du Venant, et les gorges qui convergent vers Montluçon
- les ambiances forestières dans les grands massifs
- certains secteurs de bocage quand celui ci est entretenu (secteur de Hyds, St Angel, Malicorne...)
- l'harmonie des villages qui sans être des paysages bâtis exceptionnels ont parfois un grand charme
- les silhouettes des villages : Montviq, la Celle, Malicorne, Hyds, Beaune, Vernusse, Montmarault, St Bonnet, Chamblet....

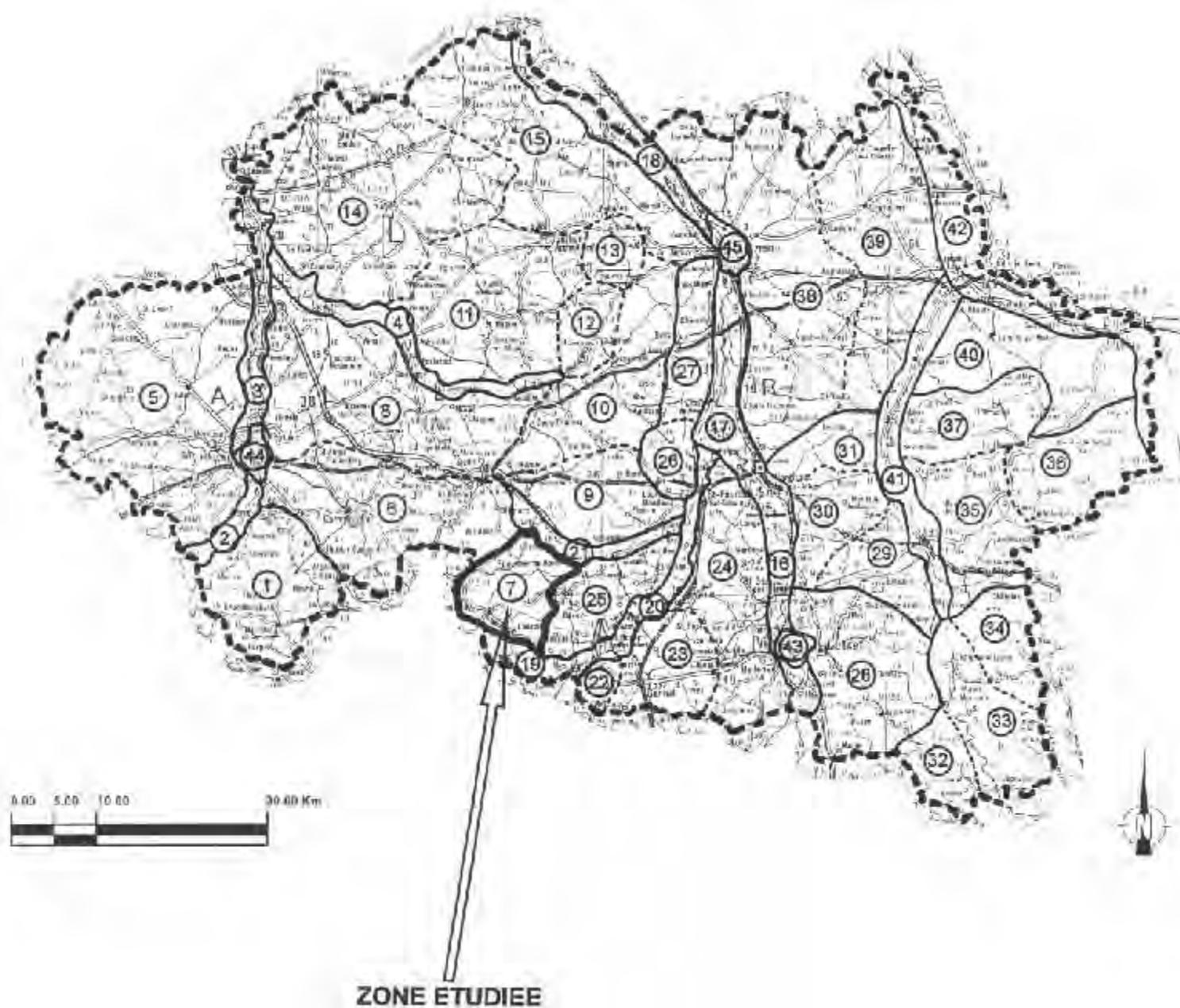
Des éléments de valeur qui tiennent à l'architecture

- des châteaux : parmi les plus remarquables : Puy Guillon, la Tour de Lérrier (brûlée) , la Brosse...
- des églises rurales : St Bonnet, Chamblet, Doyet, Malicorne... - les viaducs SNCF à Nérès
- la gare de Nérès
- des paysages urbains comme le centre de Commentry (et sa place triangulaire), de Nérès et de Montmarault



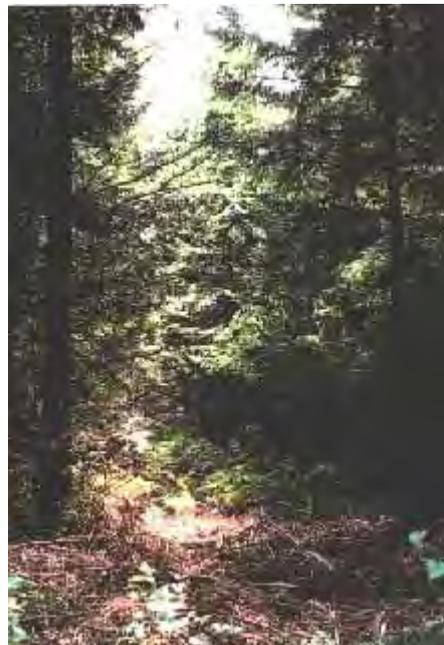


# LE PAYS DES COLETTES





La hêtraie au sous-bois lumineux et dégagé.



La pessière, une forêt dense, sombre et froide, difficilement pénétrable.



La route traversant les massifs compacts d'épicéas confine l'espace.



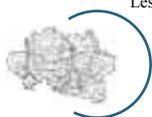
Les anciennes carrières d'exploitation à ciel ouvert de kaolin. Un paysage miniforme.



Une haie à la végétation exubérante témoigne de l'abandon de certains espaces agricoles.



Les clairières bien souvent cultivées sont cernées par des lisières boisées très présentes qui s'imposent au regard.



# Le pays des Colettes

## DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE

Cette unité paysagère est formée des communes ou parties de communes suivantes : EBREUIL, SUSSAT, VEAUCE, VALIGNAT, BELLENAVES, CHIRAT L'ÉGLISE, COUTANSOUZE, LALIZOLLE, NADES, ECHASSIERES, LOUROUX-DE-BOUBLE.

## SITUATION ET PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE

L'organisation de ce territoire est très directement dictée par le relief et la géologie.

Ce massif qui culmine à 771 mètres à la Pyramide, domine un ensemble forestier circulaire qui marque fortement les paysages du centre Sud du département de l'Allier. Cette unité est limitée au Sud par les gorges de la Sioule, à l'Ouest par la limite départementale, au Nord par la vallée de la Bouble et à l'Est par le bassin d'Ebreuil.

## GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE

Cette unité épouse les formes d'un massif cristallin circonscrit typique. Il se situe à la charnière de l'antiforme de la Bosse. Cette structure circulaire dite de "Boenat" est très singulière. Elle est marquée par le haut cours de la Veauce et de plusieurs ruisseaux affluents qui encerclent le village de Boenat. Les hypothèses pouvant expliquer la genèse d'un tel massif sont nombreuses. Ce dispositif encore mystérieux ne semble pas s'expliquer par un impact météorique, ni par un massif plutonique intensif. Il peut s'agir en fait d'une évolution morphologique des micaschistes.

Le point géologique remarquable de cette unité qui se situe au centre du massif est lié à la présence de granite alcalin à muscovite des Colettes.

Ce granite particulier peut être affecté par des phénomènes de kaolinisation. Ce phénomène géologique particulier a conduit à une exploitation intensive du kaolin pour la production de porcelaine jusqu'aux années 1970. Les nombreuses carrières à ciel ouvert abandonnées présentent un relief très perturbé et remarquable, où l'érosion s'est livrée à un intense travail de sculpture : pointement, terrasse, excavation, zone lacustre. Souvent interdites au public, elles restent difficiles d'accès.

D'un point de vue morphologique, le réseau hydrographique présente une structure rayonnante qui s'écoule depuis Boenat et la pyramide (771 mètres) pour rejoindre rapidement 300 mètres plus bas dans les vallées de la Bouble au Nord-Ouest et la Sioule au Sud.

Au delà du massif forestier, on relève une micro unité en limite Nord-Est bordée par la Bouble. Les paysages bocagers, par contraste avec le domaine forestier, permettent une ouverture des vues. Celles-ci sont d'autant plus lointaines que ce site se présente sous la forme d'un plan incliné dominant la vallée de la Bouble. Cette zone bocagère présente une trame de haies arborées continue. De nombreux bosquets ou bois de feuillus (Bois de Mal) annoncent de façon progressive l'approche du massif forestier.

*C'est un promontoire qui contraste par sa silhouette, se découpant sur l'horizon. L'antiforme de la Bosse est un point de repère majeur.*

*Les carrières de kaolins forment des paysages atypiques d'une grande valeur paysagère par leur forme et variation chromatique.*

*Le massif des Colettes, un château d'eau.*

*Un bocage régulier à dominante de prairies entre Bouble et Belon.*





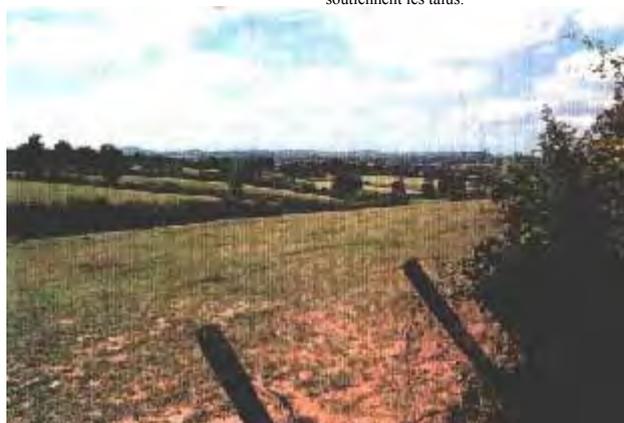
Le village d'ECHASSIERE. Un espace bâti de qualité dans un écrin verdoyant.



Les murets peu courants dans le département de l'Allier soutiennent les talus.



Une allée boisée de châtaigniers centenaires. Le châtaignier à l'état adulte ou buissonnant est très présent dans les haies sur le versant Ouest du massif.



Le bocage lance ses premières haies en rangs serrés et réguliers.



Les barrières en bois, une porte traditionnelle qui ferme les enclos du bocage.



La périphérie du massif des Colettes permet des vues rayonnantes sur le bocage bourbonnais (le Pays de GIVERZAT).



Le bocage qui s'écoule sur le versant Ouest du massif se caractérise par un parcellaire très découpé qui compartimente l'espace. Mais l'inclinaison des versants permet des vues panoramiques.



## OCCUPATION DU SOL, MODE DE PERCEPTION ET TYPE DE SENSIBILITÉ

Outre son relief, les deux éléments caractéristiques de cette unité sont la prédominance de la forêt aux étages de végétations différenciées en fonction de l'altitude, trouée de clairières faiblement peuplées.

La forêt domaniale des Colettes s'étage de 550 mètres à 771 mètres d'altitude à la Bosse, et s'étend sur plus de 2.000 ha. Les conditions climatiques régnant sur ce promontoire ont conduit à un étagement caractéristique de la végétation.

Dans les parties basses, c'est le chêne sessile qui domine avec un taillis de charmes et de hêtres.

Au-dessus de 550 mètres et à une altitude plus faible dans les parties basses plus froides orientées au Nord, c'est la hêtraie qui est omniprésente. La grande qualité de ces hêtres ont induit un classement de nombreux secteurs en parcelle de "porte graines" de qualité pour approvisionner les sylviculteurs.

Sur les sols les plus pauvres, les plus élevés et les plus bouleversés, on relève la présence de boisements de résineux plantés, constitués de pins sylvestres et Laricios, sapins, épicéas et douglas.

Les carrières de kaolin sont progressivement envahies par une lande à callune, sapins et bouleaux.

D'une façon plus générale, les zones feuillues occupent l'Est du massif forestier : forêt domaniale des Colettes - Bois de Veauce - Bois du Chatelard. Les résineux sont plus représentés en plantation mixte ou monospécifique à l'Ouest : Bois des Menus - Bois des Communaux - Puy de Juillat.

L'ensemble du massif est traversé par de nombreuses voies forestières faciles d'accès dans la forêt publique, qui permettent une découverte facile pour tous du milieu forestier. Les parties boisées qui occupent les talwegs et vallées sont par contre beaucoup plus difficiles à parcourir et à découvrir.

On relèvera la présence de trois carrefours routiers majeurs qui irriguent l'ensemble du massif. La Bosse - la Croix des bois - La Lizolle. La plupart des itinéraires longs et rectilignes qui traversent ces vastes secteurs boisés se déroulent en sous-bois offrant ombre, fraîcheur et des vues frontales limitées par les lisières toutes proches. On notera l'intérêt de l'alternance entre boisements jeunes et adultes, les variations entre conifères et feuillus. Ces derniers, par la faible densité de leur taillis, laissent une certaine transparence aux vues. Les routes occupent pour la plupart les parties hautes des reliefs épousant les lignes de crête. Cette situation topographique permet des vues rasantes et fuyantes dans les clairières.

L'habitat est assez dispersé, il s'étire sur les principales voies de circulation ou en retrait, desservi par des voies ou chemins secondaires. Ces bâtiments isolés sont bien souvent des exploitations agricoles ou des scieries.

Seuls deux villages sont remarquables par leur densité de construction Lalizolle et Echassière. Les autres hameaux présentent des formes plus aérées s'organisant en étoile autour des carrefours : Boenat, les Fayes, Coutansouze.

*Cette unité très marquée par son relief et les boisements qui l'occupent crée une cassure de couleurs très visible de l'extérieur.*

*Les hêtraies sont les parties boisées les plus remarquables du massif forestier.*

*Les carrières de kaolin tendent à disparaître, gagnées parla lande.*

*Ce massif forestier constitue une richesse écologique exceptionnelle de très grande valeur paysagère. Elle se caractérise par des ambiances internes très confinées, limitées par les lisières rectilignes en bordure de route ou ondulées.*



L'approche des bourgs est souvent marquée par une persistance de la haie et un bocage de prairies au maillage assez dense. Les haies sont ici très forestières par leurs essences végétales constituantes très marquées par les fougères, et beaucoup plus exubérantes, fournies et irrégulières qu'en plaine. Les haies longent et marquent les routes et chemins, suivent les vallées, annoncent l'approche d'un groupement construit. Mais souvent, ce maillage de haies devient plus lâche, incomplet, et disparaît même lorsque l'espace interstitiel entre deux hameaux ou une clairière est trop vaste, laissant place à de vastes espaces ouverts et labourés.

Seuls espaces ouverts de cette unité : les clairières.

Elles varient dans leur forme et leur taille. Leur occupation peut aller d'un hameau (Boenat, Villard) à quelques maisons (le Bray - Montgond) à une maison (Minecère, La Verrerie). Celles-ci sont cernées par une lisière boisée continue toute proche et très perceptible qui favorise un effet de fermeture, d'oppression de l'espace humain par rapport à la forêt. Cette impression d'encerclement, de confinement, d'isolement s'applique particulièrement aux clairières de petites tailles qui n'offrent pas de vues lointaines. Dans les clairières importantes, la gestion du sol est différente, les prairies laissent la place aux terres labourées au parcellaire plus vaste et plus ouvert. Bien que les vues rasantes embrassent des secteurs plus importants, elles s'arrêtent aux lisières toujours marquées. Ces lisières de formes assez régulières au sein du massif, présentent un découpage plus compliqué sur les franges extérieures.

Certaines de ces clairières abandonnées par l'agriculture risquent à terme de disparaître. Faute d'entretien, elles seront certainement boisées et cesseront d'animer cet espace forestier.

Parmi les éléments humains marquant, on relèvera la présence de nombreuses scieries qui par leur présentation, leur bruit, leur odeur, renforcent l'ambiance forestière de cette unité.

On notera la présence de quelques étangs dans la partie centrale et l'Ouest du secteur. Ils occupent les excavations abandonnées par les carrières de kaolin : La Bosse, le Mazet, ou s'égrènent en chapelet sur les parties hautes des ruisseaux de Veauce ou de la Cepe. Ils sont dégagés ou forestiers.

La vallée du Bellon assez encaissée qui prend sa source au Puy de Juillat est entièrement boisée sur tout son cours. La rivière très rarement visible accompagnée de sa bande boisée participe à la formation d'une clairière longiligne

*La qualité des paysages repose sur la sauvegarde de ces alvéoles dont la qualité est liée à la variété des éléments qui la composent (lisière, bâti, routes...).*

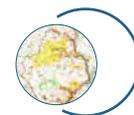
*Les clairières de la forêt des Colettes sont des éléments importants qui permettent de casser la monotonie des espaces forestiers.*

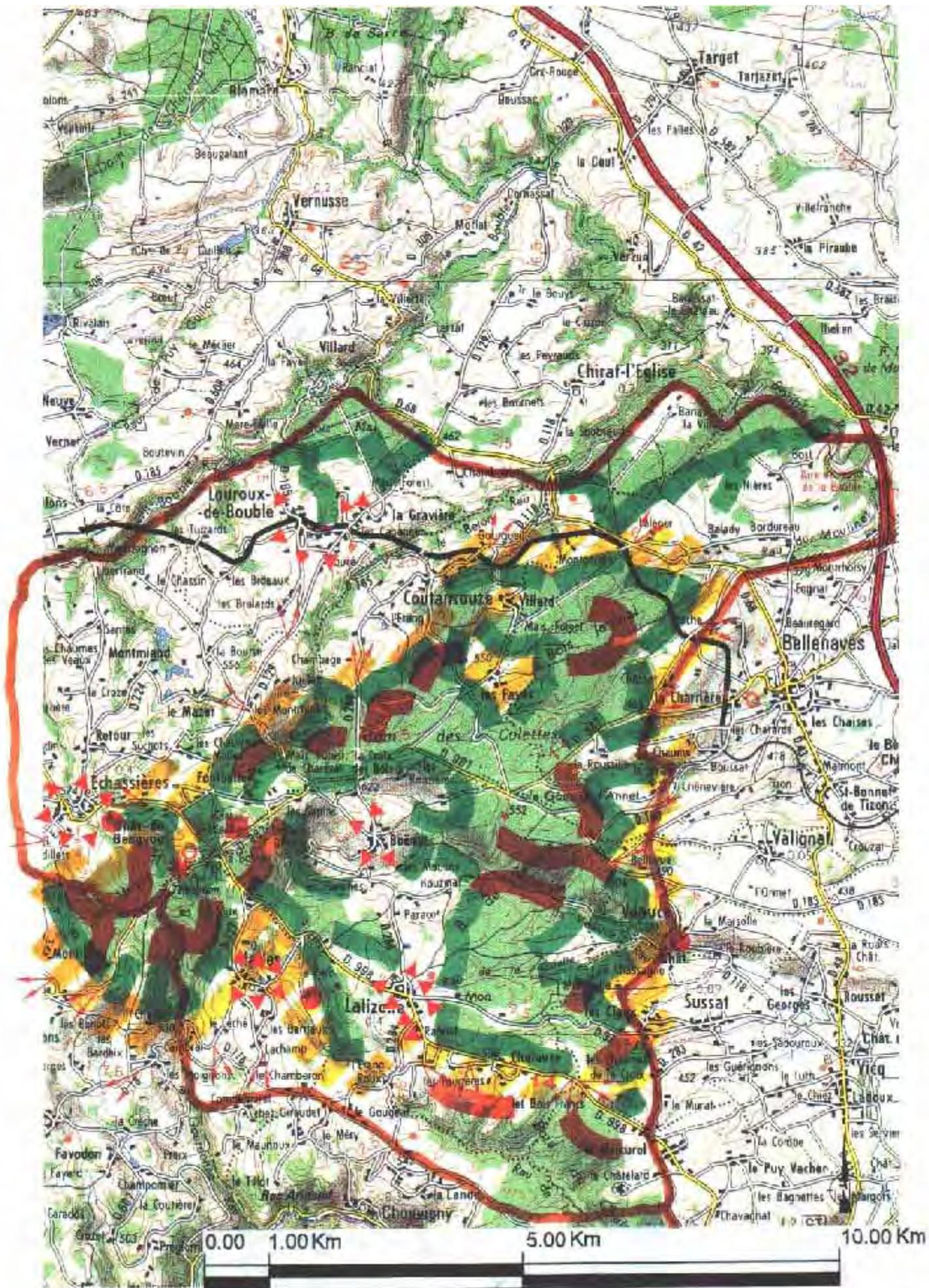
*Ces clairières sont indépendantes les unes des autres et ne s'influencent pas les unes par rapport aux autres.*

*Maisons forestières et scieries renforcent l'ambiance forestière du massif.*

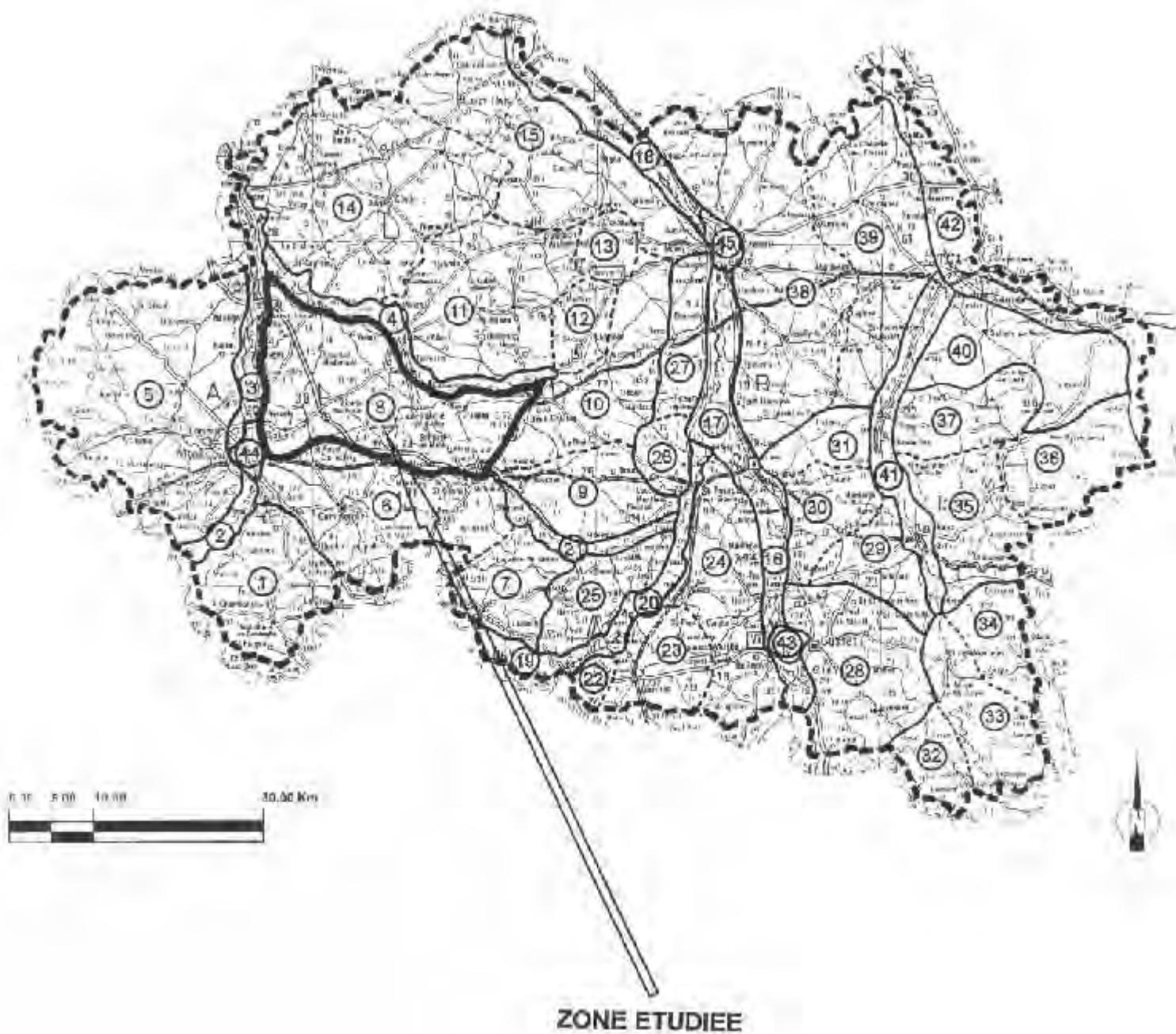
## ÉLÉMENTS DE VALEUR

- Parmi les éléments naturels d'intérêt il faut citer bien évidemment le massif forestier et sa continuité.
- Une grande attention devra être apportée à la sauvegarde des carrières de kaolin.
- Un terail abandonné de couleur blanchâtre vierge de toute végétation et bois qui surgit du paysage au niveau des étangs du Mazet, constitue un élément curieux qui appartient à la mémoire collective et aux activités minières passées.
- Parmi les châteaux, on citera ceux de Beauvoir et de Veauce.
- Les clairières de taille réduite : La Verrerie, Minecère, les Failles, Villard, Montgond.





# LE PAYS DE VILLEFRANCHE D'ALLIER



Cette unité présente trois types de paysage



Massif cristallin à l'Ouest, le relief est va



Au centre un plateau sablo-argileux. Pla  
des forêts domaniales forment un fond boisé qui dirige les vues (bois de Venas).



A l'Est on retrouve le massif cristallin. Il est découpé par de nombreuses vallées  
qui présentent un fond boisé contrastant avec la dominante bocagère.



Cette unité offre un grand nombre de points d'observation sur les paysages voisins,  
comme ici où l'on découvre la vallée du Cher.



Le mode d'occupation du sol reste ici essentiellement lié à l'élevage. Les prairies bocagères  
et prairies artificielles se partagent le territoire. La superficie des parcelles reste très variable.



# Le pays de Villefranche d'Allier

## DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE

Cette unité paysagère est constituée des communes ou parties de communes suivantes :

VALLON-EN-SULLY, HERISSON, MAILLET, LOUROUX-HODEMENT, VENAS, COSNE-D'ALLIER, GIVERLAIS, VERNEIX, BIZENEUILLE, SAUVAGNY, DENEUILLE-LES-MINES, SAINT-ANGEL, VILLEFRANCHE D'ALLIER, MURAT, CHAPPES, SAINT-PRIEST-EN-MURAT, CHAVENON, SAZERET, MONTMARSAULT, DEUX CHAISES, SAINT-SORNIN, ROCLES, TRONGET et LE MONTET.

## SITUATION ET PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE

Cette unité s'étend au Nord-Est de MONTLUÇON. Cette unité ne présente pas d'élément majeur, que ce soit dans sa morphologie ou bien dans le type d'occupation du sol, qui puisse la différencier de façon marquante de l'ensemble du bocage bourbonnais. Cependant, les paysages qui la composent montrent de nombreuses variations qui se ressentent essentiellement au niveau des ambiances.

Ses limites sont déterminées par :

- la vallée du Cher à l'Ouest qui crée une coupure marquante et la sépare du pays des CHÂTAIGNIERS.
- la vallée de L'AUMANCE au Nord qui présente un tracé sinueux et adopte un profil différent de l'Est à l'Ouest
- à l'Est, cette unité surplombe le pays de TREBAN et forme une ligne de relief.

- au Sud, les limites avec le pays de COMMENTRY restent plus floues.

Elles présentent cependant deux morphologies assez différentes qui permettent de les distinguer.

## GÉOLOGIE, RELIEF ET MORPHOLOGIE

Les caractéristiques géologiques de cette unité sont assez complexes.

Elle est constituée à l'Ouest du massif cristallin bordant la vallée du Cher (axe Sud-Nord) sur plus de 23 kilomètres, il se prolonge au Sud-Est pour rejoindre les formations du même type à l'est de l'unité.

Ce massif présente un front découpé par de nombreux talwegs profonds et recouverts de forêts. Le reste de ce massif présente un relief vallonné.

Il s'incline progressivement au Nord et son altitude varie entre 350 mètres et 300 mètres. A l'Ouest, il crée une ligne de relief le séparant du reste de l'unité.

Il supporte des sols à texture grossière craignant la sécheresse, souvent boisés lorsqu'ils sont accidentés.

A l'Est de cette unité, on retrouve les mêmes formations cristallines (MONTMARSAULT, MONTE, CHAPPES, SAINT-PRIEST-EN-MURAT). Le long de la N 145, elles marquent une ligne de relief assez importante qui lui permet de dominer le pays de TREBAN (altitude moyenne 420 mètres).

*Cette unité entre dans la grande famille du bocage bourbonnais où le mode d'exploitation des sols reste le principal gestionnaire du paysage.*

*Cette complexité va provoquer de faibles variations dans la morphologie du paysage.*

*Aspect fragmenté du coteau accentué par la présence des forêts qui couvrent les talwegs. Perçus en vue frontale du fond de la vallée, ils deviennent d'une grande sensibilité.*

*Point de vue panoramique sur la vallée du Cher et MONTLUÇON ainsi que sur la partie Est de l'unité.*

*Vues panoramiques sur le secteur de TREBAN.*





Les vallées très sinueuses et de faible ampleur sont les éléments de charme du paysage.



En fond de vallée les bosquets ferment les vues.



Les alignements d'arbres présents dans les trames bocagères restent très espacés et ne ferment jamais complètement les vues. Ils apportent la dimension verticale et animent le paysage. Les forêts forment des masses sombres très présentes dans le paysage (Forêt de SAUZET).



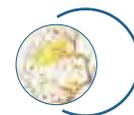
Les haies basses sont régulièrement entretenues. Leur tracé rectiligne donne un aspect géométrique au paysage.



Culture en champs ouverts à proximité de l'autoroute qui accentue sa présence. Le paysage devient monotone, seuls quelques arbres isolés ponctuent les espaces.



Alignement d'arbres résiduel à l'intérieur de parcelles, qui présente une grande variété de formes.



Ce massif se différencie du précédent par un réseau hydrographique plus dense.

Les ruisseaux sinueux ont sculpté le paysage. Les vallées parfois étroites restent cependant peu profondes.

Présence de formations gréseuses plus récentes (VILLEFRANCHE D'ALLIER).

Au centre, un plateau à recouvrement détritique argilo-sableux (LOUROUX-HODEMENT, BIZENEUILLE, SAUVAGNY).

Ses sols sont généralement lessivés et acides. La présence d'une nappe argileuse superficielle empêche l'écoulement des eaux de surface et handicape souvent l'installation de zones de cultures.

Le secteur se démarque du reste de l'unité par son absence de relief et son altitude moins élevée (280 mètres).

Hormis les ruisseaux perpendiculaires au Cher, à l'Ouest de l'unité, l'ensemble du réseau hydrographique traverse cette unité pour rejoindre L'AUMANCE aux environs de COSNE-D'ALLIER.

Les vallées adoptent des profils différents selon les sols traversés

- étroites et sinueuses sur les massifs cristallins essentiellement au Sud et à l'Est,
- ouvertes et rectilignes sur le plateau sablo-argileux au centre.

Elles sont dans l'ensemble de moindre importance et ne possèdent pas de caractéristiques fortes.

## OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTION ET TYPES DE SENSIBILITÉ

Les faibles potentialités agricoles des sols ont favorisé l'installation de prairies. Cependant, la taille des parcelles ainsi que la composition des haies vives restent très irrégulières.

Deux sortes de prairies semblent pourtant dominer le paysage, elles sont liées au relief et à la composition des sols.

De grandes parcelles occupées par des prairies artificielles ou plus rarement par des cultures céréalières. Elles sont limitées par de simples clôtures et par des alignements d'arbres très espacés. Ils occupent les parties hautes des formations cristallines (à l'Est et à l'Ouest de l'unité).

Prairies bocagères présentant un maillage très dense. Les haies sont constituées d'une strate arbustive basse et régulière ponctuées d'arbres aux formes variées. On les trouve essentiellement sur les pentes plus accusées et sur les sols sablo-argileux au centre de cette unité.

Nombre important d'alignements d'arbres résiduels très espacés à l'intérieur des plus grandes parcelles.

*Les vallées plus nombreuses à l'Est permettent d'éviter une trop grande monotonie du paysage.*

*Les faibles potentialités agricoles de ces sols se matérialisent par une plus forte densité de masses boisées.*

*Paysage plat où les vues rasantes sont limitées par les lignes de relief qui l'entourent.*

*L'irrégularité dans le profil des vallées et leur tracé sinueux leur empêchent de jouer un rôle structurant dans le paysage.*

*Elles restent difficilement identifiables.*

*Grande variété du parcellaire et des haies.*

*Les vues restent très ouvertes. Les arbres découpent les espaces et structurent le paysage. Au printemps et en été les parcelles forment une mosaïque de couleurs.*

*En vue rasante les haies donnent beaucoup d'importance aux silhouettes d'arbres, elles donnent du relief et de la profondeur au paysage.*

*Sur les flancs de vallée, le tracé très régulier des haies accentue le relief. Ils absorbent le regard et ponctuent le paysage.*





Qualité des ambiances le long □



3 Les silhouettes des principaux villages sont souvent masquées par des rideaux d'arbres. Elles sont peu présentes sur l'ensemble de l'unité, seuls les clochers d'églises signalent leur présence.



La silhouette de TRONGET, dominant la ligne de relief à l'Est de l'unité, ainsi que la forme singulière de son église, constituent un élément de repère majeur.



Utilisation du gré dans la maçonnerie. Sa couleur très particulière donne beaucoup de charme aux édifices (église de MURAT).



L'accompagnement arboré des châteaux rend la présence de ces derniers très discrète (Château de BALUFTIERE).



Aire d'autoroute du Bourbonnais (commune de DOYET). Ses couleurs claires et ses formes modernes la rendent très présente dans le paysage.



La construction de l'autoroute et de la N 145 ainsi que les actions de remembrement qui les accompagnent ont fortement modifié le paysage.

Cette unité possède une faible densité boisée. Les forêts restent cependant l'un des éléments marquants dans le paysage et se présentent sous différentes formes selon leur situation au sein de l'unité :

- à l'Ouest : elles se concentrent exclusivement dans les talwegs étroits qui découpent les coteaux à l'est de la vallée du Cher. Elles forment des masses continues qui recouvrent en totalité les dépressions et leur lisières restent très découpées.

On note une forte progression des landes qui colonisent les parcelles aux pentes accusées, essentiellement au Sud à proximité de Montluçon.

- au centre, sur le plateau argilo-sableux, on retrouve les grandes forêts domaniales caractéristiques sur ce type de sol (SOLOGNE). Elles forment des masses compactes aux lisières très découpées. Elles restent rares et de ce fait aisément identifiables : la forêt domaniale de LESPINASSE de loin la plus grande, la forêt domaniale de la SUAVE et le BOIS DE VENAS.

- au Sud et à l'Est, ce sont avant tout des bosquets qui couvrent les flancs ainsi que les fonds de vallées de façon discontinue.

Seul le bois du SAUZET fait exception ; vaste, il occupe la partie haute du relief à l'Ouest de l'aire d'autoroute du bourbonnais.

Ainsi que pour une grande partie du bocage bourbonnais, cette unité présente une faible densité du bâti.

Elle est constituée de hameaux dispersés, plus nombreux au Sud et à l'Est, le long de la N 145.

Ce sont avant tout des unités agricoles regroupant cinq à six bâtiments, masqués par les alignements d'arbres plus denses sur leur pourtour.

Les principaux villages restent de faible importance et ne dépassent jamais 500 habitants. Seules VILLEFRANCHE D'ALLIER (1400 habitants) ainsi que les villes en bordure de la N 145 (DOYET, BEZENET, MONTMARAULT, TRONGET) possèdent un tissu assez dense.

L'ensemble des villages occupent des points stratégiques

- MURAT, CHAPPES, DENEUILLE, SAINT-SORNIN, SAINT-PRIEST, LOUROUX-HODEMENT dominent les principales vallées.

- VENAS, VILLEFRANCHE, TRONGET, LE MONTET, MONTMARAULT se sont implantées sur les points hauts du paysage.

*Disparition des trames bocagères et de leurs alignements d'arbres à proximité de principaux axes routiers.*

*Le paysage devient monotone et donne une fausse image de la région.*

*Les forêts provoquent un contraste entre les micro vallées et le reste des coteaux.*

*Les landes forment des taches sombres sur les coteaux.*

*De par leur rareté et points de vues nombreux au sein de cette unité, les forêts restent très présentes et constituent les seuls éléments de repère majeurs du paysage. Grande qualité d'ambiance des futaies.*

*Les bosquets accentuent la présence des vallées qui offrent un paysage très différent du reste de l'unité à tendance bocagère.*

*Situé près de l'autoroute, il devient très présent. Grande sensibilité de ses lisières.*

*Les hameaux restent peu présents dans le paysage.*

*Les paysages le long de la nationale 145 contrastent avec le reste de l'unité par leur très forte densité du bâti.*

*Malgré leur position dominante, les villages ne parviennent pas à percer les rideaux d'arbres qui les encadrent ; seuls les toits et le clocher d'église marquent leur présence.*

*LE MONTET échappe à cette règle ; situé sur la ligne de relief à l'est de l'unité, le clocher très haut et singulier de son église en font un élément de repère majeur. Grande sensibilité des abords du village.*



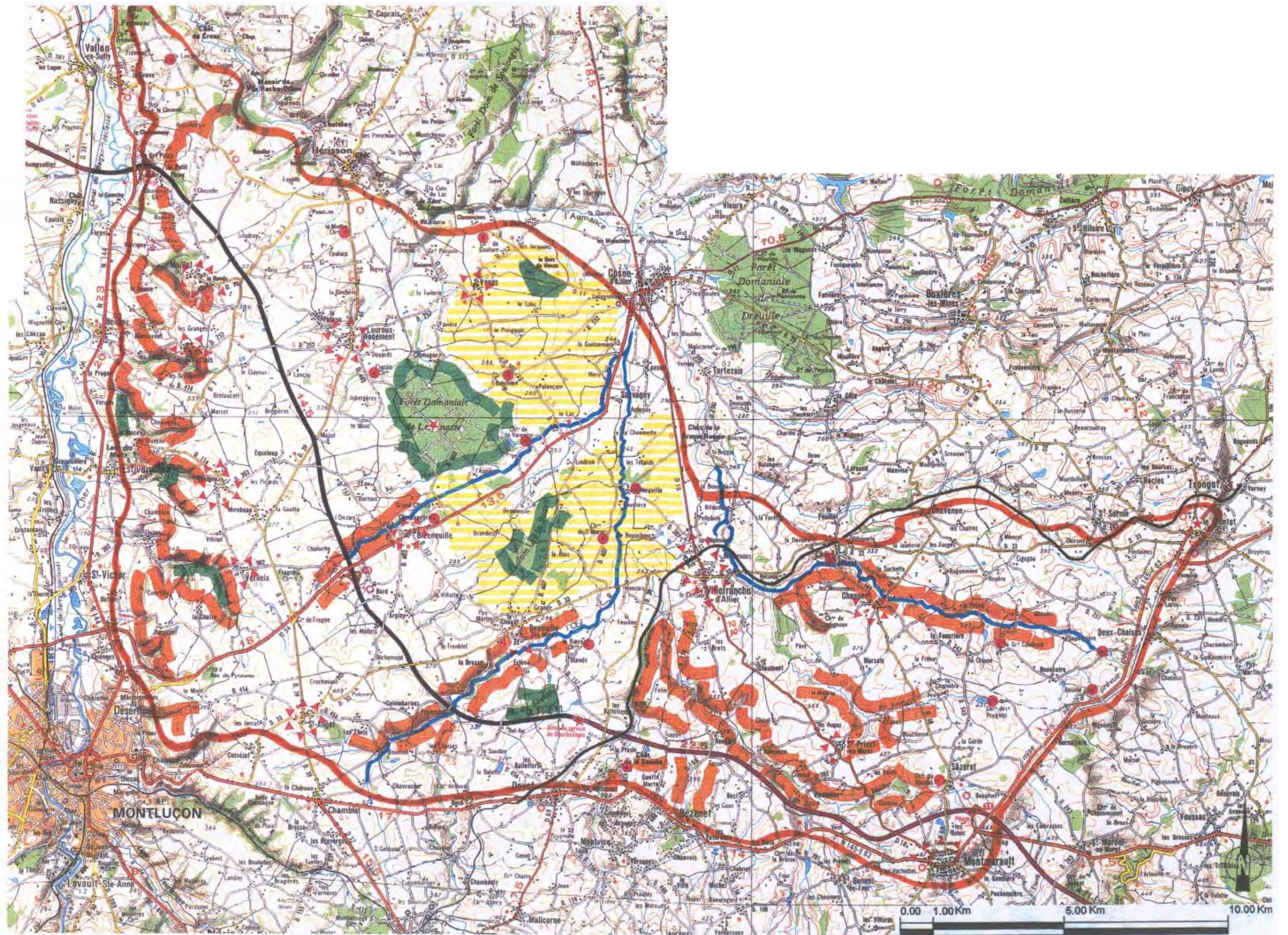
L'autoroute traverse l'unité d'Est en Ouest et marque une coupure importante dans le paysage.

*Forte présence de l'autoroute ainsi que l'aire de service du Bourbonnais.*

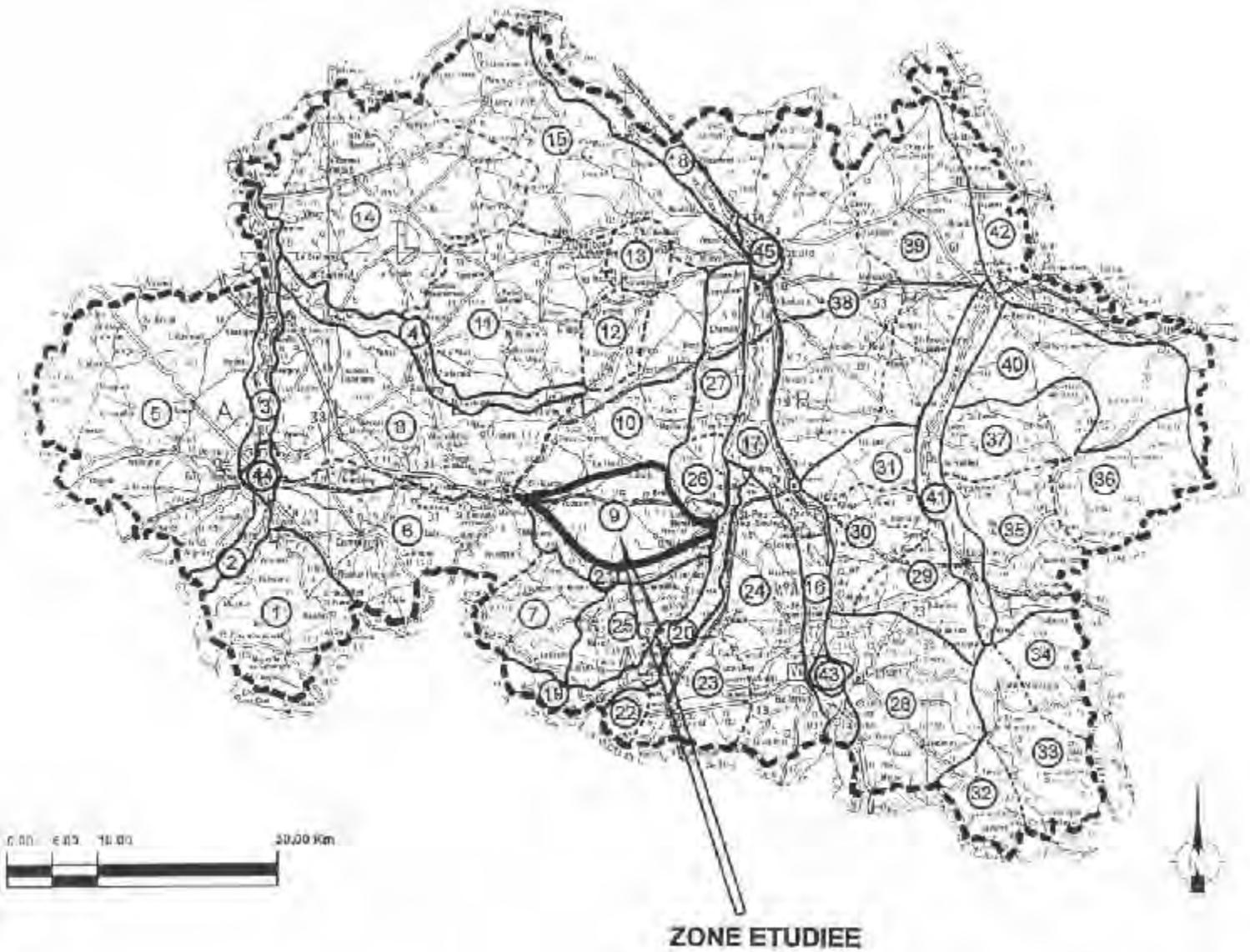
### **LES ÉLÉMENTS DE VALEUR**

- Cette unité présente une grande variété de silhouettes d'arbres qui jouent un rôle de premier plan et animent le paysage.
- Les châteaux sont nombreux mais restent très discrets.
- Elle offre de nombreux points de vue panoramiques sur la vallée du Cher et sur les paysages de l'Est et du Sud (pays de TREBAN, pays de COMMENTRY).





# LE PAYS DE GIVERZAT





Les parcelles ouvertes du Pays de SAINT-POURÇAIN disparaissent pour laisser place aux premiers ressauts cristallins boisés.



Les rideaux boisés s'affirment et se densifient progressivement.



Un chemin d'exploitation bordé d'une double haie taillée. La lisière de la forêt de GIVERZAT ferme les vues.



Un talweg accompagné d'un rideau boisé guide le regard. Le cours supérieur ponctué d'arbres isolés ouvre les vues.



Les prairies ovines et bovines présentent des textures contrastées qui différencient les parcelles.



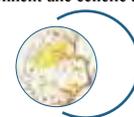
La silhouette du village de MONESTIER et de son clocher capte l'attention.



FLEURIEL : un contraste intéressant, la vigne en centre-bourg.



Le remembrement et ses effets d'ouverture. Les silhouettes d'arbres isolés donnent une échelle à l'espace.



# Le pays de Giverzat

## DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE

Cette unité paysagère est formée des communes ou parties de communes suivantes : MONTMARAULT, BLOMARD, BEAUNE D'ALLIER, SAINT-MARCEL-EN-MURAT, VOUSSAC, TARGET, VERNUSSE, CHIRAT L'EGLISE, MONESTIER, FLEURIEL, LE THEIL, LAFELINE, BRANSAT et DENEVILLE-LES-CHANTELLES.

## SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Le pays de GIVERZAT est le pendant du pays des COLETTES situé au Sud. Il est bordé au Sud par la vallée encaissée et étroite de la BOUBLE, puis remonte la vallée du VENANT à l'Ouest jusqu'au bois de MAX. Le contour Nord, beaucoup plus flou d'un point de vue paysager peut être matérialisé par la Départementale n° 1 qui rejoint par une ligne de crête régulière BRANSAT et les côtes calcaires de SAINT-POURCAIN qui ferment à l'Est le secteur étudié.

## GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE

L'unité étudiée se situe sur le socle cristallophylien façonné en plateau (granit, gneiss avec de nombreux filons de microgranit, granulite, quartz, porphyrite...). Ce socle est, par endroit, recouvert de limons des plateaux et de dépôts alluviaux dans les talwegs. Les roches cristallines et métamorphiques sont plus ou moins altérées en surface. On notera que par endroit la roche affleure sur les versants sous forme de boules caractéristiques de chaos sous-jacents. A l'approche de MONTMARAULT, le relief plus segmenté, plus faillé, présente localement des terrains houillers orientés selon le grand filon NE/SE qui prolonge vers le Sud le gisement du bassin de NOYANT.

Ces plateaux aux recouvrements détritiques sablo-argileux, présentent des sols acides à faible réserve minérale. Ces différents types de sols portent des prairies et des forêts.

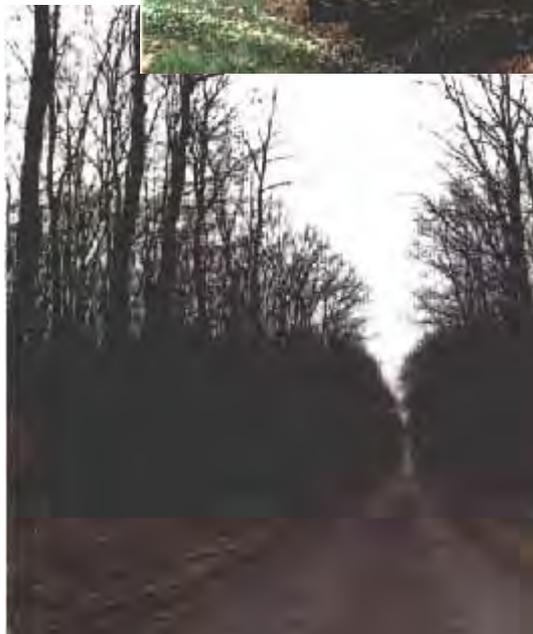
La morphologie de la zone est marquée par un dénivelé progressif d'environ 200 mètres entre les côtes de SAINT-POURCAIN et le plateau qui culmine à 486 mètres à MONTMARAULT.

La ligne de faille qui limite le plateau à l'Ouest est très visible lorsque la Départementale plonge à BRANSAT pour rejoindre le bassin sédimentaire de SAINT-POURCAIN.

Le modelé du plateau est doucement vallonné. Des lignes de crêtes et des talwegs peu prononcés compartimentent mollement le relief. Seuls la vallée du VENANT à l'Ouest et le ruisseau du GADUET constituent un accident notable dans le modelé du plateau. L'ensemble du réseau hydrographique appartient au bassin versant de la BOUBLE, à l'exception du GRADUET.

*La couverture superficielle de matériaux détritiques qui recouvrent les plateaux explique l'extension importante de massifs forestiers et la permanence de la prairie d'élevage.*





Ambiances forestières variées : la futaie homogène alterne avec le taillis. Les vues se limitent à l'axe de la route. Les sorties ou entrées de forêt créent un contraste de lumière et une fenêtre paysagère intense.



Les traversées de ruisseau sont capitales. Leur entretien permet des fenêtres paysagères de qualité.



Les massifs forestiers, par leur masse homogène, font émerger par contraste de couleur et d'aspect certains reliefs.



Vallon abandonné par l'agriculture. Lande et boisement progressent



## OCCUPATION DU SOL, MODE DE PERCEPTION ET TYPE DE SENSIBILITÉ

L'agriculture et la sylviculture occupent une place prépondérante dans la mise en valeur des sols. L'activité agricole dominante sur l'itinéraire est l'élevage bovin et ovin sur des prairies permanentes de bocage. On relève par endroit, sur les secteurs les plus plats, des zones occupées par des labours notamment de part et d'autre de la D 46.

En suivant les deux routes majeures qui traversent le secteur étudié d'Est en Ouest (Départementales 46 et 487), on sent une disparition progressive du terroir agricole à dominante de labours. En effet, ces secteurs agricoles de l'Est horizontaux et ouverts aux larges vues rasantes se vallonnent progressivement et se creusent. Un maillage de haies s'installe et s'intensifie, peu à peu ; le bocage apparaît.

Le bocage s'étend ensuite sur tout le plateau. La densité des haies varie d'une commune à l'autre. En effet, les remembrements ont fortement touché et perturbé l'occupation du sol originel. Ce phénomène est flagrant en parcourant la D 46, où seule la commune de VOUSSAC présente un espace bocager de qualité préservé.

Le remembrement a eu pour conséquence une ouverture marquée du paysage dans certains secteurs, due aux destructions systématiques d'un grand nombre de haies. Le secteur bocager encore très bien représenté au Nord de la Départementale 46 (LE THEIL et LAFELINE) est structuré par des haies régulièrement taillées, à base d'aubépines, de prunelliers et de noisetiers. Les arbres qui rythment plus ou moins régulièrement ces haies sont souvent taillés en têtards.

Bien que l'agriculture maintienne un terroir de qualité sans espaces en déprise, on relèvera le remplissage de certaines parcelles du bocage par des bosquets.

Les zones humides essentiellement constituées de talwegs et d'étangs de faible ampleur participent à la variété du paysage. Les talwegs qui recoupent le plateau offrent une végétation ligneuse assez touffue composée de frênes, de peupliers, de saules et de trembles. Les vallées du VENANT, de la VEAUVRE et du GADUET à l'exemple de la BOUBLE sont difficiles d'accès et bien souvent entièrement boisées, elles structurent et organisent par contraste de relief et de couleur le plateau. Les parties amonts de ces vallées sont plus ouvertes. Leurs cours bordés de prairies, d'arbres et de bosquets permettent des vues d'ensemble sur les vallées.

On soulignera aussi la présence de quelques étangs visibles de taille réduite bordés d'arbres et d'une flore typique de ces milieux aquatiques. Le trait majeur qui le différencie du bocage bourbonnais situé au Nord et à l'Ouest est la présence de très vastes espaces forestiers. On dénombre en effet les trois forêts domaniales de CHATEAU CHARLES, de VACHERESSE et de GIVERZAT et de nombreux bois parmi les plus importants nous citerons ceux de la SARRE, de BAULIAT et de MAX.

Elles occupent en général les versants majeurs des ressauts des différents plateaux qui s'étagent jusqu'à MONTMARAULT ou des sommets comme celle de GIVERZAT. Ces forêts à base de feuillus sont découpées et gérées en parcelles d'âges et de tailles différents par l'Office National de la Forêt ou des particuliers. Elles se composent essentiellement de chênes en association avec le charme en taillis. On notera la grande homogénéité de ces boisements et leurs lisières nettes aux formes non géométriques qui s'accordent aux lignes boisées du bocage.

*Ce paysage de bocage vallonné offre des paysages cloisonnés par la végétation (haies, arbres) et par le modelé.*

*Les haies du bocage dans les secteurs horizontaux limitent considérablement les vues. Mais les versants permettent parfois des vues panoramiques de grand intérêt.*

*Un mouvement de boisement, en « timbre-poste » du bocage, tend à diminuer l'impact visuel et la majesté des espaces forestiers d'envergures.*

*Les parties supérieures des cours du VENANT, de la VEAUVRE, du BORDES et du GADUET et leurs affluents non boisés offrent des vues d'ensemble d'un grand intérêt.*

*La prédominance de massifs boisés importants différencie cette unité.*

*Ces espaces forestiers homogènes bien individualisés, de taille moyenne (400 à 1000 hectares) créent un certain rythme dans les ambiances paysagères de ce pays  
Ces boisements compacts créent des silhouettes de grande qualité depuis des points de vue dominants.*



Les routes assez rectilignes qui parcourent cet ensemble vallonné suivent bien souvent les lignes de crête et s'infléchissent en traversant chaque talweg donnant une impression de « montagnes russes ». Elles sont très souvent bordées par des haies qui font écrans aux vues latérales. Mais les reliefs permettent des échappées visuelles sur les versants opposés. Dans les vallons, les vues sont très limitées stoppées par les masses végétales.

Les séquences de traversée de la forêt marquent un changement considérable dans l'ambiance et les perceptions visuelles. En effet, les vues se limitent à l'axe de la route, les vues latérales étant stoppées par la lisière ou alternent futaies, taillis, perchis...

Certaines portions de routes bordées uniquement de champs dépourvus de haies donnent une impression de monotonie. Les arbres isolés au sein de ces parcelles ouvertes prennent une grande importance.

Le pays de GIVERZAT est une région agricole faiblement peuplée. L'habitat est dispersé sous forme d'écarts de bâtiments agricoles situés sur des chemins en cul de sac en bordure de versant. Les hameaux de tailles modestes souvent distendus sur plusieurs routes (VOUSSAC, LE THEIL) occupent des positions hautes et se signalent par leur silhouette dominante. Leur approche se remarque aussi par un renforcement du cadre arboré, à l'exemple des villages de FLEURIEL et du THEIL.

## LES ÉLÉMENTS DE VALEUR

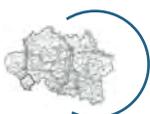
Parmi les éléments de valeur naturel nous citerons l'ensemble des massifs forestiers, le bocage et le cours supérieur des rivières non encore boisées.

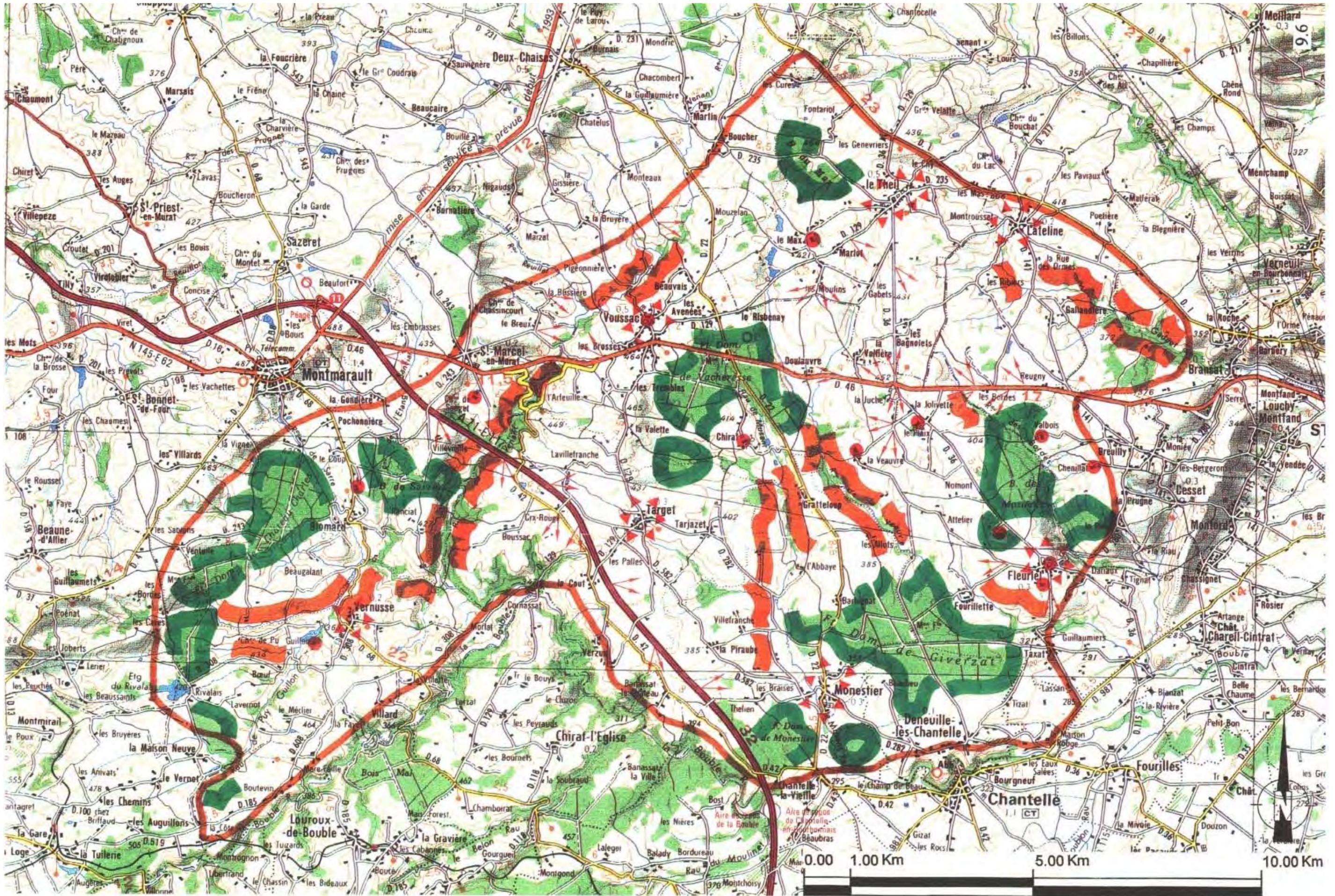
Les silhouettes des villages de FLEURIEL et l'église de VOUSSAC.

*Les routes souvent bordées de végétation (sous forme de haies, alignements irréguliers, bosquets) masquent en grande partie les vues latérales. Ce phénomène est encore plus marqué lorsque les arbres sont en végétation.*

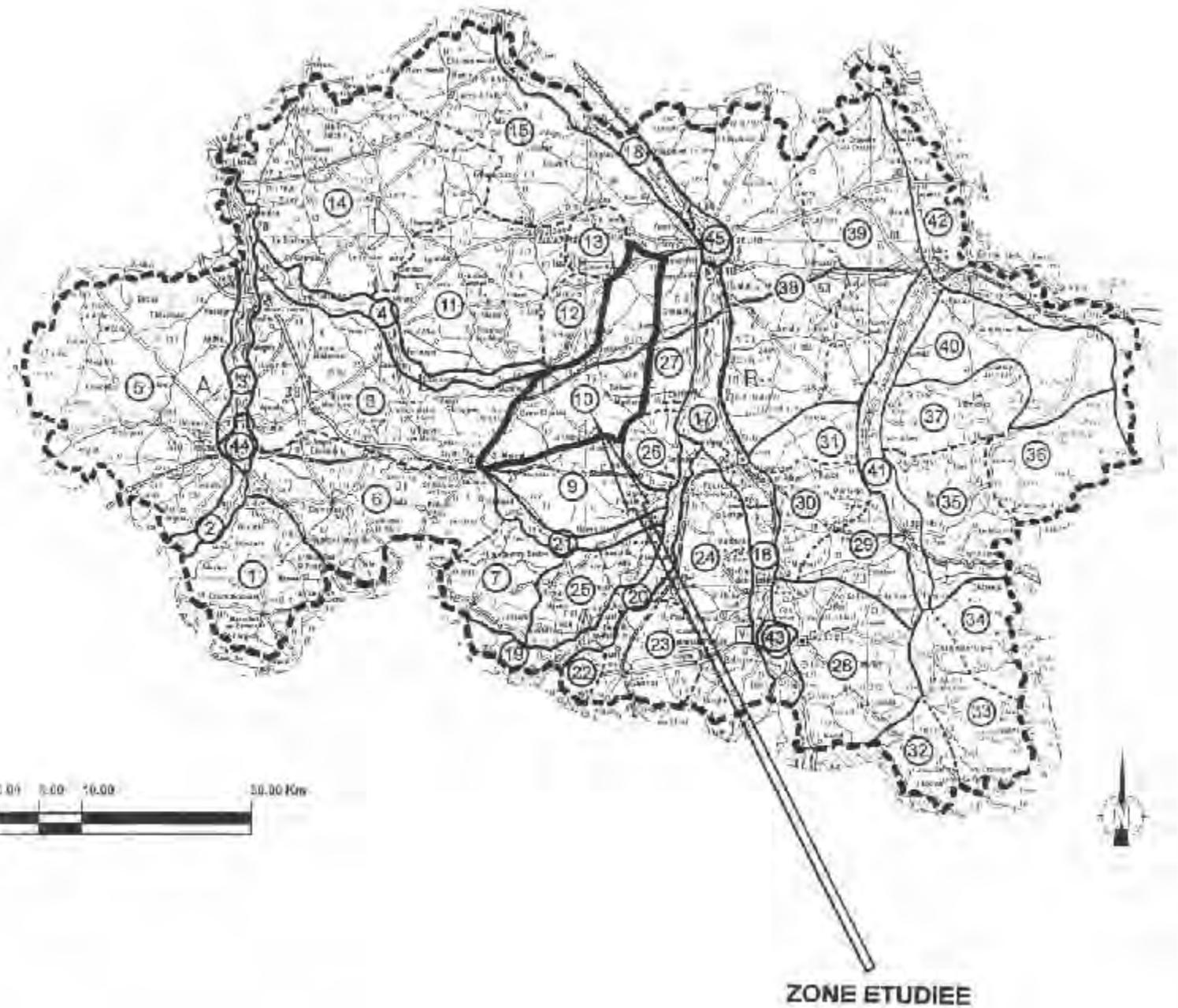
*Un contraste d'ambiance fort entre bocage et forêt.*

*Les hameaux de petite taille sont des points de repères dans cet espace bocager où tous les modèles du relief semblent se ressembler.*





# LE PAYS DE TREBAN





Les alignements réguliers d'arbres sur les haies marquent fortement le paysage.



Lisière d'un bois de chêne. Un changement d'ambiance, mais une certaine continuité entre l'arbre de la haie et celui du bois.



Semi-bocage : un maillage de haies larges, irrégulier et disjoint, bois sur les crêtes et les pentes.



Bocage : maillage fermé de haies, alternance de prairies permanentes et artificielles. Parcelles plus étroites et irrégulières sur les pentes.



# Le pays de Treban

## DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE

Cette unité paysagère est formée des communes ou parties de communes suivantes : MONTMARAULT, SAZERET, DEUX-CHAISES, VERNEUIL ENBOURBONNAIS, BRANSAT, TRONGET, LE MONTET, SAINT-MARCEL-EN-MURAT, LE THEIL, LAFELINE, TREBAN, CRESSANGES, MEILLARD, BRESNAY, BESSON, SOUVIGNY.

## SITUATION ET PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE

L'ensemble du secteur appartient à la région naturelle du bocage bourbonnais. Sa définition géographique tient plus à des critères topographiques qu'à son occupation du sol. Il est limité à l'Ouest par la ligne de relief qui suit le sillon houiller du Massif Central de MONTMARAULT à SOUVIGNY en évitant le bassin de NOYANT. Il s'arrête aux coteaux calcaires qui bordent le Val d'Allier à l'Est. Au Sud, Il est bordé par le pays forestier de GIVERZAT. L'ensemble du secteur s'inscrit dans un triangle formé par les communes de MONTMARAULT, SOUVIGNY, VERNEUIL-EN-BOURBONNAIS et centré sur le village de TREBAN.

## GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE

La zone étudiée s'organise sur trois plateaux successifs d'orientation Nord-Sud et qui s'étagent d'Est en Ouest passant de 350 mètres à l'Est à 450 mètres à l'Ouest.

L'altitude moyenne qui oscille autour de 300 mètres, présente une progression en hauteur du Nord vers le Sud atteignant presque les 500 mètres à MONTMARAULT.

La structure géologique de ce territoire est caractérisée par la présence exclusive du socle permien, formé de grès plus ou moins décomposé, sur lequel apparaissent quelques zones argileuses notamment en fond de vallée.

Le relief de ce pays se présente sous une forme assez homogène dominée par des formes douces, collines et amples vallons qui viennent perturber les rebords de plateaux.

Le réseau hydrographique exclusivement formé de ruisseaux à faible débit longe les bordures de plateaux et se jettent au Nord dans la QUEUNE et au Sud dans la BOUBLE. Les ruisseaux à l'Est de la région rejoignent directement le Val d'Allier.

## OCCUPATION DU SOL, MODE DE PERCEPTION ET TYPE DE SENSIBILITÉ

Le pays de l'arbre. L'arbre est omniprésent sur l'ensemble du territoire. L'arbre associé à des arbustes composent des lignes de haies qui entourent la quasi-totalité des parcelles, matérialisant un mode particulier de l'organisation de l'espace. Les parcelles qui épousent les formes du relief présentent des découpages de taille multiple. Les chemins très nombreux pour desservir chacune des parcelles sont bordés par une double haie.

*Amplitude et douceur des formes caractérisent ce pays.*

*Les rebords de plateaux sont des reliefs structurants qui barrent l'horizon.*

*Le maillage parfois très serré et la forte densité des arbres créent une atmosphère parfois oppressante.*

*L'arbre et la haie modèlent le paysage et contribuent à sa spécificité.*





L'absence de l'étage supérieur de la haie renforce la sensibilité de la ligne de crête.



Dans le bocage conservé, les haies créent une succession de plans et donnent une profondeur aux parties plates.



Le Château des AIX.



Les haies qui longent les routes et chemins guident le regard et permettent des perspectives de grande qualité, ici le MONTET.



Les bâtiments agricoles en continuité de la trame bocagère créent une symbiose harmonieuse entre le bâti et le végétal.



Les chênes du bocage sont encore régulièrement taillés pour produire du bois de chauffage. Celui-ci, émondé, présente un tronc dénudé et longiligne dominé par un toupet de branches.



La haie présente en général deux niveaux, une partie basse taillée à hauteur d'homme, et une partie haute formée d'arbres de haut jet, le plus souvent à base de chêne. Mais la haie peut se décliner de façon multiple offrant des vues, des fenêtres et des masques variés multipliant les ambiances. La haie basse peut être taillée, et tracer de longues lignes qui dessinent et donnent du relief au parcellaire. La haie basse non taillée crée un rideau opaque de hauteur intermédiaire.

L'arbre dans la haie présente sous des densités et des formes différentes donne une silhouette et une transparence différente à la haie.

Les arbres isolés participent à la construction du paysage. Tout autant que les haies, les arbres isolés marquent et donnent une profondeur au paysage. Leurs formes se détachent sur l'horizon et sur les vastes parcelles de prairies ou de cultures. Ils soulignent et équilibrent les lignes. Il participe à l'harmonie du paysage en accompagnant les reliefs (vallons et zones humides).

Ce paysage entièrement créé, dessiné, construit et entretenu par l'homme se maintient grâce à l'agriculture et au dynamisme de l'élevage charolais. L'homme et l'élevage sont ici profondément associés dans la sauvegarde du bocage bourbonnais.

Le bocage est ici marqué par une forte prédominance des prairies sur la plupart des finages et la tendance au regroupement des terres en culture se développe sur les croupes relativement planes. Ces ruptures modérées dans l'espace créent un changement de perception et des ouvertures surprenantes. Ces espaces cultivés ouverts doivent être limités dans l'espace, conserver certains arbres et enclos de haie afin de créer une animation du bocage (couleur, texture, parcelle différente) et non une rupture. La multiplication de ces vastes espaces de culture sans respect du paysage d'enclos traditionnel risque à terme de limiter l'intérêt du bocage bourbonnais assez bien conservé.

C'est une région agricole faiblement habitée, mais l'homme est présent partout. En effet, de par l'histoire de la construction de ce bocage, l'exploitation agricole se situait isolée au centre de l'îlot agricole exploité. Celle-ci évitant les parties creuses, humides et mal exposées des vallons s'installaient en général sur les sommets de colline. Les villages de petite taille ne dépassant que rarement les 500 habitants (TREBAN, DEUX CHAISES) occupent systématiquement des sites dominants. Par leur position élevée, leur silhouette continue et tassée, groupés autour de l'église forment des repères visuels.

*Le bocage est très bien représenté et entier sur les terrains les plus accidentés (versants, vallons). Le linéaire des haies dessine et structure le paysage. Il modère le tracé des chemins, souligne les ruisseaux, découpe et réorganise le relief.*

*La haie se caractérise en général par une haie basse très garnie ponctuée ou non d'arbres en ordre plus ou moins serrés.*

*Chaque pré, chaque champs entouré, enfermé par ses haies forme une maille de la mosaïque bocagère. L'homme et le charolais sont les jardiniers du bocage bourbonnais.*

*Les zones les plus planes et les mieux exposées sont cultivées en champs de superficie variable. Soit sous forme de quelques parcelles isolées et closes comme les prairies ou de vastes secteurs où la haie a disparu, les vues deviennent rasantes et sans échelle.*

*Les espaces labourés trop vastes et sans haies tendent à disloquer le maillage continu du bocage.*

*Le bocage et son relief vallonné créent un paysage très absorbant. Quelque soit la saison, il insère le bâtiment en rompant ses lignes trop rigides. Il les met en valeur ou les camoufle.*



Les rebords de plateaux, notamment ceux qui prolongent les côtes de MATRAS (TRONGET, DEUX CHAISES) et ceux des bois de CHASSAGNE et de LA FAYE qui limitent les bassins de vue sont particulièrement sensibles à toute extension de l'urbanisation ou construction.

Les abords des routes principales doivent être traités dans le respect du bocage en évitant l'arrachage systématique des haies bordières et les talus non paysagers qui forment des ruptures dans le maillage continu du bocage.

La proximité d'un espace habité se ressent par la diminution du maillage du bocage qui donne, par un effet de superposition des haies, un cadre arboré intéressant et caractéristique qui accompagne la silhouette des constructions.

Les constructions sont en général disposées perpendiculairement ou parallèlement aux haies et chemins. Les nouvelles constructions afin de respecter cette implantation traditionnelle et s'intégrer au mieux au découpage du bocage devront se rapprocher des haies et de leurs orientations pour créer un ensemble cohérent.

## LES ÉLÉMENTS DE VALEUR

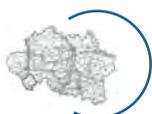
L'ensemble du secteur est à classer parmi les paysages valorisants et spécifiques du Département. En effet, ce secteur qui regroupe toutes les caractéristiques d'un bocage préservé mérite d'être protégé et entretenu dans son intégralité.

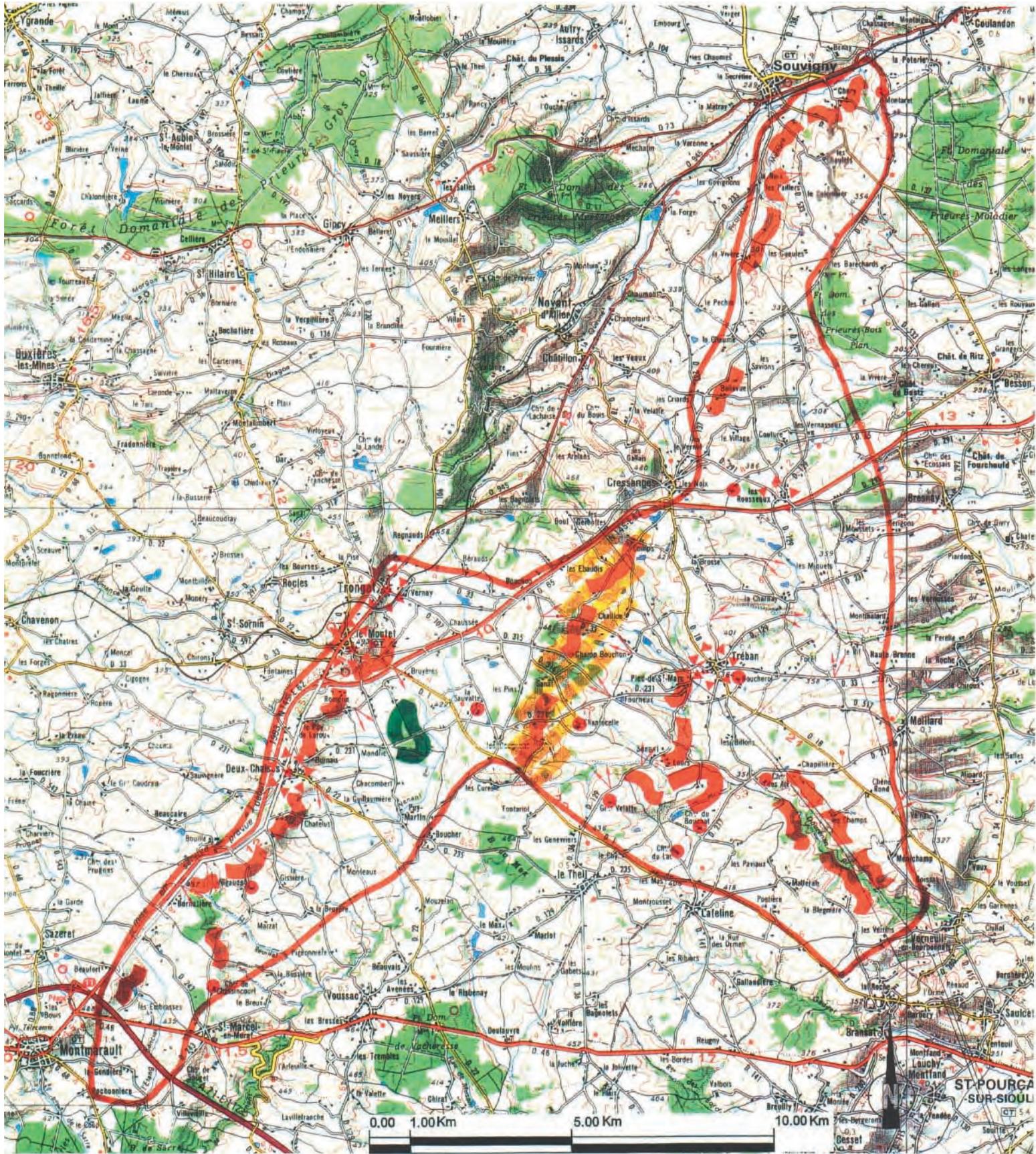
La RD945, route panoramique arborée qui permet une excellente découverte du bocage

Le revers du plateau entre MONTMARAULT et TRONGET mise en valeur par des prairies bocagères sans boisement.

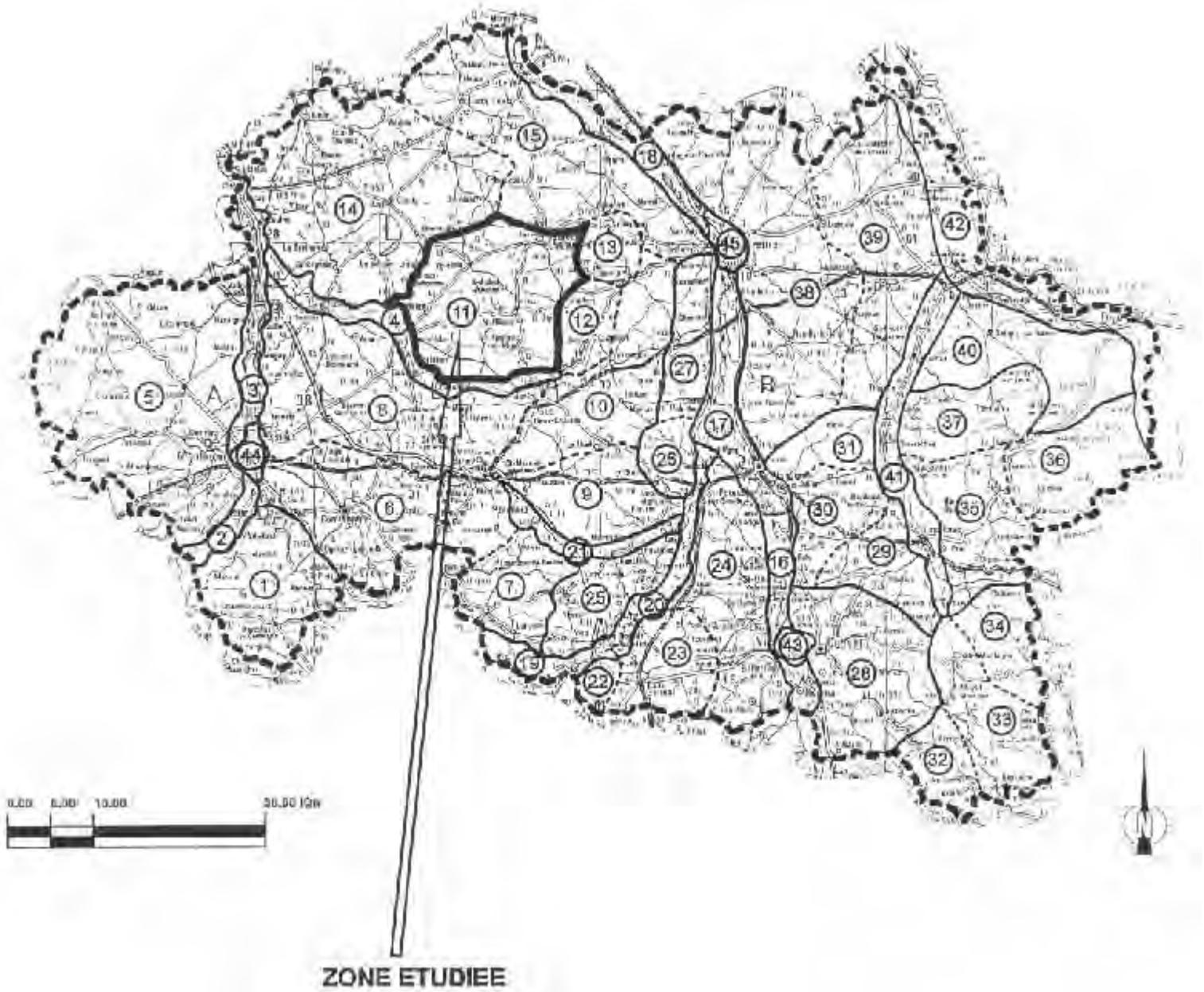
Les silhouettes des villages perchés et serrés de TRONGET du MONTET et de DEUX CHAISES mises en valeur par les pentes herbeuses du bocage.

*La végétation joue un très grand rôle pour insérer une construction dans le paysage. Les arbres estompent et adoucissent les lignes et les masses des bâtiments d'habitation, agricole ou industriel.*





# LE PAYS DE BUXIÈRE-LES-MINES





Une route secondaire bordée de chênes.



Le relief moutonné en creux et bosses permet des vues panoramiques multiples sur le damier du bocage.



La forêt de GROS BOIS forme une bande sombre et continue facilement repérable.



La forêt domaniale du DREUILLE et ses voies forestières rectilignes.



Deux conceptions différentes du bocage cultivé. Le premier a conservé son maillage de haies, le second l'a fait disparaître.

On remarque



# Le pays de Buxière-les-Mines

## DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE

Cette unité paysagère est formée des communes ou parties de communes suivantes : BOURBON L'ARCHAMBAULT, THENEUILLE, YGRANDE, LOUROUX-BOURBONNAIS, VIEURE, COSNE D'ALLIER, BUXIERES-LES-MINES, SAINT-AUBIN-LE-MONIAL, GIPCY, SAINT-HILAIRE, MEILLERS, TRONGET, ROCLES, SAINT-SORNIN, TORTEZAI, CHAVENON, MURAT, AUTRY-ISSARD.

## SITUATION ET PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE

L'ensemble du secteur correspond à une zone de relief essentiellement formée de collines et de plateaux très découpés. Il suit au Sud-Ouest le cours supérieur de l'AUMANCE et à l'Ouest la ligne de relief formée par les côtes de MATRAS. Les limites Nord-Ouest sont par contre beaucoup moins nettes, elles sont formées au Nord par le bassin de BOURBON L'ARCHAMBAULT et au Nord-Ouest par les extensions périphériques du pays de TRONCAIS.

## GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE

D'un point de vue structural, le pays de BUXIERES-LES-MINES est très composite. La partie Est appartient à l'anticlinal permien de GIPSY-BOURBON. Le Nord-Est correspond au prolongement Sud du synforme triasique d'YGRANDE. Ce plateau surélevé assez bien circonscrit autour d'YGRANDE (326 mètres) se compose de grès argileux. Enfin, la partie Sud limitée par le bassin de l'AUMANCE correspond au relèvement Sud du bassin de BOURBON.

A proximité de BUXIERES-LES-MINES, les grès se caractérisent par des intercalations de veines de charbon et de schistes bitumineux. Ce charbon a fait l'objet d'extractions souterraines et à ciel ouvert. Les schistes bitumineux ont aussi donné lieu à une extraction. Seule la houille est exploitée. Le domaine productif est formé de quatre concessions situées aux alentours de BUXIERES.

En outre, le substratum gréseux a été intensément exploité pour l'extraction de pierres de taille et de moellons pour la construction.

Le chevelu hydrographique est bien développé. La plupart des cours d'eau appartiennent au bassin versant du Cher séparé de celui de l'Allier par les COTES DE MATRAS qui constituent une ligne séparatrice des eaux. Seuls les ruisseaux du quart Nord-Est sont affluents de l'Allier. De direction générale Est-Ouest, il découpe le relief en une série d'interfluvies plus ou moins étroits qui compartimentent l'espace.

De nombreux étangs sous forme de retenues suivent le cours des ruisseaux.

*Le pays de BUXIERES est une zone de contact structurale à l'origine d'un relief très découpé.*

*Les grès de BOURBON au faciès rougeâtre ont servi à construire une part importante des monuments et bâtiments de la région.*

*Le pays de BUXIERES ne présente pas d'accident de relief majeur.*





Deux silhouettes de village d'une grande qualité, q□

CHAVENON - BUXIERES LES MINES.



Bâtiments agricoles traditionnels. Un paysage arboré très absorbant (vers CHAVENON).



Rupture et contraste des formes, couleurs et matériaux entre village traditionnel et extension récente - YGRANDE.



Un vallon progressivement boisé et gagné par la friche.



Un paysage d'arbres sculpté par l'homme. Le chêne champêtre- Le chêne émondé.



## OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTION ET TYPES DE SENSIBILITÉ

Le pays de BUXIERES-LES-MINES se situe au coeur du bocage bourbonnais.

Les prairies et l'élevage occupent une place notable

Les bois de feuillus de faible étendue tapissent les talwegs et parsèment le lit des rivières, ils sont très rares dans les parties hautes.

L'habitat multiplie les écarts entre les villages.

Les multiples talwegs, vallées et vallons secondaires forment un phénomène de moutonnement caractéristique du relief. Ce relief particulier permet sur une courte distance une alternance de vue dominante ou en contre plongée dans les vallées. C'est un paysage homogène par son occupation du sol, mais sans cesse changeant par la variété des vues qu'il offre.

Les parcelles quelque soit leur utilisation, prairie permanente, artificielle ou culture sont systématiquement encadrées par un rideau de haies à un ou plusieurs niveaux formées d'arbres et d'arbustes.

L'impression générale lorsqu'on découvre ce paysage est celle d'un paysage forestier. Impression liée au linéaire de haies arborées qui dans certains cas donnent l'impression d'une forêt homogène.

Par la taille régulière des arbres et des haies, les formes géométriques des enclos, le bocage est une construction profondément humaine.

L'impression forestière tout du moins arborée qui se dégage du bocage de BUXIERES est renforcée par les forêts domaniales de DREUILLE et plus particulièrement celle des PRIEURES GROS BOIS. En effet, cette dernière sur une largeur de un à quatre kilomètres forme une bande forestière de plus de quinze kilomètres qui marque profondément la paysage. Chaque maille arborée du bocage s'interrompt à la lisière de la forêt donnant une grande continuité dans la trame paysagère. Cette bande forestière qui traverse la région de part en part crée un contraste de couleur et de texture. Les routes qui parcourent ces forêts diversifient et animent les images du bocage. Les routes en général très linéaires ne permettent que des vues axiales. Les vues latérales se limitent à la lisière du bois. Mais la variété et l'alternance des parcelles de futaie de chêne, de taillis sous futaie, perchis ... procurent des perceptions différentes de la forêt, plus ou moins lumineuse, plus ou moins perméable au regard.

Les lignes d'arbres ou de haies basses cloisonnent le paysage. Les formes et les dimensions variables des parcelles, les teintes brunes ou verdoyantes selon la prairie ou le labour enrichissent le dessin du bocage et leur couleur. Mais ce paysage peut tendre aussi bien à la variété ou à la monotonie. Certains secteurs n'offrent qu'un camaïeux de vert, d'autres, un bocage mixte de labour et de prairie. Des croupes aux formes très amples ne présentent que des zones de culture très planes.

Les terres qui s'organisent de manière irrégulière dans leurs formes et agencement sont marquées par des exploitations agricoles qui s'isolent au milieu de leurs terres. Sans émettre de règles systématiques on peut observer que les parcelles sur versant sont perpendiculaires à la pente.

*Un paysage d'enclos et de prairies.*

*Une grande variété de lignes et de profils.*

*Dans les secteurs plats ou vallées, le regard se heurte puis s'arrête à ces écrans végétaux. Les vues sont limitées de chaque côté.*

*Le passage devant chaque entrée d'enclos nous fait découvrir un espace secret et invisible de l'extérieur.*

*La bande boisée longiligne et continue de la forêt des PRIEURES GROS BOIS renforce la structure et adoucit les lignes d'horizon.*

*La multiplicité des haies crée des plans successifs qui renforcent la qualité de la structure et des ambiances par la diversité des jeux de lumières et l'augmentation de la profondeur de champ.*

*Le bocage, une trame paysagère très riche.*



Les parcelles en zone plane présentent un découpage irrégulier. Le parcellaire à l'approche des bourgs tend à rayonner et se réduire en surface. Ces remarques sont d'autant mieux perçues sur le terrain lorsque les haies perdurent et font ressortir cet état par leur relief.

La haie se différencie par les essences qui la composent, ses dimensions et la manière dont elle est traitée. Cette ligne végétale aux formes multiples est le résultat d'un véritable jardinage et d'une sylviculture originale. Dans une haie complète, on peut déterminer trois strates

- les arbres de haut jet
- les arbustes
- une strate basse buissonnante

La silhouette des grands arbres varie selon la taille de l'arbre qui peut être étêté, émondé ou écorné. C'est ainsi qu'ils présentent une large frondaison ou un tronc filiforme qui compose dans les alignements une architecture différente et renouvelée.

La taille régulière au « carré » des niveaux arborescents en hiver à hauteur d'homme permet de dégager les perceptions latérales du bocage. En été, l'exubérance de la végétation crée une multitude d'écrans végétaux qui limitent considérablement les vues.

La haie décline ensuite ces trois strates de façon différente alternant les haies basses taillées, les haies hautes aux silhouettes variées, composant des sous-ensembles plus ou moins ouverts, plus ou moins arborés.

Ce paysage au bocage dense ne marque pas de rupture franche entre les vallées, les versants et les plateaux. Le bocage reste homogène et régulier épousant de façon continue le relief. Cependant, on remarquera que certaines croupes ou parties de plateau ont été ouvertes par des terres labourées au parcellaire indifférencié. Ces taches qui déchirent le bocage, sans respect de la haie ne doivent en aucun cas se développer.

Ce bocage régulier et préservé est spectaculaire par son étendue ; profondément humanisé, il offre des ambiances variées et attachantes.

L'ensemble des bourgs de la région occupe des situations élevées sur un rebord de plateau. Ces villages sont tantôt modestes (SAINT-HILAIRE, GIPCY, SAINT-AUBIN-LE-MONIAL) ou plus étoffés comme BUXIERES, YGRANDE ou COSNE qui comptent plus d'un millier d'habitants.

A côté de ces petits pôles ruraux, une grande partie de la population se répartit dans des fermes isolées ou des groupes de quelques habitations.

Encore une fois, ces nombreux écarts habités se situent sur les parties supérieures des reliefs offrant au regard des silhouettes d'une grande qualité.

On remarquera aussi que la densité de ces écarts bâtis s'estompent peu à peu en s'éloignant du bourg

Ce pays bien que peu habité ne donne jamais l'impression d'un désert humain. En effet, dans chaque panorama, on relèvera la présence d'un ensemble bâti. Selon le point de vue, ils peuvent offrir des silhouettes de qualité qui se découpent sur l'horizon, ou des alignements de façades masqués ou s'appuyant sur la végétation du bocage.

*L'entretien des haies du bocage bourbonnais est une habitude culturelle et économique qui témoigne du dynamisme de l'agriculture.*

*Un bocage taillé et entretenu permet le maintien d'une occupation du sol de qualité et une plus grande perméabilité au regard.*

*La haie est l'élément structurant du paysage.*

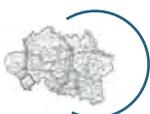
*Les secteurs aptes aux cultures doivent réorganiser leur parcellaire en respectant la haie et ses lignes structurantes.*

*Une cohérence paysagère forte.*

*Les sites bâtis en bourg ou sous forme individuel constituent des points d'appel.*

*Les villages sont en hauteur.*

*Un paysage habité et absorbant.*

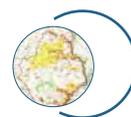


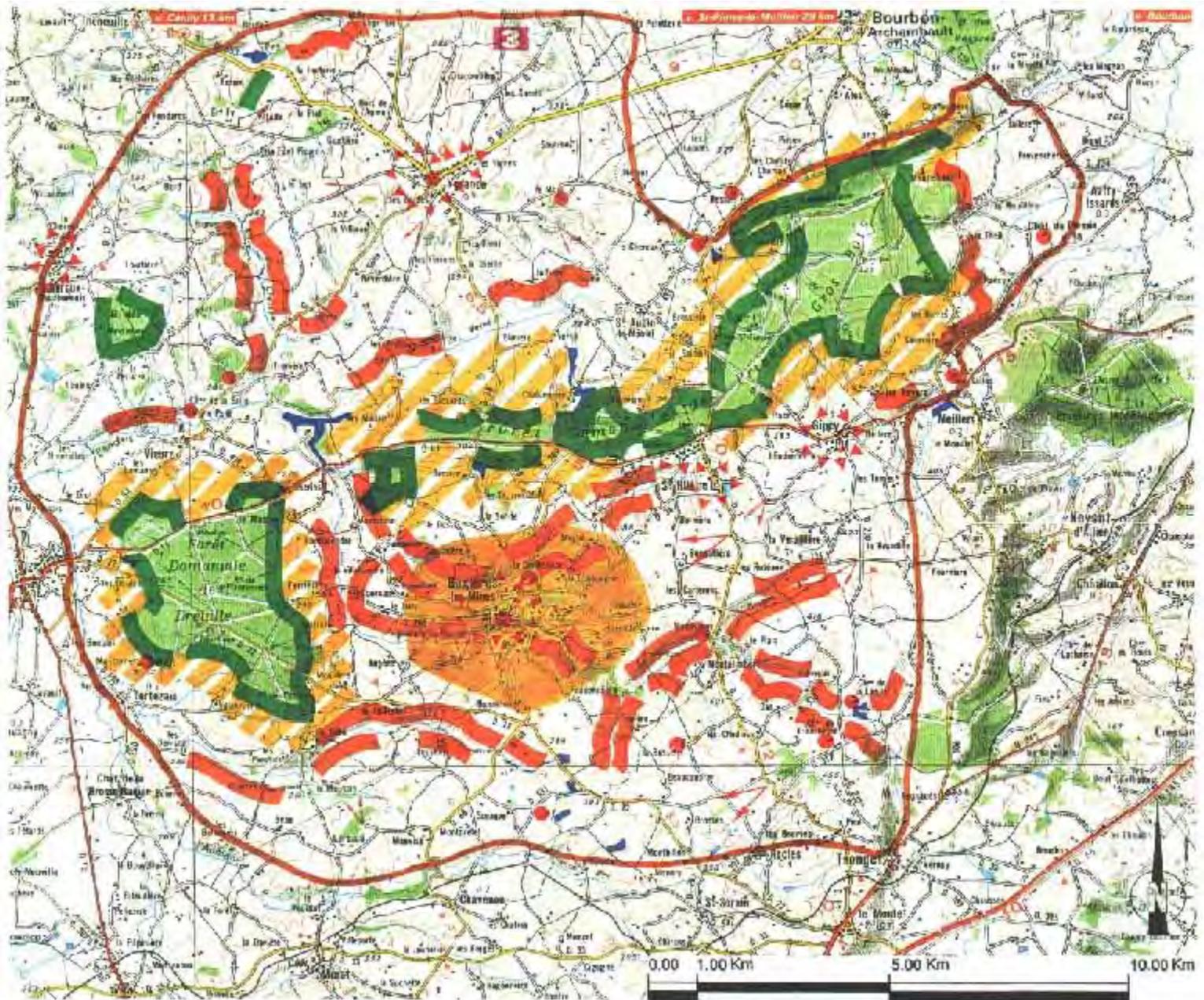
Les groupements bâtis sont de petite taille. Les modules de construction relativement simples sont bas et longilignes. Ils se caractérisent par l'homogénéité de leur toiture formée de petites tuiles plates sombres. Ils sont très souvent associés à des arbres groupés ou isolés.

*L'association végétal/bâti est caractéristique.*

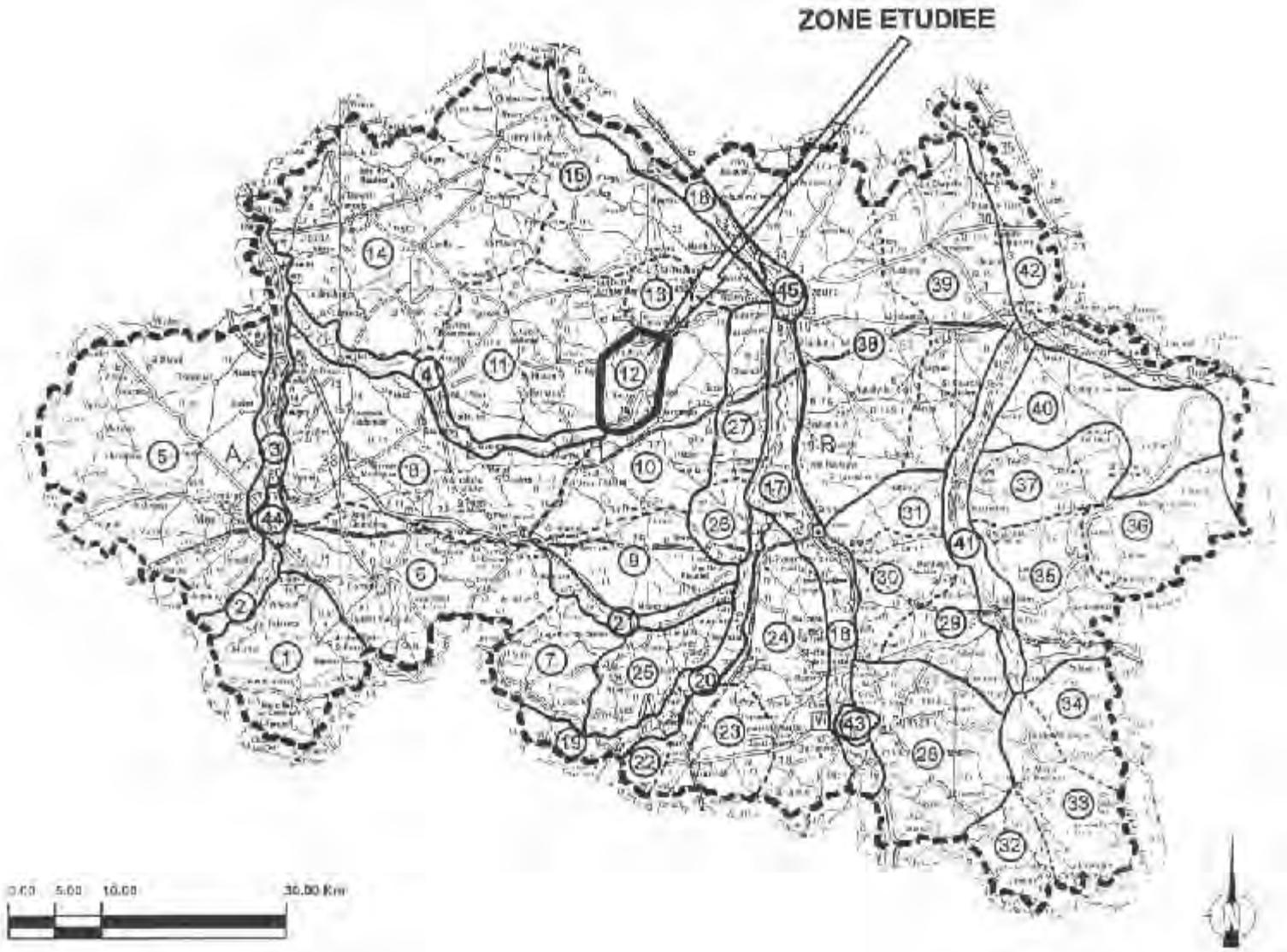
## LES ÉLÉMENTS DE VALEUR

- Ce secteur situé au centre du bocage bourbonnais constitue avec ses prairies pâturées encloses de haies taillées et régulières, un atout patrimonial et touristique de grande valeur.
- Les silhouettes bâties de BUXIERES-LES-MINES et de l'ensemble des villages dominés par la pointe de leur clocher.
- L'homogénéité du boisement et la continuité des forêts de GROS BOIS et DREUILLE.
- L'implantation du bâti et la forme harmonieuse des bâtiments agricoles traditionnels





# LE PAYS DE NOYANT





Depuis la Nationale 145 au niveau de CONTES et de l'ÉGLANTIER, le bocage est homogène et régulier. La forêt domaniale des PRIEURÉS MESSARGES ferme les vues. Le parcellaire est découpé en vastes prairies bordées de haies taillées régulièrement plantées d'arbres.



La QUEUNE au COUDRAIS, la dissymétrie créée par la plantation en rive gauche donne du relief au paysage. Mais la jeune plantation d'épicéas en rive droite va limiter les vues à l'état adulte.



A partir des COUDRAIS, le bocage et ses linéaires de haies régulières disparaissent.



L'étang MESSARGES, un cadre paysager et un site à valoriser.



Prairies, bosq □



# Le pays de Noyant

## DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE

Cette unité paysagère est formée des communes ou parties de communes suivantes : SOUVIGNY, MEILLERS, GIPCY, NOYANT D'ALLIER, CHATILLON, CRESSANGES, TRONGET, ROCLES, AUTRY-ISSARDS.

## SITUATION ET PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE

Le bassin de NOYANT D'ALLIER est un accident topographique majeur du Nord-Est du bocage bourbonnais. Cette dépression où s'écoule la QUEUNE se situe à l'Ouest de Moulins. Elle se distingue par son relief, son occupation du sol et son passé minier encore visible dans le paysage. Elle s'inscrit dans un parallélogramme formé par les communes de SOUVIGNY, CRESSANGES, TRONGET et MEILLERS. Elle est dominée à l'Ouest par les COTES DE MATRAS. Le bassin de NOYANT constitue une entité paysagère différente du bocage bourbonnais qui l'entoure.

## GÉOLOGIE -RELIEF-MORPHOLOGIE

La géologie est relativement simple et homogène. Elle joue un rôle déterminant dans la morphologie et les activités humaines.

D'un point de vue structurale, le bassin de NOYANT d'orientation Nord-Est Sud-Ouest s'insère entre les massifs cristallins de Montmarault à l'Ouest et de TREBAN à l'Est, il est limité au Sud par le golfe de SOUVIGNY.

La dépression de NOYANT, essentiellement stéphanienne correspond au Grand Sillon Houiller du Massif Central qui s'élargit en formant le bassin de NOYANT. C'est le bassin houiller le plus septentrional du Massif Central.

Les anciennes concessions de NOYANT ont été intensément exploitées du 18<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècle et arrêtées en 1958. Le tonnage de la houille extraite a été évalué à 2 085 857 tonnes avec un maximum de 67 000 tonnes en 1916. Les couches de houille se développent dans la partie orientale du bassin. Elles ont été exploitées à l'aide de puits dont le dernier exploité est encore surmonté de son chevalet d'exploitation. Cette structure métallique surprenante forme un repère visuel qui capte le regard et éveille la curiosité au sein d'un bocage aux formes et rondeurs homogènes. Les déblais miniers ont été regroupés en terrils qui dessinent ponctuellement des reliefs artificiels assez peu visibles (la Brosse, La Vallée).

Le chevelu hydrographique bien développé s'organise autour de son arrête centrale, la QUEUNE qui draine et reçoit l'ensemble des affluents transversaux qui s'écoulent perpendiculairement aux versants. Nous relèverons la présence du ruisseau de l'étang REGNAUD qui forme un micro-bassin au Nord-Ouest.

*Le bassin de NOYANT constitue une entité paysagère différente du bocage bourbonnais mais qui possède des caractéristiques paysagères fortes.*

*Le passé minier est à l'origine d'une urbanisation surprenante au sein du bocage. Les corons de NOYANT côtoient les fermes bourbonnaises.*

*La vallée de la QUEUNE constitue l'axe structurant du bassin.*





1 Fermeture caractéristique de la vallée qui subit de profondes mutations. Les prairies humides ont été plantées de peupliers qui par leur taille et épaisseur étouffent la vallée. Les versants délaissés par l'agriculture sont progressivement gagnés par des accrus naturels de genêts et épineux.



Secteur marécageux et plantation résineuse. Des contrastes de couleurs forts.



Depuis CHATILLON, NOYANT, le bocage tend à reprendre des droits. Les routes et chemins peu visibles sont jalonnés par les bâtiments agricoles.



Au sortir du bassin, la Nationale 945 permet des vues rapprochées sur les cotes de MATRAS.



Depuis la butte de NOYANT, la densité des haies en direction de CRESSANGES tend à former un rideau forestier continu. Les pentes qui s'écoulent vers la vallée de la QUEUNE voient leurs haies disparaître progressivement.



## OCCUPATION DU SOL - MODE DE PERCEPTION ET TYPE DE SENSIBILITÉ

Le bassin peu visible de l'extérieur qui se distingue par son relief et les côtes de MATRAS qui le surplombent, forme une pause dans le bocage bourbonnais. En effet, les plateaux bordiers couverts d'un système bocager au maillage dense s'estompent progressivement pour laisser place à des prairies où la haie ne joue plus un rôle prépondérant. Ces terres de moindre valeur agronomique sont essentiellement occupées par des prairies, progressivement gagnées par la friche lorsque la pente s'accroît. Les prairies sont ici rarement closes, seules quelques haies maîtresses transversales ou perpendiculaires à la pente rappellent la proximité du bocage. Moins entretenues et irrégulièrement taillées, les haies dessinent des bandes arbustives aux volumes et formes variées.

Le fond plat de la vallée de la QUEUNE et les sinuosités de la rivière sont à l'origine de prairies humides souvent inondées où joncs et carex donnent un contraste de couleur et de texture d'une grande qualité paysagère. Ces prairies sont ponctuées par quelques sautes têtards de belle taille à la répartition irrégulière, qui apportent un charme certain à cette vallée. Cependant nous pouvons relever la plantation systématique de peupleraies dans le cours moyen de la QUEUNE, qui tendent à fermer la vallée. La rivière et ses affluents qui divaguent au travers des prairies sont masqués ou phagocytés par ces plantations hors d'échelle.

Le bassin de NOYANT se subdivise en 2 bassins hydrographiques. La partie haute et Sud est parcourue par la QUEUNE, le secteur Nord-Ouest est drainé par le ruisseau de l'étang REGNAUD. Le micro-bassin versant du ruisseau de REGNAUD se présente sous la forme d'un amphithéâtre où rayonnent et convergent une multitude de petits affluents qui découpent autant de croupes secondaires occupées par un bocage constitué de haies basses arborées. Son relief assez perturbé et pentu le rend difficile d'accès. Seuls quelques chemins au mauvais revêtement le parcourent en suivant les lignes de crête offrant des vues plongeantes sur le bassin et au-delà. La forêt domaniale des Prieurés de Messargès essentiellement composée de feuillus forme une masse compacte qui occupe l'ensemble du versant le mieux exposé, l'ubac. Celui-ci se découpe à l'emporte-pièce sur le bocage et en contre-plongée par rapport au ciel.

L'interfluve longiligne qui sépare ce bassin de celui de la QUEUNE a permis l'ascension de la voie ferrée sinueuse entre Moulins et Montluçon

La QUEUNE présente une vallée rectiligne, son cours longe le versant et conditionne les vues depuis la RD945. En rive droite les vues se limitent à des vues frontales sur le versant et, par contre celles sur l'autre rive s'élargissent et englobent la vallée et l'ensemble du coteau. A ce niveau le massif de Montmarault se présente sous la forme d'une double marche d'escalier. La 1ère qui domine directement la vallée s'élève à plus de 300 mètres. Elle correspond à une appendice du plateau qui s'avance au sein du Bassin de NOYANT.

*Les cours d'eau sont soulignés par une ripisylve discontinue qui découpe et structure l'espace.*

*Le développement des plantations de peupliers limite les vues et l'attrait de la vallée de la QUEUNE. Les vues bien que réduites sont rasantes et frontales. Dans un tel système de perception, les éléments verticaux (ponctuels ou massifs) captent particulièrement le regard : arbre isolé, bosquet, friche, plantation, haie, ripisylve. Ils focalisent l'attention et deviennent des éléments qui animent et donnent de la profondeur ou au contraire homogénéisent et limitent les vues*

*La Départementale 18 qui suit à flanc de coteau la partie haute du bassin entre MEILLERS et NOYANT permet d'excellentes perspectives.*

*Les côtes de MATRAS forment une ligne de relief repère qui offre des vues panoramiques qui portent jusqu'au Val d'Allier. La Départementale 106 qui la traverse du Nord au Sud permet une excellente découverte du bocage bourbonnais et des vues plongeantes sur le bassin de NOYANT.*





Le donjon du 15<sup>e</sup> siècle de NOYANT.



La silhouette homogène et longiligne du bourg de NOYANT perché sur sa colline émerge du bassin. Le chevalet est l'élément vertical repère qui identifie le bourg de NOYANT.



Le château de PRAVIER.



Le bassin du ruisseau de l'étang REGNAUD. Au fond, la masse feuillue et homogène de la forêt des PRIEURES MESSARGES surligne l'horizon.



Les cotes de MATRAS.



Wagonnets, trains miniers, chevalet, hangar attendent...



Le site urbain élevé de NOYANT (329 mètres). Il a profité d'un élargissement de croupe pour se développer. Il se présente sous la forme d'une agglomération urbaine longiligne à l'enveloppe extérieure continue et homogène. De cet ensemble uni par la couleur et la hauteur des bâtiments surgissent deux monuments appartenant à deux époques différentes, le donjon du XV<sup>e</sup> siècle qui trône au coeur du bourg, le chevalet minier abandonné depuis 1956. Nous noterons la présence d'une pagode bouddhiste à proximité du donjon qui témoigne de la présence de réfugiés asiatiques.

En quittant Souvigny et ses terrains calcaires par la départementale 945 on traverse un espace de bocage caractéristique aux haies régulièrement taillées et plantées de chênes. Les hameaux ou fermes isolées occupent des sites élevés ou intermédiaires. En position haute, ils épousent la ligne de relief et constituent des points de repère, à flanc de versant ils sont souvent dissimulés par un cadre arboré de haie assez opaque, qui les dissimulent souvent du regard.

Jusqu'à l'étang de Messarges, le visiteur a peu de contact visuel avec la QUEUNE dont il est séparé par la voie ferrée, la vallée reste "ordinaire" et comparable à toutes celles qui s'écoulent entre les moutonnements des collines du bocage du bourbonnais.

C'est à l'étang de Messarges que s'opère une rupture et que l'on appréhende la notion de bassin. La vallée s'encaisse, les reliefs sont plus marqués, ils ceinturent cette unité et limitent les vues à des contres plongées sur les versants. En rive gauche, la haie basse taillée tend à disparaître. On relève toutefois la présence d'un semi d'arbres isolés formés de chênes, noyers et fruitiers suivant les chemins ou ressauts topographiques.

La retenue artificielle de l'étang de Messarges forme une animation intéressante de la vallée. Son cadre boisé et les arches régulières du viaduc de la voie ferrée constituent une image forte du bassin.

En dépassant l'étang, la vallée se resserre, les vues rasantes se limitent au fond plat de la vallée. Les versants sont occupés par des prairies pacagées ou des bosquets de chênes qui leur donnent tout leur relief.

Lorsque la pente s'accroît la friche et les boisements anarchiques (résineux) se développent laissant une impression d'abandon progressif. Les haies basses peu nombreuses sont moins entretenues.

Les exploitations agricoles occupent en général les versants. Les constructions récentes ou minières se répartissent en fond de vallée de façon linéaire le long de la route.

Les hameaux ou bourg du bocage qui sont en général relativement groupés disparaissent et sont remplacés par des alignements linéaires qui s'égrènent sur les routes : La Cité - Châtillon - Les Bohèmes - Noyant.

*Moyen âge, Houille et Asie sont les composantes historiques, économiques et culturelles qui marquent le bassin de Noyant.*

*L'étang de Messarges, un site paysager de loisirs et de détente à préserver et à mettre en valeur.*

*On observe une fermeture progressive de la vallée de la QUEUNE par le haut, du fait de la friche et des boisements sur les versants et par le bas, du fait des peupleraies en fond de vallée.*

*Un paysage touffu et varié. Les paysages sont ici multiples et offrent une grande variété d'ambiances. Les espaces sont cloisonnés de façon irrégulière par la végétation. Les vues peuvent embrasser de larges superficies dans l'axe de la vallée ou les versants, ou au contraire se limiter à une lisière, une haie arborée, un bosquet.*



Si la morphologie du bassin minier contraste par rapport au bocage, c'est aussi son urbanisation liée à la mine qui en fait son originalité. La forme, l'implantation, les alignements réguliers et l'architecture de ces bâtiments miniers atypiques, contrastent avec les bâtiments agricoles communément rencontrés :

- extensions linéaires en lotissement qui se détachent par leurs couleurs, densité et répétition à l'identique du même module (La Cité) - les bâtiments industriels de Noyant
- le chevalet de mine témoin visuel et historique qui domine le relief et joue le rôle de signal
- des formes de relief particulières liées aux terrils.

En dépassant Châtillon et au niveau de Noyant, le bocage reprend progressivement ses droits. Le maillage des haies s'affirme, les parcelles restent vastes. La densité des arbres augmente. Les croupes sont souvent occupées par des prairies dégagées et ouvertes. Des boisements de feuillus se développent dans les talwegs étroits et pentus.

La départementale 945 qui s'élève progressivement et sort du bassin permet un rapprochement et des vues directes sur le massif forestier des côtes de Matras où parcelles de résineux, feuillus et coupe à blanc alternent. Si le versant est des côtes de Matras est occupé par un massif forestier continu, la partie Ouest du secteur balayé par les vents d'Ouest est occupé par des prairies rases sans arbres. Tout autour de Noyant, c'est le bocage qui domine, accompagné de hameaux en étoiles autour des carrefours (CRESSANGES - MEILLERS - ROCLES) et de bâtiments agricoles dispersés.

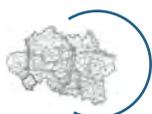
## ÉLÉMENTS DE VALEUR

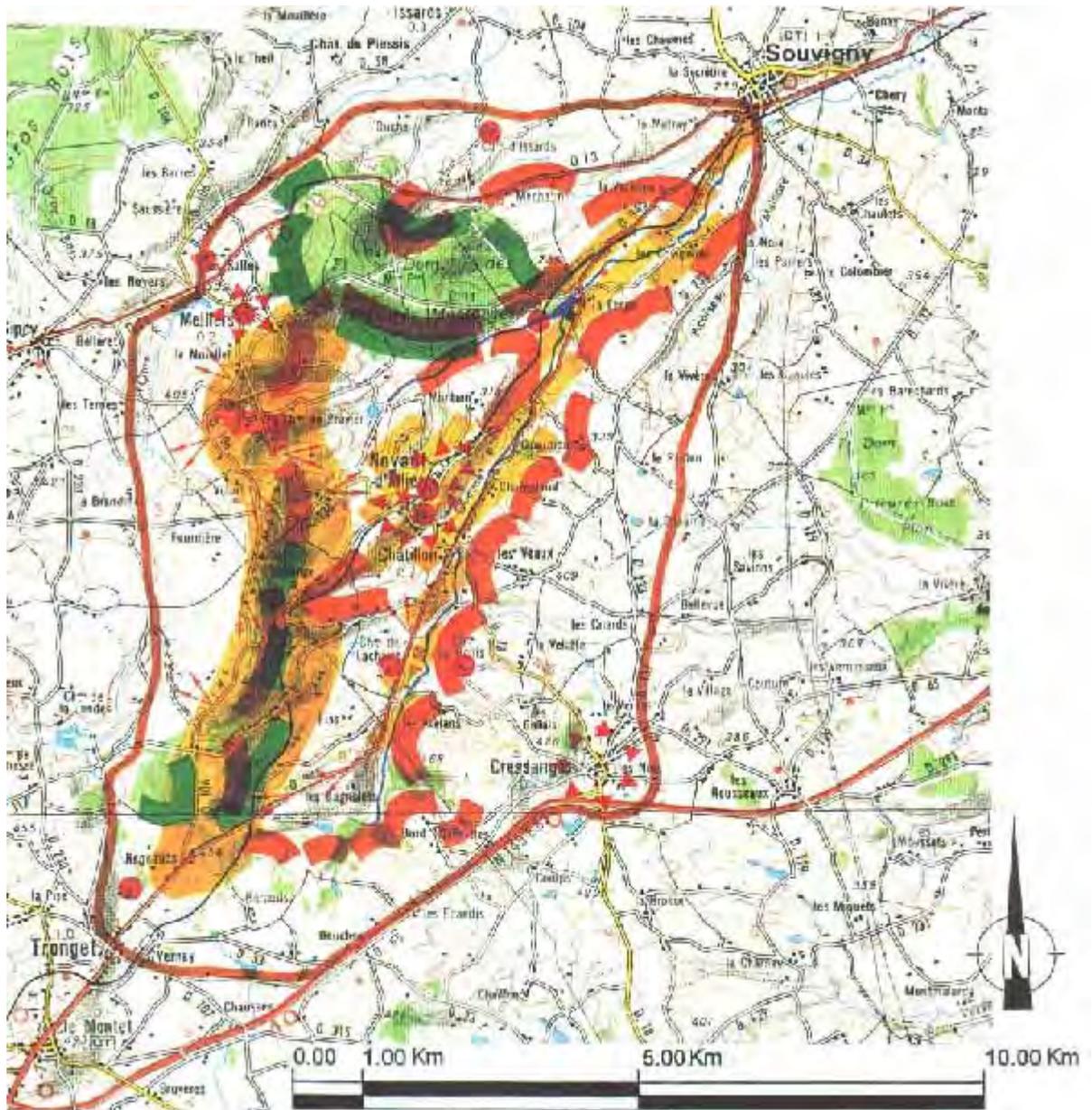
La butte et le site perché de NOYANT d'ALLIER qui se caractérise par une grande homogénéité de silhouette dominée par le donjon et le chevalet. La vallée de la QUEUNE évoluant au fil de la déprise agricole. L'étang de Messarges et ses abords

*Cette vallée riche d'une grande variété d'images peut basculer et se fermer sous l'effet de la déprise agricole.*

*L'originalité de cette urbanisation peu dense et étirée, différente d'une cité minière ordinaire repose sur le contact et le mélange de deux économies et de deux architectures : celles de l'agriculture et de l'industrie, celles du bourbonnais et des corons.*

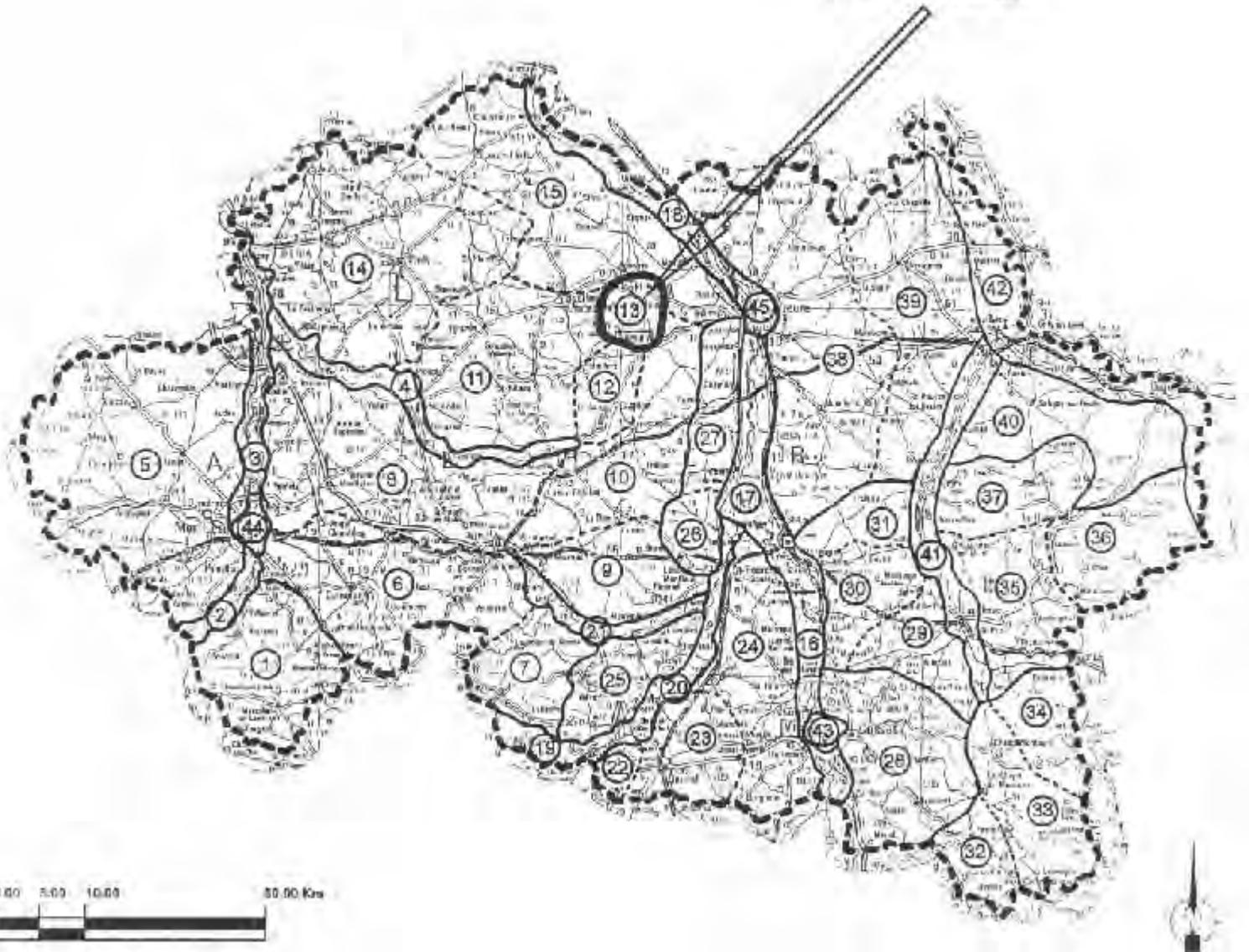
*La D106 entre MEILLERS et TRONGET est une route panoramique à préserver.*





# LE PAYS DE SOUVIGNY

ZONE ETUDIEE





Le bocage s'estompe progressivement, le maillage de haies est discontinu.



Les arbres ont disparu des haies, seul le niveau inférieur perdure. Bien que taillées et entretenues, les haies sont moins épaisses et moins hautes que dans le bocage d'élevage.



Seule la route a conservé ses haies basses. Quelques arbustes agrémentent la silhouette.



Tout élément singulier devient un élément de repère et capte le regard.



Quelques haies résiduelles persistent. Les vues sont rasantes et fermées par les cotes boisées de MATRAS.



# Le pays de Souvigny

## DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE

Cette unité paysagère est formée des communes ou parties de communes suivantes AUTRY-ISSARDS, SOUVIGNY, SAINT-MENOUX, AGONGES, MARIGNY, COULANDON.

## SITUATION ET PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE

L'organisation de ce territoire est étroitement lié à sa topographie et à sa géologie exclusivement calcaire.

Cet espace géographique relativement réduit en surface est limité au Sud par les contreforts du bassin de NOYANT et de la vallée de la QUEUNE. A l'Ouest, ce sont les massifs forestiers de GROS BOIS et la vallée de l'OURS qui forment frontière, à l'Est les lisières des forêts de BAGNOLET et MARIGNY.

## GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE

D'un point de vue morphologique, le pays de SOUVIGNY se présente sous la forme d'un plateau horizontal d'une altitude moyenne de 260 mètres au relief légèrement surcreusé par les talwegs du ruisseau de MARIGNY.

Ce plateau correspond à une formation calcaire qui s'étend entre SOUVIGNY, AGONGES et MARIGNY au Nord-Est limité par les vallées de la QUEUNE et de l'OURS liée à des accidents tectoniques.

Le réseau hydrographique est surtout périphérique au secteur et formé des deux rivières précitées qui se jettent dans l'Allier.

Le substratum calcaire intervient dans le paysage par les nuances de couleur des terres variant du beige au brun clair quelque fois parsemés de cailloutis calcaires. Cette géologie sédimentaire a aussi influé sur l'occupation du sol avec une prédominance de terres labourées. En effet, ces sols bruns calcaires ou calciques présentent une bonne aptitude agronomique et à l'irrigation qui permet des cultures de céréales, betteraves, légumineuses et prairies.

## OCCUPATION DU SOL, MODE DE PERCEPTION ET TYPE DE SENSIBILITÉ

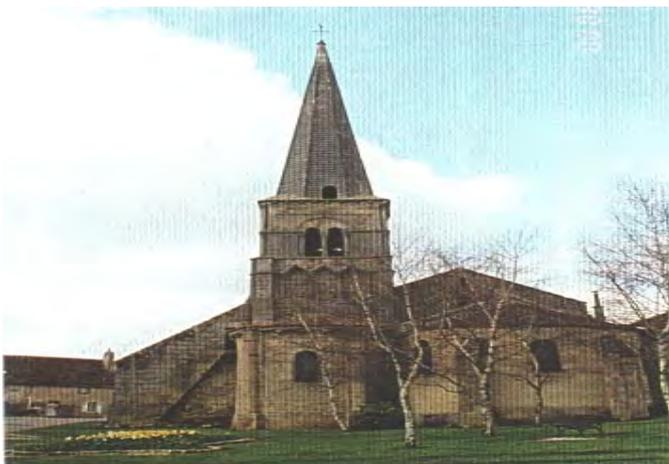
Le pays de SOUVIGNY se caractérise par un bocage à grandes mailles dont les différences essentielles reposent sur la prédominance des cultures et la platitude de la zone.

Ces deux facteurs entraînent des contrastes et des évolutions de couleurs sans cesse renouvelées au cours des saisons liés aux terres labourées, aux cultures et prairies.





Le village d'AGONGES. Prairies et arbres fruitiers caractérisent l'espace villageois.



L'église d'AUTRY-ISSARD.



L'église romane de SOUVIGNY.



Bâtiments agricoles traditionnels : forme simple, petites tuiles et moellons de calcaire.



La silhouette du village de SAINT-MENOUX émergeant du bocage.



La topographie est ample, les champs visuels sont larges et très sensibles.



La Nationale 945 sépare le domaine des grandes cultures du bocage (proximité de SOUVIGNY).



C'est la culture en grands champs ouverts sur des terres blanchâtres qui confèrent sa spécificité à cette unité

- grandes parcelles ouvertes
- grandes parcelles closes de haies discontinues ou résiduelles.

Les champs visuels sont ici très larges. Les vues sur le plateau essentiellement rasantes s'arrêtent aux lignes de crête ou haies basses résiduelles.

Ces secteurs ouverts se localisent de façon générale sur les parties les plus planes du plateau et son versant Sud quand il s'incline pour rejoindre la vallée de la QUEUNE. En effet, depuis LA CHASSAGNE jusqu'à SOUVIGNY par la D 945 on découvre un contraste saisissant entre les zones de cultures ouvertes en rive gauche et le bocage au maillage serré sur le versant opposé.

Dans les secteurs au relief légèrement perturbé, le bocage à dominante de prairies reprend ses droits. Il est formé de parcelles encloses par des haies régulièrement taillées et plantées d'arbres. Ce paysage plus différencié crée une multitude de fenêtres visuelles, d'espaces cloisonnés profondément humanisés.

Les espaces cultivés apparaissent comme des vides. Les cultures s'installent progressivement dans les mailles du bocage créant une mosaïque de couleurs où alternent les teintes variées des prairies et cultures artificielles. Puis sur place, la haie disparaît, les parcelles s'agrandissent, l'échelle et la profondeur de champ données par la succession des haies n'est plus. Seuls quelques éléments ponctuels, arbres, bâtiments, bosquets captent le regard.

Les côtes de MATRAS par leur ligne de crête homogène et boisée ferment les vues lointaines.

Le terroir villageois est souvent marqué par un ensemble plus complexe composé de prés, cultures, jardins, arbres fruitiers (AGONGES, AUTRY-ISSARD).

Les vallons à peine creusés par les ruisseaux constituent des coupures dans ce paysage de plateau, en cassant les lignes d'horizon. Les ruisseaux sont le plus souvent accompagnés par un liseré peu épais et transparent selon la saison.

Comparativement au bocage des régions voisines, l'habitat est ici plus groupé au sein de villages plus conséquents : SAINT-MENOUX, SOUVIGNY, AUTRY-ISSARD, AGONGES. Les écarts bâtis sont rares et se limitent à des domaines agricoles conséquents.

## LES ÉLÉMENTS DE VALEUR

- Un habitat traditionnel typique où les moellons de calcaire prédominent dans les constructions.
- Les silhouettes harmonieuses des villages serrées autour de leur église: SAINT-MENOUX, SOUVIGNY.
- L'église romane de SAINT-MENOUX classée parmi les grands sites nationaux.
- Abbatale et Prieuré de SOUVIGNY (opération grand site). Jardins, cours.

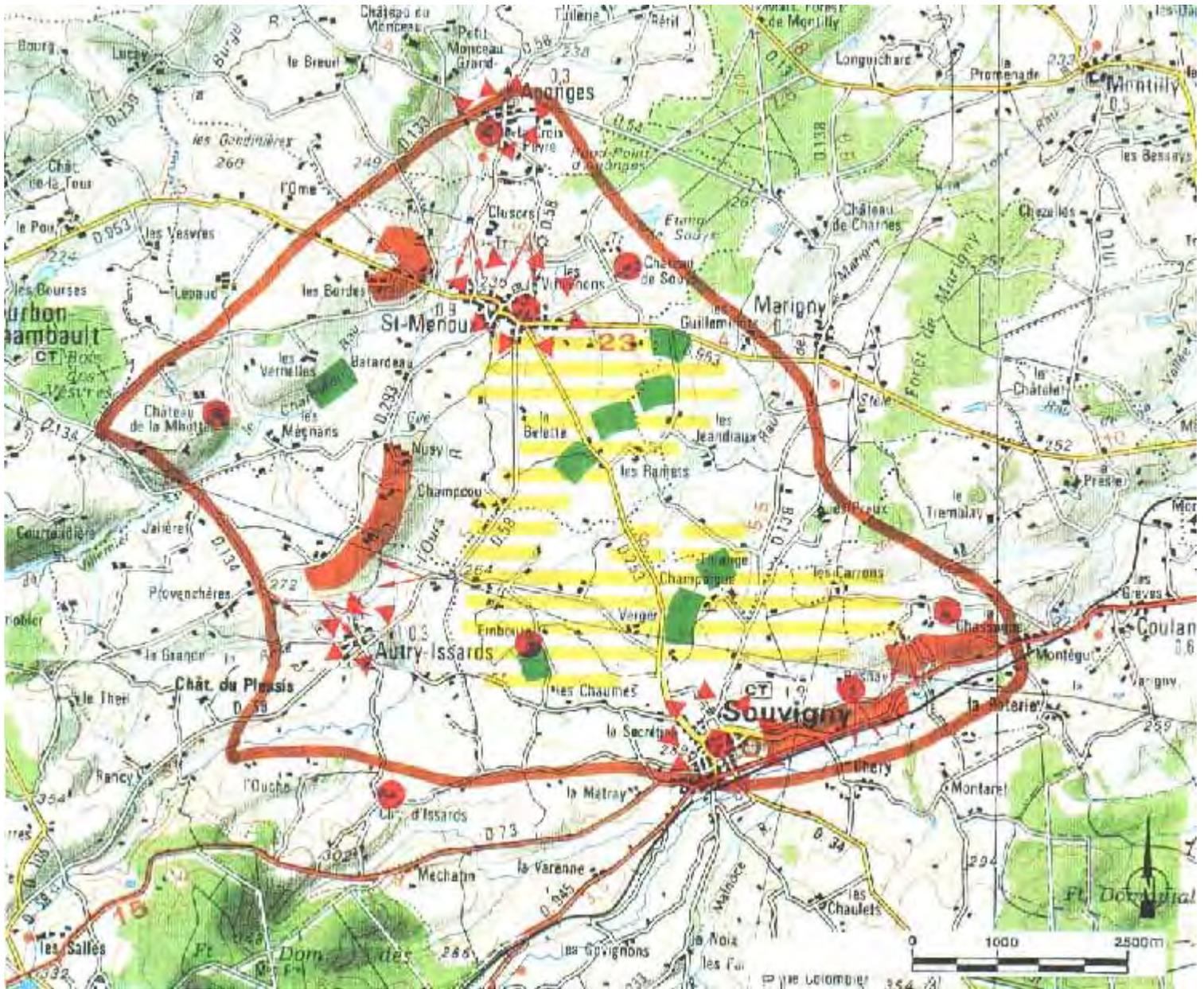
*Un bocage qui se délite*

*La D 945, une route frontière entre secteur de grande culture et bocage.*

*De la périphérie vers le centre du pays, on passe progressivement d'un bocage entier à un bocage mixte de cultures et prairies. Les arbres disparaissent, peu à peu les haies, puis des haies à leur tour s'estompent.*

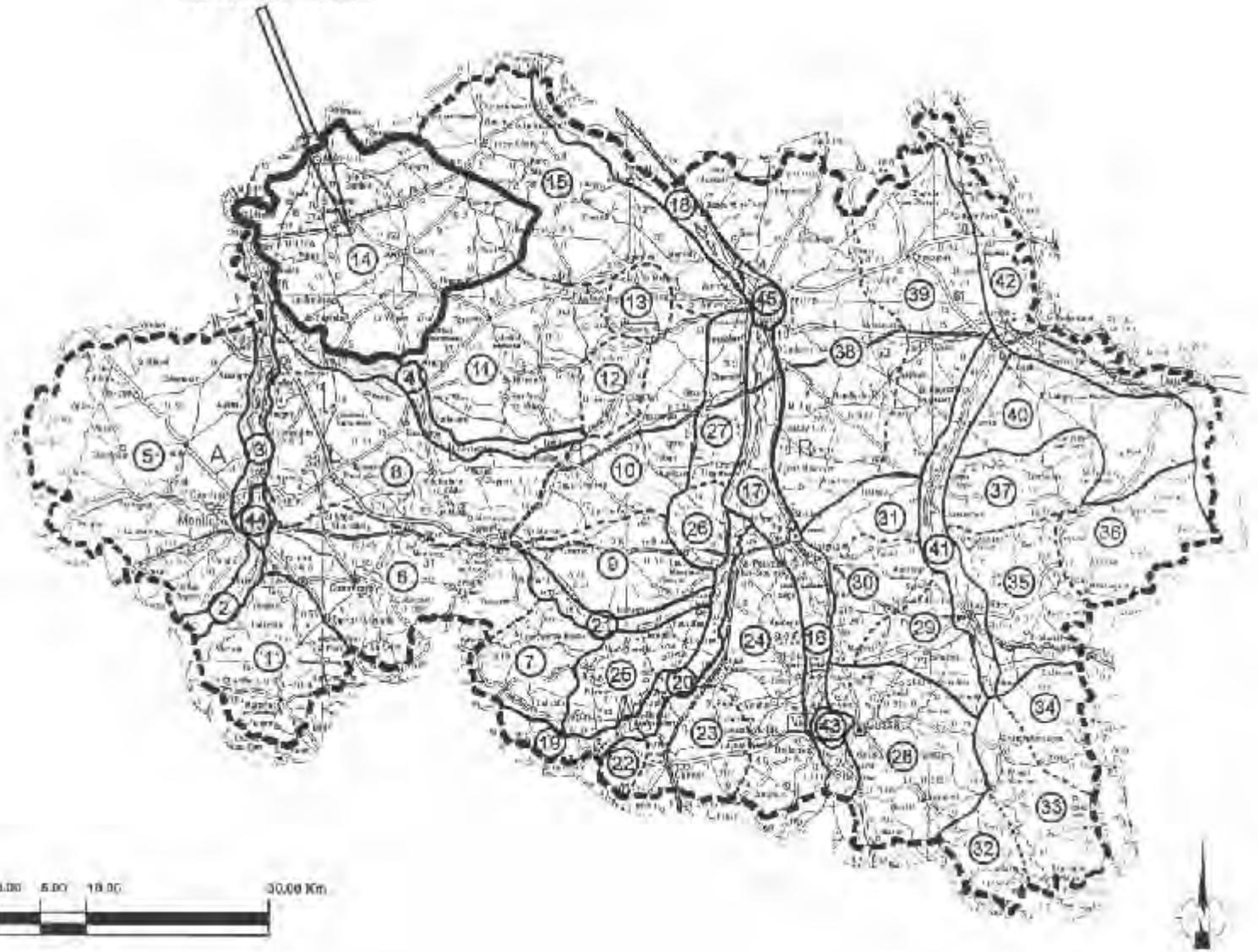
*L'ensemble de ces terres cultivées situées sur le plateau et son revers sont sensibles à tout éléments isolés.*

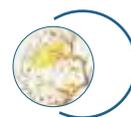




# LE PAYS DE TRONÇAIS

ZONE ETUDIEE





# Pays de Tronçais

## DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE

Cette unité paysagère recoupe une partie des communes du Syndicat du Pays de Tronçais, à savoir les communes de :

AINAY, ST BONNET, LE BRETHON, ST CAPRAIS, LE VILHAIN, CERILLY, THENEUILLE, COULEUVRE, VALIGNY, ISLE ET BARDAIS, BRAIZE, MEAULNE, LETELON, ST PLAISIR, VITRAY et URCAY.

## SITUATION ET PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE

Les paysages de cette unité sont en continuité avec ceux des territoires qui la bordent et ce secteur ne présente pas de limites géographiques fortes, si ce n'est la vallée de l'Aumance au Sud Ouest et la vallée du Cher à l'Ouest. A l'Ouest et au Nord, l'unité remonte jusqu'à la limite du département du Cher, sans qu'il y ait entre de grandes ruptures paysagères en franchissant les limites départementales. Au Sud Est également, les limites avec l'unité suivante sont peu tranchées : il s'agit plus de variations dans l'occupation du sol, l'ouverture des bocages ou le modelé du relief que de ruptures affirmées. La limite aurait pu passer de l'autre côté de la vallée de la Bieudre, l'articulation se faisant à ce niveau.

Cette unité englobe la totalité de la forêt de Tronçais, espace prestigieux du département.

On aurait pu en faire une unité à part entière, tant ses paysages sont spécifiques et reconnus ; pourtant, il a paru plus intéressant de la relier à son contexte immédiat de manière à affirmer la valeur « d'écrin » de ces espaces périphériques : il ne saurait être question d'oublier leur valeur et de négliger leur gestion au profit de la forêt elle-même. Le Schéma Directeur du Pays de Tronçais affirmait la complémentarité de ces valeurs

Sur cet ensemble étendu, les paysages présentent des caractéristiques communes qui tiennent essentiellement à la nature du bocage, aux fonds boisés, et à une certaine homogénéité du bâti. Mais ils présentent également de subtiles variations, des glissements d'un secteur à un autre sans limites fortement tranchées.

## GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE

La géologie de ce secteur est complexe :

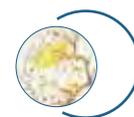
- la faille qui limite la vallée du Cher à l'Ouest,
- un ensemble de terrains sédimentaires du Trias, comportant des formations sableuses au Nord (Ainay, **(Isle et Bardais...)**)
- des terrains carbonifère en bordure de la faille et qui forment une langue étroite à l'Ouest de la zone
- des terrains cristallins en partie centrale (essentiellement granitiques)
- la faille passant à proximité de Couleuvre qui limite les formations sableuses à l'Est

C'est donc un vaste secteur géographiquement éclaté dont l'élément de cohérence est la forêt.

*Cette complexité géologique ne se lit qu'en partie dans les paysages : au niveau des cassures de reliefs (failles), dans des différences concernant l'aptitude agronomique des terrains donnant des variations dans l'occupation du sol (terrains plus secs sur les formations sableuses, ou plus humides dans les fonds de talwegs des formations granitiques..) ou dans le modelé.*

*La forêt gomme les variations de modelé et occulte une partie de cette complexité géologique*





Le point haut de ce secteur se trouve au Sud Est de la forêt, sur la commune du Vilhain : 412 m. La ligne de crête qui structure ce secteur est très peu marquée.

La R.D. 3, ancien chemin faîtral suit cette ligne de crête

Le modelé présente globalement des formes douces en buttes successives, délimitées par un ensemble de ruisseaux qui forment un réseau plus ou moins dense selon les secteurs :

- dense dans le secteur du Vilhain et de Théneuille (ruisseaux de Tortequeue, de Courjet, de la Garenne dans sa partie amont.. ayant de nombreux affluents).
- moins dense dans la partie aval du ruisseau de la Garenne, le secteur du Jappeloup ou sur la partie Sud Ouest du territoire).

Des vallées plus profondes s'encaissent dans le relief et découpent ce territoire :

- les ruisseaux des Planchettes et des Bouteilles qui prennent leur source dans la forêt et redescendent vers l'Aumance en creusant un talweg rectiligne et très encaissé
- le ruisseau de Ingarands et du Jappeloup : les vallées principales et celles de leurs affluents sont également encaissées, mais les fonds plus larges
- le ruisseau de Courjet
- la Marmande, moins creusée que les précédentes, au fond plus ouvert et davantage en continuité avec le reste du paysage, de même que le ruisseau de Garenne
- dans la forêt, les vallées sont moins perceptibles (les ruisseaux de Saloup, Rifaudières, des planches..); elles ne forment pas d'entités spécifiques au sein de ces paysages particuliers.

Ces formes de modelé ont plusieurs conséquences sur les paysages

- des horizons « plats », qui se découpent en une succession de bandes faiblement ondulées.
- Au Nord Ouest de la ligne de crête, la forêt ferme les horizons lointains : c'est un élément d'unité pour cette partie du territoire alors qu'au Sud Est, le Bois de Soulongis joue un rôle plus restreint
- de faibles dénivelées, et donc peu de vues plongeantes.
- Les modes de perceptions sont principalement en vues rasantes : des vues en enfilade ou rapidement bloquées par des éléments même de faible hauteur, un ensemble de paysages découpés en séquences indépendantes les unes des autres, mais qui se ressemblent
- Quelques points de vue dominants qui échappent à cette règle comme les rebords des coteaux des vallées encaissées, quelques buttes sur lesquelles souvent s'implantent des villages (Barbais, St Caprais, Letelon... )

*Bien que cette ligne d'articulation s'affirme très peu dans le paysage, elle joue tout de même un rôle important en délimitant un secteur Nord Ouest où la forêt est toujours présente, au moins en horizons lointains, et un secteur Sud Est où elle est absente et où c'est le bois de Soulongis qui joue ce rôle de repère lointain.*

*Des secteurs découpés et fragmentés en petites unités, des paysages présentant une succession de « creux et de bosses »*

*Au contraire, des secteurs plus homogènes formant des unités plus grandes. Toutefois les variations d'un type à l'autre restent ténues sans ruptures franches.*

*Des vallées étroites, boisées peu accessibles qui échappent au paysage, forment des mondes à part, et déterminent des points de vue dominants (le Grands Villiers, les Mortiers) souvent spectaculaires.*

*La vallée de la Marmande, par la douceur de ses lignes et son cours tortueux constitue un ensemble d'un grand intérêt. La nature de l'occupation du sol, très herbagère renforce cette qualité.*

*Une succession d'horizons où les points en saillie captent le regard : c'est par exemple la silhouette de certains villages comme Le Vilhain ou St Caprais, le Brethon, mais ce peut être également des bâtiments agricoles ou industriels.*

*Donc des paysages qui se ferment facilement, où tout élément est fortement perçu mais pendant un temps limité.*

*Ils deviennent des points remarquables et sensibles*





## OCCUPATION DU SOL

Deux grandes unités dans l'occupation du sol

- la forêt
- les espaces extérieurs

Ces deux grandes masses se redécoupent elles même en plusieurs sous unités dues à des variations de critères qui engendrent de subtiles différentes dans le paysages.

### LA FORET

De nombreuses publications ont été faites sur cette forêt prestigieuse, sur son mode de gestion, son histoire, son économie.

Elle forme un ensemble de 10600 ha et c'est une des plus grandes chênaies françaises.

Elle constitue un grand ensemble complexe mais cohérent, héritier d'une histoire économique complexe, passant de la forêt pâturée (avant la réforme de Colbert en 1670) à une forêt de production pour la marine (cycle de production de 200 ans), à des taillis sous futaie destiné à la production de charbon de bois pour les forges pour revenir ensuite à un traitement en futaie régulière exploitée à 200/250 ans. Sa qualité est due à la rencontre de conditions climatiques et pédologiques remarquablement favorables à la culture du Chêne rouvre.

Sa gestion est entièrement assurée par l'ONF, à l'exception de rares et petites unités périphériques appartenant à des privés. Le mode de gestion est pour la plus grande partie en futaie régulière (9/10 du massif).

Les principes de gestion reposent sur la méthode des coupes progressives pour assurer le renouvellement en conservant l'intégrité génétique des peuplements, et travaux d'entretien réguliers tout au long de la vie du peuplement

On distinguera plusieurs types de paysages au sein de cette masse continue

- la forêt ancienne, la futaie Colbert
- la forêt de production
- les vallées encaissées
- les plans d'eau et les clairières adjacentes
- les clairières sans plan d'eau
- les semi-clairières ouvertes sur l'extérieur

### La forêt ancienne

Il s'agit de la partie centrale de la forêt, située le long de la R.D. 978 a entre l'étang de Morat et l'étang de Pirot. Elle est traitée exclusivement en futaie de chênes, héritage de la forêt royale et de la sylviculture ancienne.

Ces paysages forestiers sont connus au niveau national et créent à eux seuls l'image et le renommée du secteur.

### Le reste de la forêt

Sur plus des trois quarts de la partie restante on retrouve les mêmes modes de traitement.

Ce n'est que dans des secteurs très restreints que le chêne se mêle à d'autres feuillus voire des résineux (Pins).

*Cette forêt offre également tout un patrimoine architectural et technique forges, puits de mines, fours, et un patrimoine hydraulique : étangs, conduites d'eau.*

*Le développement de la forêt a recouvert des traces d'occupation très ancienne remontant à l'époque celtique*

*Ces méthodes sylvicoles assurent une très grande qualité des ambiances forestières, une bonne pénétrabilité des sous bois (travaux d'entretien).*

*Cette forêt est également un ensemble de milieux naturels variés et de grande valeur (zones humides, grande faune,...) qui ont justifié la création de ZNIEFF. Cette forêt se présente comme une mosaïque de peuplements et donc d'ambiances et de paysages.*

*Des traits communs dus à :*

- l'organisation des voies : des tracés orthogonaux et rayonnants qui se surimposent au relief et créent des perspectives forestières étendues et majeures
- le traitement des ronds points

*C'est la partie prestigieuse de la forêt, celle où l'on peut découvrir les arbres majeurs plusieurs fois centenaires, aux silhouettes et aux proportions remarquables, et qui bien qu'ayant dépassé l'âge d'exploitation sont conservés à titre de patrimoine paysager.*

*C'est en quelque sorte le sanctuaire de cette forêt.*



### Les vallées encaissées

On les retrouve surtout à l'Est du massif : vallées de la Bouteille, du ruisseau des Planchettes, des gravières et des ruisseaux qui convergent vers l'étang de Saloup. Ces vallées sont entièrement boisées, sauf les fonds du ruisseau de la Gravière à proximité des anciens puits de mine. Elles sont généralement peu ou pas accessibles.

### Les étangs et leur clairières

Ils constituent un autre fleuron de cet ensemble.

Les nombreux étangs de la forêt de Tronçais ont toujours une partie de leurs rives boisées avec un cordon de peuplement intégrant saules et peupliers aux autres feuillus de la forêt..

On a parfois des queues d'étang marécageuses ( Tronçais, Morat) où se développe une végétation de type humide (saules) qui contraste par les couleurs et les matières sur le reste du couvert forestier.

Ils ont tous une partie dégagée (sauf Saloup qui est entièrement forestier) en clairières, lieu d'installation de village et/ou d'installation d'anciennes forges (Tronçais, Morat) avec une architecture particulière : cheminées, bâtiments importants alliant la brique et la pierre enduite.

Des équipements touristiques (camping, activités nautiques) généralement bien intégrés au site complètent cet ensemble (St Bonnet, Isle en Bardais).

### Les clairières sans étang

Elles sont peu nombreuses dans la forêt et toujours de taille réduite : Bougimont, Bouteille, Bouchant, Font de Vernes. Seule Bouchant n'est pas habitée. Ces espaces agricoles constituent des paysages très à part, aux horizons entièrement fermés par la forêt, d'échelle intimiste.

A noter la particularité de la clairière de La Bouteille avec la chapelle St Mayeul; la fontaine et surtout un bocage très dense qui referme encore l'espace.

### Les semi clairières ouvrant à l'extérieur

Il s'agit d'ensembles ouverts qui pénètrent dans la masse forestière : Vitray, Grand Villers, Mannerie, Mazières, Montée, Bouis, St Bonnet et Champ de la Chapelle. Ces espaces sont fermés sur plus des trois quarts par la lisière forestière qui est omniprésente.

Pour une part (Vitray notamment) ces boisements périphériques sont en dehors de la forêt domaniale. Les principes de gestion de ces massifs privés diffèrent de la gestion ONF.

Sur les secteurs Nord, des boisements en parcelles réduites, détachées de la masse forestière (feuillus ou résineux), viennent refermer encore ces espaces (Bouis, Isle en Bardais).

## **L'ESPACE RURAL NON FORESTIER**

Il s'agit de l'ensemble des territoires qui bordent la forêt sur toutes ses lisières. Dans ce vaste ensemble, les paysages varient en fonction de critères qui tiennent :

- aux modes de perception qui déterminent des échelles de paysages et d'ambiances faisant contraste entre paysages ouverts et paysages plus intimes:
- la présence ou non de lisières forestières refermant les espaces et limitant les vues

*Ces grandes entailles dans le couvert forestiers constituent des mondes à part, et aux ambiances particulières, plus sauvages que le reste de la forêt.*

*Ces étangs constituent des « événements » dans ces paysages forestiers.*

*Ce sont toujours des étangs de barrages, accessibles depuis la digue et laissant des vues en enfilade sur la longueur du plan d'eau, avec des effets de miroir et de brume sur l'eau.*

*Des espaces rares, d'échelle réduite où tout est entièrement perçu dans la globalité : espaces cultivés, habitat... Cette réduction de l'échelle et la particularité des ambiances en font des sites sensibles*

*Leur valeur est généralement méconnue car ils sont à l'écart des axes, et ils n'offrent pas ce que l'on vient chercher à Tronçais. Pourtant ce sont des éléments de diversité dans ces paysages forestiers.*

*Une grande importance de la nature de la lisière forestière. Les vues sont restreintes et l'espace encore recloisonné par des éléments de bocage. (Bouis, Vitray, La Montée) qui semblent prolonger la masse boisée augmentant l'effet de fermeture. Sur d'autres (Les Brais, Le grand colombier..) la rupture entre espace forestier et espace agricole ouvert (grands champs) est franche et l'effet d'ouverture maximal.,*



- la nature de ces lisières (feuillus, résineux)
- la qualité en l'entretien du bocage laissant ou non des vues depuis les axes et les villages
- la plus ou moins grande accentuation du relief et des modelés donnant des points de vues
  - aux modes de groupements du bâti et leurs extensions par rapports aux axes

A partir de ces critères, on peut distinguer plusieurs sous unités

- un secteur Nord (qui va de Ainay à Couleuvre),
- un secteur Sud recoupé de nombreuses vallées

#### Au Sud de la vallée du ruisseau de Courjet (et ses affluents), ruisseau de la Garenne

Le relief est découpé par le réseau hydrographique et compartimenté en buttes et vallons.

Un habitat particulièrement dispersé en petites unités indépendantes constituées d'une ou deux fermes, généralement implantées sur les hauteurs.

Les bourgs sont généralement situés en position particulière, sur des bombements ou des rebords de vallées. Ils offrent, avec leurs silhouettes dominées par leur clocher, aux formes spécifiques, des points de repères caractéristiques.

On a ici un bocage très dense constitué de haies mêlant arbres tiges (émondés ou non) et arbustes (prunelliers, aubépines). La taille des haies est le facteur qui conditionne l'ouverture des paysages.

Lorsque les prairies laissent place à de grandes cultures sur replats (Bournet, Les Gouts, La Tachette, le Point du Jour), le bocage s'ouvre et c'est alors un autre type de paysage de grands espaces ondulés dégageant le bâti

Les vallées constituent des accidents et des éléments de différence dans ces paysages qui peuvent sembler monotones

- La vallée du Courjet est encaissée; les pentes boisées ainsi que les replats au-dessus de la vallée, formant un secteur particulier
- Les vallées du Jappeloup et du Ruisseau des Ingarands aux versants boisés et encaissés

#### Le secteur Nord

Le modelé est plus homogène, mais c'est la nature du bocage, ou son absence qui engendre les variations de paysages.

- Des espaces ouverts comme Pontcharraud, Allan, Charnoux... vastes domaines agricoles regroupés autour de leur siège d'exploitation où le bocage a disparu, mêlant cultures et prairies sur de grandes parcelles. Ces ensembles sont d'autant plus différenciés du reste, qu'ils se situent sur des replats vues rasantes, sans aucun écran intermédiaires.
- Ces trouées restent enserrées dans un maillage bocager dense où l'habitat est très dispersé en petites unités, rappelant les paysages de la partie Sud.
- La vallée de la Marmande et son cordon boisé, ses prés bocagers constitue une unité à part, dominée par la silhouette de Bardais.
- Le plan d'eau de Goule, ses rives boisées et bocagères constitue également une unité à part

*Un ensemble de sous espaces et un territoire plus complexe que dans les autres secteurs.*

*Une forte présence du bâti de par sa répartition et sa position. Ces silhouettes de grosses fermes sont toujours accompagnées de végétation qui cassent les volumes. D'importants bâtiments agricoles, à l'écart des villages, viennent à nu dans ces silhouettes*

*Des vues fermées sauf en des points particuliers où alors on peut avoir des vues très élargies (sommets ou ouverture du bocage à l'occasion de remembrements localisés) Une sensibilité plus forte; grande importance des extensions bâties, de leur volumétrie et de leur implantation par rapport aux autres groupements*

*Ces paysages annoncent les grands espaces agricoles du département du Cher voisin*



## ÉLÉMENTS DE VALEUR

Ils sont très nombreux dans cette grande unité. Des éléments exceptionnels et des éléments de charme qui tiennent à l'harmonie entre le végétal et le bâti  
Cette harmonie est fragile

On peut les classer selon leur nature

- *Éléments de valeur liés à la forêt*
  - *C'est l'ensemble de la futaie de Colbert, et des arbres spectaculaires que l'on rencontre dans la partie la plus ancienne de la forêt royale*
  - *Ces arbres sont répertoriés et signalés aux visiteurs*

Les perspectives forestières depuis les axes qui traversent le massif : axes routiers, axes piétons (zone de silence) accessibles au vélos

- *les ambiances forestières particulières dues à des rivières ou des ruisseaux*
- *les lisières forestières dans certains secteurs quand elles sont complexes et intercalent du merisier ou d'autres feuillus*
- *le milieu naturel propre à cette forêt . grand gibier, oiseaux qui sans être des particularités liées au paysage, sont tout de même des caractéristiques de ces espaces*
- *les étangs forestiers*
- *les queues des étangs*

- *Éléments de valeur liés à l'architecture industrielle ancienne*

- *les forges (Tronçais, Morat...)*
- *les digues d'étang (Tronçais, St Bonnet...)*

- *Éléments de valeur liés à l'architecture noble*

- *de très nombreux châteaux d'époques variées ponctuent ce territoire*  
*Mazières, Fougères, Le Plaix....*
- *Ils sont souvent accompagnés d'arbres de parc aux silhouettes remarquables qui sont autant de points signal*

- *Architecture religieuse*

- *Architecture villageoise et rurale*

- *dans son ensemble, l'architecture rurale présente des caractéristiques fortes : volumétrie simple, emploi de la brique en chaînage et encadrements, (nombreux types de motifs décoratifs en briques), toitures à deux pans (mixte, tuiles et ardoises)*
- *cette cohérence globale est un élément fort du paysage*
- *important patrimoine de croix, fours, fontaines et lavoirs*

- *Les paysages ruraux*

- *qualité du bocage quand les haies sont taillées*

- *Des sites particuliers*

- *l'étang de Goule*
- *les vallées : la Marmande, le ruisseau de Thiollais, La Garenne, le Jappeloup, les Ingarands, la Sologne*

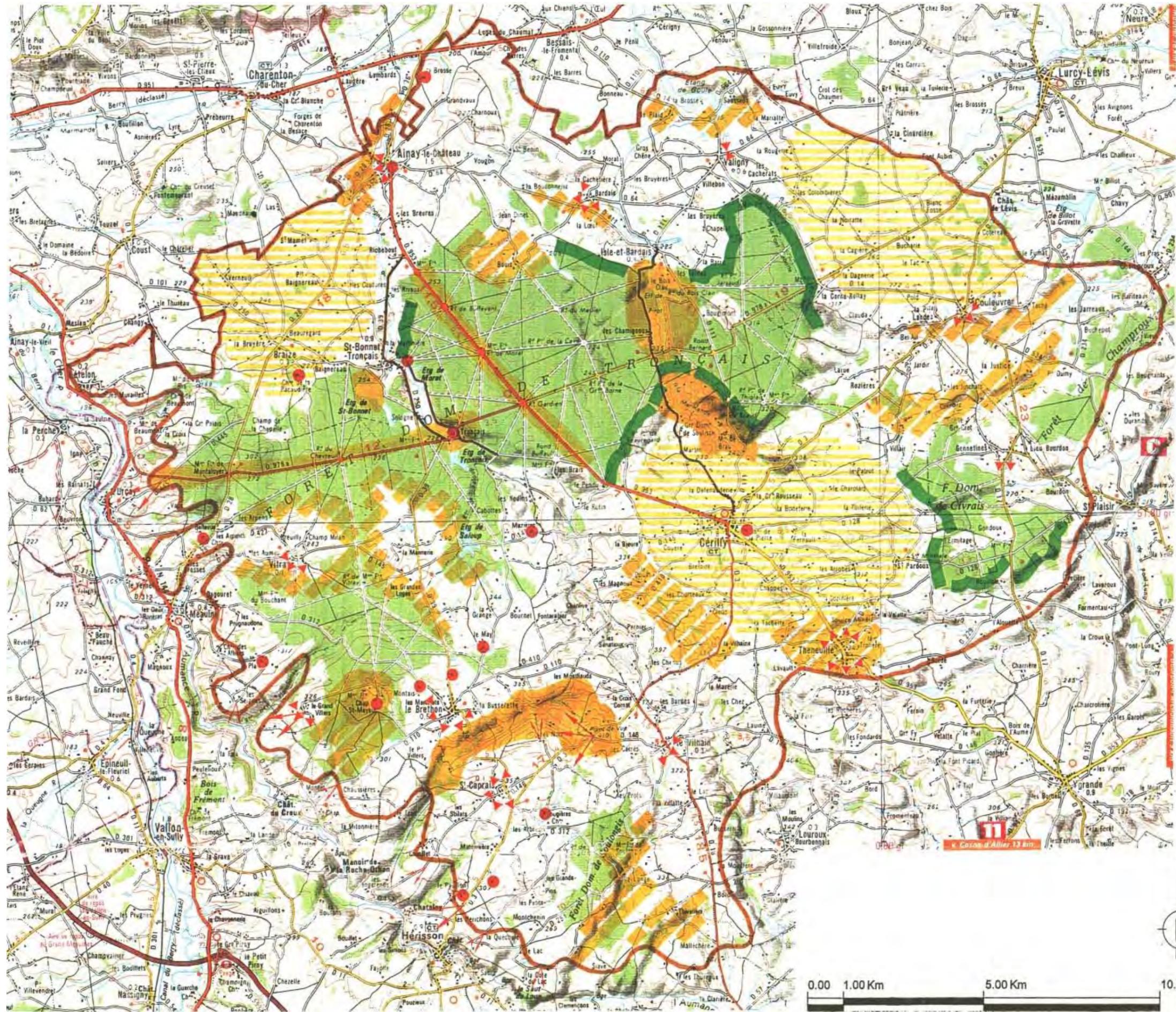
- *Des silhouettes bâties qui sont des points de repère*

- *Le Brethon,*
- *Théneuille*
- *Couleuvre*
- *Ainay*
- *St Caprais*
- *Bardais*
- *Valigny*

- *Des ensembles urbains*

- *Cérilly*
- *Couleuvre*
- *Ainay*





# LE PAYS DE LURCY-LEVIS

ZONE ETUDIEE





Absence de relief au Nord et au Sud-Est de l'unité. Le paysage est perçu en vue rasante.



Ligne de relief au Nord-Ouest de BOURBON L'ARCHAMBAULT de faible amplitude, mais qui parvient à fermer les vues, coupant ainsi l'unité en deux parties.



Les ruisseaux, très nombreux sur l'ensemble de cette unité, creusent de petites vallées très ouvertes. Vues de face sur les flancs permettant d'apprécier la forte densité des trames bocagères.



Tracé géométrique des bocages qui sont constitués d'une strate arbustive très dense. L'entretien des haies permet de garder les vues ouvertes.



L'absence de relief donne beaucoup d'importance aux silhouettes d'arbres.



Forte présence des forêts sur l'ensemble du paysage. Elles forment un fond boisé qui ferme les vues (forêt des PRIEURES-BAGNOLET).



Les bosquets se répartissent le long des cours d'eau et des étangs. Ils soulignent leur présence et créent des ambiances d'une grande qualité paysagère.



# Le pays de Lurcy-Levis

## DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE

Cette unité paysagère est formée des communes ou parties de communes suivantes : CHATEAU-SUR-ALLIER, LE VEURDRE, NEURE, LURCY-LEVIS, POUZY MESANGY, LIMOISE, SAINT-LEOPARDIN D'AUGY, COUZON, FRANCHESSE, SAINT-PLAISIR, AGONGES, BOURBON L'ARCHAMBAULT, MONTILLY, BAGNEUX, NEUVY, COULANDON, MARIGNY, SAINT-MENOUX, AUBIGNY.

## SITUATION ET PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE

Située sur un plateau d'une altitude comprise entre 250 et 300 mètres, cette unité recouvre un vaste territoire à l'extrémité Nord du Département.

Ses limites avec les unités limitrophes au Nord et au Sud sont définies avant tout par des caractéristiques géo-morphologiques et géologiques. Elles ne créent jamais de véritable coupure.

A l'Est, cette unité borde la vallée de l'Allier sur plus de trente kilomètres, son tracé assez régulier est axé Sud-Est/Nord-Ouest. Le plateau lui présente des coteaux de faible amplitude (20 à 30 mètres) et découpés par de nombreux talwegs.

La morphologie, les caractéristiques géologiques, et le mode d'occupation des sols sont autant d'éléments qui différencient la vallée du pays de LURCY LEVIS.

Le secteur de TRONCAIS à l'Ouest se singularise par l'importance des forêts domaniales et leur impact sur le paysage.

Bien que les forêts soient présentes sur le secteur de LURCY LEVIS elle n'interviennent pas sur le paysage de la même manière. Ces deux unités gardent de nombreux points communs (relief vallonné, dominance de prairies bocagères, nombre important de cours d'eau et d'étangs...)

## GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE

Au Nord et au Nord-Ouest ainsi que le long de la vallée de l'Allier, les sols sont constitués essentiellement de sable et d'argile du bourbonnais. Le relief dans ces secteurs est très faiblement vallonné.

*Les limites de cette unité restent peu marquées au Nord et au Sud. Absence d'élément majeur permettant de détacher de façon manifeste cette unité de ses voisines.*

*Faiblement surélevée, cette unité n'offre pas de point de vue majeur sur la vallée de l'Allier.*

*La différence de paysage entre ces deux unités créent des limites franches et brutales.*

*Limite déterminée par la silhouette de la forêt de TRONCAIS et les lisières de la forêt de Champroux qui ferment les vues à l'Ouest de l'unité paysagère.*

*Dominance des vues rasantes au Nord et au Sud-Est de l'unité. Paysage fragile où les éléments hauts deviennent particulièrement visibles.*





Les hais bocagères, avec leur alignement d'arbres plus ou moins dense, et les bosquets donnent beaucoup de profondeur aux vues, et apportent du relief au paysage.



Par les matériaux utilisés, les silhouettes bâties s'intègrent avec harmonie dans le paysage. Saules têtards le long du cours d'eau (hameau de la Buffère au Nord-Ouest de LURCY LEVIS).



Situées sur des points stratégiques, les silhouettes des principaux villages se détachent dans le paysage et deviennent des points de repère (village de CHÂTEAU SUR ALLIER).



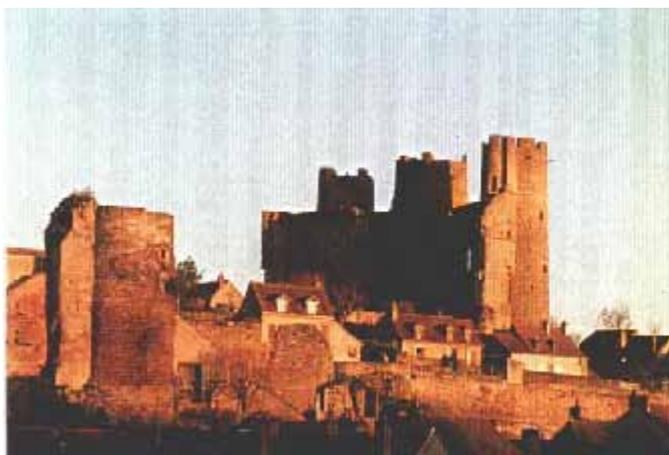
Les lisières très découpées créent des clairières profondes qui dirigent les vues (Forêt domaniale des PRIEURES - BAGNOLET).



Vues dans l'axe des routes traversantes les forêts domaniales. Ambiance forestière de grande qualité (Bois de BOUGY).



L'ensemble de cette unité est marqué par la présence de nombreux châteaux qui témoignent du poids de l'histoire.



Silhouette remarquable du château de BOURBON L'ARCHAMBAULT.



Au Sud, le bassin de BOURBON L'ARCHAMBAULT présente des sols gréseux. Il s'ouvre au Nord en direction de la vallée de l'Allier et provoque des lignes de relief sur sa limite Nord-Ouest aux environs de FRANCHESSE et au Sud-Ouest le long du ruisseau du Chamaron. Au centre du bassin, le ruisseau de Burges draine l'ensemble des ruisseaux avant de rejoindre l'Allier plus au Nord.

De nombreux cours d'eau sinueux parcourent l'ensemble du territoire. Ils creusent de faibles vallées très ouvertes qui présentent des sols constitués d'alluvions récentes aux faibles potentialités agricoles. Présence en fond de vallée de parcelles sous-exploitées, colonisées progressivement par les Landes.

L'ensemble des ruisseaux appartient au bassin versant de l'Allier. Ils creusent de nombreux talwegs qui découpent le flanc Sud de la vallée de l'Allier.

Seule la vallée de la Bieudre parvient à perturber cette quasi-absence de relief. Elle reste cependant peu profonde. Elle traverse l'unité du Sud au Nord pour rejoindre l'Allier.

## OCCUPATION DU SOL, MODE DE PERCEPTION ET TYPE DE SENSIBILITÉ

Deux types d'occupation du territoire dominant l'ensemble de cette unité. Ils sont conditionnés avant tout par la nature des sols:

- les prairies bocagères
- les forêts domaniales

Le mode d'exploitation agricole reste essentiellement lié à l'élevage (ovins, bovins). Les parcelles d'herbage et de pacage se succèdent et recouvrent en grande majorité le plateau. Les parcelles sont de petite taille et sont fermées par une trame bocagère très dense.

Les haies sont constituées d'une strate arbustive dense et basse (1 à 1,20 mètres de hauteur). Taillées régulièrement et de façon uniforme sur l'ensemble du secteur d'étude, elles encadrent rigoureusement les champs.

Les alignements d'arbres font preuve de plus de souplesse dans leur densité et dans leur forme. Ce sont en grande partie des chênes de hauteur variable.

*Les ruisseaux de faible importance échappent aux paysages, seuls les alignements d'arbres qui les bordent (saule) et l'absence de haies bocagères à proximité soulignent leur présence.*

*Vues frontales le long de la vallée de la BIEUDRE qui tranchent sur l'horizontalité du paysage et forment un secteur bien spécifique;*

*Grande homogénéité de cette unité où les zones agricoles et les forêts sont étroitement liées et restent les principaux gestionnaires du paysage.*

*Texture différente des champs selon leur mode d'exploitation et la saison.*

*L'entretien régulier des haies joue un rôle essentiel sur le plan du paysage; il permet de garder les vues ouvertes, homogénéise le paysage et apporte une image référante qui caractérise cette unité.*

*Les alignements d'arbres ne ferment jamais complètement les vues. Leur silhouette offre une relative diversité au paysage et permet d'apprécier la densité. Des trames bocagères, les arbres de haut jet se détachent nettement du paysage.*



Le tracé des haies est rectiligne mais leur orientation suit les pentes du terrain permettant ainsi un meilleur drainage des parcelles.

Les arbres isolés à l'intérieur des parcelles restent rares. Ils se trouvent le plus souvent à proximité des bois et des étangs.

On remarque la présence ponctuelle de zones de cultures (blés, colza et prairies artificielles). Elles sont souvent regroupées et sont constituées de grandes parcelles ouvertes et planes.

Les formations boisées recouvrent une surface importante de cette unité. Elles se présentent sous deux formes bien distinctes

- Les forêts domaniales

Très vastes, elles forment des masses épaisses. Leur taillis dense présente une grande variété d'essences, chênes, hêtres et charmes, résineux. Les lisières très découpées dessinent de nombreuses clairières. Elles se concentrent au Nord (Bois de BOUGY, de BORD et de la BRUNANSE) et au Sud-Est le long de la vallée de l'Allier (forêts de MARIGNY et de BAGNOLET).

- Les bosquets :

Ils sont de faible superficie et sont disséminés sur l'ensemble de cette unité. Grande diversité dans leur forme essentiellement liée au découpage parcellaire très dense. Ils sont répartis le long des cours d'eau principaux.

Le secteur compris entre POUZY-MESANGY et SAINT-LEOPARDIN d'AUGY se singularise par une forte densité des taillis et par la présence de nombreux étangs égrainés le long des ruisseaux.

Le bâti est constitué d'unités agricoles très dispersées, regroupant deux à trois bâtiments. Elles sont implantées sur les points sommitaux du plateau évitant ainsi la proximité immédiate des ruisseaux.

Grande homogénéité dans l'architecture et le choix des matériaux forme simple, maçonnerie en pierre (grès de Bourbon), toiture pentue et couverture en tuile plate et sombre. Ils sont accompagnés de buissons qui ferment les cours intérieures et prolongent le bocage périphérique.

Présence de grands bâtiments agricoles de construction récente. Situés à proximité des hameaux ou des principaux villages. Ils sont de dimension imposante et utilisent le bardage de couleurs vives et claires.

*Les lignes tracées par les haies accentuent le relief.*

*De par leur rareté les arbres isolés concentrent les regards.*

*Les grands champs cultivés se démarquent du reste du paysage et offrent des vues profondes.*

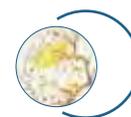
*Les forêts domaniales forment des rideaux opaques qui ferment les vues à l'Ouest (Forêts de BAGNOLET et de MARIGNY) et au Nord de l'unité (Bois de BOUGY). Leurs silhouettes découpées sont perçues de l'ensemble du territoire. Elles créent un fond boisé qui structure le paysage et lui donne du relief. Grande sensibilité du pourtour des forêts.*

*Les bosquets forment des tâches sombres qui ponctuent le paysage et fragmentent les vues. Ils offrent un accompagnement végétal de qualité et d'une grande sensibilité.*

*Au Nord-Est les taillis ferment progressivement les vues à l'approche de la vallée de l'Allier. Les lisières organisent les vues et encadrent les étangs. Les vues rasantes mettent en valeur le bâti qui reste cependant de faible densité.*

*Le bâti homogénéise le paysage par la structure des groupements, leur implantation, leur forme et surtout les matériaux utilisés. Les couleurs sombres des murs et des couvertures permettent une intégration harmonieuse des éléments bâtis dans le paysage. Leur silhouette se détache relativement bien du paysage.*

*Les bâtiments agricoles récents constituent de gros modules dégagés de toute végétation. Très fort impact visuel.*



Le Nord et le Sud-Est de cette unité est marqué par une très faible densité du bâti. Ceci est lié avant tout à l'absence de relief qui rend le drainage, important pour ce type de sol (sablo-argileux), difficile et donc d'une faible potentialité agricole des terres.

Les principaux villages se concentrent au Sud et au centre de l'unité, là où le relief est le plus marqué et dominant très souvent les principales vallées.

Leur tissu est éclaté et les extensions s'égrainent le long des principales voies de circulation. Ils restent de faible importance et leur population ne dépasse que rarement huit cent habitants. Seules BOURBON L'ARCHAMBAULT (environ 2 600 habitants) et LURCY LEVIS (environ 2 000 habitants) présentent un noyau dense.

Leur environnement végétal reste limité à quelques arbres qui calent les bâtiments mais ne créent pas de véritable obstacle aux vues.

## LES ÉLÉMENTS DE VALEUR

Certains secteurs présentent un maillage très dense du bocage.

Les cordons d'arbres le long des cours d'eau présentent des espèces différentes de celles des forêts et des bocages. Ce sont essentiellement des saules têtards aisément identifiables par leur silhouette originale.

Les silhouettes bâties, l'architecture et les matériaux utilisés caractéristiques du bocage bourbonnais.

Les étangs sont nombreux sur l'ensemble de cette unité. De surface importante ils sont souvent accompagnés d'une abondante végétation caractéristique (trembles, aulnes, saules, roseaux...) ainsi que d'une faune importante.

Les forêts domaniales ainsi que les clairières dessinées par leurs lisières très découpées. Découverte de sous-bois typiques des forêts domaniales où se succèdent les futaies, laissant des vues aérées et les taillis sous futaies très denses et fermant les vues.

Tracé rectiligne des routes et chemins traversant les masses boisées (forêts domaniales des PRIEURES, BAGNOLET, BOIS DE BOUGY).

*Les variations de la densité du bâti est fortement perçue. Certaines zones se démarquent par l'absence de hameaux dont il se dégage une impression de désert humain.*

*Dominant la vallée, les silhouettes des villages se détachent nettement du paysage. Grande sensibilité des abords de village. Fort impact des clochers d'église dans la paysage, ils sont perçus à de longues distances et la variété de leur silhouette en fait des éléments de repère majeur.*

*Le bocage offre une très forte identité paysagère à cette unité.*

*L'absence de bocage sur les parcelles longeant les cours d'eau permet une forte présence de la végétation qui accompagne les ruisseaux.*

*Silhouettes bâties homogènes et s'intégrant harmonieusement dans le paysage.*

*Les étangs ponctuent le paysage. Ils présentent un cadre naturel d'une très grande richesse écologique. Fort impact sur le paysage et grande sensibilité de l'espace à proximité.*

*Très présentes sur l'ensemble du secteur d'étude, les lisières sont d'une très grande sensibilité.*

*Vues remarquables dans l'axe des routes où les arbres créent de véritables tunnels végétaux.*

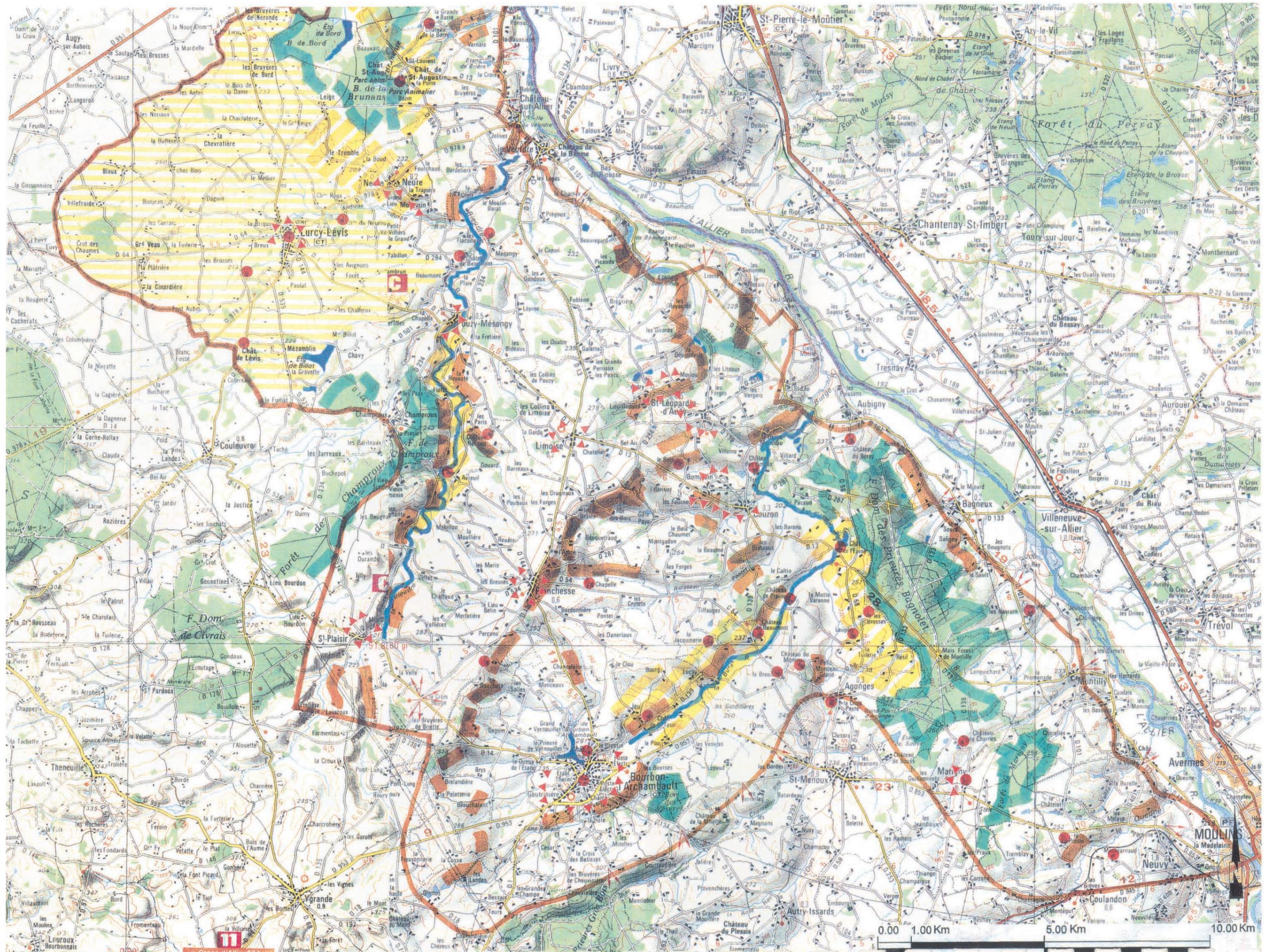


Cette unité paysagère offre une grande richesse du patrimoine bâti qui se ressent dans le nombre important de châteaux, possédant de magnifiques parcs aux espèces d'arbres variées, et d'églises. Pour les plus importantes :

- Les églises de BOURBON L'ARCHAMBAULT, de POUZY MESANGY, de LURCY LEVIS, d'AGONGES
- les châteaux de SAINT-AUGUSTIN, de LEVIS, de BOURBON L'ARCHAMBAULT, des bords de BEAUMONT DE PRAINGY.

*Ensembles architecturaux remarquables qui donnent beaucoup de noblesse au paysage et aux villages traversés.*

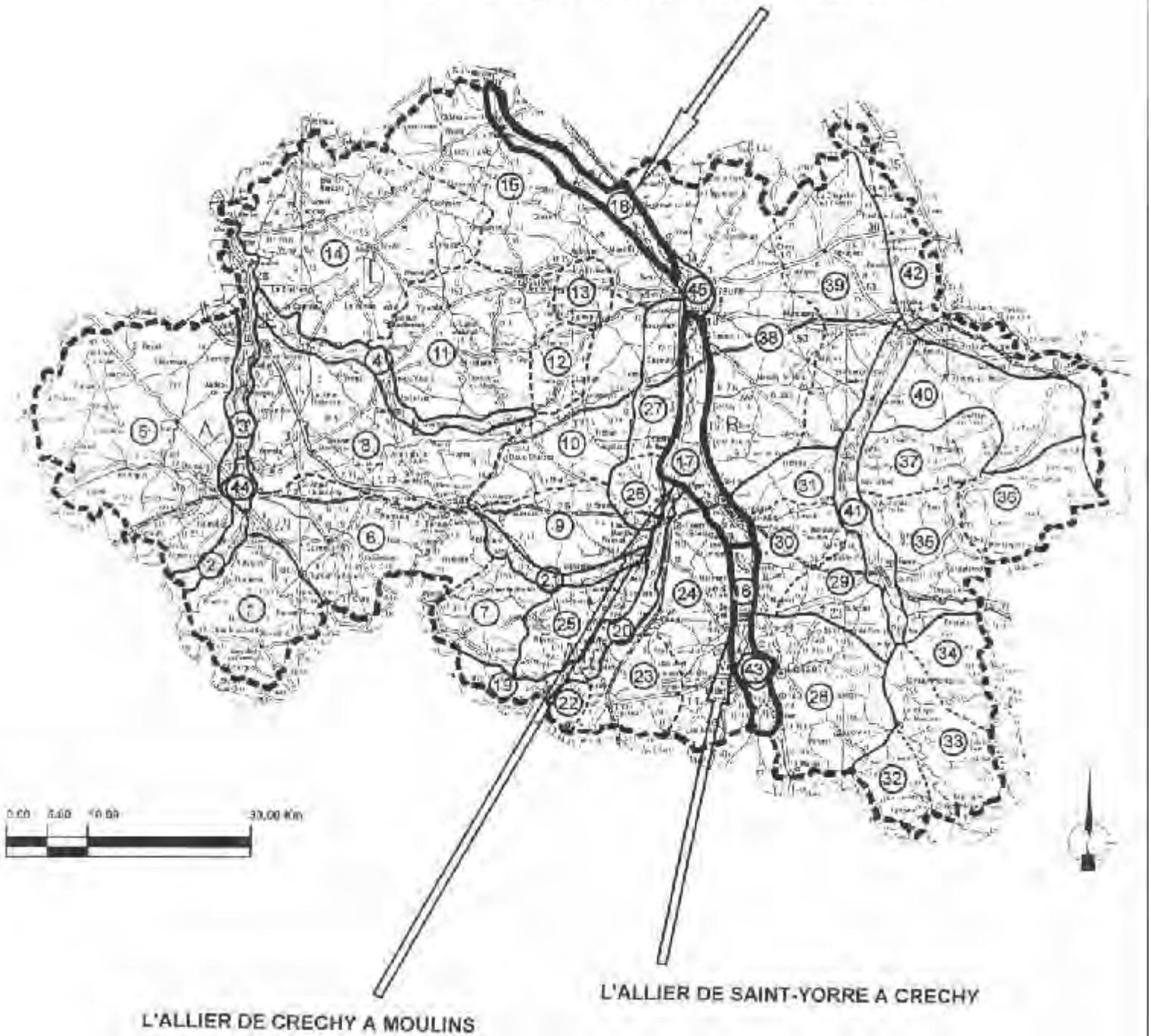




LA VALLÉE  
DE L'ALLIER  
ET SES AFFLUENTS

# LA VALLÉE DE L'ALLIER

L'ALLIER DE MOULINS A CHATEAU-SUR-ALLIER



0.00 5.00 10.00 30.00 Km

L'ALLIER DE SAINT-YORRE A CRECHY

L'ALLIER DE CRECHY A MOULINS



Vue dominante de la plaine de l'Allier depuis les coteaux situés en rive droite.  
La forêt alluviale est omniprésente et absorbe l'ensemble des éléments bâtis



Le site des HURLEVENTS depuis les hauts de BELLEIVE. La végétation arborée limite l'impact de l'urbanisation sur les versants



Depuis les cotes VENDAT



La plaine ouverte de l'ALLIER au niveau de CHARMEIL. Extrême sensibilité de cette plaine découverte et des coteaux de CREUZIER-LE-VIEUX.



La plaine cultivée de l'ALLIER. Les usines à chaux de BILLY constituent un point d'appel.  
Les versant boisés ferment les vues et contrastent par leur couleur



Le château de BILLY dominant le cours de l'ALLIER



# La vallée de l'Allier

## DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE

Cette unité paysagère est formée des communes ou parties de communes suivantes :

HAUTERIVE, BELLERIVE, MARIOL, SAINT-YORRE, ABREST, VICHY, CHARMEIL, CREUZIER LE VIEUX, SAINT-REMY-EN-ROLLAT, LE VERNET, SAINT-GERMAIN DES FOSSES, MARCENAT, BILLY, CRECHY, VARENNES SUR ALLIER, VICHY, CUSSET, PARAY SOUS BRAILLES, SAINT-POURÇAIN SUR SIOULE, CONTIGNY, SAINT-LOUP, LA FERTE HAUTERIVE, BESSAY, TOULON SUR ALLIER, MOULINS, MONETAY SUR ALLIER, CHATEL DE NEUVRE, CHEMILLY, BRESSOLLES, NEUVY, MONTILLY, BAGNEUX, AUBIGNY, SAINT-LEOPARDIN D'AUGY, LE VEURDRE, CHATEAU SUR ALLIER, AVERMES, TREVOL, VILLENEUVE SUR ALLIER.

## SITUATION ET PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE

La vallée de l'Allier est l'élément naturel structurant du département qui porte son nom. Elle le traverse sur une centaine de kilomètres du Sud au Nord, de Mariol à Moulins, puis incline son cours vers le Nord-Ouest.

Les communes qui appartiennent à ce territoire présentent des caractéristiques communes. Toutefois, les ambiances paysagères évoluent sensiblement du Sud au Nord, ainsi que les systèmes de perception. On peut donc déterminer trois sous-espaces. Le premier s'étend du Sud de Hauterive jusqu'à CRECHY, puis de CRECHY jusqu'à MOULINS, et enfin le dernier de MOULINS au VEURDRE.

## GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE

Le trait marquant du paysage physique de la vallée de l'Allier est sa platitude. Dès sa sortie du Puy de Dôme, elle s'écoule dans une vaste et large vallée. Son orientation correspond à la faille bordière de la Limagne dans le sens Nord-Sud. Sa pente très faible sur tout son cours est d'environ 0,1 %, les côtes extrêmes sont au Sud à Vichy 260 mètres et au Nord à Moulins 210 mètres. Cette spécificité physique entraîne une lenteur de l'écoulement des eaux et par suite une faible force de creusement et de charriage, à l'exception des crues.

*De Hauterive à Varennes, la vallée de l'Allier plus étroite et au cours rectiligne donnent une importance plus forte aux coteaux qui l'encadrent.*

*De Varennes à Moulins, l'échelle s'agrandit, les reliefs s'adoucissent et s'allongent ; la vallée s'élargit, la rivière devient plus puissante, les horizons embrassent de larges espaces.*

*De Moulins au Veurdre, l'Allier change de direction, elle s'incline vers l'Ouest et prend une direction Nord-Ouest. La vallée se resserre légèrement, son cours devient rectiligne.*

*L'occupation du sol est déterminée par l'inondabilité.*





Depuis le point de vue de Châtel de Neuve, la plaine de l'Allier.



Allier et bancs de sable. Le versant abandonné par l'agriculture est progressivement boisé.



Boire au niveau de la Ferté Hauterive.



Gravière - verduin et ripisylve.



L'Eglise romane de Châtel de Neuve.



La Ferté Hauterive.



La faiblesse de la pente empêche la rivière d'entailler un lit profond et rectiligne, et sinue entre bancs de sable et gravières. La rivière dessine de larges méandres qui progressent au gré du courant et des crues.

Les crues coupent, dessinent, sculptent, un nouveau lit et abandonnent son ancien cours : ce remaniement perpétuel et naturel constitue la richesse essentielle du paysage du Val d'Allier. Ce contexte morphologique horizontal dominé par des terrasses conditionne les vues.

L'Allier, par ses drainages lointains dans le Massif Central, a entraîné de nombreux matériaux arrachés aux dépôts tertiaires, au socle paléozoïque et aux massifs volcaniques. Ceux-ci ont formé une succession de terrasses anciennes qui agrandissent considérablement le lit majeur de la rivière.

## OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTION ET TYPES DE SENSIBILITÉ

L'occupation des sols dépend de deux facteurs primordiaux :

- > la qualité du sol qui présente de très bonnes qualités agronomiques sur les sols limoneux et des aptitudes médiocres sur les dépôts fluviatiles. Si les sols récents, constitués de sables et graviers, sont incultes, ils accueillent une flore spécifique ;
- > l'inondabilité a rejeté les zones urbanisées et les principales voies de communication en dehors de la zone inondable.

Ces deux facteurs ont conditionné une organisation territoriale sous forme de bandes parallèles au cours de la rivière.

- Un cordon boisé, de largeur variable, qui recouvre la majorité des zones de dépôts récents en zone inondable. Ces espaces boisés constitués de saules, peupliers, frênes, aulnes, constituent des masses denses opaques, accompagnées par un sous-bois impénétrable et sombre. De nombreuses peupleraies renforcent et densifient ce cordon boisé.
- De grands secteurs de cultures s'organisent en grands champs ouverts. Limités par les boisements alluviaux et par les versants des coteaux qui encadrent la vallée, ils constituent des espaces très ouverts, sans obstacles visuels.
- Les grandes voies de circulation ont été implantées de part et d'autre de la vallée sur les terrasses non inondables.

### DE SAINT-YORRE À CRÉCHY

En amont de Saint-Yorre, l'Allier présente un visage différent de l'aval. Ici la rivière dessine de nombreux méandres anastomosés. Ces derniers sont peu visibles car engoncés et noyés dans une large et exubérante forêt alluviale de 500 à 700 mètres de large.

*L'érosion fluviatile naturelle du cours de l'Allier est à l'origine de la richesse paysagère, faunistique et floristique de cette rivière.*

*Ce large couloir offre des vues qui peuvent couvrir plusieurs kilomètres sans obstacle.*

*Les terrasses s'organisent en paliers successifs, les formes sont plates et amples. Le relief n'est pas structurant.*

*Cette forêt alluviale constitue une richesse écologique exceptionnelle de très grande valeur paysagère. Elle se caractérise par des ambiances internes très confinées et une grande qualité de silhouette aussi bien en vue de plaine que de coteaux.*

*Ces terroirs de grande culture sont très sensibles à toutes intrusions linéaires ou ponctuelles. Tout aménagement (bâtiment de carrière, agricole, industriel) est immédiatement perçu.*

*La vallée de l'Allier est un axe de circulation traditionnel. Les grandes infrastructures routières et ferroviaires qui le bordent renforcent l'identification de la vallée.*

*Les vues rasantes sont inexistantes et stoppées par les rideaux boisés. Les vues lointaines sont limitées par l'exubérance des ripisylves arborées qui gommant tous les reliefs et effacent les espaces ouverts et urbanisés. C'est un paysage verdoyant aux formes moutonnées qui dévoile par instant la rivière.*





Le bocage occupant les versants de l'Allier s'arrête brusquement pour laisser la place aux vastes cultures ouvertes.



Bâtiments agricoles en limite de terrasse.



Exploitation agricole à proximité de Marcenat.



Seuls les toits des groupements bâtis sont perçus au-dessus des maïs.



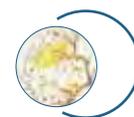
La ripisylve constitue un barrage visuel qui masque la rivière.



L'Allier depuis le pont de Chazeuil.



Les installations des sablières de Villemouze.



Entre Saint-Yorre et Hauterive, la vallée contrainte par les premiers contreforts de la Montagne Bourbonnaise se rétrécit et ne mesure plus que 500 mètres environ. Le cours de l'Allier, beaucoup plus rectiligne, concentre un urbanisme linéaire en bande qui s'est développé tout au long des voies de circulation jusqu'à Vichy.

La forêt alluviale est inexistante, les sablières nombreuses

Les coteaux encadrant la vallée sont soumis à une forte pression urbaine. Les haies et bosquets hérités de la mise en valeur agricole ancienne de ces flancs de collines, permettent encore aujourd'hui une assez bonne intégration de ces espaces urbains récents.

Une attention toute particulière sera accordée au site des Hurlevent. En effet, la plupart des terres agricoles qui occupaient les versants de ce plateau évolue vers la friche. Cet espace est d'autant plus important qu'il est visible depuis des secteurs très éloignés (côtes de Gannat par exemple).

La faiblesse ou l'absence de végétation arborée sur cette partie du cours, redonne toute son importance à la rivière. La rivière devient très visible, elle est omniprésente et structure la vallée.

Si la largeur de la vallée varie peu, l'absence de végétation ouvre les perspectives, les agglomérations de Vichy et Bellerive sont très présentes et marquent le paysage.

La vallée de l'Allier est contrainte par le socle ancien rive droite qui apparaît tout au long de la faille bordière orientale de la Limagne, et domine la rivière d'environ 200 mètres. Ces versants cristallins aux pentes relevées sont densément boisés et découpés par de nombreux talwegs.

La rive gauche, moins élevée, est marquée par une terrasse d'un kilomètre de large environ, qui a connu une importante urbanisation : Hauterive - Bellerive - Charmeil - Saint-Rémy. Cette dernière s'élève progressivement pour atteindre les forêts de Marcenat et de Charmeil. Ces espaces forestiers, situés en retrait de la bordure de plateau dominant l'Allier, ne sont pas perçus du fond de la vallée.

C'est au delà de Vichy que la plaine de l'Allier s'élargit et reçoit de vastes cultures céréalières. A nouveau, accompagnée de ses boisements, l'Allier se dissimule et disparaît des regards. Le fond du bassin est occupé par une zone de grandes cultures. On relèvera la présence d'alignements de saules têtards et de quelques bosquets qui recourent l'étendue des champs ouverts.

Cette vallée a toujours été un secteur de passage. Elle offre des terrains et une facilité de desserte qui a favorisé la multiplication des implantations industrielles, sportives, aéronautiques.

Le relief formant la rive droite est plus prononcé qu'en rive gauche. L'Allier est ici bordée par une zone de collines et d'entablements calcaires, variant de l'altitude de 430 mètres au Vernet et 350 mètres à Billy, puis 330 mètres à Saint-Gérard le Puy. Ce relief de côtes calcaires se rattache aux Pays des Buttes beaucoup plus développés au Nord dans la région de Saint-Pourçain.

La géologie confère à cette région un relief assez particulier, avec des pelouses sèches sur les sommets, d'anciennes prairies en cours d'enfrichements sur les versants les plus pentus dominants l'Allier.

*Les reliefs bordiers de l'Allier ont une grande sensibilité.  
La sauvegarde des linéaires boisés et boisements des versants.*

*Un mitage des coteaux.*

*Vues frontales et lointaines très sensibles.  
Contraindre l'urbanisation en fond de vallée.*

*Grande sensibilité de l'occupation du sol à venir du lit mineur.*

*Une vallée "entrée de ville"*

*Des versants abrupts et massifs annoncent la montagne bourbonnaise.*

*Les vues depuis la D27 en direction de Cusset, mettent en valeur les éléments verticaux. La plaine située en rive gauche est très sensible à toute implantation ponctuelle.*

*Les vues lointaines portent jusqu'à Gannat et au-delà.*

*De nombreuses carrières abandonnées ponctuent ces côtes. A noter l'importante usine d'exploitation et de fabrication de chaux à Billy.*





Château d'Echerolles.



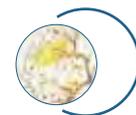
Bâtiments agricoles à proximité du château d'Echerolles, au fond Monétay sur Allier.



La vallée de l'Andelot à proximité de sa confluence avec l'Allier.



Moulins et le Pont de Regemorte.



L'altération de ces roches calcaires a donné naissance à des sols très fertiles, intensément cultivés, qui présentent de vastes secteurs vallonnés donnant un paysage très ouvert parsemé de bosquets. On remarquera l'apparition de petites parcelles boisées au creux des vallons.

La rive droite est entièrement occupée et mise en valeur par l'agriculture. Le territoire situé entre l'Allier et le D142 sans relief, offre des terres de bonne valeur agronomique et aisément mécanisables. Il est exploité en grandes cultures céréalières qui produisent des paysages agraires très ouverts sur de grandes parcelles. On relèvera la présence de quelques rares bosquets et boisements de peupliers qui agrémentent, par leur forme et variété, la qualité des ambiances paysagères.

La D142 qui dessert ce secteur par le haut permet des vues rasantes et dominantes sur l'ensemble de la vallée.

Les nombreux ruisseaux qui traversent cette plaine sont systématiquement accompagnés d'alignements arborés. Ils jouent un rôle dynamique dans ces espaces découverts.

Le talus qui poursuit et fait jonction avec cette plaine, présente un secteur bocager constitué de haies basses irrégulières et peu entretenues.

Si l'habitat est généralement dispersé, on note une densité de population importante de part et d'autre de l'Allier, plus prononcées en rive droite avec les agglomérations de Vichy et Cusset. Ce secteur géographique attractif est le principal secteur économique de la vallée de l'Allier avec Moulins.

### **DE CRÉCHY À MOULINS**

A partir de Créchy, la vallée de l'Allier s'élargit. Les plateaux adjacents sont entaillés sur une largeur de 3 à 4 kilomètres par la vallée de l'Allier dont la direction Nord/Sud dans sa partie méridionale s'incline vers l'Ouest en se rapprochant de Moulins.

Cette large vallée est relativement profonde, avec un dénivelé d'environ 75 mètres par rapport au plateau.

La vallée de l'Allier constitue un milieu riche et varié pour trois raisons

- une ressource importante en matériaux : sables et graviers,
- des sols alluviaux fertiles,
- un milieu naturel d'une extrême richesse qui lui a valu son classement en réserve naturelle.

Le Val d'Allier s'organise autour de trois espaces en bande

- le lit mineur de la rivière,
- les terrasses,
- les coteaux bordiers.

#### Les coteaux bordiers.

Les reliefs sont assez doux avec des mouvements de grande ampleur. Les revers de pente dominant la vallée de l'Allier sont dissymétriques. Plus marqués en rive gauche, ils permettent des vues panoramiques sur l'ensemble de la vallée. En rive droite, les pentes moins fortes et rapidement boisées sont moins lisibles dans le paysage.

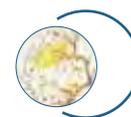
*Les flancs des coteaux ouverts et agricoles manifestent un début d'enfrichement et une certaine urbanisation en ligne de crête très dommageable (Creuzier le Vieux), ces pentes sont des secteurs sensibles.*

*Les parcelles boisées, même limitées en nombre, occupent une place majeure dans les ambiances paysagères.*

*Les ruisseaux boisés occupent une place privilégiée et structurante dans ces espaces ouverts.*

*Il faut limiter le mitage et l'extensification de l'urbanisation sur les versants encadrant l'Allier.*

*L'absence de grands reliefs autour du Val d'Allier, donne un très grand rôle à cette dépression, visible ou perçue en vue très lointaine depuis les points hauts.*





La plaine ouverte et cultivée en amont de MONTILLY.



La QUEUNE et son « fouillis » ripicole.



Les versants de L'ALLIER vers MONTIGNY, on mesure l'extrême sensibilité de leur ligne de faite.



Alternance de labours et de prairies ouvertes. La silhouette de quelques arbres réveille cet horizon.



Exploitation de gravières.



L'escarpement arboré d'une terrasse.



Secteur bocager où se succèdent cultures et prairies.



Grande sensibilité paysagère des coteaux qui dominent l'Allier en rive gauche.

Les versants en rive droite sont occupés par des espaces cultivés ouverts qui s'inclinent progressivement pour rejoindre le plateau de la Sologne Bourbonnaise aux terres moins fertiles et souvent boisées. En rive gauche, les pentes de ce coteau, autrefois occupées par la vigne, sont progressivement abandonnées et remplacées par des boisements.

Voie de circulation naturelle, la vallée de l'Allier est délimitée en rive droite par la Nationale 7 et en rive gauche par la Nationale 9.

D'une façon générale, les groupements bâtis se sont développés en rive droite sur les zones planes ou faiblement inclinées qui dominent légèrement les riches terres du Val d'Allier. Le système de communication, qui a conduit une urbanisation linéaire, fait que les silhouettes urbaines ne sont vues que par leur deux extrémités.

En rive gauche, les villages plus resserrés occupent des points élevés au dessus des secteurs cultivés. Les silhouettes sont très souvent de qualité et d'une grande homogénéité due aux couleurs et formes du bâti.

#### Les terrasses.

Ce contexte morphologique a créé un modelé qui conditionne les vues lointaines sur les terrasses élevées, rasantes et limitées par les talus de terrasse.

Les terrasses successives sont gérées par l'agriculture, principal acteur du paysage. Elles sont occupées par de grands champs ouverts, sans haie structurante. Quelques boqueteaux isolés de feuillus sont disséminés dans cet espace sans donner pour autant une structure au paysage. On notera la présence de quelques carrefours arborés qui constitue des points de repère.

Les terrasses supérieures sont le domaine des terres labourées. Les espaces ne sont pas cloisonnés ni par le relief, ni la végétation. Le paysage est très ouvert et les vues embrassent de larges superficies.

Ces espaces ne possèdent pas de structure interne. Ils sont donc sensibles vis à vis de toute extension du bâti, ou infrastructure linéaire (voirie, EDF, SNCF).

Les vues sont pour l'essentiel rasantes. Dans ce type de système de perception, les éléments verticaux attirent le regard. Ils concentrent l'attention et deviennent des éléments que l'on perçoit en priorité.

Les champs et les prés sont stoppés par la rivière ou les gravières. Les zones de pacage occupent en général la première terrasse alluviale de l'Allier avec quelques alignements de saules qui suivent les cours d'eau.

*Forte sensibilité des versants en pente de la rive gauche.*

*Le verdissement progressif des hauteurs dominant l'Allier en rive gauche permet une meilleure intégration des espaces bâtis, mais les rend plus visibles par contraste de couleurs (vert/ciel).*

*La N9 est une route paysagère d'un intérêt majeur. Par sa position haute en balcon, elle permet une découverte panoramique du Val d'Allier*

*Les espaces urbains linéaires qui se sont développés de part et d'autre de la Nationale 7, ne sont perçus que par leurs extrémités : forte sensibilité des entrées de ville.*

*La silhouette longiligne des zones bâties en rive droite parallèle à l'Allier, à l'architecture composite et récente, est peu visible en vue lointaine du fait de la végétation arborée bien représentée. Grande sensibilité des secteurs ouverts traversés par la Nationale 7.*

*Les silhouettes et l'équilibre de l'architecture des villages de la rive gauche, jouent un rôle important.*

*Les vues rasantes évoluent au cours des saisons. Elles sont inexistantes en été et en automne lors de la pleine végétation des champs de maïs.*

*Bien que peu présents, les boisements et arbres isolés ont un rôle primordial.*

*Ce sont des paysages très sensibles où tout élément surajouté est repérable.*

*Les secteurs boisés naturels et artificiels segmentent la perception paysagère. Par leur rareté, ils constituent un relief marquant.*

*Les vues restent limitées, contraintes par les talus des terrasses supérieures et la végétation de l'Allier.*





L'ALLIER au delà du VEURDRE.



Une route secondaire encadrée de haies vives conduisant à L'ALLIER vers BAGNEUX.



Les bancs de sable de bord D'ALLIER et sa végétation caractéristique.



Un bocage mixte : culture, élevage.



La terrasse à proximité D'AUBIGNY.



Le VEURDRE, un village-repère perché.



Prairies mouilleuses et peupleraie en bordure D'ALLIER.



Présence de quelques grosses exploitations agricoles situées sur les terrasses premières ou secondes, qui dominent la vallée alluviale.

Seul le village de la Ferté Haute-Rive s'est établi au coeur du Val d'Allier, avec ses maisons en rangs lâches de briques et calcaire, son clocher en brique et son donjon de pierre.

#### Le lit mineur de l'Allier.

Le cours de l'Allier constitue une entité paysagère à part entière bien visible. Le passage de l'Allier n'est perçu dans son entier que depuis les coteaux situés en rive gauche. A noter le point de vue panoramique de Châtel de Neuvre.

- La rivière est large de 50 à 150 mètres et profonde de 4 à 5 mètres au pied des talus. Un talus peut mesurer jusqu'à 3 ou 4 mètres au-dessus du niveau de l'eau. Les crues peuvent multiplier par 5 la surface des eaux.
- Les boires correspondent à des bras morts abandonnés par le cours principal de la rivière. Elles laissent pousser sur leurs bords de multiples plantes aquatiques : joncs, saules rouges... Ce marais fréquemment recouvert par les eaux, reste un milieu humide permanent.
- Une plage caillouteuse et sablonneuse, encombrée d'épaves. La végétation est en général inexistante.
- Une étendue herbeuse qui se met en place progressivement lorsque l'érosion fluviale l'a abandonnée durant quelques années. On rencontre des prairies hautes et rases, qui s'expliquent par leur contenu floristique et la pression des bovins.
- Une formation arbustive formée de petits buissons ronds et réguliers, dénommé le Verdiau en patois bourbonnais. Ce stade d'évolution correspond à l'évolution naturelle d'une prairie sans pression animale. Il se présente sous la forme d'une lande ouverte, plantée de petits saules rouges ronds et circulaires de 2 à 4 mètres de haut.

Enfin, la ripisylve, stade ultime d'évolution de la végétation. C'est une sorte de forêt vierge des bords de rivière, non exploitée par l'homme. Les arbres dépassent rarement une cinquantaine d'années du fait du remaniement lié aux crues de l'Allier. L'essence arborescente principale est le saule noir, il est accompagné par les saules argentés et blancs, et quelques aulnes, chênes et frênes. Le niveau arbustif est assez dense, envahi d'orties, ronces, lianes.

#### **DE MOULINS AU VEURDRE**

En aval de Moulins la vallée de l'Allier présente une image similaire à celle de l'amont. La rivière forme de nombreux méandres qui sinuent à travers un lit mineur marqué par les bancs de sable et un ensemble arboré ripycole dense et opaque. Le lit majeur jusqu'à Montilly est occupé par une vaste plaine cultivée, où les terres labourées permettent des vues rasantes qui portent jusqu'au droit de la rivière. Cette plaine est relevée par des équipements sportifs ou jardins ouvriers, témoins périphériques de l'agglomération de Moulins.

*La perception des bâtiments évolue au gré des saisons et des cultures. L'été, la hauteur des maïs ne laisse apparaître que les parties hautes des bâtiments.*

*La végétation arborée du Val d'Allier masque la rivière. C'est une barrière visuelle, élément fort de la structure.*



Le coteau de faible amplitude qui borde la vallée dans ce secteur et limite les vues est occupé par des prairies pâturées longitudinales bordées par des haies basses taillées. Quelques arbres souvent des chênes ou des saules en bas de pente s'insèrent dans la haie. Quelques parcelles étroites sont envahies par la friche ou boisées. Lorsque la pente s'accroît la forêt prend le dessus. L'habitat occupe le revers du plateau ou la bordure de la route.

Les équipements liés à l'exportation des gravières par leurs couleurs vives et leur forme créent des points d'appel.

Au delà de Montilly, la vallée de l'Allier change de physionomie. Les méandres jusqu'ici bien marqués et nombreux s'estompent progressivement. La rivière suit un parcours rectiligne parsemé de quelques îles. L'occupation du sol de la plaine change, la prairie s'installe, la culture disparaît peu à peu.

Le lit majeur diminue, la rivière se rapproche des premières terrasses de la rive gauche abandonnant celle de la rive droite. La vallée présente un aspect dissymétrique avec des côtes découpées et bien visibles en rive gauche et une plaine formée de terrasses successives et planes sur la rive opposée vers Villeneuve d'Allier.

Les sols alluvionnaires récents, améliorés par des fossés de drainage portent des prairies naturelles de bonne qualité. Les terrasses à tendance hydromorphe sont occupées par des prairies mouilleuses. La ripisylve est constituée d'accrus naturels aux formes et essences variées où se mêlent aulnes et peupliers. Elle forme un cordon d'une largeur variant de quelques mètres à une quarantaine. Localement, elle est renforcée par des peupleraies. Les secteurs de dépôts sableux en bordure de rivière supportent une végétation rare spécifique.

Sur cette portion de vallée, le mode d'exploitation et de mise en valeur agricole conditionne et participe à la variété du paysage. C'est un système de production basé sur l'élevage allaitant de vaches charolaises et d'ovins de plein air qui participe à la permanence de la prairie. Les terrasses selon leurs aptitudes agronomiques présentent par alternance, des prairies bordées par une trame bocagère plus ou moins dense à base de chênes et des secteurs de culture (maïs, céréales) bordées de haies, le tout entrecoupé de bosquets.

Des secteurs de prairies occupent un parcellaire assez large et ouvert ponctué de quelques arbres isolés en son sein ou en bordure. Les ruisseaux sortis de leur talweg boisé sont accompagnés d'une végétation de bord de rive discontinu. L'habitat se présente sous forme de villages relativement groupés situés sur les terrasses les plus hautes (BAGNEUX, AUBIGNY, LE VEURDRE, CHATEAU D'ALLIER)

## LES ÉLÉMENTS DE VALEUR

Des éléments naturels. C'est bien évidemment la rivière et la végétation spécifique qui l'accompagne.

Des éléments bâtis. Le bâti joue un rôle important dans la qualité des paysages de cette unité, bien que la vallée soit peu urbanisée. On citera l'agglomération de Vichy, son plan d'eau et ses aménagements paysagers. Billy sur sa motte féodale. La Ferté Haute Rive - Châtel de Neuvre et Monetay sur Allier.

Les églises de Bessay sur Allier - Toulon - Châtel de Neuvre - Monetay sur Allier - Saint Germain des Fossés.

*Les versants très visibles sont d'une extrême sensibilité.*

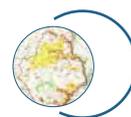
*On notera l'importance de l'accompagnement paysager des structures d'exploitation des gravières de l'Allier.*

*Le caractère et les ambiances de la plaine de l'Allier changent. Les secteurs de prairies prennent le pas sur les cultures.*

*La dissymétrie de la vallée conditionne les vues. Des vues rasantes et prolongées en rive droite. Des vues rasantes et frontales en rive gauche limitées par les coteaux et frondaisons arborées de l'Allier. Les sols à tendance hydromorphe favorisent les prairies humides.*

*La bordure de la rivière présente une alternance de boisements aux essences variées et sous-bois touffus et impénétrables. Les ruptures dans ce rideau boisé permettent de très belles et rares vues sur la rivière. La rivière a une très forte valeur paysagère liée à sa spécificité et la richesse d'ambiance de ce milieu. Une plaine à dominante d'élevage.*

*Les terrasses se découpent en grandes parcelles closes par des haies plus ou moins taillées et des arbres de haut jet qui permettent quelques échappées visuelles.*



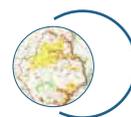
Des points de vue spectaculaires comme celui de Châtel de Neuvre, de Billonnière, Montigny, de Hurlevent.

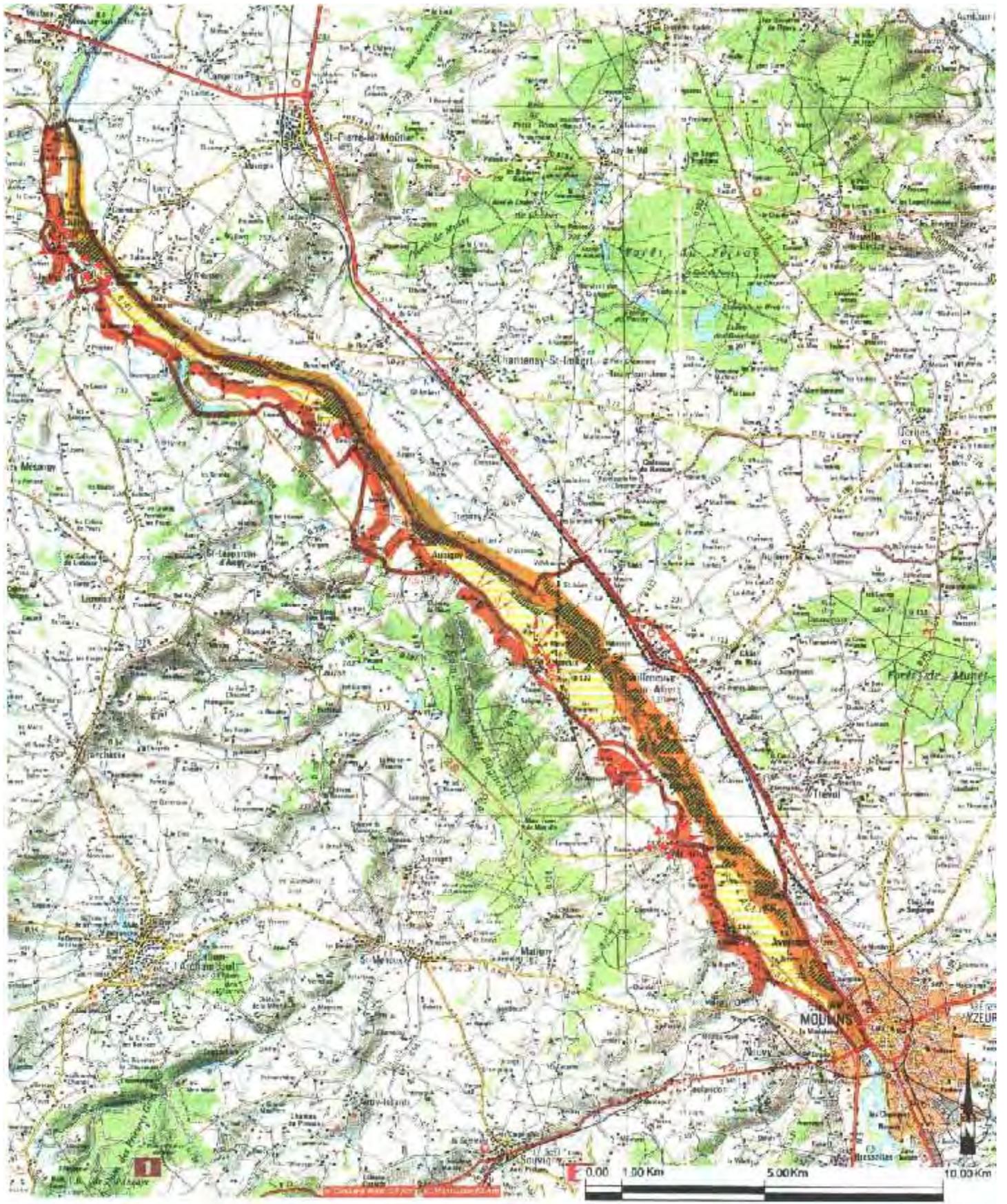
Les silhouettes bâties préservées : Châtel de Neuvre - Billy. La silhouette de la Ferté Haute Rive constitue avec son clocher et son château, une image forte et surprenante de la plaine de l'Allier.

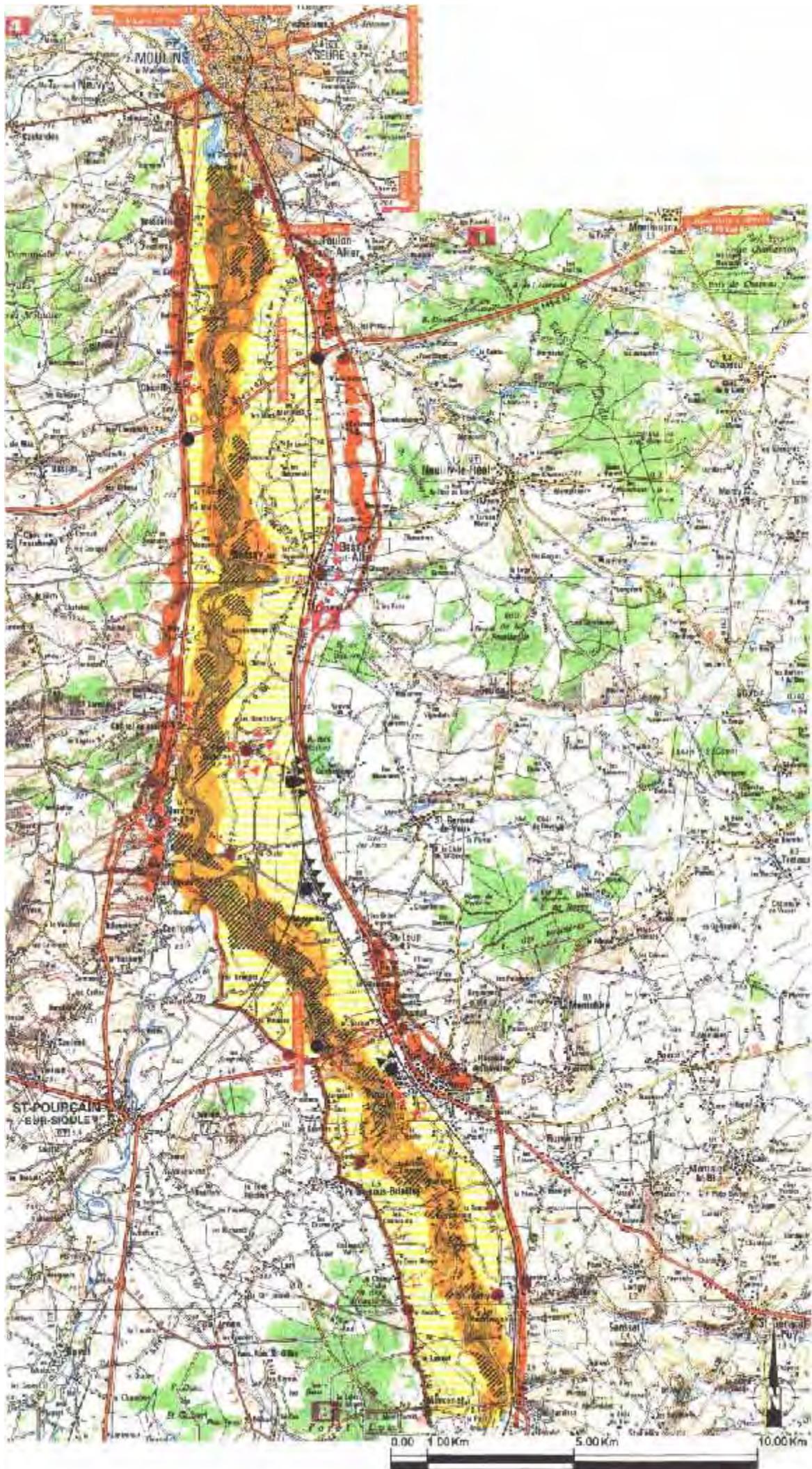
Les alignements boisés le long des voies : N7 - N9.

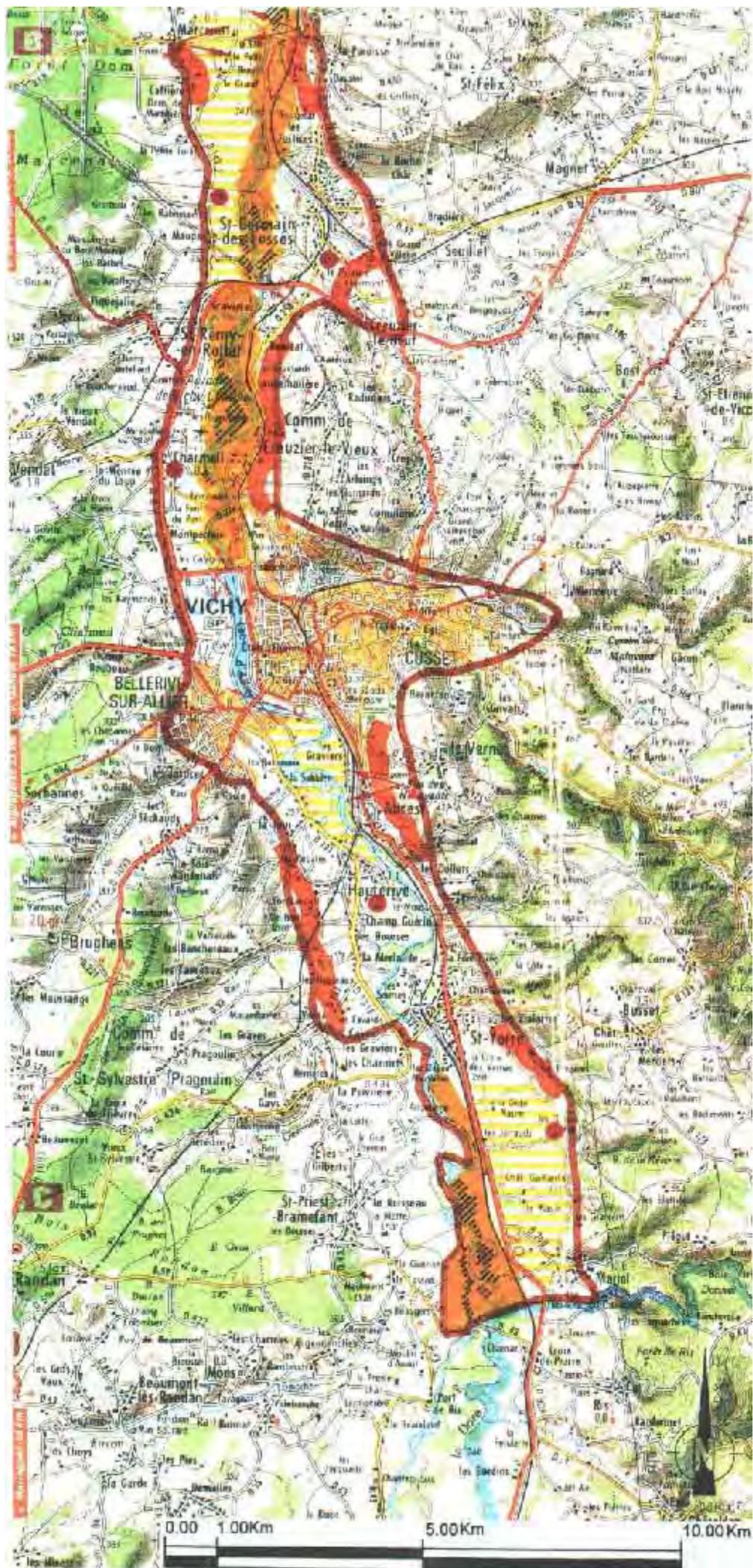
La Nationale 9, une route panoramique de découverte du Val d'Allier.

Les châteaux de Billy - Les Echerolles - La Ferté Haute Rive.

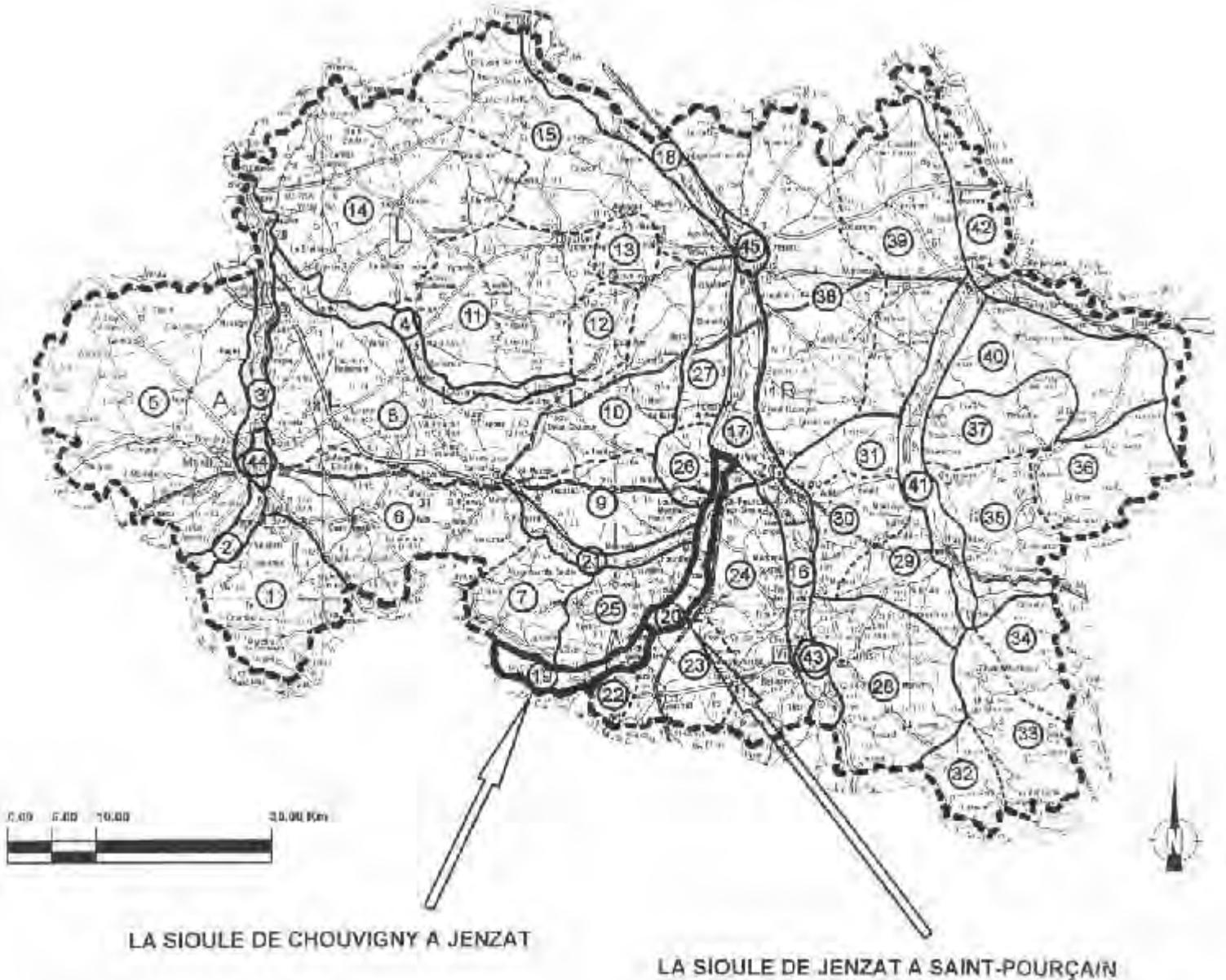


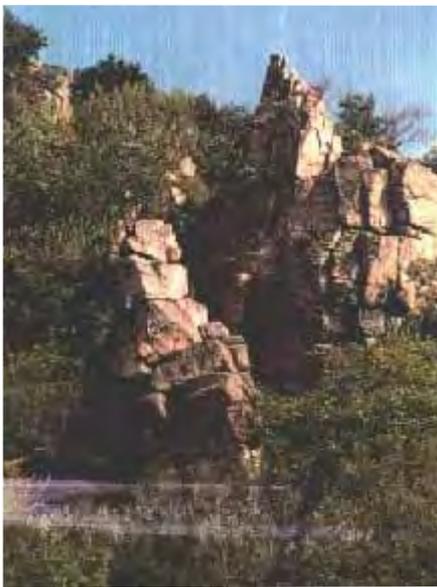






# LA VALLÉE DE LA SIOULE





Pointements rocheux envahis par la végétation : des formes de paysage qui tendent à disparaître.

**VALLÉE DE LA SIOULE  
DES PAYSAGES SPECTACULAIRES, CONNUS ET PROTÉGÉS**



Depuis le Roc Amaud, la Sioule et ses blocs émergés



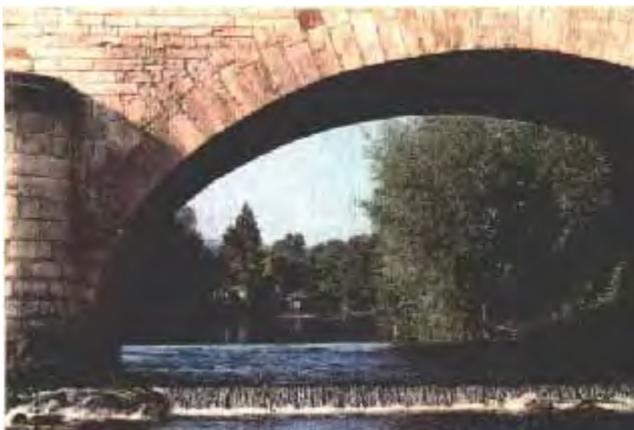
Le château de CHOUVIGNY



Le hameau des GULLINS qui offre des vues peu connues et spectaculaires sur les gorges



La ligne de crête entre la vallée de la Sioule et le ruisseau de CEPE



Le pont d'Ebreuil : témoignage de l'architecture routière.



La Sioule entourée par son cortège boisé traverse la plaine d'Ebreuil l'élément structurant majeur, une très grande qualité de ce cordon d'arbres



# La vallée de la Sioule

## DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE

Cette unité paysagère est formée des communes ou parties de communes suivantes :

CHOUVIGNY, EBREUIL, VICQ, SAINT-BONNET DE ROCHEFORT, CHARROUX, BEGUES, JENZAT, LE MAYET D'ECOLE, SAINT-GERMAIN DE SALLES, BROUT-VERNET, BARBERIER, BAYET, SAINT-POURÇAIN SUR SIOULE, CONTIGNY.

## SITUATION ET PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE

La vallée de la Sioule offre deux paysages bien différenciés : les gorges de Chouigny qui se déroulent jusqu'à Jenzat et une vaste plaine alluviale jusqu'à sa confluence avec l'Allier au Nord de Saint-Pourçain.

Les gorges de la Sioule constituent l'un des sites touristiques majeurs du département de l'Allier. Limite séparative entre Puy-de-Dôme et Allier, le département de l'Allier n'est traversé que par une dizaine de kilomètres de gorges.

La partie des gorges qui intéresse le département de l'Allier est formée par la rive gauche de la rivière jusqu'à Ebreuil, et les deux versants au-delà.

Elle forme une bande de 500 mètres limitée par la rivière et la D116 qui suit la ligne de crête. En aval de Saint-Quentin-sur-Sioule, la rivière traverse la plaine d'Ebreuil durant deux kilomètres, puis retrouve les gorges à Saint-Bonnet-de-Rochefort jusqu'à Jenzat.

A partir de Saint-Germain-de-Salles, la vallée de la Sioule s'élargit, atteignant une largeur maximale de 1.500 mètres au niveau de Barberier, rétrécit à l'approche de Saint-Pourçain contraint par ses contreforts calcaires, puis rejoint le bec de Sioule, confluence avec l'Allier.





Bel exemple de croupe dégagée et cultivée cernée par des bois au niveau de PERACLOS



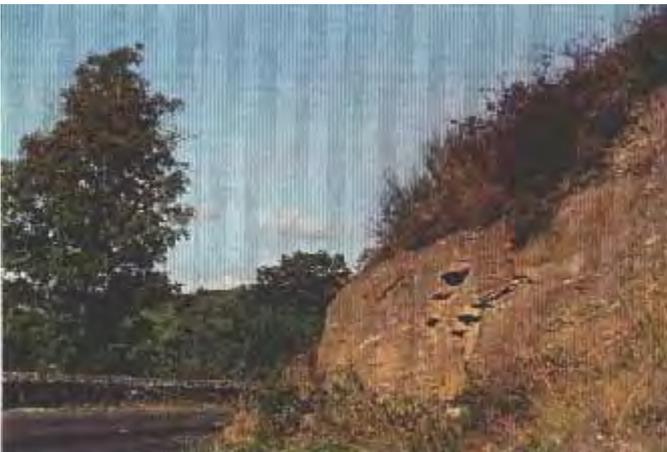
Les gorges de la Sioule disparaissent et la route s'enfonce dans les pentes boisées



Lande à callune sur affleurement rocheux inculte



Un secteur boisé incendié qui se recolonise progressivement par la lande à bruyères



La route des gorges : entre roche et muret; très bel exemple d'entretien des bords



Le plat de la Sioule à CHOUVIGNY : Un espace de qualité né au contact de l'eau.



# LES GORGES DE LA SIOULE

## GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE

Les gorges se sont creusées dans des terrains anciens de l'ère primaire qui constituent les premiers contreforts du massif central : la série cristallophylienne de la Sioule. De profil très abrupt, les versants sont formés de gneiss à 2 micas ou de micashistes.

Le dénivelé moyen atteint 200 mètres au niveau de Chouigny et 150 mètres à Saint-Bonnet-de-Rochefort.

Au delà du horst cristallin de Jenzat, la vallée de la Sioule est tapissée d'alluvions plus ou moins grossières.

Les versants des gorges peuvent se décomposer en quatre formes

- ▶ le plateau,
  - ▶ les pentes raides,
  - ▶ les pentes douces,
  - ▶ les vallées.
- 
- *Le plateau horizontal*, ou interfluve séparant la vallée de la Sioule et la Cepe. Ce relief étroit et longiligne occupe la rive gauche de la Sioule. Traversé par une ligne de crête en son centre, il s'achève par des abrupts occupés par des boisements ou friches difficiles d'accès.
  - Des *pentés raides* situées sur les deux rives. Plus prononcées en rive droite, elles sont formées par des éboulis, des falaises et pointements rocheux. Ces pentes qui forment le raccordement avec le fond de la vallée sont systématiquement boisées.
  - Des *pentés douces*, où se sont installés des hameaux agricoles, conservent des espaces cultivés à dominante de prairies.
  - La *vallée de la Sioule* est un trait majeur du paysage. Cette unité offre une grande diversité de volumes, de formes des versants et de couverts végétaux. Très encaissée, elle est dominée par des croupes cultivées aux rebords conquis par la friche et un fond plat et étroit. Le cours de la rivière présente un profil rectiligne et sans méandre. Le fond de la vallée est localement boisé dans les secteurs pentus, et occupé par des prairies sur les terrains plats.

Les vallons ou talwegs secondaires sont encaissés, avec un profil transversal en 'V', boisés et difficiles d'accès (La Goudronne - Lafayette).

## OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTION ET TYPES DE SENSIBILITÉ

Le paysage des gorges de caractérise par l'eau, les prairies, les landes, les forêts, les roches et des reliefs vertigineux. Le tissu humain est faiblement représenté.

Ces gorges présentent une multitude de séquences paysagères, dont la perception diffère suivant le point de découverte : la route des gorges (D915 - D37), les chemins et routes en balcon, les sommets.

*Les rebords de plateau sont souvent visibles de plusieurs points de vue. Ils constituent, sur une frange plus ou moins large selon la topographie, des secteurs particulièrement sensibles et souvent fragiles.*

*Fragilité des parties hautes des versants encore cultivés.*

*La multiplicité des points de vue met en valeur les enveloppes et les plans intermédiaires.*



On relève des paysages vallonnés, des pentes boisées, et des gorges étroites et profondes en amont de Chouigny et dans le secteur de Rouzat, des secteurs de plateau dominant ouvert et cultivé, entaillé et cerné par des vallons et vallées boisées.

La qualité des paysages repose sur la variété des fenêtres paysagères qui suivent la découverte de la Sioule et la forte présence de la rivière :

- ▶ routes sinueuses encadrées par des murets et dominées par la roche,
- ▶ traversées de massifs boisés frais et sombres,
- ▶ versants arides couverts de callune,
- ▶ fond de vallée verdoyant et humide,
- ▶ les vastes miroirs de la Sioule sur calmes où la rivière s'assagit,
- ▶ l'habitat isolé et les moulins au fond des gorges qui rythment par leur digue le cours de la rivière ; des bâtiments agricoles centrés sur des croupes cultivées, cernés de bois.

La rivière Sioule est rarement visible depuis les rebords du plateau, dissimulée par la végétation et les formes variées du relief. Elle est perçue visuellement par intermittence depuis la route, cachée par le relief ou la végétation arborée très présente tout au long de son cours.

La Sioule possède un cours attractif et varié, aux multiples ambiances élargissements, resserrements, accélération du cours, blocs émergés, seuils rocheux, détroits, ou au contraire quasi stagnant.

Les variations de pente se traduisent par une couverture végétale et des ambiances paysagères bien différenciées.

Les versants les plus pentus sont généralement entièrement boisés, à l'exception des pointements et abrupts rocheux fortement perçus par contraste de couleur sur un fond verdoyant. Ces reliefs, du fait de l'extension de la couverture végétale, tendent à disparaître progressivement.

Les friches et boisements naturels ou monospécifiques (conifères) tendent à s'étendre sur les secteurs autrefois humanisés. Les secteurs les moins pentus et les plus accessibles, situés dans un élargissement des gorges, exposés au Sud, à l'Ouest ou à l'Est, sont encore cultivés. Ses espaces entretenus sont cultivés en fond de vallée et sur les plateaux dominants et pâturés sur les versants les plus secs.

Sur l'ubac, les boisements sont essentiellement formés de chênes pédonculés, charmes, frênes et érables. Le versant Sud est marqué par le chêne pubescent.

Les secteurs abandonnés par l'agriculture évoluent vers la friche, colonisés par le prunellier et de nombreux épineux : ronces, aubépines, églantiers. La lande à callune qui se développe sur les sols les plus minces est bien représentée sur les versants Sud et forme des tapis rosés ou ocres splendides selon la saison.

Les hameaux peu nombreux se situent sur des promontoires dominant la rivière (Peraclos), ou la vallée (Chouigny - Le Breuil). Des maisons isolées s'égrènent tout au long des routes en fond de vallée, sur les versants, sur les rebords de plateaux dominant la vallée et profitant des vues et de l'exposition.

*Les vues et la perception des ambiances paysagères sont fugitives. L'extension des boisements et friches tend à fermer et limiter la variété des séquences paysagères.*

*Nécessité de sauvegarde des fenêtres permettant de découvrir directement la rivière.*

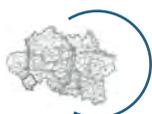
*Une vallée diversifiée où alternent ambiances intimistes et spectaculaires. Un des paysages majeurs du département.*

*Les versants des gorges sont visibles en vues frontales et latérales. Tous les éléments sont très perceptibles - Très grande sensibilité. Des escarpements rocheux en voie de disparition.*

*L'importance et la variété des boisements permet une assez bonne absorption, notamment en fond de vallée.*

*Les pentes sont souvent soumises à des enfrichements importants qui font basculer les paysages.*

*Les éléments bâtis récents et encore peu développés s'intègrent assez bien lorsqu'ils s'implantent dans les continuités bâties et végétales.*



Ce sont les matériaux qui caractérisent l'architecture. Le schiste, matériau de base de la construction, est apparent sur toutes les façades, murs et murets. Cette architecture paysanne assez peu dénaturée (mais souvent en ruine) offre de beaux exemples d'architectures parfaitement intégrés au site. Les ouvertures sont limitées en nombre et surface, les passages étroits, les murs de soutènement élevés et puissants.

Dans la partie aval des gorges, du fait de l'encaissement, on notera que l'habitat est pratiquement inexistant à l'exception de Neuvial et des aménagements touristiques de Rouzat.

*La partie haute des versants ferme les vues et constitue des secteurs très sensibles qui se découpent dans le ciel.*

## ÉLÉMENTS DE VALEUR

- La présence de la rivière ; la qualité des ambiances.
- Les châteaux de Chouvigny, de Saint-Quentin (63) et Rochefort.
- Les hameaux et villages de schiste appareillé à joint vif : Peraclos, Saint-Gal dans la vallée, le Breuil, Bègues, le Tillot en rebord de plateau.
- Les ponts de pierre de Saint-Gal, Ebreuil.
- Les deux viaducs ferroviaires à l'armature métallique et élégante de Rouzat et Neuvial.
- Le point de vue le plus remarquable est celui du Roc Armand. On notera de très belles perspectives depuis les routes étroites, sinueuses et peu fréquentées en rebord de plateau : le Tillot, la Lande, les Guillins, le Breuil, Bègues.
- Un secteur de gorges préservées et sauvages entre Ebreuil et Rouzat.
- Les reliefs rocheux.
- L'alternance des secteurs boisés et fermés, cultivés et ouverts, dénudés à landes, touffus et rocheux, reposants et calmes dès que les gorges s'ouvrent.



# LA PLAINE DE LA SIOULE

## GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE

Cette unité recouvre la vallée de la Sioule du franchissement du horst cristallin de Jenzat, jusqu'à sa confluence avec l'Allier.

Dans ce secteur, la vallée s'élargit et pénètre dans son bassin sédimentaire oligocène. Le val se caractérise par une succession de terrasses alluvionnaires plus ou moins grossières et diverses : cristallophyliens, granitiques et basaltiques.

La vallée est encadrée par des reliefs peu prononcés, à l'Ouest les coteaux calcaires qui s'étendent de Barberier à Saint-Pourçain, à l'Est la bordure du plateau entre Sioule et Allier. Ces reliefs peu marqués qui encadrent une vallée à fond plat, présentent des revers peu marqués à l'exception des secteurs de Bayet et le Sud de Saint-Pourçain. Ces deux lignes de relief supportent le passage de la Nationale 7 et de la D 183.

## OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTION ET TYPES DE SENSIBILITÉ

L'occupation du sol de cette plaine est étroitement liée à la rivière. Les contraintes dues à la zone inondable ont repoussé l'extension du bâti sur les premières hauteurs, à l'exception de bâtiments agricoles isolés.

Si la rivière voit sa vallée s'élargir au delà de Jenzat, son cours reste relativement rectiligne. C'est à partir du pont de Barberier que les premiers méandres apparaissent.

La divagation de la rivière et de ses méandres ont différencié une bande d'une largeur de 100 à 300 mètres de large. Ces terrains sont occupés par une ripisylve, entrecoupée de bras morts et de pacages.

Au delà et jusqu'aux coteaux, s'étend la zone agricole. Ces terrasses offrent des sols d'une très bonne aptitude agronomique, mécanisables et irrigables convenant aux grandes cultures. Les champs sont ici de grande taille et ouverts.

Les grands axes de circulation ont évité cette plaine, elle n'est traversée que par des routes secondaires et la voie ferrée "Gannat - Bayet" toujours en service.

Cette dernière en remblais est un élément structurant du paysage. En effet, peu visible jusqu'aux Escolles car longeant le rebord boisé du plateau, celle-ci s'individualise fortement au niveau de Barberier lorsqu'elle traverse la vallée en son centre.

Cette vallée se caractérise par des vues plongeantes depuis des points de vue majeurs, situés en rebord de plateau, et des vues rasantes depuis la plaine.

*Les vues dominantes depuis les coteaux* : le Maupy - les Colins - Bayer - les Brosses - Billonnière en rive gauche ; le Mayet d'Ecole, la Croix Rouge.

Les vues que l'on a depuis ces points sont larges et embrassent une large partie de la vallée.

Les vues s'organisent en plans successifs

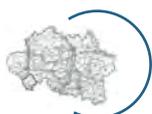
. un premier plan constitué par la zone agricole, très ouverte, sans élément particulier qui capte le regard. On notera cependant la présence de quelques plantations de peupliers de faible ampleur qui relèvent le relief ;

*Des reliefs bordiers cultivés en rive gauche, et boisés en rive droite.*

*La végétation du Val de sioule masque la rivière. Elle forme un obstacle visuel fort qui structure la plaine.*

*Les vues rasantes depuis la plaine donnent une grande importance aux objets verticaux et ponctuels : grande sensibilité de la plaine.*

*La voie ferrée est une barrière visuelle qui coupe la perception de la plaine en son entrée en vue rasante.*





La vallée de l'Allier depuis Brout Vernet n'est perçue que par sa dépression. La multiplicité des linéaires boisés d'un bocage partiel masque sont passage.



La plaine en grande culture.



Eglise romane à la sortie de BARBERIER convertie en bâtiment agricole.



Le pont de BARBERIER.



La Sioule à St Pourçain.



La Sioule à proximité de son confluent avec l'Allier.

\* les cordons d'arbres bordant la rivière. D'une grande valeur paysagère, ils sont en contraste avec la plaine, ils arrêtent les vues et empêchent toute perception de la rivière. C'est en fait le cordon boisé dans son ensemble qui est perçu ;

\* les coteaux en rive droite sont des revers de pente vus dans leur intégralité et par suite très sensibles. Autrefois mise en valeur par des vignes ou vergers, leur couverture végétale tend à s'homogénéiser vers une friche boisée qui évolue vers des boisements denses ;

\* les coteaux situés en rive gauche sont par contre moins visibles. Le revers de pente est occupé par un liseré boisé de faible largeur, le reste des pentes est occupé par des cultures.

### *Les vues depuis la plaine*

Selon la position d'observation par rapport à la Sioule, les vues sont rasantes et lointaines ou stoppées par le cordon végétal bordant la rivière. Ce sont des paysages caractéristiques de plaine. De même à l'approche de la voie ferrée en relief, les vues sont bloquées par cet obstacle.

Les secteurs bâtis sont limités. Dans la plaine, on relève des constructions linéaires et peu serrées bordant les routes (les Petits Marais) ou des exploitations agricoles isolées. On notera la présence de nombreuses digues, moulins, micro-centrales électriques, et stations de pompage.

## **ÉLÉMENTS DE VALEUR**

- L'élément naturel majeur est formé de la rivière et de la végétation qui l'accompagne. On parlera également des revers boisés des coteaux.
- L'étang de Gouzolles.
- On relèvera la présence de nombreux châteaux privés, peu visibles du fait de leur cortège arboré (châteaux de la Terrasse, les Colins, le site d'Aubeterre)).
- Deux chapelles romanes isolées à Aubeterre et Barberier.
- Les points de vue de Bayé, la mairie de Barberier, la Croix Rouge, les Brosses à Saint-Pourçain et la Billonnière.
- Des bâtiments industriels singuliers : l'incinérateur, l'usine d'équarrissage et la station électrique de Bayé, les silos des Moulins.
- Les ponts de pierre de la voie ferrée enjambant la Sioule.

*Qualité du cordon végétal qui suit la rivière.*

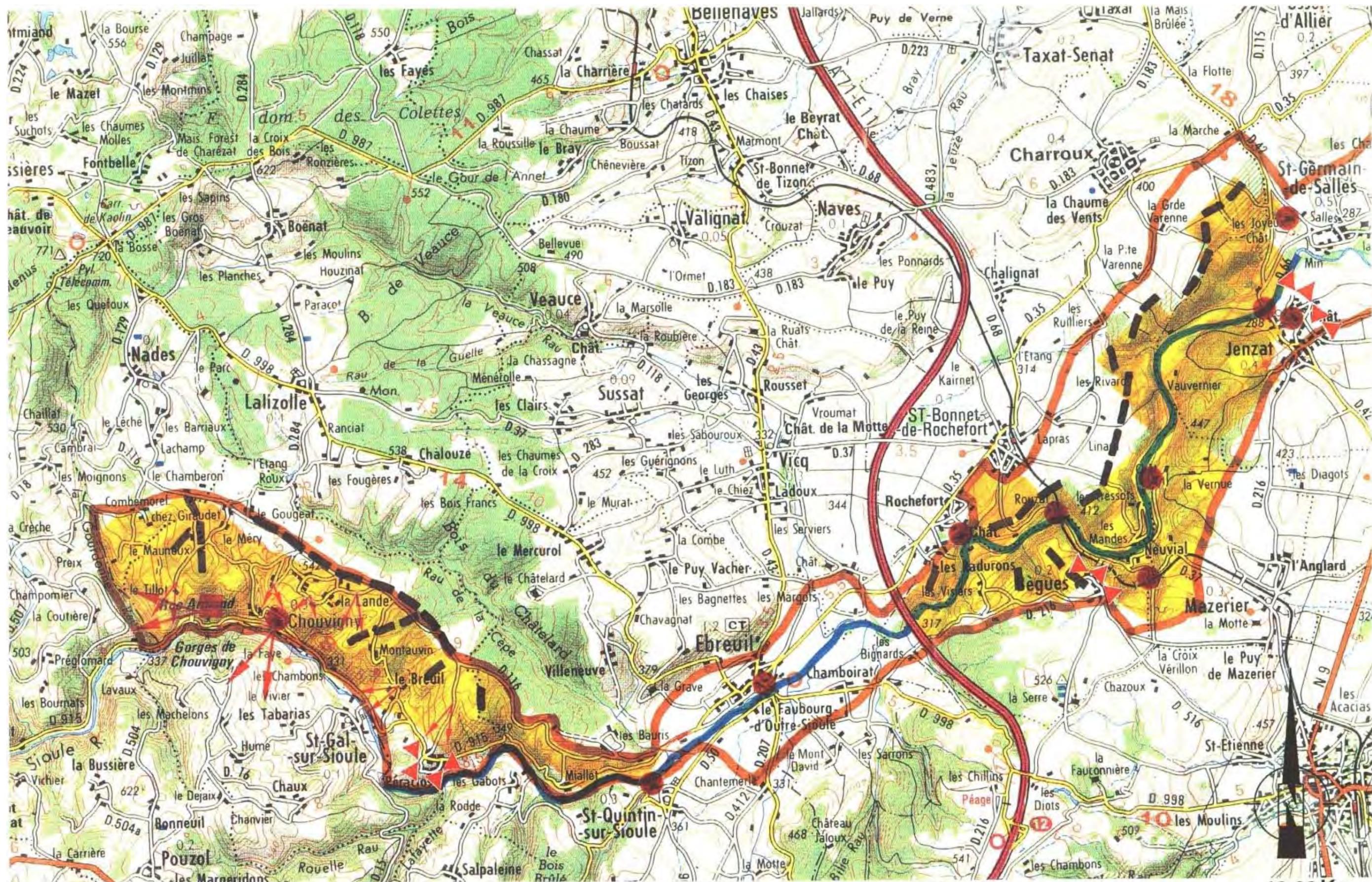
*La ligne de rebord de plateau entre Barberies et Martilly est très sensible.*

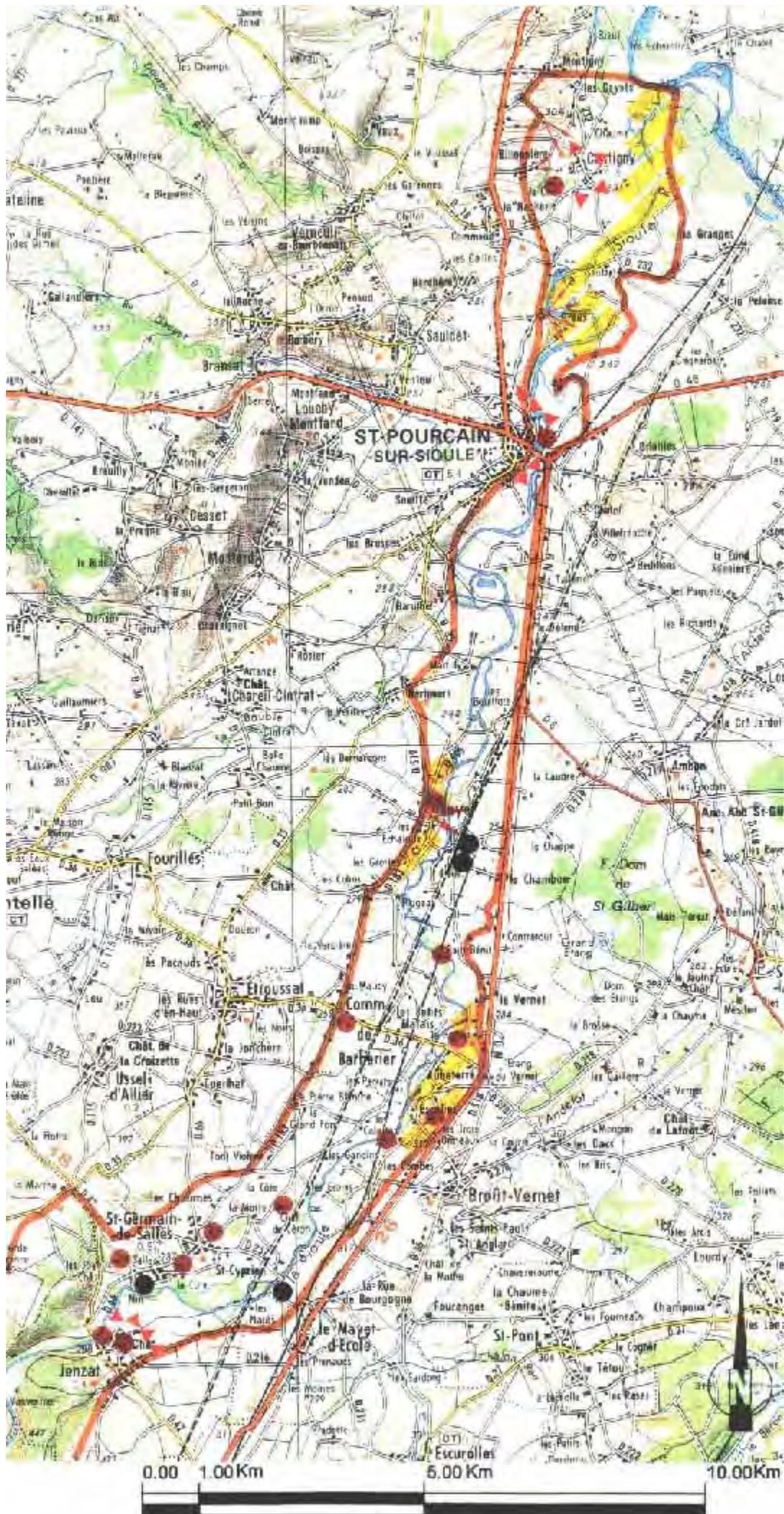
*Le fin bandeau boisé qui occupe les ruptures de pente entre terrasse est un trait marquant.*

*Les vues sont toujours arrêtées par la végétation de la rivière qui prend toute son importance dans le paysage.*

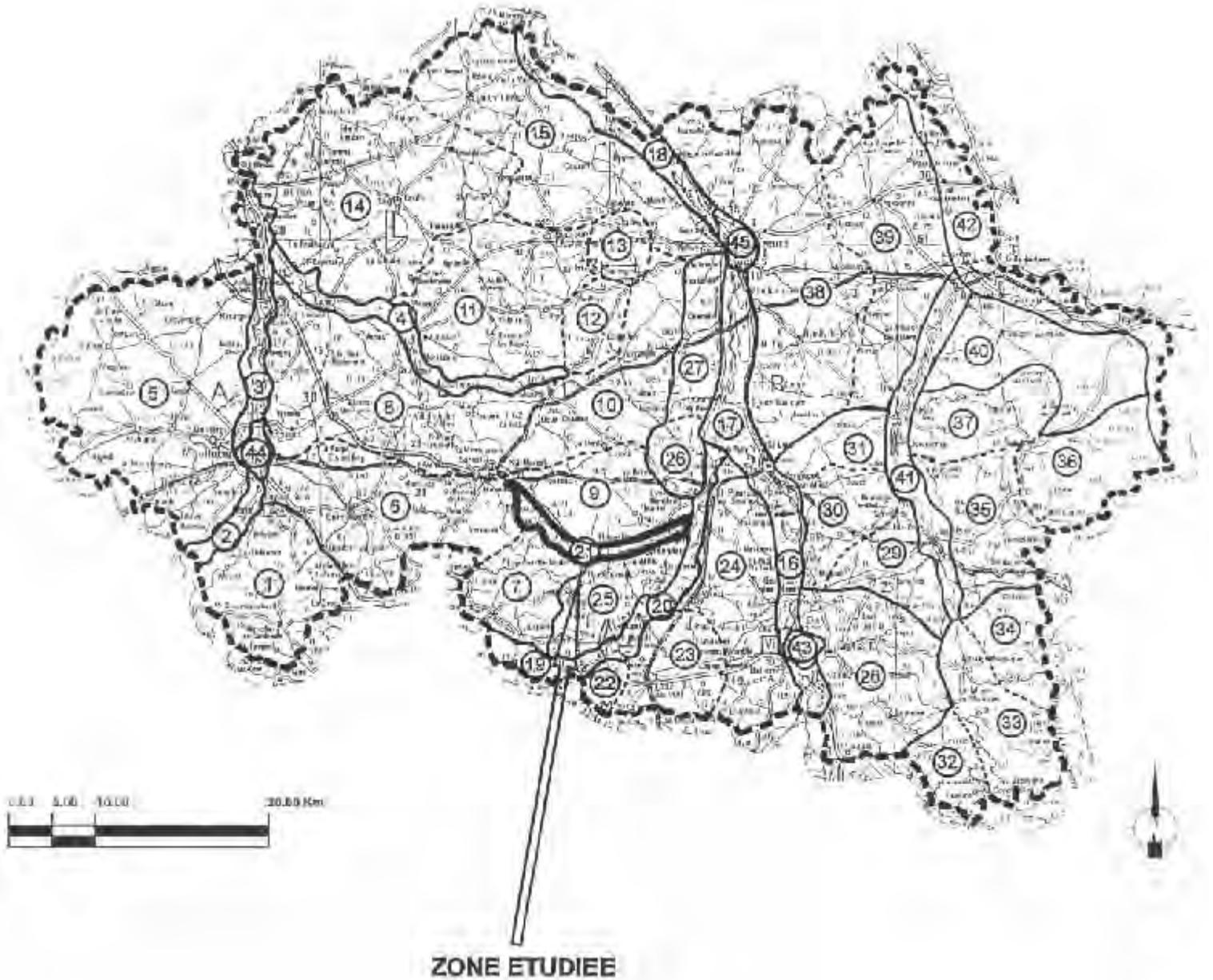
*Dans ce mode de perception en vues rasantes, les espaces bâtis sont particulièrement perçus.*







# LA VALLÉE DE LA BOUBLE





Depuis VILLONE, la vallée de la BOUBLE vers l'amont. La rivière limitée par sa ripsylve, traverse une étroite prairie encadrée par les versants boisés : clairière caractéristique de la vallée.



Vue éloignée depuis la D 998 en venant D'ECHASSIERE. Le bocage s'incline progressivement pour rejoindre la vallée de la BOUBLE.



La BOUBLE en contrebas de CHANTELLE.



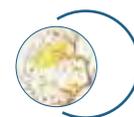
Les ruines du MOULIN DIEU.



L'abbaye et l'église de CHANTELLE.



Depuis les vignes de la CHABANNE, la plaine de la BOUBLE limitée par la ligne de crête D'ETROUSSAT. Ce versant autrefois occupé par la vigne est gagné par les boisements. Les cabanes de vignes témoignent de l'omniprésence ancienne de la vigne.



# La vallée de la Bouble

## DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE

Cette unité paysagère est formée des communes ou parties de communes suivantes : ECHASSIERES, LOUROUX-DE-BOUBLE, VERNUSSE, CHIRAT L'ÉGLISE, TARGET, MONESTIER, BELLENVES, CHEZELLE, DENEUILLE-LES-CHANTELLES, CHANTELLE, FOURILLES, FLEURIEL, CHAREIL CINTRAT, MONTORD, SAINT-POURCAIN.

## SITUATION ET PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE

La vallée de la Bouble située au Sud-Ouest du département est une coupure topographique importante qui sépare les pays des COLETTES et de GIVERZAT. Elle est limitée au Nord par une succession de tronçons de routes départementales de la D 519 à la D 987. Au Sud, les contreforts très découpés du Massif des COLETTES ne permettent la délimitation d'une limite franche.

## GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE

La Bouble prend sa source dans des terrains cristallins qu'elle ne quitte qu'à CHANTELLE à 15 kilomètres au Sud-Ouest de Saint-Pourcain où elle atteint les formations sédimentaires. Les matériaux qu'elle a déposés sont peu variés car issus d'ensembles géologiques cristallins antiforme de la BOSSE et le massif de MONTMARCAULT.

## OCCUPATION DU SOL, MODE DE PERCEPTION ET TYPE DE SENSIBILITÉ

La Bouble prend sa source à une dizaine de kilomètres à l'Ouest de MENAT dans le Puy-de-Dôme, à 650 mètres d'altitude, pour se jeter 58 kilomètres plus loin dans la Sioule au niveau de l'étang de GOUZOLLES à 230 mètres.

La réunion de plusieurs ruisseaux du Puy-de-Dôme permet la formation d'un ru de direction Nord-Est à travers une vallée ouverte aux versants couverts de prairies d'élevage.

C'est à partir de DURMIGNAT que la vallée se creuse et se resserre jusqu'aux portes de CHANTELLE. En effet, du Puy-de-Dôme à Chantelle, elle présente un profil identique étroit et encaissé avec une dénivellation moyenne de 70 mètres.

Sur environ 4 kilomètres, elle sert de limite interdépartementale entre Puy-de-Dôme et Allier baignant tantôt le pied Sud tantôt le pied Sud Ouest de la vallée. Les versants très pentus sont occupés par des bois qui donnent à la vallée une ambiance très sauvage.

*On remarquera dès à présent que cette vallée profonde et étroite sur le Département de l'Allier n'est parcourue et bordée par aucune route ou chemin continu qui permet sa découverte. Les contacts visuels directs avec la rivière se limitent aux ponts qui la franchissent. Cette absence de voies de communication a permis le maintien ou le développement d'un espace naturel préservé.*

*Tous les versants conservent une structure et un caractère rural très affirmé : importance du bocage, vallée sauvage et boisée, habitats ruraux épars en cul-de-sac sur les croupes ou en bordure de route*





La plaine céréalière de la BOUBLE.



Le cours de la rivi

Depuis les cotes D'ETROUSSAT, la plaine de la BOUBLE.



La BOUBLE à BARUTHET. Une vaste prairie dégagée occupe la terrasse alluviale.  
Le rideau de peupliers donne une échelle intéressante.



Le Château de CHAREIL CINTRAT.



La BOUBLE et ses bancs de sable à CHAREIL. La ripisylve exubérante contraste avec les étendues cultivées limitrophes.



La rivière jusqu'à son changement de direction à CORNASSAT présente un profil rectiligne d'une largeur de 500 mètres. Elle s'élargit régulièrement sur de profonds talwegs boisés, particulièrement développés et nombreux en rive droite. Les côtes quelle que soit leur orientation sont boisées.

Mais le fond plat de la vallée permet le maintien de prairies de fauche ou de pâture. Celles-ci difficiles d'accès, sont progressivement gagnées par des accrus naturels ou plantations, fermant définitivement la vallée et les vues. Bien souvent, ces clairières correspondaient à des zones mises en valeur par des exploitations agricoles ou moulins.

L'habitat très dispersé et de faible densité s'est limité aux plateaux bordiers. Seuls les moulins, profitant de la force motrice de l'eau se sont installés sur la rivière aménageant son cours de seuils, biefs, murs, chemins empierrés etc. Mais les signes de cette présence humaine ancienne s'estompent progressivement sous le poids des ans. Les ruines des moulins et les chemins qui parcouraient le fond et les versants de la vallée disparaissent.

Les seuls points de contact direct avec la rivière sont possibles depuis les ponts qui la franchissent. En effet, quand la végétation arborée le permet, les ponts permettent une perception rapprochée de la rivière.

Après sa confluence avec le VENANT, la BOUBLE change de direction et s'oriente vers le Sud-Est. Les boisements s'étendent et gagnent la totalité des versants, créant même une certaine continuité avec les espaces boisés occupant les plateaux (les bois BOULARD - ROZAY - BOCHAT - MONESTIER). La vallée présente un profil en «V» difficile d'accès du fait de la forte pente de ses versants et de l'absence de secteurs plans en fond de vallée. Les points de contact avec la vallée sont inexistant, les clairières de vallée exceptionnelles.

Ce secteur de gorges présente des parois abruptes et rocheuses. La rivière encombrée par de nombreux seuils naturels accélèrent sa descente sautant de chute en chute. Le passage de l'autoroute sur un remblai gigantesque coupe de part en part la vallée ; les vues et circulations (même limitées) sont brusquement stoppées. Au-delà de L'HERMITAGE, on pénètre dans le bref élargissement de CHANTELLE-LA-VIEILLE. La BOUBLE, plus calme, s'entoure d'un rideau boisé. Les parties boisées ont disparues et sont remplacées par des prairies bocagères.

Deux kilomètres plus loin, la vallée replonge dans une ultime section de gorges. Celle-ci se caractérise par 3 méandres prononcés et profonds, presque verticaux entourés de plateaux tout de suite très plats. Cette topographie plus aisée a permis le rapprochement des routes de part et d'autre de la vallée (D 282 - D 42). La D 282 permet depuis DENEUILLE-LES-CHANTELLE des vues exceptionnelles sur le bourg médiéval de Chantelle et son abbaye perchée sur son promontoire rocheux. Les vignes du vignoble Saint-Pourcinois font leur première apparition sur les parties hautes du plateau en rive gauche.

Au-delà de la traversée de Chantelle, la vallée de la Bouble s'élargit brusquement. Elle est limitée au Nord par la ligne de coteaux calcaires de BLANZAT à CHAREIL-CINTRAT et les côtes d'ETROUSSAT jusqu'à MONTIGNY. Cette section, entre Chantelle et Saint-Pourcain regroupe des paysages ouverts et variés. Ce sont des prairies alluviales où sinue la rivière accompagnée ou non de son rideau boisé, ou au contraire de grandes parcelles ouvertes cultivées, parfois bordées de haies irrégulières. La BOUBLE n'est jamais directement perçue. Elle n'est pas visible directement, on ne perçoit que l'infléchissement des versants et parfois la cassure de la gorge.

*Les clairières de fond de vallées difficiles à mettre en valeur sont progressivement abandonnées. Les masses boisées sont concentrées sur les versants. Depuis les plateaux bordiers, les bois et haies du bocage interposent leur masque aux vues.*

*L'habitat, peu représenté, est absorbé par la végétation,*

*Seuls les vestiges des moulins envahis par les bois témoignent de l'activité économique intense de cette vallée.*

*Seuls les ponts permettent des vues latérales sur la rivière et son lit rocailloux.*

*Le paysage devient « plus sauvage ». On peut éprouver une sensation d'abandon croissant.*

*Les visions et perceptions de la vallée sont lointaines, la rivière reste invisible.*

*CHANTELLE-LA-VIEILLE, une ouverture de la vallée accessible et préservée,*

*CHANTELLE-LA-VIEILLE, et CHANTELLE sont les seuls groupements humains importants de la vallée.*

*Dans le secteur de Chantelle, la végétation arborée a fait disparaître les pans rocheux et abrupts de la vallée. La rivière plus calme circule sur un lit rocheux.*

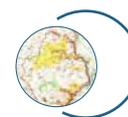
*La vallée encaissée de la BOUBLE disparaît brusquement à Chantelle, remplacée par une large plaine alluviale.*

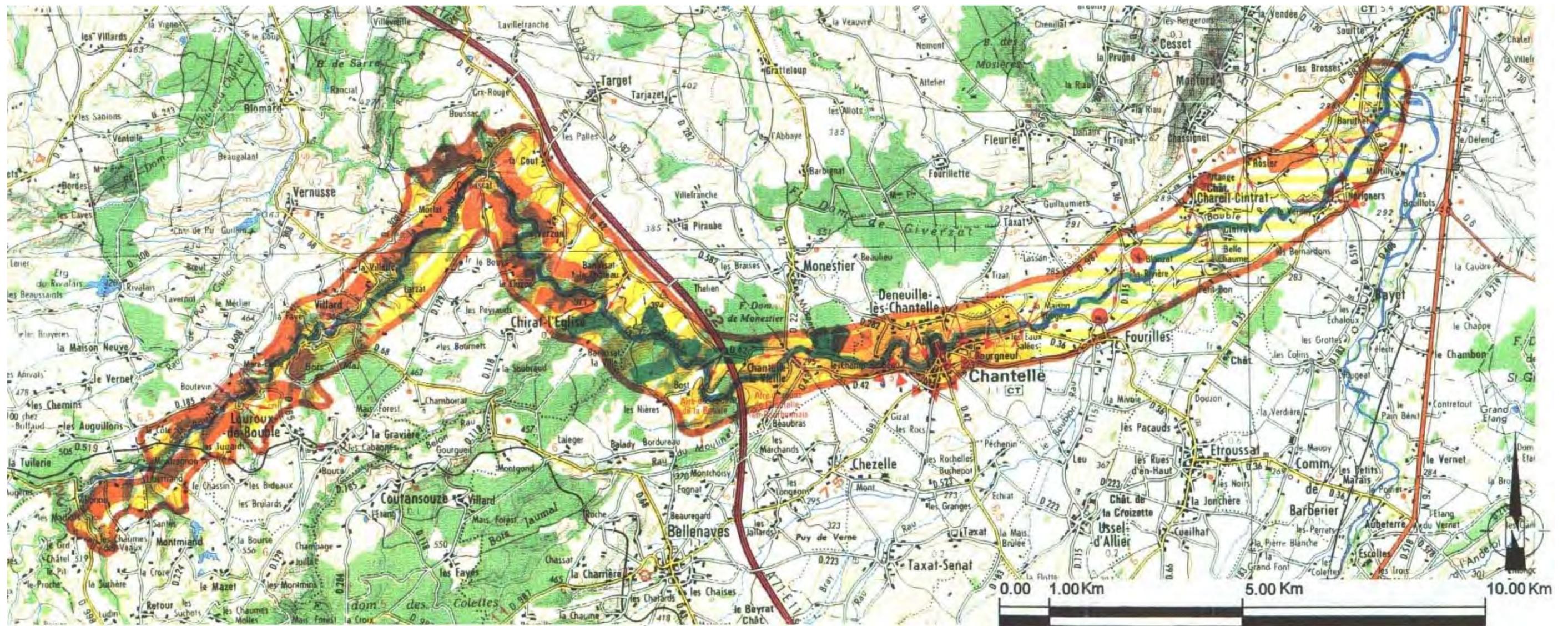


Dans les secteurs labourés, la BOUBLE disparaît du regard, mais son tracé reste présent par sa ripisylve qui ressort par sa verticalité et son contraste de couleur. Encore une fois, aucune route ne longe la rivière. Seules les vues depuis les ponts ouvrent des fenêtres. Les routes qui parcourent les versants offrent des vues dominantes sur la plaine de la Bouble où la rivière et sa ripisylve se confondent avec les haies, peupleraies et bosquets.

## **LES ÉLÉMENTS DE VALEUR**

- Une grande attention devra être portée aux points de franchissement de la rivière : les ponts. Seuls lieux permettant un contact visuel concret avec la rivière, leur entretien est déterminant pour l'attrait paysager de cette vallée. On citera : LES VILLONES (D 998) - LOUROUX-DE-BOUBLE(D185)-VILLARD(D68)-CORNIASSAT (D 129) - CHANTELLE-LA-VIEILLE (D 43) - CHANTELLE (D 36) - CHAREIL-CINTRAT (D 115) - NERIGNERS
- L'entretien des points de vue panoramique depuis la D 282 à hauteur de Deneuille-les-Chantelle.
- La préservation et la sauvegarde du site de Chantelle.
- Le château de CHAREIL-CINTRAT





LES PAYS CALCAIRES

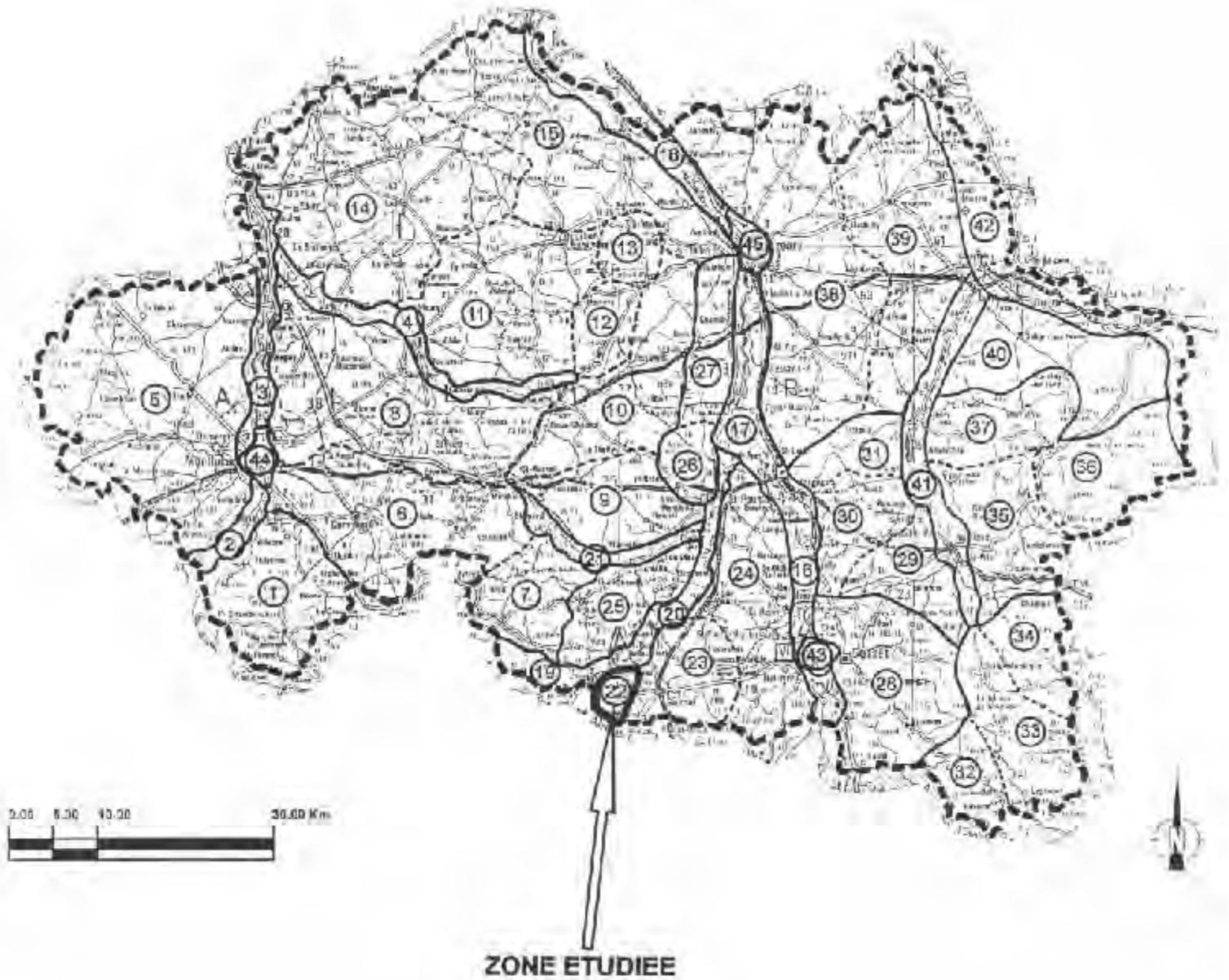
À L'OUEST

DE L'ALLIER ET

LE PENDANT À L'EST :

LE FORTERRE

# LE PAYS DE L'ANDELOT





Les sommets qui ferment les vues rasantes du plateau sont en cours de boisements.



Le cordon arboré du talweg structure le paysage.  
La silhouette du bâtiment agricole sur crête est encadrée par la masse végétale.



Seuls les talwegs soulignés par leur végétation arborée structurent le plateau.



Grands champs ouverts, zone sensible, vues rasantes sans écran.



La silhouette allongée du village de SAINT-PIEST-D'ANDELLOT. La végétation arborée joue un rôle important par rapport au paysage. Au fond, les monts de la MADELEINE.



Versants boisés et effets de clairières sur pente. Ambiances intimistes.



# Le pays de l'Andelot

## DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE

Cette unité paysagère est formée des communes ou parties de communes suivantes : SAINT-PRIEST-D'ANDELOT, EBREUIL et GANNAT.

## SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Cette unité paysagère constitue la plus petite entité étudiée du Département de l'Allier. Située aux confins du Département, elle est bordée à l'Ouest par les gorges de la Sioule et à l'Est par les côtes calcaires de la Limagne de GANNAT.

## GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE

Ce secteur de faible surface se différencie par son relief et sa géologie. Il appartient au massif des CHAMPS qui représente l'extrémité Nord-Ouest du grand massif granitique d'Auvergne. Il développe un métamorphisme de contact sous forme de micaschistes, schiste que l'on retrouve comme matériau de construction des maisons. Cet ensemble au relief très perturbé est découpé par de nombreux talwegs dont les ruisseaux se rejoignent pour former l'ANDELOT. Il présente un dénivelé conséquent, l'altitude passant de 540 mètres à l'Ouest à 350 mètres en l'espace de deux kilomètres.

## OCCUPATION DU SOL, MODE DE PERCEPTION ET TYPE DE SENSIBILITÉ

C'est le relief qui structure le paysage. Les pentes prononcées prédominent partout à l'exception du plateau étroit coupé en deux par l'autoroute. Cette langue cristalline entre les bassins d'EBREUIL et de la Limagne autorise des vues panoramiques exceptionnelles : la Chaîne des Puys et le Puy-de-Dôme au Sud, la plaine de la Limagne et les Monts de la Madeleine à l'Est, le bassin d'EBREUIL et la forêt des COLETTES à l'Ouest.

Les talwegs sont boisés faisant ressortir le chevelu des ruisseaux par contraste de couleurs. Ce paysage bien qu'arboré est différent du bocage, les parcelles de prairie de bocage ou de fauche et les champs ne sont que rarement délimités par des haies. Celles-ci sont présentes de façon spontanée et buissonnante sur les bordures de chemin. La partie haute du plateau située de part et d'autre de l'autoroute a été entièrement remaniée par le remembrement connexe. Les haies ont disparu, remplacé par des rangées de clôtures. Les vues sont rasantes puis plongent vers les bassins et les reliefs lointains. On relèvera une tendance à la friche et à l'extension des boisements en périphérie des boisements existants.

*Ce secteur granitique se différencie par des reliefs bien individualisés par leur topographie et leur morphologie qui tranchent par rapport à la Limagne.*

*Cette micro unité par son altitude offre des vues panoramiques d'une grande qualité. Mais protégée par les côtes calcaires de la Limagne, elle reste très peu visible.*

*Une trame de haies discontinues qui laissent des échappées sur l'extérieur.*

*Le paysage se caractérise par une succession de prairies et de boisements feuillus, formant un paysage à la fois ouvert par la pente et cloisonné sur le versant.*





Le plateau cultivé et dénudé, au fond, la Chaîne des Puy.



Ferme fortifiée aux CHILLINS.



L'autoroute A 71, les déblais sont peu à peu envahis par une lande à genêts qui s'intègre à l'environnement paysager.



Étang artificiel vers CHABANAT.



La dernière ligne de colline □

En arrière-plan, les côtes calcaires de la Limagne de GANNAT.



Le bassin d'EBREUIL depuis le pays de l'ANDELOT.



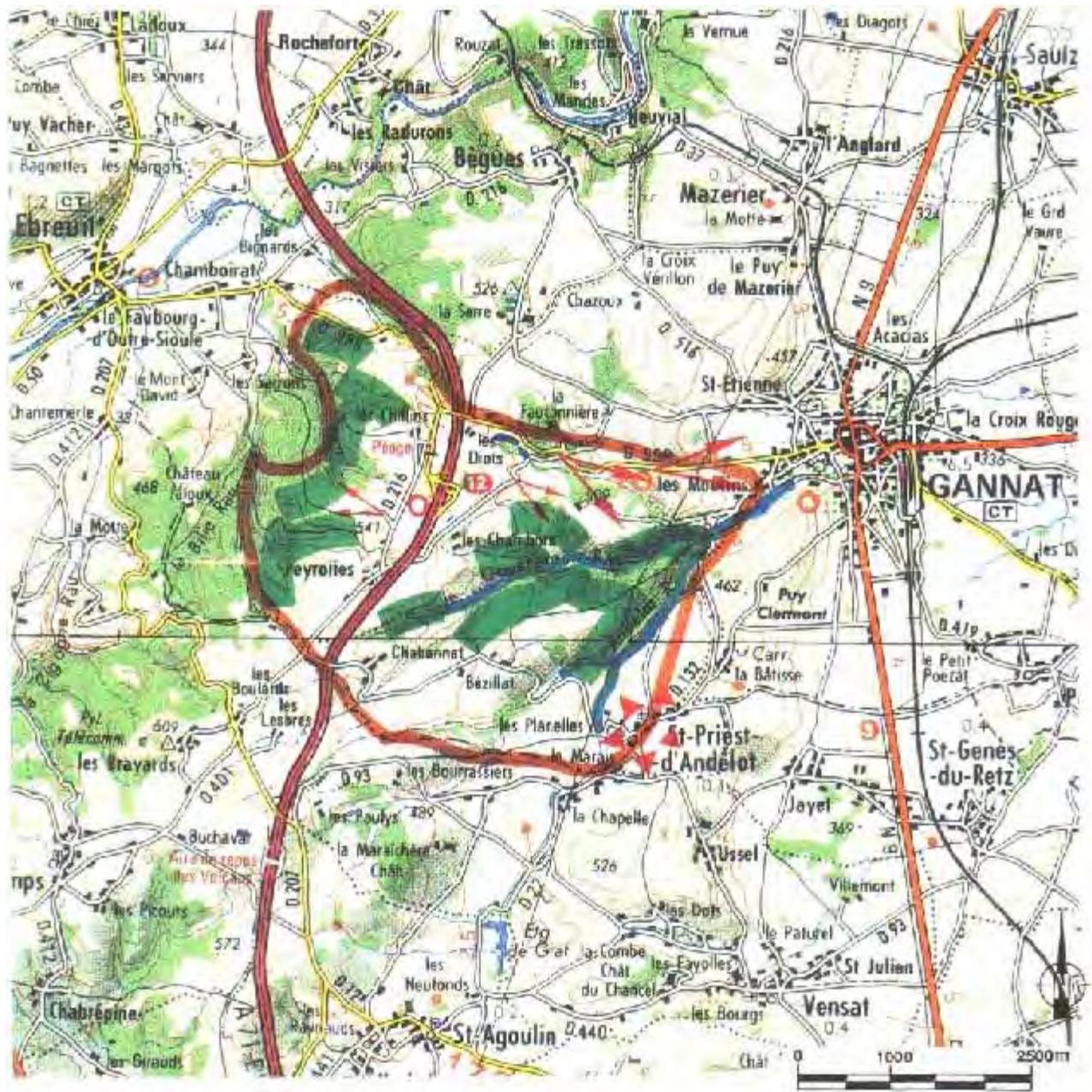
Ce pays se caractérise par une alternance d'ambiance agricole ouverte formée de prairies et de cultures sur pente qui offrent des vues dominantes de qualité et des espaces plus confinés et sombres en forêt.

Les groupements bâtis sous forme de petites constructions ou de grands domaines agricoles occupent le plateau et ses rebords.

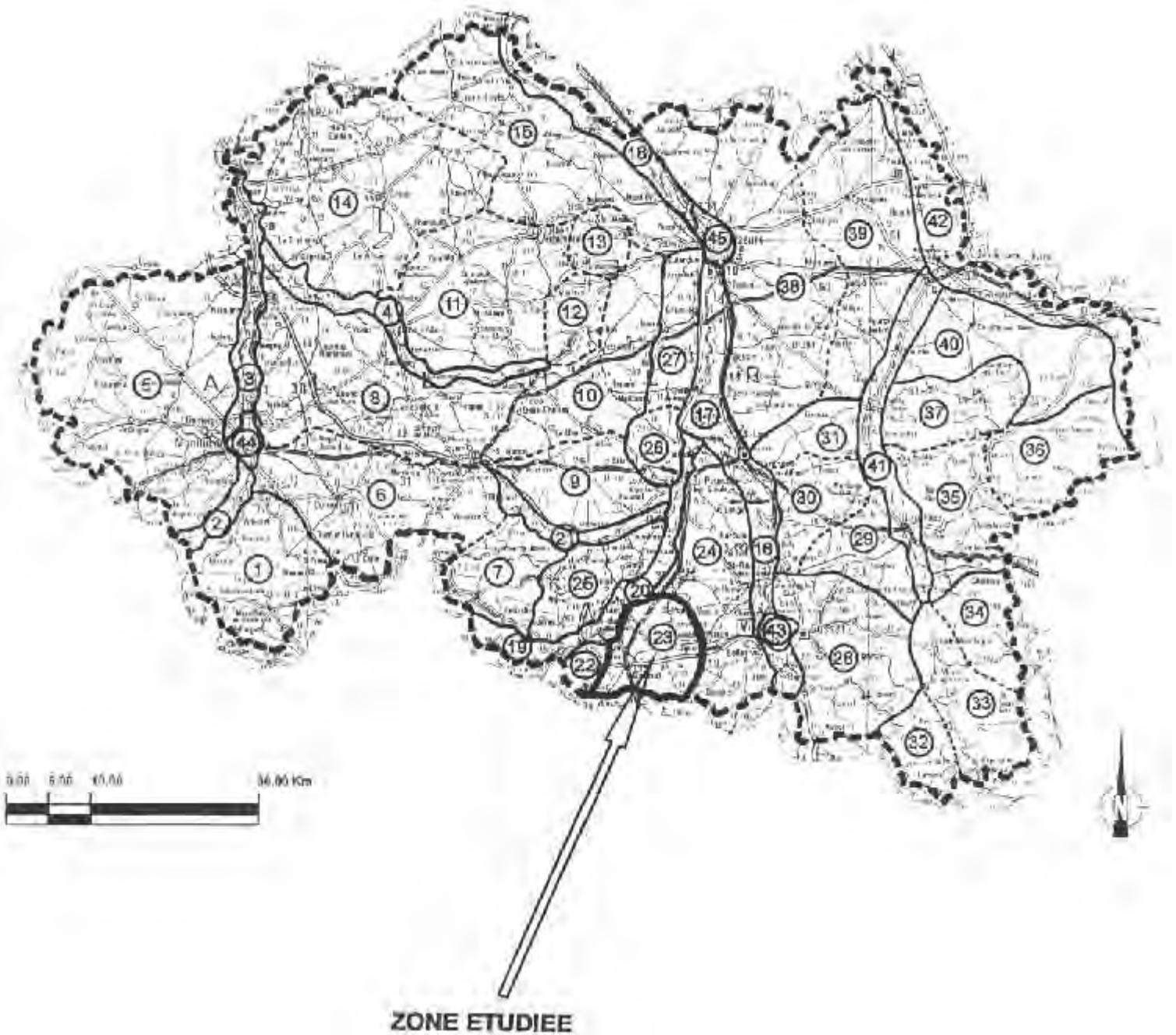
### **LES ÉLÉMENTS DE VALEUR**

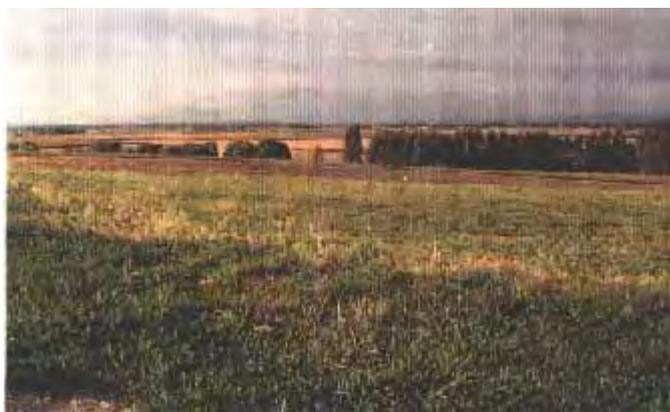
- Quelques châteaux et de grosses fermes sont intéressantes par leur silhouette ou leurs caractères architecturaux.
- Les vues exceptionnelles sur l'Est et l'Ouest du Département.



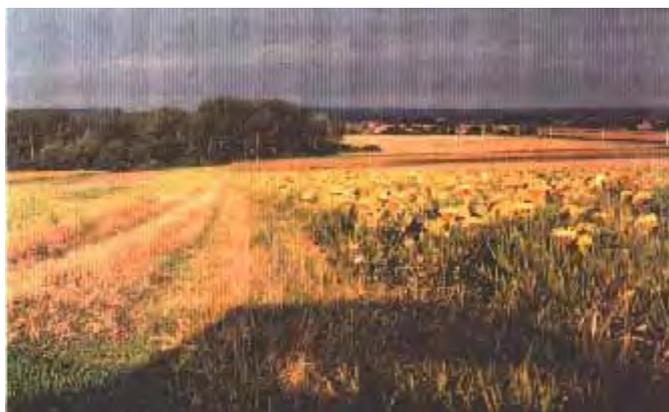


# LA LIMAGNE DE GANNAT





Depuis les hauts de St Pont : vues plongeantes sur la plaine, le cordon d'arbres le long du ruisseau du Châlon est la seule ligne qui structure le paysage.



Les vues s'arrêtent sur les coteaux de Mazerier, très grande sensibilité de ces pentes.



Alignements de noyers, rideaux de peupliers structurant les vues.



Les silos agricoles, les éléments emblématiques.



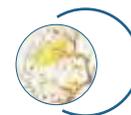
Un autre emblème de ces paysages en voie de régression : le noyer.



Les pentes du coteau de Mazerier.



La RD998 offre de larges panoramas sur ces paysages. En fond, l'agglomération de GANNAT et son environnement végétal qui contrastent avec les paysages ouverts de la Limagne.



# La limagne de Gannat

## DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE

Cette unité paysagère est formée des communes ou parties de communes suivantes :

GANNAT, POEZAT, BIOZAT, CHARMES, MONTEIGNET-SUR-L'ANDELOT, COGNAT-LYONNE, ESPINASSE-VOZELLE, SAULZET, ESCUROLLES, LE-MAYET-D'ECOLE, SAINT-PONT, MAZERIER, JENZAT.

## SITUATION ET PRESENTATION GÉOGRAPHIQUE

Orientée selon un axe Nord/Sud, la Limagne gannatoise correspond à la partie septentrionale de la Grande Limagne. Elle ne représente qu'un dixième de la Grande Limagne Auvergnate.

Ce bassin d'effondrement est limité à l'Ouest par le horst de Jenzat qui domine l'ensemble de cette plaine et la ville de Gannat. A l'Est, il est bordé par les plateaux boisés de Montpensier, Charmeil et Lourdy.

Au Nord, un ressaut topographique traversant les communes du Mayet d'Ecole, de Brout Vernet et de Saint-Pont marque la fin des riches terres de Limagne. La frontière administrative séparant les départements de l'Allier et du Puy de Dôme constitue la limite Sud subjective de la Limagne de l'Allier.

*Les champs visuels, quelque soit le point de vue, sont toujours larges et couvrent un vaste territoire*

- *en vue rasante depuis la plaine, l'horizon est recoupé par des écrans de végétaux, des micro-reliefs, des groupements bâtis, ou bâtiments isolés ;*
- *en vue plongeante depuis les reliefs périphériques. Les espaces cultivés apparaissent selon les saisons comme une mosaïque de couleurs formée de céréales, maïs, tournesol, légumineuse, colza.... avec des vides labourés en hiver. C'est ce patchwork de couleurs qui anime le paysage et capte le regard ;*
- *vues frontales sur les coteaux périphériques. Avec une sensibilité maximale car ils sont perçus dans leur intégralité.*





Silhouette de la butte des Chapelles: un exemple caractéristique de « tureau » une émergence de calcaire dont le sommet est planté et les pentes autrefois utilisées en parcours à moutons évoluent vers la friche et la broussaille.



Affleurement à Hélix ramondi.



Les noyers, bosquets, et les lignes électriques donnent l'échelle du paysage.



Les usines à chaux se découpent à l'emporte pièce sur la ligne d'horizon illustrant l'extrême sensibilité de ces lignes de relief intermédiaires.

## GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE

Ce territoire offre une grande homogénéité paysagère qui s'explique par un même ensemble géologique marqué par les marnes de Gannat et leur mode d'exploitation sous forme de grandes terres de culture.

Les excellentes terres noires de la Limagne auvergnate disparaissent entre Aigueperse et Gannat. La plaine de Gannat se caractérise par des sols bruns sur calcaire ou marne, qui se termine très vite bien avant la confluence entre Sioule et Allier.

Ce bassin est délimité à l'Ouest par un alignement de collines calcaires formé du Nord au Sud du Puy Clermont (462 m), Les Chapelles (457 m) et Montcurie (423 m) jusqu'à Jenzat. Cet ensemble calcaire domine le fond du bassin d'une centaine de mètres.

A l'Est, cette plaine sédimentaire s'achève par une succession de collines calcaires aux pentes moins relevées qui s'échelonnent sur les communes de Saint-Pont, Espinasse, Vozelle, Cognat-Lyonne. Au Nord, ce bassin est fermé par l'apparition des sables et argiles du bourbonnais.

Les coteaux calcaires qui encadrent le bassin se présentent sous la forme de cônes, pyramides, massif tabulaire, collines allongées. Ils ont été sculptés par l'érosion et sont nommés tureaux en bourbonnais. Leur altitude varie entre 300 mètres et 450 mètres. Les sommets de ces reliefs ont souvent été exploités pour extraire des matériaux de construction : pierres ou chaux (fours à chaux du Mont Libre au dessus de Gannat).

A l'exception du ruisseau du Béron qui se jette directement dans l'Allier, l'ensemble du réseau hydrographique appartient au bassin versant de la Sioule. Parmi les plus importants cours d'eau, on citera l'Andelot, le Chalon et l'Ancoutay. Ils présentent des cheminements assez rectilignes, souvent canalisés et irrégulièrement arborés. Seul l'Andelot a un parcours plus sinueux et boisé.

## OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTION ET TYPES DE SENSIBILITÉ

Ce sont les cultures céréalières ou oléagineuses sous forme de grands champs ouverts qui confèrent à cet ensemble paysager sa spécificité :

- grandes parcelles ouvertes,
- absence de végétation arborée dans l'espace cultivé, à l'exception de quelques noyers et plantations de peupliers,
- des alignements discontinus d'arbres.

La morphologie engendre des types de perception et de sensibilité.

*Des cohérences paysagères fortes.*

*Un passage subtil dans les couleurs : du brun foncé au brun clair.*

*Un parcellaire plus petit.  
Une marqueterie de champs qui évolue avec les saisons.*

*Les lignes de crête sont davantage perçues sur le côté Ouest, elles se détachent sur le ciel. En conséquence, une très grande sensibilité de ces lignes, tout ce qui s'y passe est immédiatement perçu d'un vaste ensemble (par exemple, les carrières). A l'Est, les lignes de crête sont moins perceptibles, donc moins sensibles, à l'exception des avancées de relief (Cognat Lyonne).*

*Ces cours d'eau jouent un rôle différent dans le paysage*

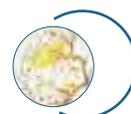
*> absent pour le Chalon et l'Ancoutay, pas d'intérêt paysager;*

*> davantage présent pour l'Andelot (cordon boisé), des qualités d'ambiance à proximité ;*

*> un enjeu paysager sur ces ruisseaux.*

*Des paysages très ouverts.*

*Cet ensemble paysager du fait de sa platitude, est particulièrement sensible aux éléments ponctuels ou linéaires qui le parcourent : arbres, bâtiment, bosquets, routes, cours d'eau...*





Les paysages de Limagne s'arrêtent sur les coteaux sous la forêt de Montpensier. Ces pentes sont vues frontalement et très sensibles; La forêt forme un liseré en partie haute.



Corps de ferme s'intégrant dans la trame végétale (bois de peupliers, ponctuation des noyers); une image harmonieuse.



Silhouette de Biozat : une des images caractéristiques des villages de ce secteur: homogénéité des toitures, et importance de la trame végétale qui accompagne le bâti.



Patrimoine vernaculaire de grande qualité, grange, pigeonniers.



Le bâti, dans ces paysages très ouverts, joue un rôle important. On relève deux types de groupement :

- des villages distendus en plaine comme Escurolles, Semautre
- d'importantes exploitations agricoles ;
- villages sur relief: Cognat Lyonne, Mazerier.

Si les groupements humains se concentrent dans les bourgs, ces derniers ne s'organisent pas autour d'un noyau bâti dense. Les habitations se répartissent linéairement de façon assez lâche le long des routes d'accès aux villages. On relèvera, surtout dans la partie Est du bassin, un essaimage important de bâtiments agricoles isolés.

Ces gros domaines agricoles occupent une place importante. Ils sont souvent accompagnés de bâtiments techniques modernes (hangars - silos) qui renforcent leur rôle de signal visuel.

Les villages se caractérisent par une végétation arborée importante qui forme une enveloppe qui anime leur silhouette.

Les arbres éparpillés dans ce paysage plat et ouvert jouent un rôle important. Ils se présentent sous quatre formes

- isolés : ce sont en majorité des noyers, en plein champ, des fruitiers à l'approche des espaces bâtis, ou des peupliers ;
- en alignements : noyers, peupliers ou frênes le long des chemins et routes ;
- en bosquets : petits bois de chênes ou plantations de peupliers ;
- ripisylves formées de peupliers, saules, aulnes le long des ruisseaux.

## SOUS-ENSEMBLES PAYSAGERS

On peut distinguer cinq unités paysagères se caractérisant par leur situation, leur morphologie et leur couvert végétal.

- Les sommets de colline à l'Ouest sont des zones incultes qui se caractérisent par des pelouses ou friches calcaires. Ces buttes laissent apparaître sur leurs sommets un substrat rocheux difficile à mettre en valeur. Elles ont un potentiel agricole limité du fait de leur déclivité, la faible épaisseur de leurs sols et des réserves en eau limitées. Ces secteurs surélevés, quand ils sont accessibles, offrent des vues sur l'ensemble du bassin de Gannat et les Monts de la Madeleine.
- Les côtes de l'Est et du Nord/Est du bassin. Ces flancs de collines sont de grandes zones de cultures ouvertes parsemées de rares noyers isolés ou en alignements. Ce sont des secteurs de vues panoramiques qui embrassent l'ensemble de la plaine. Nous citerons l'église de Cognat-Lyonne perchée sur sa colline dominant toute la Limagne.
- Les zones habitées se répartissent sur le fond plat ou de faible pente du bassin, et les rebords des plateaux. Elles apparaissent mélangées avec une végétation arborée haute et abondante, qui contraste avec le paysage dépouillé alentour. Quelques éléments singuliers s'en détachent : clochers, pigeonniers, châteaux, silos de coopératives agricoles, bâtiments agricoles.

*Forte sensibilité de la périphérie du groupement.*

*Effet de silhouette.*

*Un effet de "mitage" dû à la répartition traditionnelle des groupements.*

*Les bâtiments agricoles prennent une grande importance visuelle.*

*Cette végétation est un facteur d'intégration du bâti.*

*Un gros enjeu paysager : ces arbres apportent l'élément de charme de ces paysages, et marquent la différence avec les Limagnes du Puy-de-Dôme.*

*Peu de risques d'évolution massive, si ce n'est plantation et enfrichement.*

*Des pressions à la construction très sensibles*

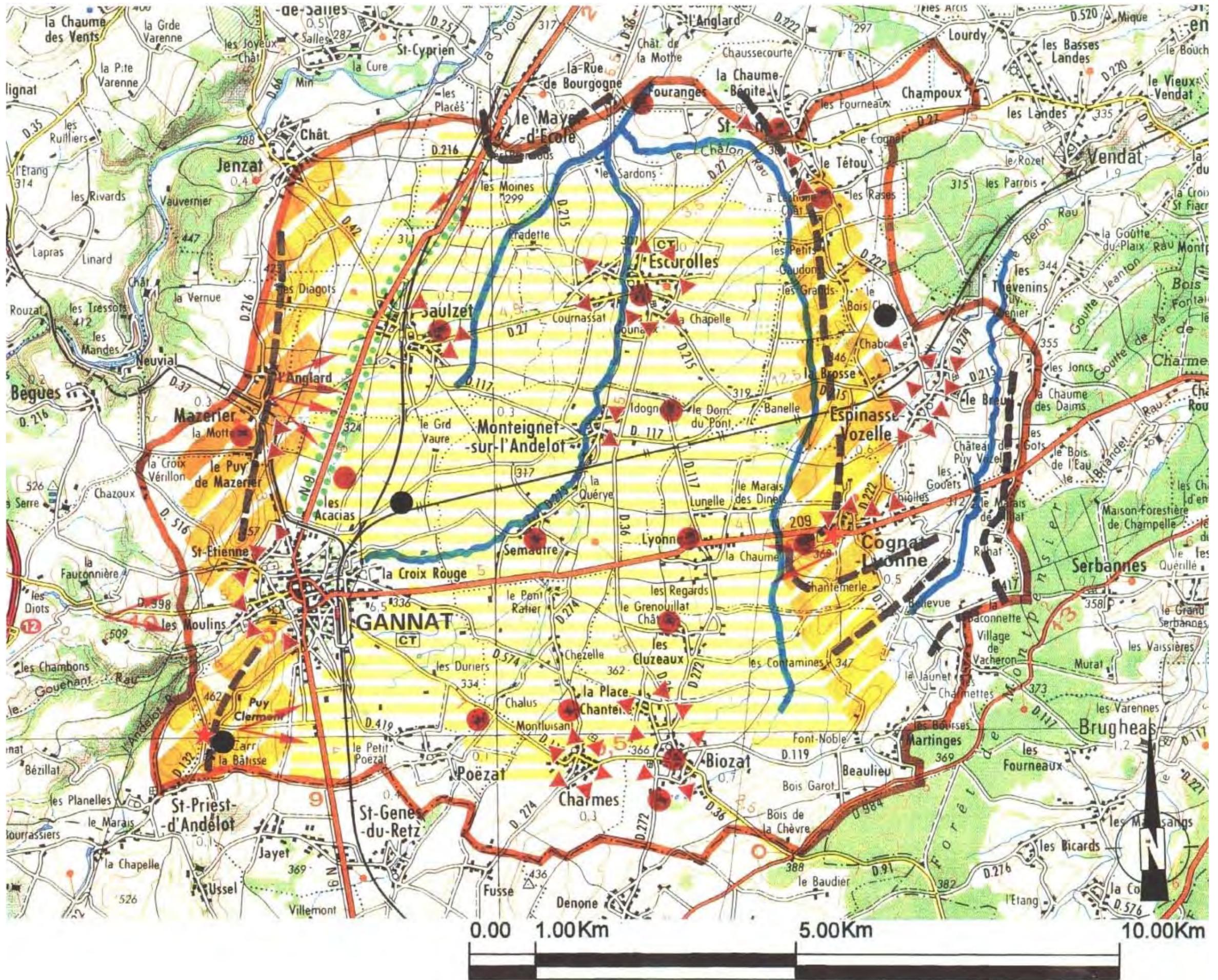


- La plaine très plane et sans relief est le territoire des grandes cultures se répartissant dans un parcellaire géométrique découpé en vastes parcelles. Les rideaux d'arbres et bosquets, en dépit de leur faible extension spatiale, prennent une importance visuelle considérable du fait du contraste entre la verticalité et l'horizontalité des sols.
- La RN9. Cette infrastructure routière linéaire est un élément paysager marquant qui traverse du Nord au Sud le bassin de Gannat. Elle est perçue par le double alignement d'arbres majeurs qui la dissimule du Mayet d'Ecole à sa sortie du Département.

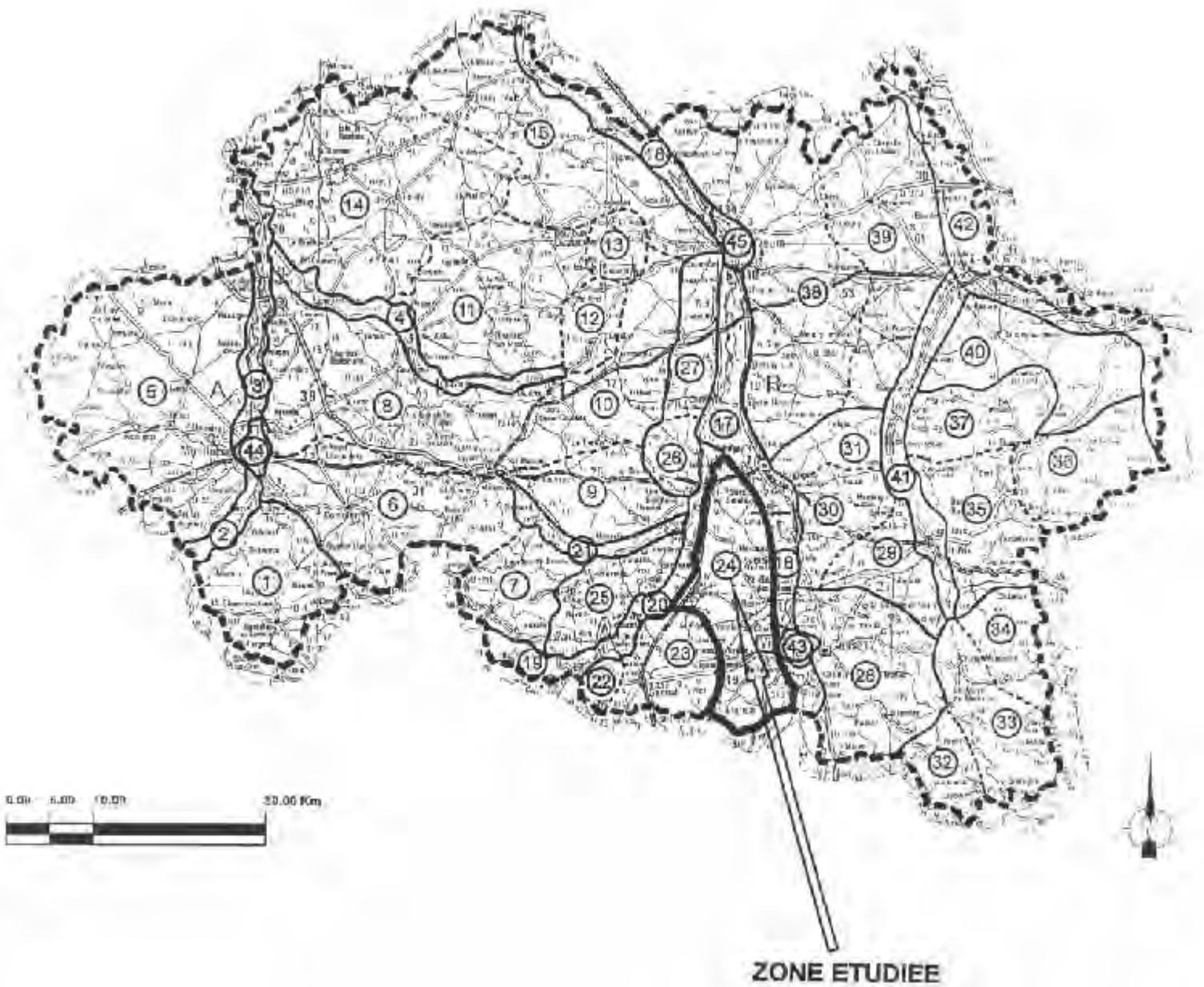
## ÉLÉMENTS DE VALEUR

- Des paysages originaux caractéristiques et représentatifs des Limagnes d'Auvergne, alliant qualité de la terre et du bâti et modernité des pratiques agricoles.
- L'originalité et les qualités des silhouettes bâties reposent sur des formes longilignes, des toits à faible pente où la tuile canal est omniprésente. On relève la présence de nombreux pigeonniers aux formes multiples, des façades et des murets où la pierre reste visible.
- Des fermes isolées, certaines à cour carrée et fermée (le Petit Vaure).
- Des châteaux : Escurolles - Saulzet - Jenzat.
- L'église de Cognat et son point de vue panoramique.
- La silhouette bâtie de Cognat.
- Les alignements de noyers en récession.





# ENTRE SIOULE ET ALLIER





Zone de contact entre le pays forestier « entre Sioule et Allier » et la Limagne de GANNAT. Forêt de MONTPENSIER,



Ambiances forestières. Le taillis sous futaie de chênes est le plus représentatif de ces massifs forestiers.



Vers BROUT-VERNET, les prairies rases sont limitées par quelques haies basses spontanées. Les silhouettes des chênes isolés animent la surface du plateau. Le bois BOURNAT ferme les vues.



Clairière. Les vues sont rasantes et limitées par la lisière forestière.



Le pisé, un matériau de construction traditionnel du secteur.



# Entre Allier et Sioule

## DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE

Cette unité paysagère est formée des communes ou parties de communes suivantes :

PARAY-SOUS-BRAILLES, BAYET, MARCENAT, SAINT-DIDIER-LA-FORET, BROUT-VERNET, SAINT-REMY-EN-ROLLAT, LE-MAYET-D'ECOLE, SAINT-PONT, VENDAT, ESPINASSE, VOZELLE, BELLERIVE-SUR-ALLIER, SERBANNES, BRUGHEAS.

## SITUATION ET PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE

Il s'agit d'un vaste plateau en continuité de celui de Randan entre les vallées de la Sioule et de l'Allier. Il ferme la zone d'étude au Sud, recoupée par la limite départementale avec le Puy-de-Dôme. Les forêts occupent près des 2/3 de ce territoire.

## GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE

Ce pays est constitué par un plateau qui s'incline progressivement du Sud au Nord en passant d'une altitude de 380 mètres dans la forêt de Montpensier, à 240 mètres à l'approche de la confluence entre Allier et Sioule. C'est un pays situé entre les calcaires de Limagne et de l'Allier, recoupé au Nord par les alluvions de la Sioule et de l'Allier et qui annoncent les sables et argiles du Bourbonnais de la Sologne toute proche.

Cette unité est constituée dans sa partie Nord et sa frange Est, par des formations alluviales du Val de Sioule, de la Vallée de l'Andelot et du Val d'Allier. La partie centrale de ce territoire entre Sioule et Allier est composée de sables et argiles du bourbonnais. L'ensemble de ce secteur se caractérise par des terres de productivité médiocre. Ces terrains de moindre qualité ont été des espaces privilégiés pour accueillir des espaces boisés.

## OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTION ET TYPES DE SENSIBILITÉ

Ce pays de plateaux aux horizons plats offre un paysage peu structuré. Les lignes de relief séparant les vallées et vallons secondaires découpent des horizons plans et boisés qui ferment les vues. Les seuls points intéressants qui offrent des vues sur ce massif se trouvent à l'extérieur depuis les coteaux de la vallée de l'Allier, de la Limagne de Gannat, ou des buttes de Brailles, à proximité de Saint-Pourçain. Mais la monotonie de ces espaces forestiers et les effets de perspective réduisent les vues à un bandeau verdâtre de faible ampleur.

Les seuls points de repère sont formés par des éléments bâtis ponctuels tels que les clochers, châteaux d'eau, les supports de ligne à haute tension.

Les vallées qui ont entaillé le plateau, lorsqu'elles ne sont pas boisées, présentent des paysages qui contrastent avec les espaces forestiers compacts et fermés, et prennent de ce fait une valeur spécifique.

Les éléments de structure de ce pays sont liés à l'occupation du sol, à des éléments ponctuels et de façon prépondérante aux lisières forestières qui dessinent les grandes masses de paysage, et les vallées ouvertes qui segmentent et séparent les différentes forêts.

• *Le relief n'apporte pas de structure au paysage.*

• *Ce secteur présente une silhouette homogène qui marque le paysage. Les bois, élément structurant de ces paysages, dessinent une barre boisée verte qui identifie ce territoire.*





Le cours de l'ANDELOT.  
Les berges du ruisseau sont encombrées par un taillis dense et peu pénétrable.



La vallée de l'ANDELOT vers BROUT-VERNET. Le fond plat de la vallée est cultivé offrant des vues rasantes sur les versants en prairies, bois ou friches. Le cours de l'ANDELOT structure la vallée par un rideau de peupliers.



Tête de la vallée du Béron. La lisière marque l'horizon.



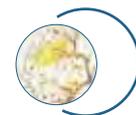
La vallée du Béron s'élargit, les cultures se développent.  
Les arbres isolés, les haies spontanées et les lisières forestières organisent la vallée.



Un semi bocage structure le parcellaire en grands îlots. L'occupation du sol est mixte : cultures, prairies Vallée du Béron.



Le Nord du secteur. Les prairies sont peu à peu remplacées par le domaine des grandes cultures sur alluvions. Au fond, les côtes de BRAILLE et son château créent un point d'appel.



On peut faire ressortir deux espaces différents : la forêt et les paysages agraires

- la forêt occupe une place prépondérante avec un mode de gestion sylvicole public ou privé,
- les paysages à tendance bocagère offrent par secteur des zones ouvertes.

Cet équilibre des qualités d'ambiance entre forêts et espaces ouverts est fragile. Il dépend de l'évolution de chacun des éléments qui constituent ce paysage.

Ces ambiances dépendent du traitement des abords des villages et hameaux, de l'extension de la forêt aux dépens de l'agriculture, du choix des essences forestières, de la sauvegarde d'un réseau de haies certes incomplet mais présent.

On rencontre deux agrosystèmes bien différenciés qui vont influencer sur la gestion des paysages et l'occupation des sols. Le premier est basé sur un agrosystème à élevage dominant, situé sur les communes de Saint-Rémy-en-Rollat, Vendat, Charmeil, Marcenat et Saint-Didier la Forêt. Le second est un système mixte élevage/céréale, il concerne le reste du pays. On notera une forte présence de l'élevage de chevaux dans la forêt de Marcenat. Le premier système est occupé par des prairies continues de pâturage ou de fauche, délimitées par un réseau de haies de faible densité. Le second présente une alternance d'espaces cultivés et d'herbe.

Les espaces forestiers s'organisent en grandes unités bien différenciées dans leur masse, mais se raccordent les unes aux autres par des plantations en timbre poste, ou des secteurs boisés et pentus des vallées. Le bois est omniprésent dans toutes les séquences paysagères rencontrées.

Dans cette unité allongée, on peut découper deux sous-unités séparées par une ligne passant d'Est en Ouest par Brout-Vernet, Lourdy et Saint-Rémy-en-Rollat. Au Nord cette ligne de relief est peu mouvementée et reste très horizontale. Ce secteur se caractérise par deux forêts domaniales importantes : Marcenat et Saint-Gilbert. Leur topographie permet une pénétration aisée de ces boisements de chênes à taillis de charmes et de hêtres, par de nombreuses voies forestières rectilignes. A l'exception des bourgs de Brout-Vernet, Saint-Didier-la-Forêt et Marcenat, l'habitat se répartit de façon très lâche. La densité d'habitat reste assez faible.

La seconde unité présente un relief beaucoup plus perturbé. Les forêts débutent sur les parties hautes du plateau et s'écoulent dans les talwegs : forêt de Montpensier, de la Boucharde. Les boisements de feuillus qui dominent forment une masse compacte et homogène (chênes, hêtres, charmes) traitée en futaie jardinée ou régulière, avec la présence localement d'un sous-bois dense. Cet ensemble compact est ponctuellement modifié par la présence de pins sylvestres. Ce secteur se situe directement dans l'aire d'influence de l'agglomération vichyssoise et présente une densité humaine beaucoup plus forte. Cette pression urbaine se traduit par un mitage remarquable, notamment sur les parties hautes de la vallée du Sarmon. Cette urbanisation linéaire ou sous forme de lotissement est caractéristique des communes d'ortoirs aux formes distendues, où le centre initial du bourg a pu perdre sa fonctionnalité au profit des zones périphériques plus récentes ; ce phénomène est tout à fait remarquable à Vendat.

Parmi les entités paysagères d'une certaine importance, qui possèdent une valeur spécifique, on citera les vallées de l'Andelot, du Sarmon, du Béron et du Servagnon. L'ensemble de ces ruisseaux, par leur relief différencié qui segmente le plateau, anime et crée des espaces ouverts de qualité. Ces ruisseaux s'écoulent d'Ouest en Est pour rejoindre directement l'Allier à l'exception de l'Andelot qui traverse de part en part le plateau se jetant dans l'Allier au Nord.

La vallée de l'Andelot, une fois la Limagne traversée, présente une grande variété d'ambiances qui offre des paysages naturels de qualité.

*Deux types de paysage et d'ambiance s'opposent : les espaces forestiers et le paysage rural*

*Si les paysages ruraux sont peu frappants, ils présentent une grande variété d'ambiances qui fait toute la richesse de ce pays.*

*Les bois qui recouvrent les 3/4 du secteur sont perçus comme un ensemble homogène qui ferme les vues.*



Dès Fouranges, elle présente un profil de vallée intéressant avec des pentes verdoyantes et des replats qui la dominent, permettant des vues lointaines. Au niveau de Brout-Vernet, la vallée s'élargit et laisse place à de grandes parcelles labourées qui occupent les fonds et versants de vallée. Ce secteur a souffert du remaniement paysager lié au remembrement. Ces paysages ruraux ont été fortement ouverts par les différentes opérations de remembrement.

Les haies, autrefois omniprésentes, qui structuraient le paysage ont été systématiquement abattues à quelques rares exceptions. Le cordon boisé continu qui accompagne le cours de l'Andelot reste le seul élément structurant de la vallée. Ce cordon végétal de peupliers anime ces surfaces vides. Son rôle est essentiel.

Les villages et habitations isolées (Châteaux, exploitations agricoles), ont choisi d'occuper des promontoires (Brout Vernet - Saint-Didier) ou les rebords de versant offrant des vus dominantes. De nombreux moulins animent son cours.

Au delà de Saint-Didier, la vallée est occupée par une alternance de prairies et terres cultivées, quelques plantations de peupliers tendent à se développer jusqu'à l'ancienne abbaye de Saint-Gilbert. Au delà, les versants marquant la vallée disparaissent, la rivière ponctuée de saules sinue dans la large plaine cultivée de l'Allier jusqu'au pont de Chazeuil, point de confluence.

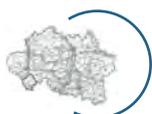
On notera enfin deux autres sous-unités au Nord

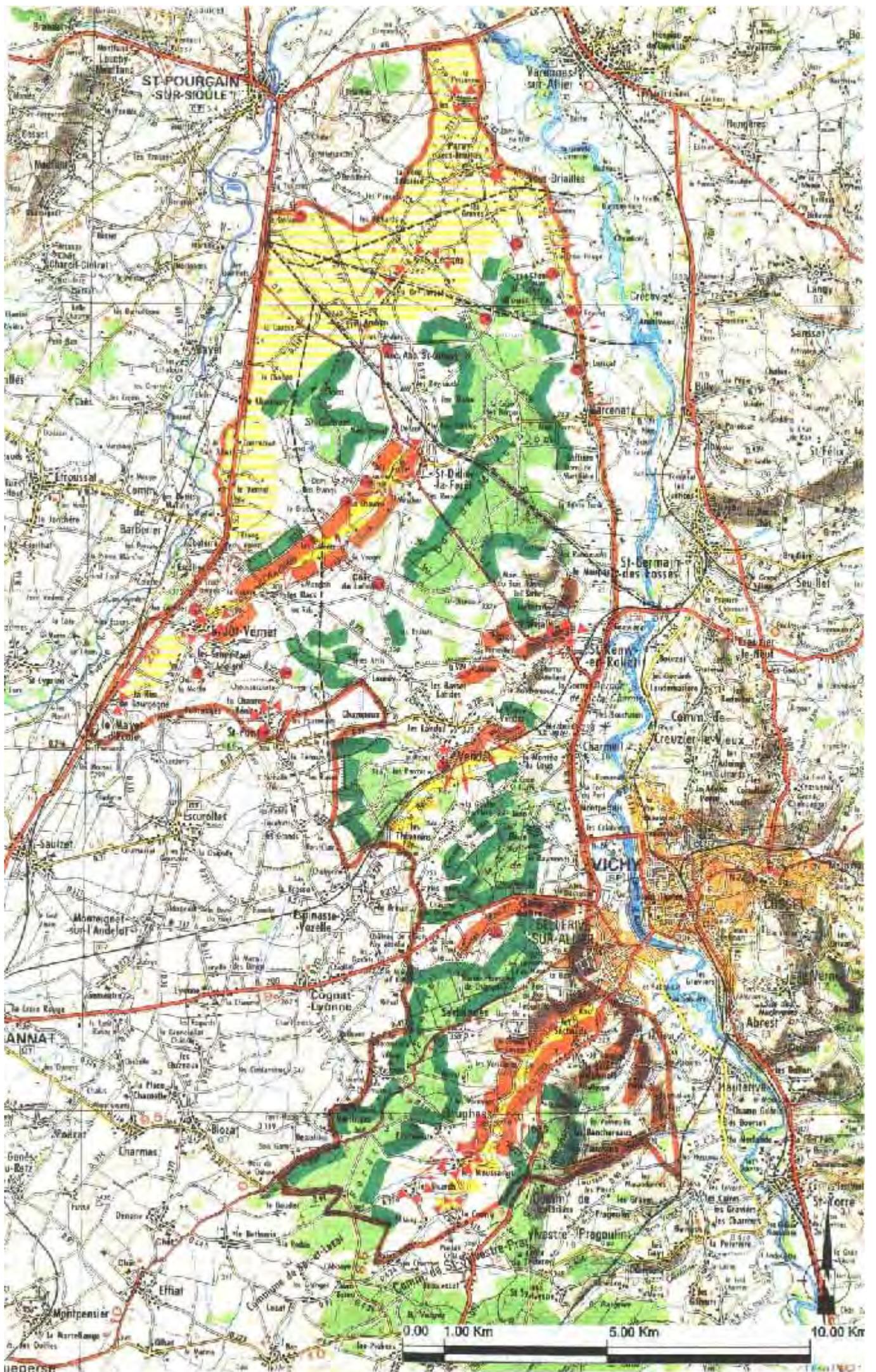
- la première inscrite dans le triangle formé par Longe, Paray-sous-Brailles et le bois des Moussières est à dominante bocagère en herbe et forme une transition ;
- la plaine alluviale entre Sioule et Allier jusqu'à la D46 desservant Saint-Pourçain à Varennes sur Allier. Ce secteur très plat est très bien observé depuis les buttes de Brailles. Ce terroir agricole est cultivé en grands champs ouverts, aux vastes parcelles boisées. Quelques plantations de peupliers forment des îlots isolés. Ces terroirs agricoles constituent des espaces largement ouverts sans obstacle aux vues, perçus en vue rasante. Les vues peuvent couvrir plusieurs kilomètres sans obstacle. L'habitat essentiellement agricole est très dispersé.

Ce secteur est d'une très grande fragilité à tout élément massif ou vertical rajouté immédiatement perçu (bâtiment agricole - pylône électrique).

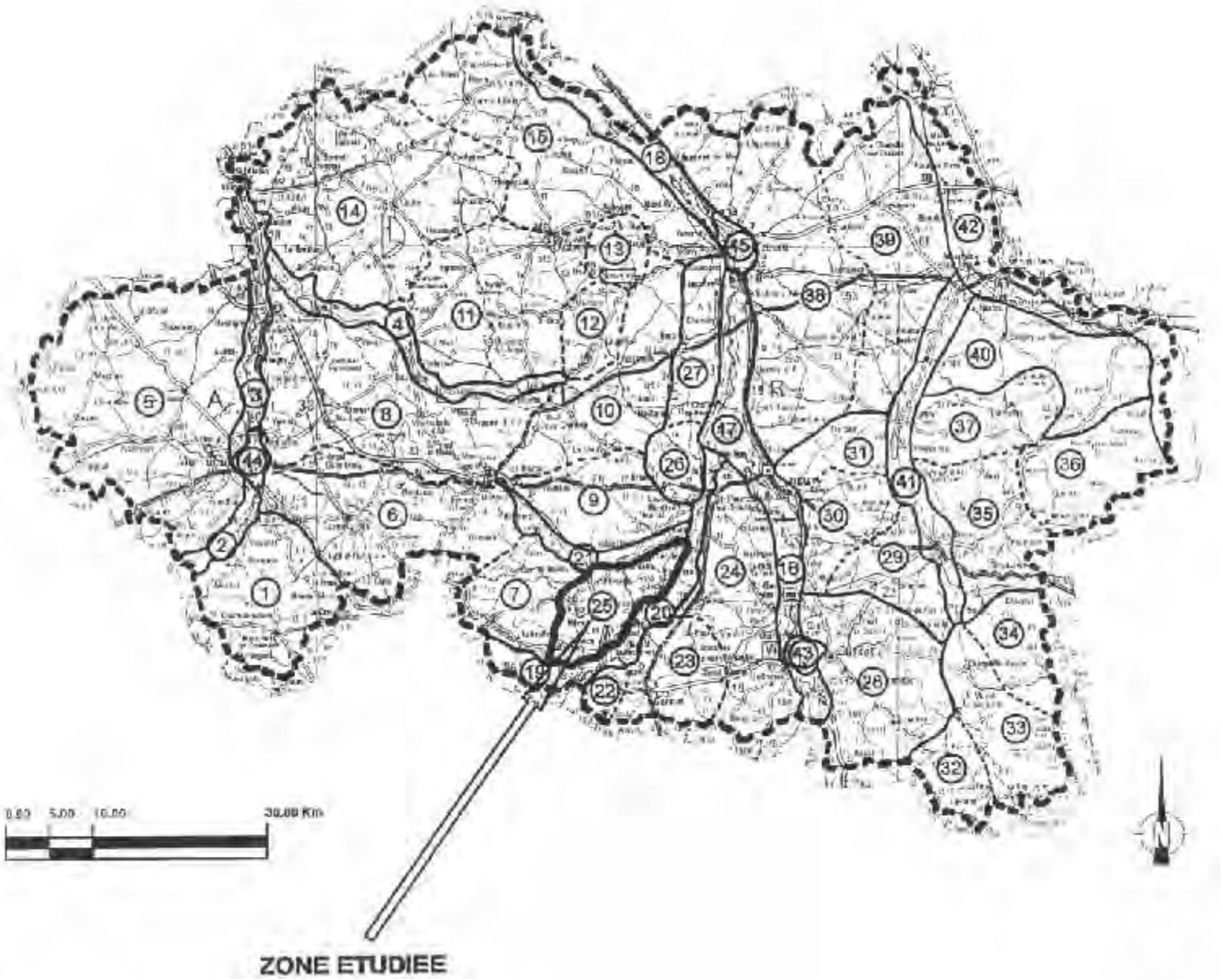
## ÉLÉMENTS DE VALEUR

- Ils reposent tout d'abord sur les bois qui offrent des ambiances spécifiques.
- Les vues lointaines et rasantes depuis les vallées ouvertes qui offrent de très belles perspectives
- Des éléments ponctuels liés au bâti :
  - ▶ des châteaux privés : château de Laffont, de Saint-Pont, les Caillots,
  - ▶ l'Abbaye de Saint-Gilbert.





# LE BASSIN D'EBREUIL





Le bassin d'Ebreuil ressortant par contraste de couleurs et de relief.  
Au fond, le pointement de la Bosse et la forêt des Colettes qui limitent le bassin.



Les paysages ouverts de la plaine, vues rasantes, peu d'éléments de structure.



A 71 : une infrastructure linéaire à l'échelle de ces paysages.



La plaine d'Ebreuil, fermée à l'Est par le horst boisé de Jenzat.



Les coteaux abrupts dominant Ebreuil ferment les vues, très grande sensibilité de ces pentes.



Dernières traces du passé viticole d'Ebreuil : les murettes de soutènement et tonnes de vignes qui disparaissent progressivement.



Moellons calcaires et petites tuiles habillent les volumes simples des bâtiments traditionnels..



# Le bassin d'Ebreuil

## DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE

Cette unité paysagère est formée des communes ou parties de communes suivantes

EBREUIL, VICQ, SAINT-BONNET-DE-ROCHEFORT, NAVES, VALIGNAT, SUSSAT, VEAUCE, BELLENAVES, CHEZELLE, TAXAT, SENAT, CHARROUX, SAINT-GERMAIN-DE-SALLES, USSEL-D'ALLIER, CHANTELE, FOURILLES, ETROUSSAT, CHAREIL, CINTRAT, BAYET.

## SITUATION ET PRÉSENTATION GEOGRAPHIQUE

Le bassin d'Ebreuil, lové dans les masses cristallines de l'Est du département, constitue une réplique de la Limagne gannatoise à laquelle il convient de le rattacher.

Ce petit bassin sédimentaire est dominé à l'Ouest par le massif forestier des Colettes, et limité au Nord par les reliefs de Chantelle et les gorges de la Bouble. Le horst de Jenzat ferme le bassin au Sud et Sud/Est. Il est bordé à l'Est par les vallées de la Sioule et de la Bouble jusqu'à leur confluence, seul point de contact avec la plaine.

## GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE

Le bassin d'Ebreuil s'individualise facilement par sa morphologie et la nature de ses sols sédimentaires.

L'altitude varie entre 300 mètres pour les fonds de vallée de la Sioule et de la Bouble, et 400 mètres pour les sommets des plateaux calcaires. Il s'incline progressivement du Sud/Ouest au Nord/Est de 450 mètres à 250 mètres pour rejoindre la vaste plaine de la Sioule non loin de Saint-Pourçain.

Le bassin d'Ebreuil présente un relief de type tabulaire formé de nombreux plateaux et buttes calcaires entourées de formations argileuses.

Ces reliefs caractéristiques constituent l'élément marquant du paysage. Ils émergent d'une centaine de mètres par rapport au plancher du bassin, et constituent des repères visuels forts dans ce paysage dénudé.

Leur présence s'explique par la lithologie. En effet, les bancs de calcaire blanc et compact à Helix Ramondi les ont protégé de l'érosion.

Ces reliefs sédimentaires présentent des formes communes. Les replats sommitaux limités par une corniche de faible amplitude se raccordent à des versants concaves parfois bosselés par l'action de solifluxion. Les pentes plus accusées ou caillouteuses sont dissimulées par une végétation arborée. Les périphéries de ces reliefs, formées d'argiles marneuses, adoptent des profils plus doux qui font une liaison entre reliefs et plaines.

Parmi les plateaux les plus remarquables, on relève ceux de Charroux, de Valignat et de Naves, d'Ebreuil et d'Ussel d'Allier. On note aussi les buttes de Marléon et du Puy de Verne.

*Le bassin d'Ebreuil est une petite unité très circonscrite par le relief, et par la lisière sombre des espaces forestiers limitrophes.*

*Il associe deux types de paysage bourbonnais et auvergnat. Aux campagnes ouvertes annonçant la Limagne, s'associe le bocage bourbonnais.*

*Ce paysage de plateaux se caractérise par des vues larges, dégagées et rasantes. Tous les éléments verticaux sont directement visibles.*

*Les rebords de plateau et les pointements calcaires forment les vues. Ils sont donc très sensibles. Des vues lointaines sont possibles sur les massifs boisés des Colettes et de Giverzat.*





Vallon de grandes cultures à proximité de CHARROUX. Les alignements d'arbres et les quelques haies spontanées organisent le paysage.



Versant cultivé d'un « tureau ». Les secteurs où affleurent le calcaire sont rendus visibles par leur végétation caractéristique. Les bâtiments agricoles sont des points d'appels visuels.



Route arborée conduisant à CHARROUX. Entrée de ville d'une grande qualité.



Depuis CHARROUX. Vue panoramique sur le Bassin d'EBREUIL.



Alignement de Saulx Têtards sur un ruisseau.



Les versants amples et cultivés du Bassin d'EBREUIL.



Ces entités géologiques bien visibles sont découpées par un réseau hydrographique peu développé de rivières et de ruisseaux aux débits permanents ou intermittents. Ils se partagent entre les bassins versants de la Sioule (Le Veauce et la Cigogne), et de la Bouble (Boublon et Bray). Les dépôts lacustres ou marins qui ont progressivement comblé le bassin d'Ebreuil, ont largement été décapés par ce réseau. De nature diverse, ces dépôts sont principalement formés de sables, marnes et calcaires.

## OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTION ET TYPES DE SENSIBILITÉ

Si le bassin d'Ebreuil s'individualise par sa géologie et les grandes lignes du relief, on peut relever un certain nombre de variations, d'où la nécessité de différencier des sous-espaces aux caractéristiques propres.

### LE SITE D'EBREUIL

Le Secteur d'Ebreuil correspond à la Vallée de la Sioule, dont les gorges s'ouvrent momentanément pour s'encaisser à nouveau entre Saint-Bonnet de Rochefort et Jenzat. Profitant de cet élargissement naturel, Ebreuil occupe une situation topographique privilégiée où la vallée forme une plaine facile à mettre en valeur et un point de passage aisé et traditionnel de la Sioule.

Il présente des cultures céréalières et de nombreuses prairies pacagées. Les champs sont de taille modeste. Les prairies, pour la plupart sur les premières pentes des reliefs, sont encadrées par des alignements de barbelés et de quelques haies broussailleuses. On relèvera la présence d'arbres isolés dans les parcelles et de quelques alignements arborés.

Ce micro-bassin est le point de confluence de nombreux ruisseaux. Ces cours d'eau peu visibles des points hauts ou de la plaine, sont soulignés par des rideaux discontinus de peupliers et de saules. Leur arrivée dans le bassin est marquée par des talwegs boisés.

Les pentes peu prononcées périphériques de ce bassin entièrement cultivé, s'élèvent progressivement pour rejoindre les premiers contreforts des Combrailles et des Colettes couverts de vastes forêts. Ces croupes cultivées séparées par de petites vallées boisées présentent une organisation paysagère en doigts de gant pénétrant dans les massifs boisés.

Les réseaux de haies incomplets sont souvent plus denses à l'approche des sites habités. Ils sont marqués par la végétation arborée abondante qui tranche par rapport aux vastes plaines dénudées alentours.

Un élément paysager fort de ce secteur reste le coteau calcaire qui barre l'horizon au Nord/Est et domine d'une centaine de mètres le village d'Ebreuil. Autrefois couvert de vignes, ce paysage de terrasses est aujourd'hui couvert par la friche. Seuls les murs de soutènement bordant les routes et quelques vestiges de cabanes de vigne témoignent de ce passé viticole. Le hameau de Sainte-Foy situé sur le rebord de plateau profite d'une vue panoramique remarquable.

### DE BELLENAVES À VICO

Une seconde zone peut être délimitée. Elle s'étend du Nord au Sud sur les hauts de Bellenaves, Valignat et de Vicq. Cet espace globalement rectangulaire, forme la transition entre la forêt des Colettes et la Limagne du bassin d'Ebreuil. Cet ensemble se présente sous la forme d'un versant s'inclinant d'Ouest en Est de 200 mètres, passant d'une altitude de 500 mètres à la Roussille à 300 mètres à Bellenaves.

Ici le massif cristallin se raccorde au plateau calcaire de Naves.

*Les linéaires boisés discontinus qui suivent les ruisseaux sont des éléments qui organisent les vues, tout en laissant de vastes perceptions.*

*L'autoroute qui traverse de part en part le bassin, constitue un élément linéaire structurant du paysage.*

*Ces espaces ouverts sont peu absorbants aux nouvelles implantations.*

*Importance de l'enveloppe végétale qui encadre Ebreuil. Toutes les extensions sont directement perçues.*

*Les coteaux calcaires qui dominent Ebreuil ferment les vues et occupent le champ visuel. Ils sont d'une grande sensibilité.*

*Des vues en contre plongée depuis la D43 montrent toute la sensibilité de ces groupements de pente.*





Croupe cultivée et dégagée au niveau de la LANDE enserrée par les vallées boisées. Zones très sensibles



Secteur intermédiaire entre le bois du Chatelard et le bassin d'Ebreuil. Un bocage aux haies basses et irrégulières qui disparaissent à l'approche de la plaine



Absence de bocage, la plaine s'ouvre, les vues sont rasantes et les vues largement dégagées

#### DE BELLENAVES A VICQ



Au niveau de FOURILLES, dispersion des groupements bâtis en petits hameaux accompagnés d'une trame arborée. Des paysages très humanisés conservant un charme certain



Les coteaux d'Etroussat qui limitent ce secteur sont progressivement boisés et abandonnés par l'agriculture



Des paysages structurés, bien que très ouverts : lignes boisées, bosquets donnent une grande profondeur à la plaine

#### CONFLUENCE SIOULE ALLIER



Ce versant est découpé par une série de petites vallées boisées difficilement pénétrables. Les parties sommitales sont occupées par de vastes zones de labours et de prairies. On notera la présence de haies discontinues bordant de façon irrégulière routes, chemins et parcelles. Ces dernières disparaissent progressivement à l'approche des plateaux calcaires. Ces secteurs cultivés s'apparentent à des clairières enserrées dans des vallées densément boisées.

### **LES PLAINES ET COTEAUX CALCAIRES**

Les arbres sont très peu représentés et par suite très visibles. Les noyers sont le plus souvent isolés ; on remarquera des alignements de saules argentés souvent taillés en têtard le long des ruisseaux, et à l'état jeune dans les fossés. Les talus des routes et chemins par leur végétation différenciée, forment des reliefs rectilignes qui ressortent par contraste des couleurs.

Les parcelles exclusivement cultivées sont de vastes dimensions. Quelques haies résiduelles ou spontanées rythment les versants de faible pente. Quelques bosquets sont présents à proximité des ruisseaux et sur les parties hautes des versants de plateaux.

### **LA CONFLUENCE SIOULE - BOUBLE**

Limitée au Sud par Chantelle - Fourilles et Etroussat, ce secteur correspond à une plaine aux reliefs peu prononcés. Les espaces boisés se densifient.

Les parcelles sont bien souvent entourées par des haies sur deux ou trois côtés.

La culture de la vigne tend à devenir plus présente sur les replats des plateaux bordiers, on pénètre progressivement dans le vignoble de Saint-Pourçain. Les versants périphériques sont de plus en plus boisés. On citera à ce titre le coteau boisé situé à l'Est de Fourilles anciennement occupé par des vignes et vergers.

## **LES ÉLÉMENTS DE VALEUR**

- L'intérêt paysager de ce secteur repose sur les tureaux (buttes) et plateaux calcaires qui donnent un relief spécifique au bassin d'Ébreuil. Les versants les plus pentus et les secteurs où affleurent le calcaire, sont progressivement envahis par la friche, du fait de la disparition de la vigne et des pâturages extensifs.
- Des boqueteaux de chênes pubescents peu entretenus tendent à se développer.
- La protection de ces coteaux, à la flore et la faune riches et inféodés au calcaire, mérite une attention particulière.
- Une spécificité de cet ensemble repose aussi sur le patrimoine bâti des anciennes terrasses viticoles qui s'étire tout au long de certains coteaux.

*Les croupes dégagées permettent de très beaux panoramas lointains et une bonne compréhension de ces paysages de groupements de pente en secteur dégagé.*

*On insistera sur la lisière boisée qui ferme et délimite ce secteur cultivé et ouvert. L'horizon boisé forme une barre qui accentue l'impression de fermeture de cette unité.*

*Ces paysages se caractérisent par un système de vues rasantes de grande ouverture. C'est un paysage très fragile.*

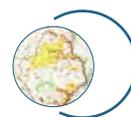
*Les espaces cultivés très ouverts permettent des vues rasantes et dégagent les silhouettes bâties, rendant très sensible leur enveloppe.*

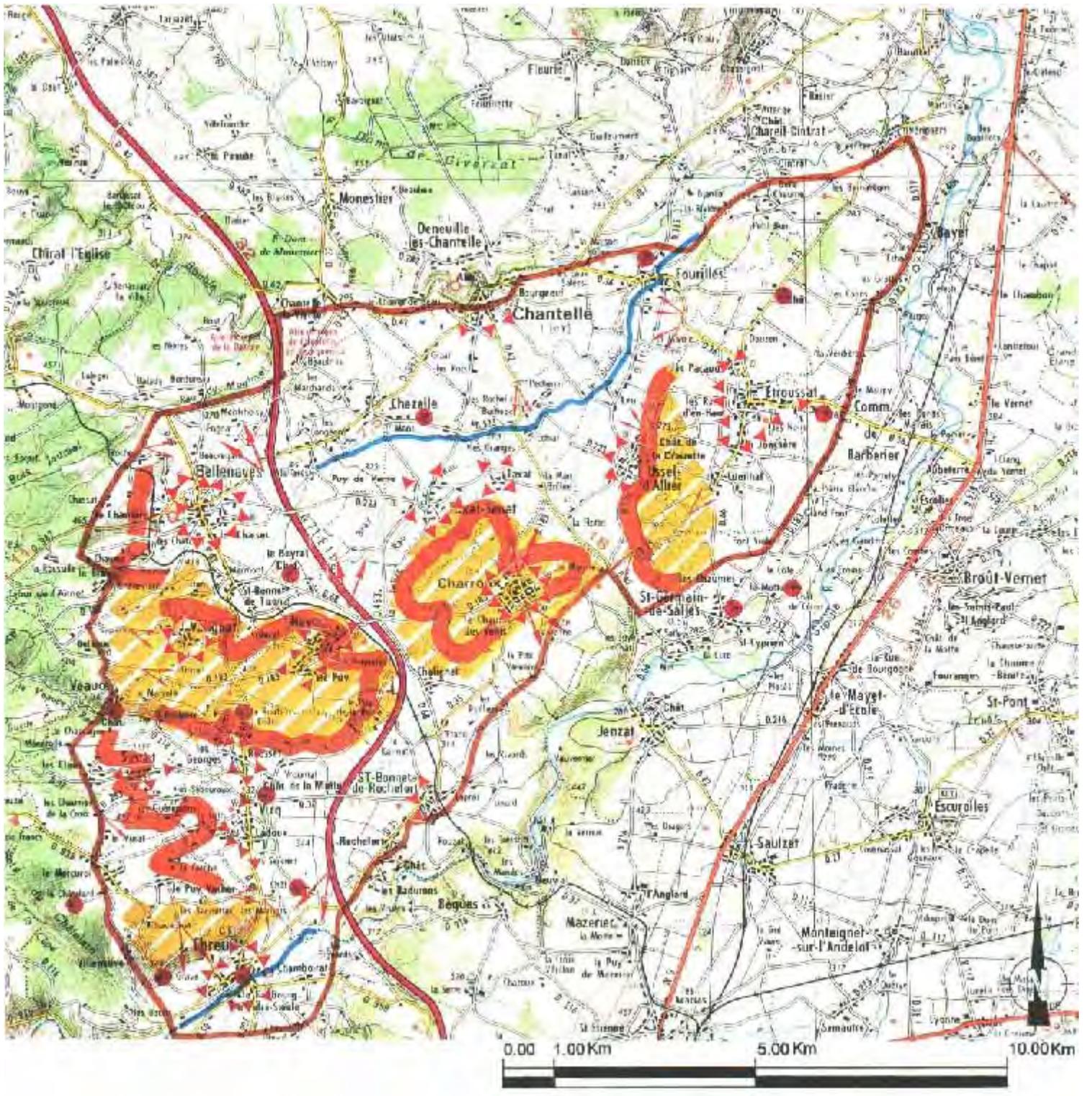
*On trouve ici un paysage intermédiaire entre paysages ruraux modernes ouverts et le bocage. Les linéaires boisés plus développés, renforcent la structuration du paysage. Une grande qualité des ambiances.*

*Des paysages très sensibles.*

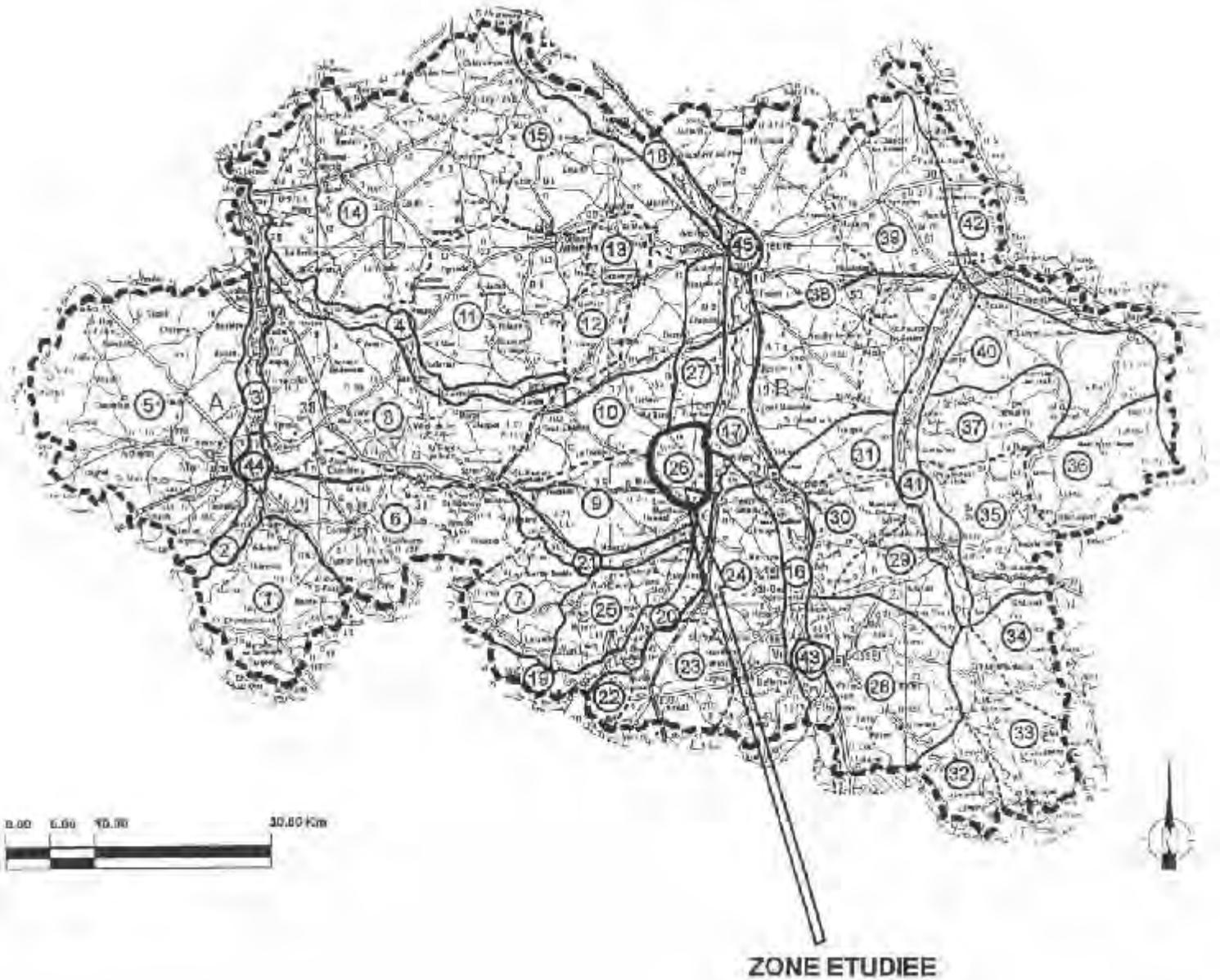


- Le village de Charroux, ancienne châtelierie du Bourbonnais, est l'un des villages les plus pittoresques du bassin. Classé parmi les plus beaux villages de France, il constitue un ensemble patrimonial bâti et paysager incontournable du département de l'Allier. Ce village s'organise selon un plan orthogonal, avec un habitat très serré, présentant de très belles façades construites d'un appareillage de pierres de taille et de moellons calcaires.
- Les châteaux de Bellenaves, Douzon, Fourille, Vicq et de Rochefort.
- L'abbatiale Saint-Léger d'Ebreuil, son vieux pont et ses quais empierrés longeant la Sioule.
- Les points de vue de Sainte-Foy au dessus d'Ebreuil et de Charroux.





# LE PAYS DE SAINT-POURÇAIN





Le contact géologique et paysager au niveau de BRANSAT. A droite, les premières pentes cristallines annoncent le bocage, à gauche, les collines calcaires aux versants et lignes de crête dénudées et plus douces.



Des paysages amples aux vues rasantes. Au fond à droite, la butte de BRIAILLES domine ce paysage et en est l'élément signal. Comme en témoigne cette photo, ces espaces cultivés de champs ouverts sont extrêmement sensibles à toute extension ou implantation ; en particulier, les lignes de crête et les versants. On notera l'importance de la double rangée boisée de la Nationale 9 qui affirme et renforce le fond de vallée. La végétation bien que faiblement représentée, absorbe le bâti.



Depuis les coteaux de LOUCHY MONTFAND, c'est l'absence de végétation arborée qui caractérise ces espaces labourés. La ligne à haute tension assez perméable aux vues, constitue l'élément paysager majeur.



# Le Pays de Saint-Pourçain

## DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE

Cette unité paysagère est formée des communes ou parties de communes suivantes : DENEUILLE-LES-CHANTELLES, FLEURIEL, BREUILLY, CESSAT, MONTORD, CHAREIL-CINTRAT, LOUCHY MONTFAND, BRANSAT, SAULCET, VERNEUIL-EN-BOURBONNAIS, CONTIGNY, SAINT-POURCAIN, PARAY-SOUS-BRAILLE.

## SITUATION ET PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE

Le pays de Saint-Pourçain est limité à l'Ouest par le socle et le bocage bourbonnais qui s'élève progressivement de 350 à 460 mètres d'altitude en se dirigeant d'Est en Ouest. A l'Est, il s'abaisse pour rejoindre les bas pays formés par les vallées de la Sioule et de l'Allier. Il est bordé au Sud par la vallée de la Bouble.

## GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE

Le pays de Saint-Pourçain s'inscrit dans la partie occidentale de la Limagne bourbonnaise, en bordure du socle granitique des massifs de Montmarault et Tréban.

A l'Ouest, le plateau cristallin dont l'altitude moyenne est de 420 mètres n'est représenté que par sa bordure et sert d'arrière plan aux reliefs calcaires et ouverts de Saint-Pourçain. Les pentes adoucies par l'érosion sont couvertes de pâturages où le bocage s'installe progressivement. La nature argilo-sableuse des sols a favorisé le développement de pâturages.

Les formations calcaires et localement sableuses (au Nord-Ouest) oligomioçène n'affleurent que sur la bordure Ouest et dans le quart Sud-Est de la zone étudiée. Les constructions récifales algaires abondantes dans ces horizons, partiellement dégagés par l'érosion, donnent à ces régions un relief caractéristique de côtes à l'Ouest de Saint-Pourçain et de buttes ou « tureaux » au Nord. L'altération des roches calcaires a donné naissance à des sols très fertiles intensément cultivés.

Les rivières en entaillant les dépôts anciens ont ouvert de larges vallées. La partie Est du pays de Saint-Pourçain est occupée par de vastes horizons plats à la confluence des plaines alluviales de la Sioule et de l'Allier qui s'étale sur 12 kilomètres.

La butte des Brailles isolée au coeur de la plaine alluviale "Allier-Sioule" est séparée des reliefs calcaires de Saint-Pourçain par le cours de la Sioule. Ce promontoire triangulaire bien circonscrit qui culmine à 306 mètres et domine de 60 mètres les terres alluviales constitue une butte repère.

Ces formations calcaires géologiques offrent des reliefs assez doux avec des mouvements de grande ampleur de type plateau. On peut relever 2 lignes de plateau superposées. La première située au Sud de la D 987 qui domine à 290 mètres la vallée de la Bouble. La seconde qui s'étend du Nord au Sud de la RACHERIE à MONTORD en passant par Saulcet et Louchy Montfand dépasse les 300 mètres d'altitude.

*Les paysages étroitement liés à l'histoire géologique de cette région varient très rapidement.*

*La butte de Braille est une butte sédimentaire isolée qui contraste par sa silhouette au sein des terres planes et labourées. C'est un point de repère remarquable aux versants particulièrement sensibles.*





A l'approche de la plaine alluviale SIOULE-BOUBLE, la trame paysagère se densifie. Les alignements de peupliers, les haies, les bosquets et rideaux boisés accompagnant les bosses et ruisseaux complexifient et cloisonnent les vues.



L'habitat est traditionnellement aligné le long des routes.



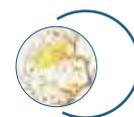
Les éléments construits dans cet espace ouvert jouent un rôle particulièrement important. Même si cette silhouette ne présente pas de qualité spécifique, elle est porteuse d'image et devient très sensible. Ici le village de CHAREIL CINTRAT et son clocher.



Isolement et absence d'intégration paysagère.



Ligne de crête et versants dégagés : zones très sensibles.



## OCCUPATION DU SOL

L'agriculture est le principal gestionnaire du paysage. Ce sont de grands champs de culture, entrecoupés par des vignes. On notera à ce titre que le vignoble saintpourcinnois ne donne pas d'effet de masse et reste dispersé à l'image de son habitat. Seuls les revers de plateaux et coteaux présentent une certaine continuité du vignoble.

On retrouve souvent la même organisation. La ligne horizontale des plateaux animés de très légères inflexions qui se découpent dans l'horizon. Une zone de cultures qui, selon la pente, la qualité des sols et l'exposition est occupée soit par de longues parcelles de vignes aux formes rectangulaires sans terrasse, soit par des terres labourées. La plaine alluviale ou le plateau intermédiaire entre LOUCHY-MONTFAND sont formés de vastes champs cultivés.

Cette unité paysagère bien circonscrite est composée de deux reliefs majeurs qui sont le plateau d'une largeur de cinq kilomètres dominant les vallées de la Bouble et de la Sioule, et l'alignement de côtes calcaires qui s'étend de MONTIGNY à CHASSIGNET. Ce secteur relativement plat où dominent les horizontales n'est perturbé par aucun relief majeur à l'exception des côtes de BRIAILLES dans la plaine alluviale. Les structures paysagères de l'ensemble de la zone sont assez homogènes et simples à appréhender.

La partie haute, très ouverte est cultivée en très grandes parcelles laniérées dont la teinte varie du beige au blanchâtre. On note cependant quelques variations, les flancs de coteaux de Montigny à Montord se caractérisent par l'omniprésence de la vigne qui crée un contraste de couleur et de texture permanent et fort quelle que soit la saison. Les versants de pente moyenne présentent une alternance de champs labourés et de vignes ; le plateau et la plaine alluviale sont les domaines de l'agriculture industrielle qui se caractérise par une extrême nudité. En effet, la présence arborée accompagnant ou limitant les espaces agricoles et bâtis voisins est presque inexistante. Les coteaux les plus abrupts et les secteurs où affleure le calcaire sont progressivement abandonnés et envahis par la friche (CHASSIGNET).

En opposition, la partie basse présente une trame de haies hautes incomplètes que longent et structurent certains îlots agricoles sans pour autant cloisonner l'espace, ni fermer complètement les vues. Ici les villages et fermes isolées sont moins perçus en vue de face, sauf depuis les secteurs panoramiques. Ce sont les plaines de la Bouble et de la Sioule.

Les flancs de coteaux sont des espaces particulièrement sensibles. Du fait de leur relief, de leur orientation vers la plaine et de la faiblesse de la végétation permanente sur les plateaux bordiers, ils sont visibles dans leur intégralité.

*Ces terres de bonne valeur agronomique et aisément mécanisables sont exploitées en grandes cultures céréalières qui produisent des paysages très ouverts sur de grandes parcelles, Les vignes structurent certains coteaux.*

*L'interplateau lui aussi labouré forme un vaste secteur horizontal avec des vues dominantes portant vers l'Est sur les vallées de la Sioule et la Bouble. A l'Ouest, les vues sont rasantes et sans obstacles jusqu'au front des premières côtes. Seule la végétation spontanée longeant les fossés ou les délaissés des chemins organise le parcellaire.*

*Ce sont des espaces très sensibles du fait de la faiblesse du couvert végétal qui rend les abords très fragiles. Toutes extensions urbaines sans accompagnement végétal, sans réflexion dans le choix des couleurs et matériaux se remarquent immédiatement.*

*Les vues rasantes sont particulièrement sensibles au moindre élément vertical ou ponctuel du fait de leur rareté. Ces espaces sont très ouverts sans plans intermédiaires.*





Le vignoble saintpourcinnois à SAULCET. Les rangées de ceps soulignent et renforcent le relief. La plupart des rangées sont orientées dans le sens de la pente. Le coteau viticole est au contact direct des terres labourées.



L'église romane de VERNEUIL en Bourbonnais.



Pigeonnier porche à SAULCET.



Pigeonnier ou colombier circulaire et monumental de VERNEUIL en Bourbonnais.



Le Château de LOUCHY MONTFAND.



On relève quelques rares ponctuations formées d'arbres ou d'arbrisseaux, quelques noyers isolés ou parcelles de peupliers qui prennent une grande importance dans le paysage.

La butte de BRIAILLES qui domine les plaines alluviales de l'Allier et de la Sioule attire le regard par sa silhouette surprenant dans la plaine et par sa couleur verdoyante due aux boisements qui l'envahissent. Ces versants perçus de tous côtés depuis l'ensemble de la vallée de l'Allier sont particulièrement sensibles aux boisements autres que les feuillus, à la régression des parties ouvertes cultivées à la pression urbaine.

L'habitat très éclaté, s'égrène sur les versants, les sommets et dans la plaine sans volonté affirmée de regroupement. Seuls les bourgs de SAULCET, VERNEUIL en BOURBONNAIS et BRANSAT forment des bourgs à part entière. Ailleurs, on passe d'un village à l'autre sans impression de traversée de bourg.

Les villages ou plutôt groupement bâtis se sont généralement installés à mi-pente, ou en pied de versants (BERCHERE, SAULCET, MONTFAND, CHASSIGNET, BREUILLY) bien exposés au Sud-Est, ou en linéaire sur les routes principales (D 115 - D 141), et plus rarement sur les plateaux cultivés, sous la forme de bâtiments agricoles isolés. Ces espaces bâtis sont visibles de deux façons.

- en vue frontale depuis la plaine (mise en évidence de la silhouette et des premiers plans). Les modèles architecturaux relativement simples sont perpendiculaires au sens de la pente, offrant au regard leur plus grande façade.
- en vue plongeante depuis le haut, ils sont mis en valeur par leur toiture garnie de petites tuiles variant de l'ocre rouge à l'ocre brune.

Les lignes à haute tension issues du transformateur de BAYET, bien que très nombreuses et variées dans leurs orientations s'intègrent relativement bien dans ce bassin sans ligne de relief et de paysage majeur (à l'exception du château de Louchy Montfand). Leur verticalité et leur transparence donnent une certaine profondeur à ces espaces.

## ÉLÉMENTS DE VALEURS

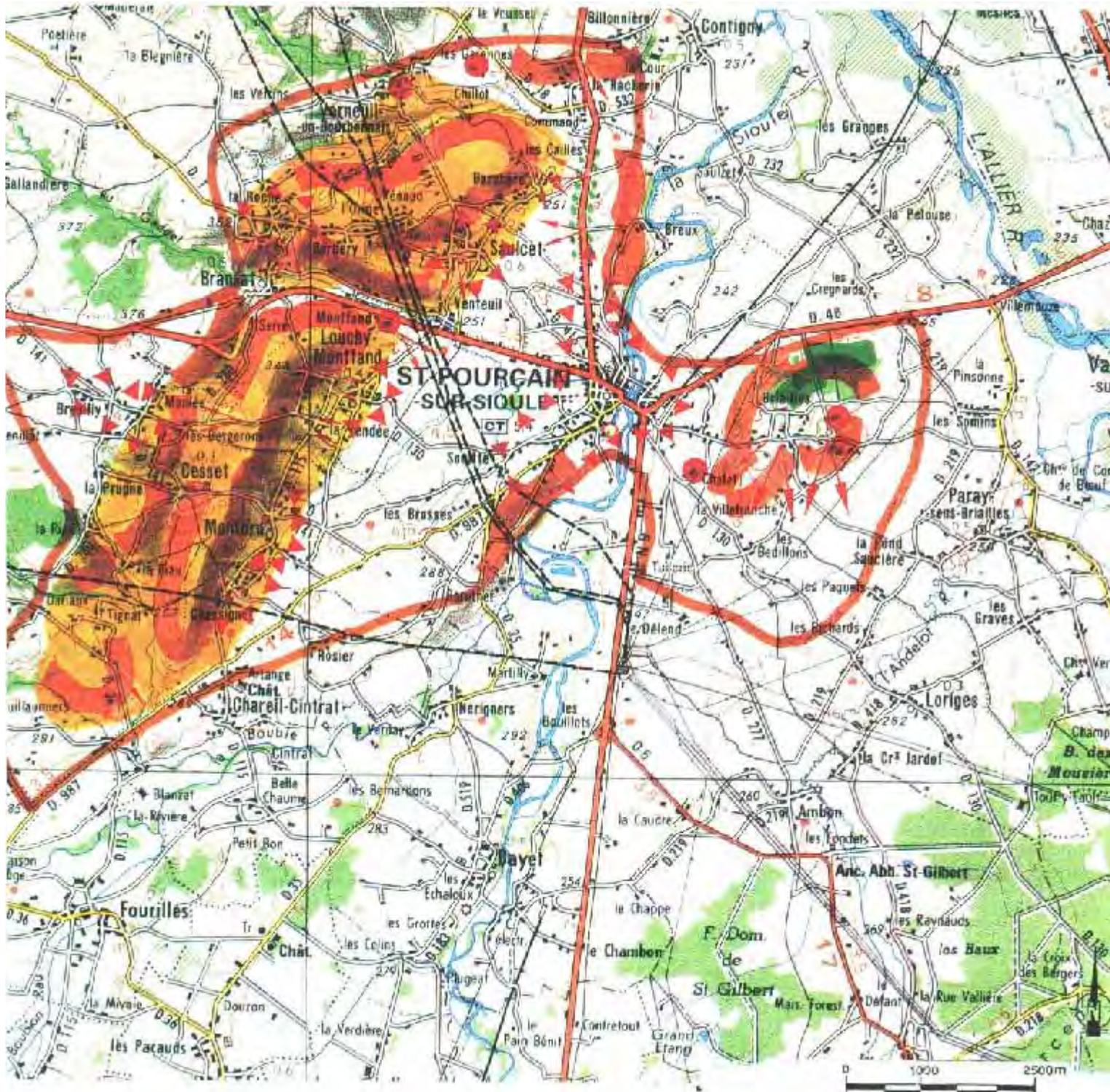
- Un patrimoine vernaculaire riche et varié qui se caractérise par la qualité de son bâti ancien, ses pigeonniers ou colombiers.
- Le vignoble de Saint-Pourçain fait partie des plus vieux vignobles français. Seul vin délimité de qualité supérieure, il constitue un atout paysager et patrimonial à l'échelle du département.
- Le château de Louchy Montfand perché sur sa butte émergeant de la vigne. Mais les points de vue préservés sur ce site sont rares du fait du réseau électrique à haute tension qui l'entoure.
- L'alignement boisé de la nationale 9 qui structure la vallée.
- Le village médiéval de Verneuil en Bourbonnais, avec sa chapelle, son château en ruine, un pigeonnier monumental.
- L'église de SAULCET.

*La butte de BRIAILLES, un point de repère majeur dans le bec de la Sioule.*

*Les éléments bâtis, dans ce contexte de paysage très ouvert, captent particulièrement l'attention. Ces groupements disséminés et peu groupés forment des silhouettes discontinues. La gestion des abords revêt une importance très particulière à savoir implantation, volumétrie, couleurs, textures, mais également traitement des abords.*

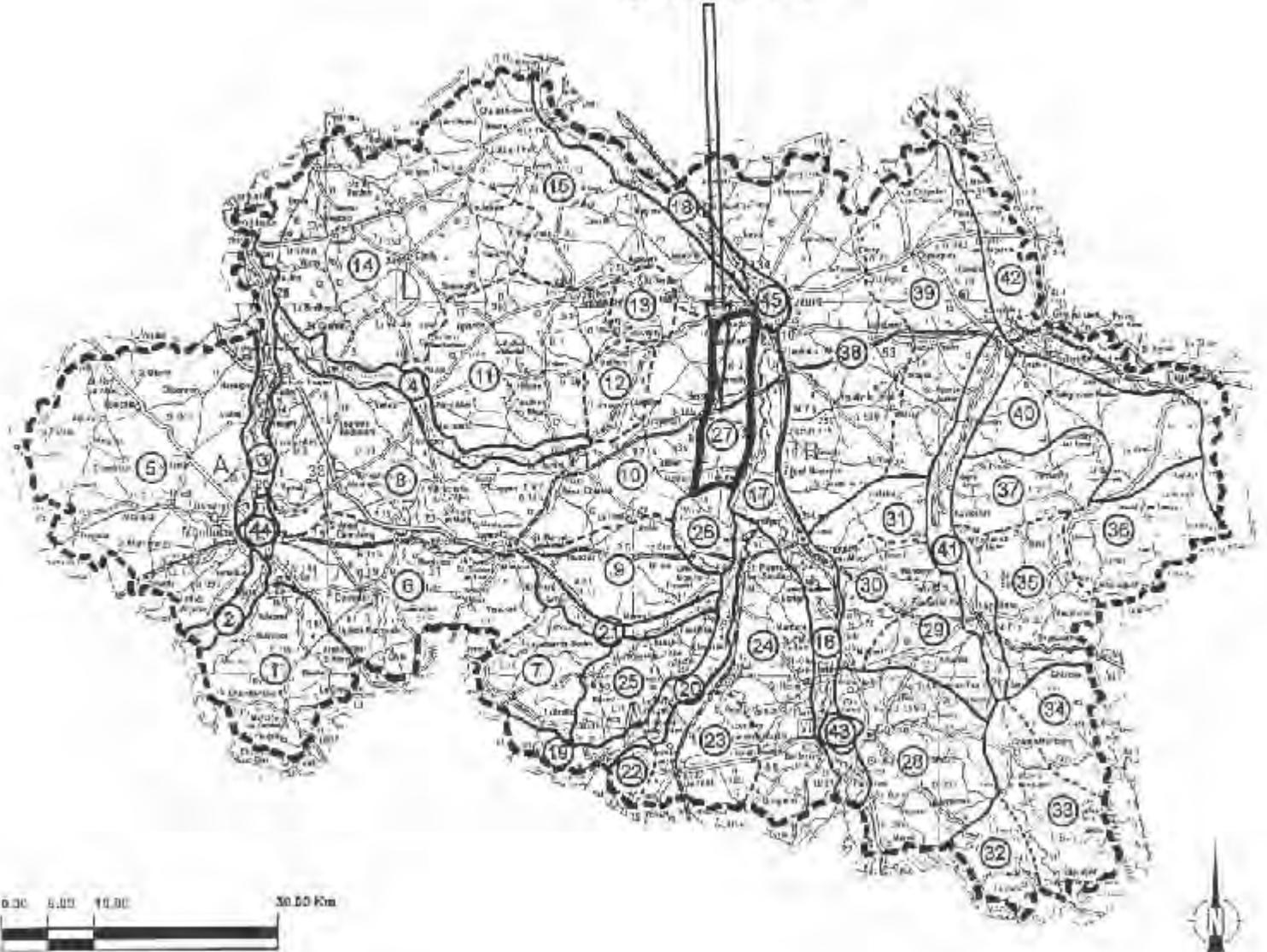
*Des réseaux électriques à haute tension peu perturbant pour la trame paysagère.*





# LES CÔTES DE L'ALLIER

ZONE ETUDIEE





Sur le plateau à proximité de CHEMILLY, le paysage ample et les vues rasantes rebondissent de plateau en plateau. Au fond la masse homogène de la forêt de MOLADIER.



Une zone-tampon entre le bocage et le Val d'Allier. Cultures et prairies alternent. Les silhouettes des arbres isolés captent le regard.



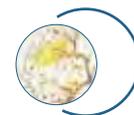
Prairie rase vers TILLY. Le liseré boisé annonce les coteaux de l'Allier.



Prairies et cultures alternent. Les bois ferment les vues vers l'Est.



A l'approche du bassin de SAINT-POURCAIN vers VAUX, les tureaux et leur pelouse calcaire.



# Les côtes de l'Allier

## DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE

Cette unité paysagère est formée des communes ou parties de communes suivantes : VERNEUIL-EN-BOURBONNAIS, CONTIGNY, MONETAY-SUR-ALLIER, MEILLARD, CHATEL-DE-NEUVRE, BRESNAY, BESSON, CHEMILLY, BRESSOLLES, COULANDON, NEUVY, SOUVIGNY et MOULINS.

## SITUATION ET PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE

Cette unité paysagère se présente sous la forme d'une bande rectangulaire qui couvre les côtes dominant la vallée de l'Allier en rive gauche. D'une orientation Nord-Sud elle s'étend sur 25 kilomètres entre SAINT-POURCAIN et MOULINS et 6 kilomètres d'Est en Ouest.

## GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE

Le paysage est étroitement lié à la morphologie. Ce secteur correspond à la limite Est du plateau cristallin entaillé par la vallée de l'Allier. Son altitude varie d'une centaine de mètres passant d'Est en Ouest de 300 à 400 mètres d'altitude.

Ce paysage présente un réseau hydrographique en arrêtes de poisson caractéristique formé de nombreux ruisseaux (GUEZE - BRESNAY - VEZAN-CHAMP-PARSIERE) perpendiculaires au cours de l'Allier qui ont régulièrement incisé les côtes bordières.

Le réseau hydrographique a sculpté un paysage très segmenté et cloisonné composé de multiples creux et bosses qui ont conditionné l'occupation des sols. Ce relief accidenté a conditionné les vues, frontales et fermées dans les vallons, rasantes et dominantes sur les croupes.

La juxtaposition des formations géologiques sur calcaires et marnes, sur sables et argiles du bourbonnais et alluvions modernes dans les vallées ont conditionné une alternance de zone cultivée, de prairie ou de bois.

## OCCUPATION DU SOL, MODE DE PERCEPTION ET TYPE DE

C'est le relief très accidenté qui structure le paysage de cette unité.

Ce sont des paysages de contrastes, porteurs d'images variées. Les modes de perception et les types de sensibilité dépendent ici des formes du relief et de la végétation différenciée.

On observe en parcourant ce secteur du Nord au Sud une alternance de prairies d'élevage très ouvertes à l'Ouest seulement ponctuées de chênes isolés. Les croupes calcaires sont occupées par des terres labourées aux formes amples et arrondies.

La forêt domaniale de MOLADIER au Nord, par sa masse boisée dense et homogène forme une coupure dans les perceptions. Cet ensemble boisé relève par sa couleur l'horizon et structure le paysage. La périphérie de la forêt jusqu'à la plaine de l'Allier est occupée par un bocage au maillage dense constitué de haies taillées. C'est l'élevage qui domine et entretient l'espace.

*Une mosaïque de paysages.*

*Les bordures du plateau et les interfluves offrent des panoramas de qualité qui s'inclinent progressivement vers le Val d'Allier.*





Le château de la GRILLERE.



Un coteau de l'Allier à tendance bocagère.



Un vallon ouvert. La parcelle de vigne et les arbres fruitiers marquent l'horizon par contraste de couleurs. Le fond du talweg est pacagé, structuré par une haie spontanée.



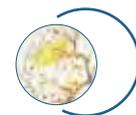
Vaste parcelle entourée de très long linéaires de haies.



Le plateau cultivé des côtes de l'Allier est toujours marqué par la présence d'arbres isolés, en paquet ou en bois. Au fond, les côtes calcaires dénudées de SAINT-POURCAIN.



Bâtiments agricoles isolés au centre de son flot d'exploitation. Importance du cadre boisé.



Cette unité se caractérise par une alternance de micro unités. Dans les vallons, une alternance de bois et prairies sur les versants les plus pentus. Cette succession de vallées ouvertes (ponctuées d'arbres et de quelques haies) et de versants forestiers créent un système de clairières sur pente qui selon le point de vue offre des vues dominantes sur le Val d'Allier ou frontale au sein du vallon.

Sur les pentes faibles et croupes de bonne exposition on trouve des cultures accompagnées de vignes qui forment un contraste de couleur prononcé.

Les interfluves aux pentes trop fortes ou les talwegs trop étroits sont boisés. Ils créent une alternance de secteurs ouverts et fermés avec les prairies rases des premières croupes dominant l'Allier.

Les revers de pente dominant l'Allier sont vus dans leur intégralité et donc très sensibles. Leur couverture végétale variée et le rythme des vallées qui découpent les coteaux permet des cônes de vues plus ou moins développés et des images très variées : prairies, cultures, châteaux, vignes, haies discontinues, arbres isolés, vastes bâtiments agricoles...

Le plateau aux formes arrondies est occupé par des secteurs de grandes cultures, ou mixte de prairies et cultures. On insistera sur l'importance des lisières boisées qui ferment les vues et découpent le paysage et créent des effets de clairière renforcés par le relief.

En se dirigeant vers l'Ouest, les cultures disparaissent progressivement, puis disparaissent complètement lorsque les deux rebords de plateau sont dépassés. Les prairies sont alors clôturées et parsemées d'arbres au houppier arrondi qui densifie le paysage. Les haies taillées prennent place progressivement accompagnées de leurs arbres de haut jet (chêne), le bocage bourbonnais commence.

A l'approche de SAINT-POURCAIN, les côtes calcaires et les tureaux réapparaissent. Ces derniers forment un chapelet de petites collines caractéristiques, au sommet souvent boisé qui par leur forme anime l'horizon et ferme les vues. Les cultures deviennent majoritaires, les vues sont rasantes et s'inclinent vers le bassin de SAINT-POURCAIN.

Le bâti s'organise en groupements de taille réduite et d'implantation variée. Les bourgs les plus importants (TOULON-SUR-ALLIER, CHATEL DE NEUVRE) se cantonnent dans la vallée de l'Allier en pied de versant. CHEMILLY en limite de plateau a développé un urbanisme linéaire. Les villages de BRESNAY et BESSON d'organisation plus groupée se sont implantés en limite de plateau sur des vallées secondaires. En outre, de nombreux écarts bâtis de quelques maisons et de bâtiments agricoles isolés parsèment le plateau.

*Le vignoble de SAINT-POURCAIN persiste en îlots sur les versants de coteaux bien exposés (TILLY-CHEMILLY).*

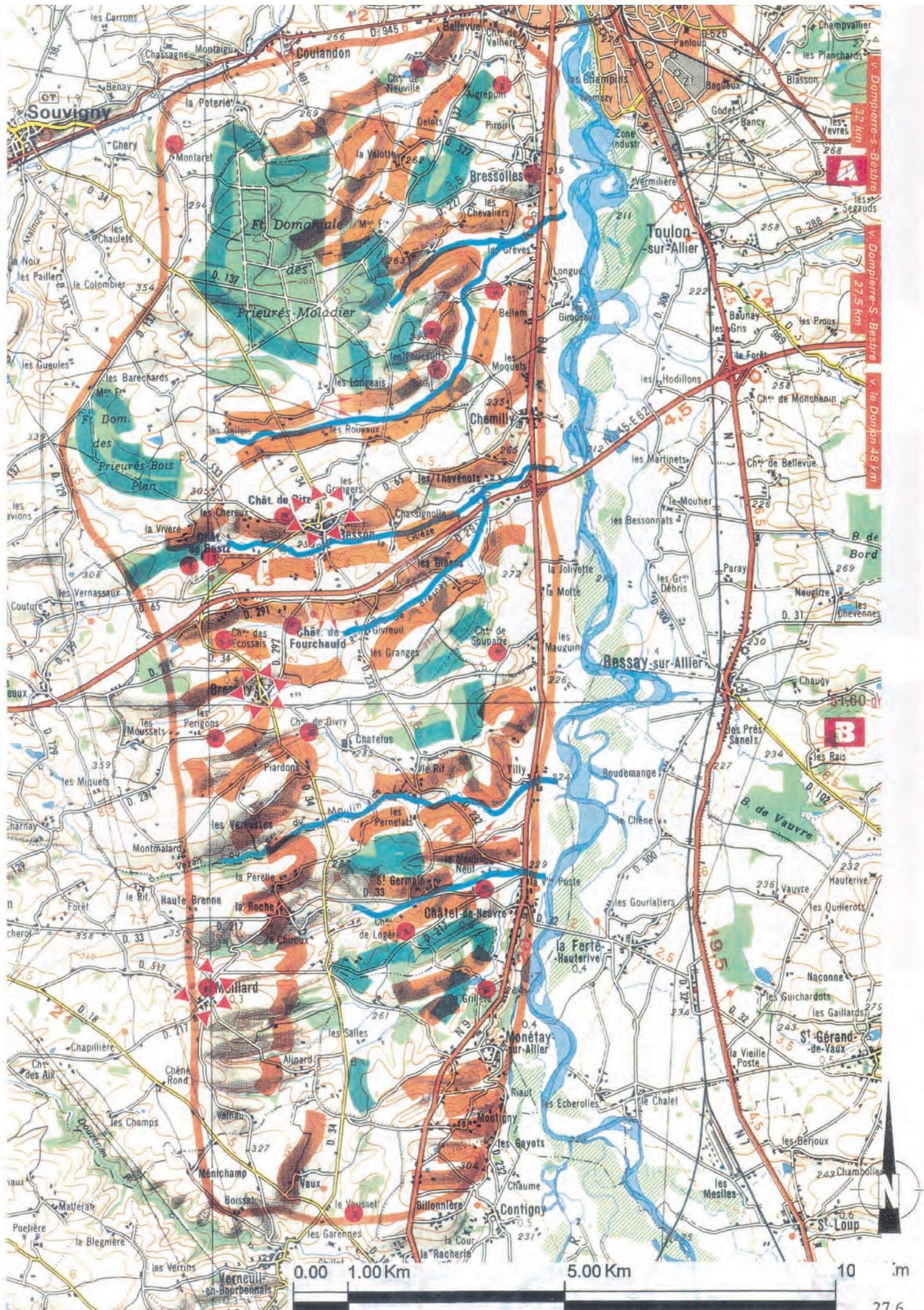
*Grande sensibilité des coteaux dominant l'Allier.*

*Une zone de transition entre le Val d'Allier et le bocage.*

## LES ÉLÉMENTS DE VALEUR

- La composition et la variété des paysages.
- Les vallées confluentes de l'Allier ouvertes et non boisées.
- Les perspectives sur le château de la GRILLERE.
- La mise en valeur et la conservation de bâtiments agricoles traditionnels de qualité.
- Les Châteaux de Besson (Vieux Bostz et Fourchaud) vus depuis la RCEA.
- Les quelques vues sur l'Allier depuis la R.N.9 (en fait déjà citées dans la vallée de l'Allier).



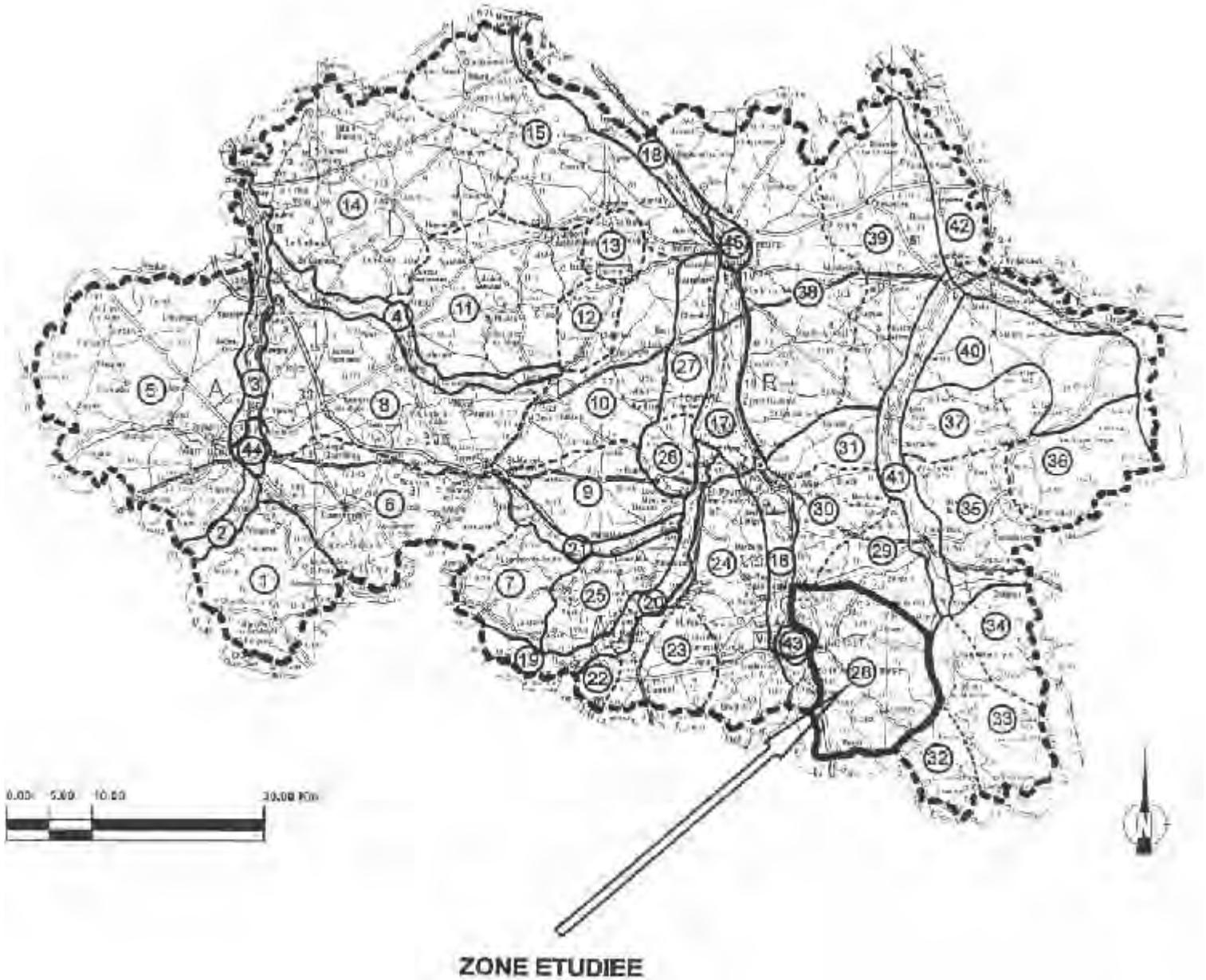


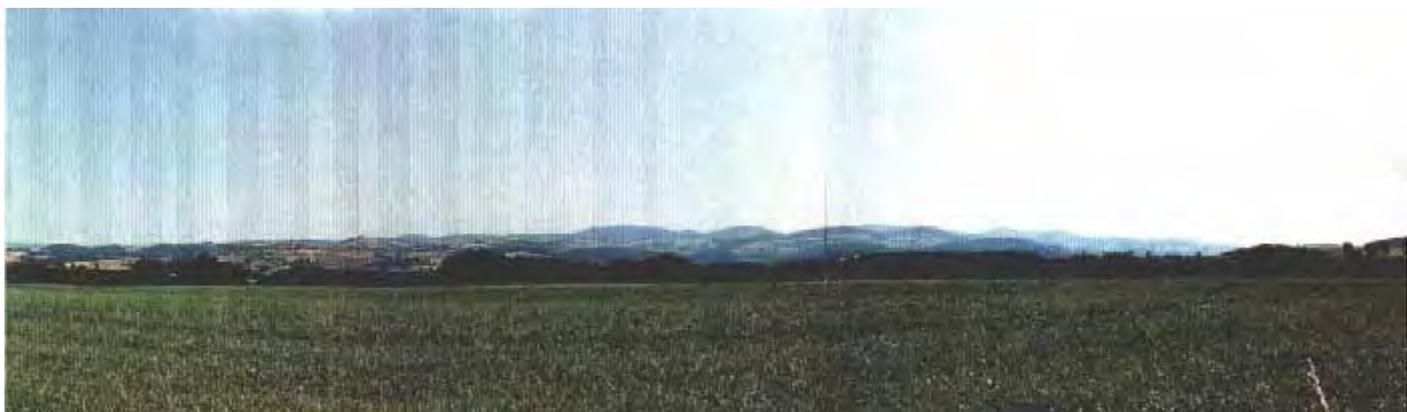
v. Dompiere-s-Besbre 32 km  
v. Dompiere-s-Besbre 27.5 km  
v. le Donjon 48 km

51-60 dt  
**B**

0.00 1.00 Km 5.00 Km 10 m

# ENTRE BESBRE ET ALLIER





Les Monts du Bourbonnais dominent l'ensemble du paysage de leurs silhouettes complexes.



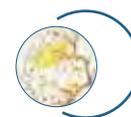
Ces reliefs de faible ampli



Les forêts tiennent encore un rôle important : fonds de vallée boisés et pentes boisées par grandes plaques.



Les coteaux calcaires à l'Est marquent une cassure nette dans les paysages.



# Entre Besbre et Allier

## DELIMITATION GÉOGRAPHIQUE

Le secteur regroupe en totalité ou en partie les communes de BUSSET, ARRONNES, NIZEROLLE, LA CHAPELLE, MOLLES, SAINT-ETIENNE-DE-VICQ, MARIOL, CUSSET, LE VERNET, ABREST, SAINT-YORRE, CREUZIER-LE-VIEUX, BOST, CREUZIER-LE-NEUF, SAINT-CHRISTOPHE, ISSERPENT et LE-MAYET-DE-MONTAGNE.

## SITUATION ET PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE

Zone intermédiaire entre les Monts du Bourbonnais à l'Est et la plaine de l'Allier à l'Ouest, cette unité s'étend au Sud jusqu'aux limites interdépartementales (Allier/Puy de Dôme) et au Nord jusqu'à la vallée du Mourgon le Mort.

## GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE

Le secteur est marqué par une géologie complexe

- un massif cristallin s'inclinant progressivement au Nord,
- marqué à l'Ouest par les coteaux calcaires qui bordent l'Allier,
- deux formations gréseuses le long de la vallée du Sichon (aux environs d'Artonne et de Molles).

Elle est dominée à l'Est par les Monts du Bourbonnais et marque une coupure franche à l'Est avec la vallée de l'Allier.

Ces différents secteurs ont été rassemblés dans une même unité car ils présentent des caractéristiques communes. Les paysages s'enchaînent sans cassure vraiment marquée, et permettent une très grande lisibilité des différents types d'occupation du sol.

Le Sud de l'unité est constitué dans sa majeure partie de reliefs de faible amplitude. De forme convexe, ils laissent de larges zones à faible déclivité.

Des vallées étroites et sinueuses découpent le secteur d'Est en Ouest, pour rejoindre l'Allier (Sichon, Jolan, Gourcet, Mourgon). Ces gorges jouent un rôle déterminant dans l'organisation générale du paysage (voies d'accès, implantation du bâti).

Les coteaux bordant l'Allier sont découpés par de nombreux talwegs, ainsi que des vallées plus importantes.

Au Nord, les reliefs sont plus marqués. Les vallées étroites, plus nombreuses, ont sculpté le paysage. Les replats sont rares.

*Grande variété de modelés.*

*Confèrent à la vallée du Sichon une forte originalité.*

*De nombreuses vues sur les Monts du Bourbonnais  
Cette unité se différencie fortement des paysages voisins.  
Au sommet des coteaux, de nombreux points de vue exceptionnels sur la vallée de l'Allier.*

*Les différents modes d'occupation du sol vont jouer un rôle essentiel dans la création des ambiances.*

*Vues ouvertes où le paysage s'organise en plans successifs, les reliefs deviennent de ce fait autant de points d'appel d'une grande sensibilité. Absence d'élément structurant.*

*Contraste important entre les gorges et le plateau., Les gorges offrent des flancs d'une très grande sensibilité. Vues plongeantes sur les fonds de vallée.*

*Les coteaux ondulés offrent une grande richesse de paysages et sont d'une grande sensibilité.*

*Paysage segmenté par les vallées ; on a en majorité des vues frontales et les fonds de vallée absorbent les regards.*





Dans l'ensemble du secteur, le mode d'exploitation agricole reste essentiellement lié à l'élevage : grande importance des prairies, trame de bocage.



Les lisières forment de façon irrégulière les poches agricoles.



Le bocage est ouvert, disparaît par secteur. Parfois des alignements d'arbres témoignent d'anciennes haies.



Zone de polyculture aux abords de villages.



Vue panoramique au sommet des coteaux calcaires sur la vallée de l'Allier.



Silhouette de Busset et son château : un ensemble majeur.



Silhouette de St-Etienne-de-Vicq.



## OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTION ET TYPES DE SENSIBILITÉ

### Les masses boisées occupent encore une place importante dans le paysage, mais ces forêts sont hétérogènes.

Les forêts de feuillus se concentrent dans les vallées et leurs rebords. Elles forment des masses compactes qui tapissent la totalité des flancs.

Leurs lisières supérieures irrégulières débordent bien souvent sur les replats environnants.

A l'extrémité septentrionale de cette unité et dans le secteur de la Chapelle, de larges unités boisées recouvrent le versant Nord des reliefs.

A l'Est, les forêts occupent les gorges qui découpent les coteaux calcaires.

Au Nord, les forêts remontent plus largement sur les reliefs (prolongement de la forêt de Ris).

Présence de nombreux boqueteaux irrégulièrement répartis sur l'ensemble du secteur, qui accompagnent souvent les cours d'eau.

### Le mode d'exploitation agricole reste essentiellement lié à l'élevage.

Différentes formes d'exploitations agricoles :

- Au centre et à l'Est du secteur de larges prairies découpées par une trame bocagère très lâche, constituée essentiellement de ronces, et d'arbres isolés ou de bosquets. Alternance de prairies de fauche et de pacages.
- Au Nord se sont de petites parcelles fortement encadrées par les forêts. Rarement découpées, si ce n'est par quelques haies arbustives très lâches et peu perceptibles.
- Les coteaux calcaires sont occupés par de vastes pâturages qui s'étendent entre les talwegs. Absence de trame bocagère.
- Aux environs des villages, on remarque la présence de zones de polyculture constituées de petites parcelles.

### Cette région est caractérisée par un réseau hydrographique très dense de type dendritique. L'ensemble des cours d'eau fait partie du bassin versant de l'Allier.

Les ruisseaux sillonnants en fond de vallon sont bordés d'arbres ou de bosquets. Ils sont perturbés par de nombreux étangs qui sont peu perceptibles dans le paysage.

La vallée du Sichon draine une partie importante de cette unité.

Très sinueuse et étroite, elle traverse l'unité et la scinde en deux parties,

*La couverture végétale accentue la présence des vallées qui fragmentent le paysage.*

*Au Nord, les forêts soulignent la rupture avec le secteur de Forterre.*

*Les forêts soulignent les nombreuses ondulations des coteaux calcaires.*

*Retour à un paysage fortement boisé.*

*Les boqueteaux jouent un rôle important dans le mode de perception*

- *en premier plan, ils ferment ponctuellement les vues,*
- *en fond, ils forment des taches sombres qui captent les regards.*

*Tendance très forte, sur l'ensemble du territoire, de colonisation par des landes et des forêts des terrains sous exploités (tout particulièrement au Sud de Cusset sur les coteaux).*

*Facteur important dans la variété des ambiances.*

*Ces espaces agricoles dominent le paysage et forment une mosaïque très présente, ponctuée de quelques arbres.*

*Contraste important entre les forêts occupant les vallées, et les parcelles agricoles.*

*Les prairies permettent de grandes échappées sur la vallée de l'Allier.*

*Micro-paysage au pourtour des villages.*

*Paysage découpé par des rangées d'arbres régulières qui bordent les ruisseaux.*

*Paysage de grande valeur et d'une grande sensibilité.*



Les versants restent très découpés et sont recouverts de forêts très denses. Elle constitue une voie de pénétration majeure au Sud-Est de Vichy (D995). Sur certains tronçons, la vallée possède un fond plat très étroit et découvert permettant d'apercevoir la rivière accompagnée du cordon d'arbres.

### **Le bâti fait preuve d'une grande diversité dans son implantation et dans sa forme**

- sur l'ensemble du secteur, le bâti est constitué de hameaux dispersés qui regroupent une vingtaine d'unités. Plus lâches que dans les monts du Bourbonnais, ils sont implantés sur la partie haute du plateau. Ils sont souvent protégés par des petites formations boisées.
- le Nord-Ouest est marqué par un habitat dispersé et peu dense. Il est constitué de hameaux isolés. Compacts, ils surplombent les vallées, noyés dans la végétation ils sont peu perceptibles. Ils deviennent plus nombreux à l'approche de Busset. Les espaces plus ouverts laissent deviner leur silhouette.
- le bord des vallées regroupe de nombreux villages et hameaux qui ponctuent le paysage. Ils sont perçus de différentes façons selon le lieu d'observation :
  - vue frontale des rebords opposés de la vallée,
  - vue frontale des différents reliefs qui ponctuent le paysage,
  - vue en contre-plongée du fond de la vallée,
  - enfin, vue rasante à leur approche.

Ils sont souvent accompagnés de groupements d'arbres qui calent les bâtiments.

Les matériaux utilisés sont dans l'ensemble clairs : tuile plate et enduit blanc. Arronnes échappe à la règle. Ce village a profité d'un élargissement de la vallée pour s'implanter.

La présence des grandes agglomérations que sont Vichy et Cusset a fortement influencé l'ensemble du secteur.

- entretien régulier du patrimoine bâti dans les villages les plus importants, qui contraste avec la sous-exploitation des zones agricoles (friches, haies peu entretenues),
- aux abords de ces grandes agglomérations, la pression urbaine modifie la morphologie des villages (Molles, Le Vernet, Creuzier le Vieux). Elle colonise rapidement les terrains le long des principales voies d'accès. Ils quittent leur site primitif du noyau de base. On remarque aussi l'apparition de modèles construits qui s'éloignent du langage architectural des modèles traditionnels.

### **ÉLÉMENTS DE VALEUR**

- Points de vue exceptionnels sur la vallée de la Besbre.
- Les villages offrent de magnifiques silhouettes : Busset.
- De nombreux châteaux ou ruines :
  - Busset,
  - Mongilbert,
  - Chappes (Ferrières sur sichon),
  - Vernet.
- Certains villages ont gardé un caractère traditionnel.
- Les vallées du Jolan et du sichon.

*Masqués par des boqueteaux, ils sont peu perceptibles.*

*Pas de silhouette visible de la vallée de l'Allier*

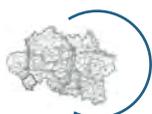
*Busset offre une magnifique silhouette avec son château et son accompagnement boisé. Il offre une image forte. Grande sensibilité de ses abords.*

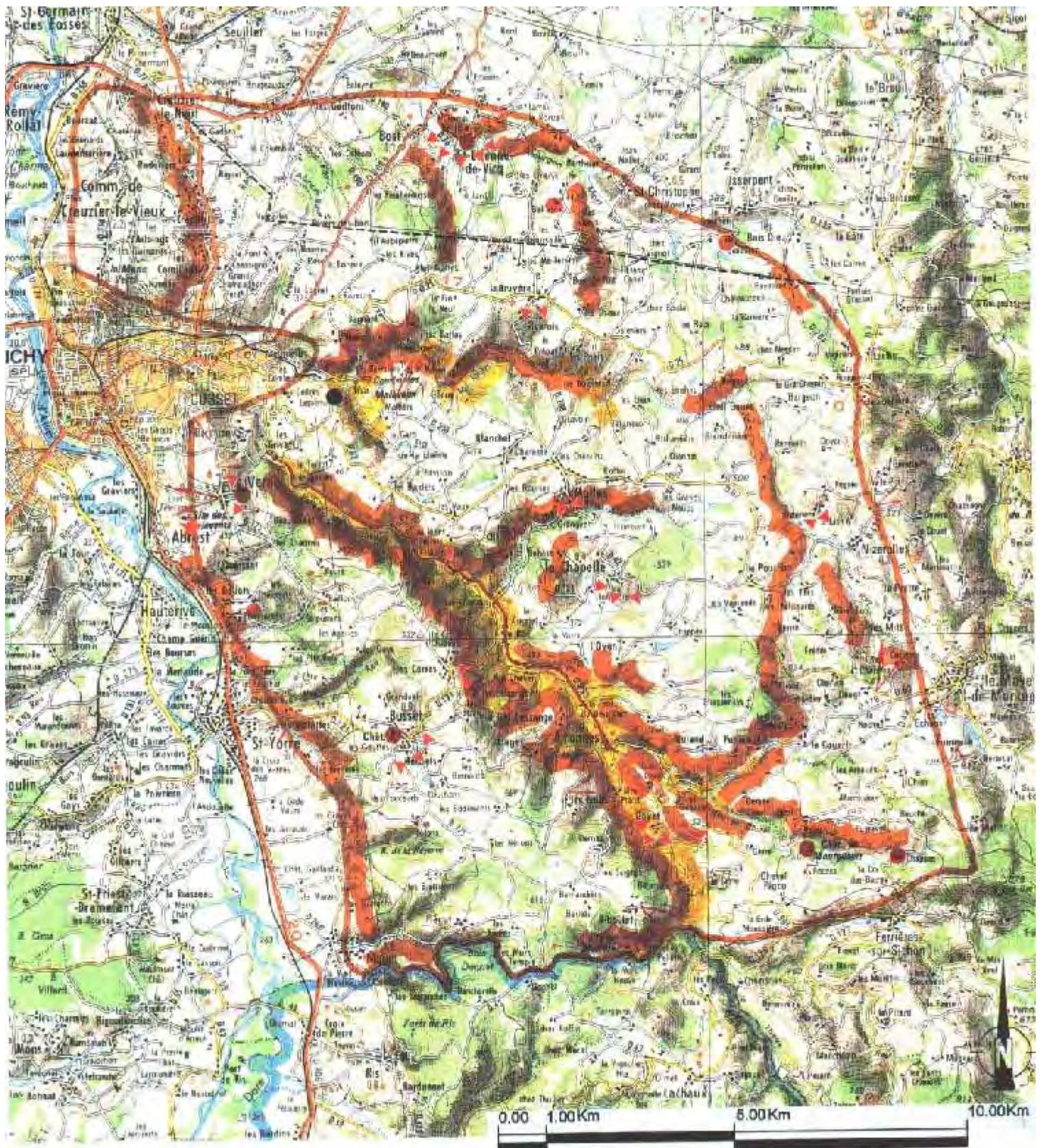
*Ces villages dessinent de magnifiques silhouettes et confèrent aux vallées une grande originalité. Ils constituent des points de repère importants d'une très grande sensibilité. Leur implantation les rend visibles d'une très longue distance (Saint-Etienne-de-Vicq).*

*Les villages forment des taches claires qui ponctuent le paysage.*

*Arronnes, implanté en fond de vallée, confère à ce micro-paysage, une grande qualité d'ambiances.*

*Ce contraste renforce l'impact des villages sur le paysage.*





FORTERRE

## DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE

Cet ensemble d'unités paysagères recouvre tout ou partie des communes suivantes :

ISSERPENT, LE BREUIL, SAINT-ETIENNE-DE-VICQ, SEUILLET, BILLEZOIS, MAGNET, SAINT-FELIX, SAINT-GERAND-LE-PUY, SANSSAT, PERIGNY, LANGY, SERVILLY, MONTAIGÜ-LE-BLIN, RONGERES, BOUCE, CINDRE, MONTOLDORE, TRÉTEAU, LAPALISSE, SAINT-PRIX, SAINT-CHRISTOPHE, JEUILLET, BOST, BILLY et CRECHY.

## SITUATION ET PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE

Située entre la vallée de l'Allier à l'Ouest et la vallée de la Besbre à l'Est, elle forme du Sud au Nord, une succession de paliers d'altitude et de morphologie différentes. L'ensemble du territoire, quoique peu homogène, présente des caractéristiques communes :

- La région appelée Forterre ne représente qu'une partie seulement de cette unité paysagère, mais étend son influence sur l'ensemble. Elle est appelée ainsi pour la qualité de ses terres favorable aux grandes cultures. Elle se trouve à l'Ouest de cette unité sur les communes de Saint-Félix, Sanssat, Langy et Saint-Gérard-le-Puy.
- Pas de coupure ou même de limite vraiment marquante entre chaque sous-unité. Les transitions se font de façon progressive et difficilement perceptible.
- Par contre, rupture très forte avec les paysages qui l'entourent.
- Cet ensemble draine une quantité importante d'axes de liaison entre les deux vallées qui l'encadrent (entre Varenne sur Allier et Saint-Germain des Fossés à l'Ouest et Lapalisse à l'Est).

Ce très vaste ensemble est subdivisé en trois sous-unités

- le plateau de Billezois,
- le plateau de Saint-Gérard le Puy,
- le bassin du Valençon.

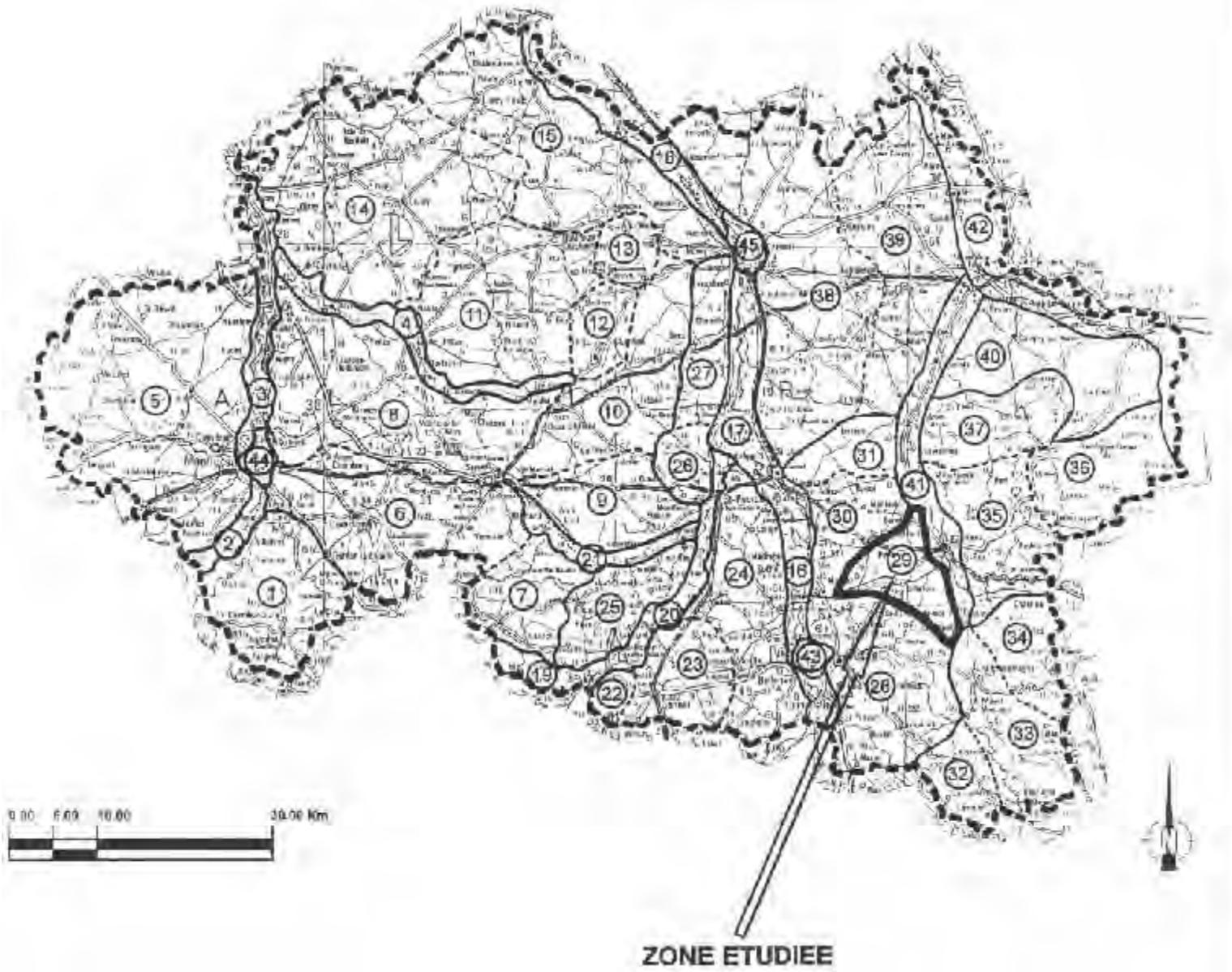
*La région de Forterre est le noyau de cette unité. Elle joue un rôle important dans l'organisation des différents espaces.*

*Zone intermédiaire entre chaque sous-unité qui rend peu perceptible les changements de paysage.*

*Limite très marquée avec les paysages limitrophes*  
*- vallées de l'Allier et de la Besbre,*  
*- les monts du Bourbonnais,*  
*- la Sologne bourbonnaise.*

*Axe de liaison important entre la vallée de l'Allier et la vallée de la Besbre.*

# PLATEAU DE BILLEZOIS





Vue sur le plateau de BILLEZOIS avec en fond la silhouette des Monts du Bourbonnais.  
Les reliefs environnants accentuent la platitude de cette unité paysagère.



Au cent

-GERAND LE PUY.



Au Sud de cette unité, les forêts deviennent plus nombreuses.  
Leurs lisières ferment progressivement les vues.



Le mode d'occupation des sols est essentiellement lié à l'élevage et les parcelles couvrent de grandes superficies.



A



# Le plateau de Billezois

## DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE

Cette unité paysagère recouvre en totalité ou en partie les communes suivantes :

ISSERPENT, LE BREUIL, BILLEZOIS, MAGNET, PERIGNY, SERVILLY, SAINT-ETIENNE-DE-VICQ, LAPALISSE, SAINT-PRIX, SAINT-CHRISTOPHE, SEUILLET et BOST.

## SITUATION GÉOGRAPHIQUE

L'altitude du plateau est en moyenne de 300 m. Ce plateau est limité au Sud par la vallée du Mourgon le Mort, qui marque une rupture très nette avec les contreforts des Monts du Bourbonnais.

A l'Est des Monts du Bourbonnais, il borde la vallée de la Besbre sur quinze kilomètres. Ces coteaux bombés et de faible dénivelée (50 m), sont découpés par de nombreux talwegs secondaires.

De forme triangulaire, cette unité s'étend au Nord et à l'Est, jusqu'au revers fortement découpé du plateau de Saint-Gérand le Puy qui ne domine que faiblement le paysage.

## GÉOLOGIE, RELIEF, MORPHOLOGIE

L'absence de relief et d'élément structurant majeur sont les principales caractéristiques de ce paysage.

Il s'oppose fortement aux Monts du Bourbonnais qui le dominent. Ce plateau s'incline insensiblement au Sud-Ouest, et oblige les cours d'eau à se frayer un chemin dans les formations calcaires à l'Ouest pour se jeter dans l'Allier (vallées du Mourgon et du Jacquelin).

L'absence de relief marque une scission importante avec l'ensemble du paysage. On lui a souvent donné le nom de plaine Billezoise.

Recouvert de sable et d'argile du Bourbonnais, il présente des sols souvent battants. Le réseau hydrographique très dense sur l'ensemble du plateau s'écoule lentement et de façon très diffuse. Les ruisseaux sinueux s'encaissent peu et sont ponctués de nombreux étangs.

Le paysage est d'une grande homogénéité. Il marque pourtant quelques variations au niveau du relief qui reste peu perceptible.

*Cette unité marque la fin des Monts du Bourbonnais à l'Ouest de la Besbre.*

*Au sein de cette unité, la vallée de la Besbre échappe aux vues.*

*Les revers faiblement pentus et très découpés permettent une transition très douce entre les deux paysages, offrant de longues pentes en vue frontale. Ce sont des zones d'une très grande sensibilité.*

*Vues rasantes dominantes, tout élément vertical assez important sera automatiquement perçu. Les pylônes haute tension marquent fortement le paysage.*

*Présence marquante des Monts du Bourbonnais qui, par sa silhouette découpée, accentue la platitude de ce paysage.*

*Formation d'un couloir qui tronçonne les coteaux calcaires au-dessus de Saint-Germain des Fossés. Axes de communication importants (voie ferrée, RD907 et RD 52).*

*Les ruisseaux sont peu perceptibles. Seuls leurs accompagnements végétaux (alignements d'arbres ou bosquets) marquent leur présence.*

*Grande homogénéité du paysage.*





Les tram □



Au Sud, à proximité du secteur de FORTERRE, les sols plus riches permettent la culture céréalière en grands champs ouverts. Le paysage se modifie progressivement.



Vue sur la vallée de la Besbre et des Monts du Bourbonnais au Sud du BREUIL.



Le mode de perception en vue rasante donne beaucoup d'importance aux éléments verticaux (pylône EDF).



Silhouette du château de BEAUMONT au Sud de MAGNET.



- A l'approche des formations calcaires, au Nord, le plateau remonte sensiblement de façon très régulière.
- Au Sud (Saint-Etienne de Vicq), le relief est plus marqué. Les ruisseaux plus encaissés découpent de petites buttes arrondies qui forment un secteur bien spécifique.
- A l'Est, sur une bande de deux à trois kilomètres, les cours d'eau ont modelé le paysage pour rejoindre la Besbre, formant ainsi de nombreux talwegs secondaires sur les flancs de la vallée. Les coteaux irréguliers sont marqués par une large dépression à l'Ouest de Lapalisse, drainant de ce fait les principaux axes routiers de ce secteur (N7, D90).

## OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTION ET TYPES DE SENSIBILITÉ

L'absence de relief sur une vaste surface permet à l'agriculture d'être le principal gestionnaire du paysage.

En raison de la nature des sols (sable et argile du Bourbonnais) que l'on retrouve dans la Sologne plus au Nord, le mode d'exploitation agricole reste encore très lié à l'élevage.

Largement exploitée en prairies, de fauche et de pacage, elle est constituée de grandes parcelles entrecoupées d'une trame bocagère très lâche et incomplète.

Ces haies sont souvent constituées de feuillus de haut jet, mais restent libres en strate arbustive.

Les haies vives vont fortement influencer sur le mode de perception et sur la qualité des ambiances.

Les limites parcellaires sont fortement liées au réseau hydrographique et au drainage nécessaire pour un meilleur rendement des terres.

Ces derniers, très complexes, empêchent tout tracé régulier des parcelles.

Présence importante de bosquets qui accompagnent les ruisseaux de façon continue.

Leurs lisières sont irrégulières et s'étendent le long des trames bocagères des parcelles sous-exploitées.

Entre Billezois et Le Breuil, d'importantes masses boisées occupent les pentes les plus accentuées (bois de Lanaron, des Arnefauds....).

*Zone intermédiaire qui permet de grandes ouvertures sur l'ensemble du paysage. Le regard domine les rideaux d'arbres en premier plan.*

*Ces reliefs ne créent pas d'obstacles majeurs aux vues, mais masquent ponctuellement l'écrasante silhouette des Monts du Bourbonnais, atténuant ainsi son impact sur le paysage.*

*Paysage très découpé à l'approche de la vallée de la Besbre, essentiellement dans les communes du Breuil et de Servilly.*

*Mode de perception lié essentiellement à l'occupation du sol.*

*La trame bocagère permet de larges échappées visuelles.*

*Les haies, dans leur partie basse, laissent deviner les espaces agricoles en arrière plan.*

*Fort impact paysager des formations arborées .*

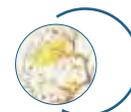
- elles coupent les vues, mais toujours d'une manière très fragmentaire,
- en premier plan elles organisent les vues et créent des fenêtres paysagères,
- elles dirigent les vues et donnent une dynamique au paysage,
- agrémentent le long des routes,
- donnent du relief au paysage,
- masquent les éléments bâtis et les reliefs environnants,
- présence de hauts peupliers qui absorbent le regard par leur verticalité.

*Les alignements d'arbres, de par leur orientation désordonnée, ne structurent que de façon fragmentaire le paysage.*

*Ils ferment les vues et créent un fond de paysage arboré.*

*Colonisation des haies bocagères par des broussailles.*

*Silhouette boisée au sommet des coteaux au Sud de La palisse. Très visible de Lapalisse et des nombreux axes routiers. Très forte sensibilité.*



Sur les pentes douces, à l'approche du plateau de Saint-Gérand le Puy, les formations arborées disparaissent progressivement et laissent place à une culture de plein champ quadrillée par quelques haies basses peu perceptibles.

Quelques groupes d'arbres, vestiges d'anciens tramages, viennent ponctuer le paysage.

Cette unité est caractérisée par un faible taux d'occupation humaine, dû essentiellement à la proximité de la région de Forterre fortement humanisée.

Le bâti est constitué de fermes disséminées le long des principaux axes routiers. Elles sont bien souvent masquées par la végétation. Discrètes, elles ne captent pas le regard.

Le village du Breuil et plusieurs châteaux ont profité des rares promontoires que leur offre ce paysage pour imposer leur silhouette.

### **LES ÉLÉMENTS DE VALEUR**

- Château de Beaumont.
- Château de Beaupoirier (Le Breuil).
- Château de Périgny.
- Château de la Chapelle et son allée bordée d'arbres.

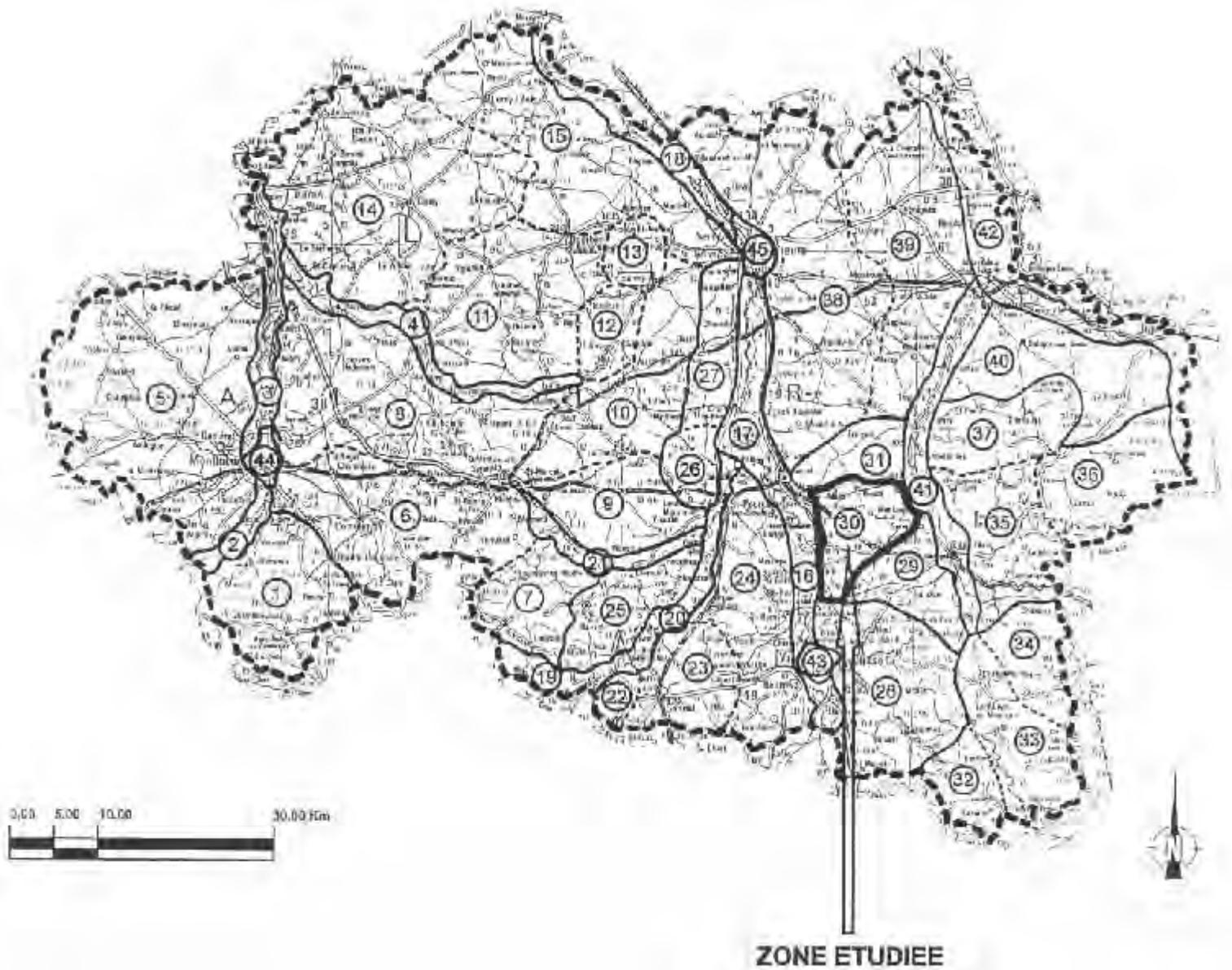
*Vues larges qui s'étendent jusqu'aux reliefs environnants.*

*Le bâti est masqué par les rideaux d'arbres. Il reste donc peu perceptible.*

*Le Breuil et son château surplombant la vallée de la Besbre constituent les rares points d'appel de cette unité sur l'extérieur.*



# LE PLATEAU DE SAINT-GÉRAND-LE-PUY





Plateau sculpté par l'érosion fluviale. Les vallées restent très ouvertes et permettent des vues larges et profondes.



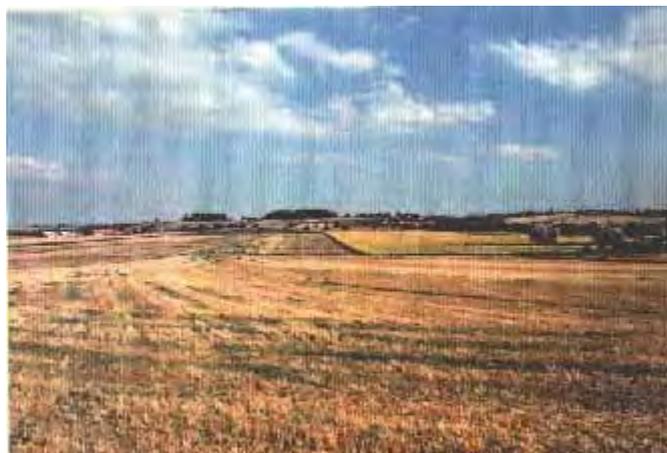
Les cultures en grands champs ouverts recouvrent une grande partie de cette unité. Absence de haies vives. Les arbres isolés ponctuent le paysage.



Contraste entre les prairies en fond de vallée et les zones de culture sur les versants. Forte présence des ruisseaux soulignés par les alignements d'arbres qui les bordent.



La richesse de ses sols donne une forte identité à l'ensemble de cette unité. Paysages de grande envergure.



Les champs ouverts dessinent une mosaïque de couleurs. La forme géométrique des parcelles humanisent le paysage.



# Le plateau de Saint-Gérand-Le-Puy

## DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE

Cette unité recouvre en totalité ou en partie les communes suivantes SEUILLET, SAINT-FELIX, SANSSAT, SAINT-GERAND LE PUY, LANGY, SERVILLY, MONTAIGÛ LE BLIN, RONGERES, BILLY, CINDRE, PERIGNY et CRECHY.

## SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Prolongement des formations calcaires qui bordent à l'Ouest la vallée de l'Allier, il ferme à l'Est le plateau de Billezois (de Bost à Servilly) pour finir en pointe sur la vallée de la Besbre aux environs du château de Puy Fol. Il surplombe au Nord le Bassin du Valençon.

Appelé couramment la région de Forterre, elle se caractérise par les qualités du sol favorables aux grandes cultures.

## GÉOLOGIE, RELIEF, MORPHOLOGIE

À l'Ouest, le paysage est marqué par une forte érosion fluviale. De nombreux cours d'eau sinueux ont taillé de part et d'autre le plateau pour se jeter dans l'Allier.

Les reliefs de faible amplitude sont de forme convexe.

Les vallées larges et très ouvertes adoptent un profil dissymétrique à fond plat. Pentes accusées en partie convexe qui contrastent avec la morphologie générale du paysage. Cette dissymétrie marque le paysage et les modes de perception.

Les revers de ce plateau encadrent de façon irrégulière la vallée de l'Allier. Érodés et échancrés, ils restent très lisibles dans l'ensemble du paysage.

Les principaux axes routiers et la voie ferrée reliant la vallée de la Besbre à celle de l'Allier ont profité d'un large couloir à l'Est de Saint-Germain des Fossés pour traverser le plateau.

Cette rupture de relief est marquée au Nord par un dénivelé important.

Au Nord et au Sud, ce plateau n'a pas de limite vraiment marquée. Il se rattache aux autres paysages moins élevés par des pentes très douces, ponctuées par de nombreuses buttes plus ou moins lisibles. Ces émergences que l'on retrouve dans l'ensemble de cette unité, excepté à l'Est, constituent une des caractéristiques essentielles de ce type de paysage. De forme très souple et de faible amplitude, elles sont souvent coiffées d'un boqueteau qui accentue le relief et les rend particulièrement visibles.

À l'extrémité Est du plateau, on retrouve des sols recouverts de sable et d'argile du Bourbonnais.

Les ruisseaux découpent des vallées plus étroites. Le plateau borde la vallée de la Besbre par des coteaux bombés découpés par de nombreux talwegs secondaires.

*Les vues restent ouvertes sur l'extérieur.*

*Le paysage offre des images de référence pour le département.*

*Les champs visuels sont toujours très larges et les pentes sont vues dans leur totalité.*

*Les vallées peu profondes ne s'imposent pas, mais donnent son caractère vallonné au paysage. Grande variété des lignes et des profils.*

*Très grande sensibilité des coteaux qui bordent l'Allier.*

*Large ouverture sur la vallée de l'Allier qui isole le plateau du reste des reliefs au Sud.*

*Vue panoramique sur l'ensemble de la vallée de l'Allier.*

*Paysage intermédiaire d'une grande originalité.*

*Fort impact paysager. Facilement identifiables, elles deviennent des points de repère d'une très grande sensibilité.*

*Paysage fragmenté avec de nombreuses vues frontales.*

*Le plateau offre une silhouette découpée.*

*De l'intérieur, les vallées permettent quelques échappées visuelles sur la vallée de la Besbre.*





Présence marquante de nombreuses buttes, coiffées de boqueteaux, qui découpent le paysage.



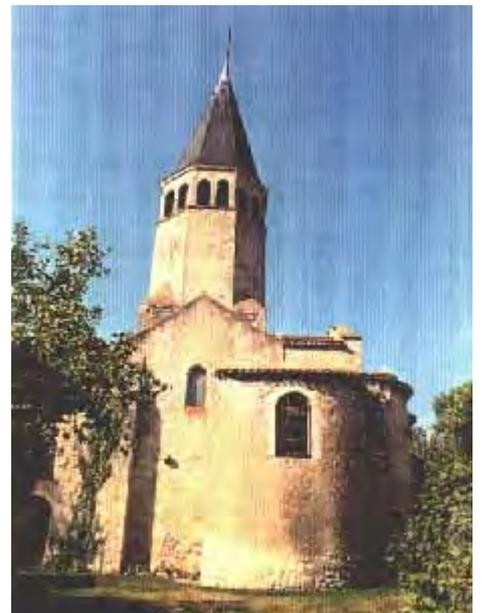
Vue frontale sur les flancs de vallée qui leur confère une grande sensibilité.



Les vues sont ouvertes sur l'extérieur. Vallée de l'Allier en fond de paysage.



Les châteaux, très nombreux au sein de cette unité, occupent des points stratégiques. Leurs silhouettes se détachent du paysage et sont des éléments de repère majeurs.  
Château de Puyfol  
Château de Montaigu le Blin.



Eglise de Langy.



## OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTION ET TYPES DE SENSIBILITÉ

Bon potentiel agronomique des terres qui a fait la réputation de cette région. Une grande partie du paysage est occupé par de grandes cultures en champs ouverts.

Les pentes, en général très douces, sont mécanisables. De larges parcelles de forme géométrique sont juxtaposées sans haies.

Les zones d'herbage restent encore présentes dans le paysage. Elles se concentrent dans le fond de vallées humides et occupent les espaces intermédiaires en périphérie du plateau, principalement sur les pentes accentuées des coteaux. Elles sont constituées de grandes parcelles ouvertes, entrecoupées d'une trame de bocage arbustive très lâche et incomplète ponctuée de quelques arbres. Ces haies basses restent peu perceptibles.

La végétation arborée, de par sa rareté sur l'ensemble du plateau, joue un rôle important dans le mode de perception et la création des ambiances.

Elle se présente sous différentes formes :

- cordon végétal qui borde les ruisseaux, constitué de nombreuses essences arbustives et arborées qui dessinent une silhouette très découpée ;
- de petites masses boisées tapissent les fortes pentes et le sommet des buttes ;
- quelques forêts tapissent les rebords du plateau face à la Besbre ;
- arbres isolés qui ponctuent le paysage ;

Très dense, le bâti occupe une grande place dans le paysage, que ce soit le bâti groupé traditionnel ou les constructions plus récentes. Les hameaux dispersés occupent essentiellement les hauteurs ; ils sont souvent accompagnés d'arbres.

### ÉLÉMENTS DE VALEUR

L'originalité de ce paysage, la richesse de ses terres, en font une image forte de la région.

Toutefois, des éléments ponctuels renforcent sa forte identité. De nombreux châteaux attestent de l'importance de Forterre au cours de l'histoire :

- Château de Puy-Fol,
- Château de Rax,
- Château de Gondailly.

Les villages d'une grande qualité d'ambiances, possèdent un patrimoine bâti important

- Montaignü le Blin, ses châteaux et ses environs,
- Saint-Gérand le Puy,
- Langy.

Certains sites d'une grande qualité paysagère

- Le Moulin de Poncenat,
- Sanssat.

*Le mode d'occupation du sol libère de larges champs visuels.*

*Les parcelles agricoles forment une mosaïque de couleurs et structurent le paysage par de grandes lignes droites.*

*Les zones d'herbage tranchent fortement dans ce paysage de grande culture. Elles opposent les fonds de vallée au relief.*

*Fort impact paysager des formations végétales.*

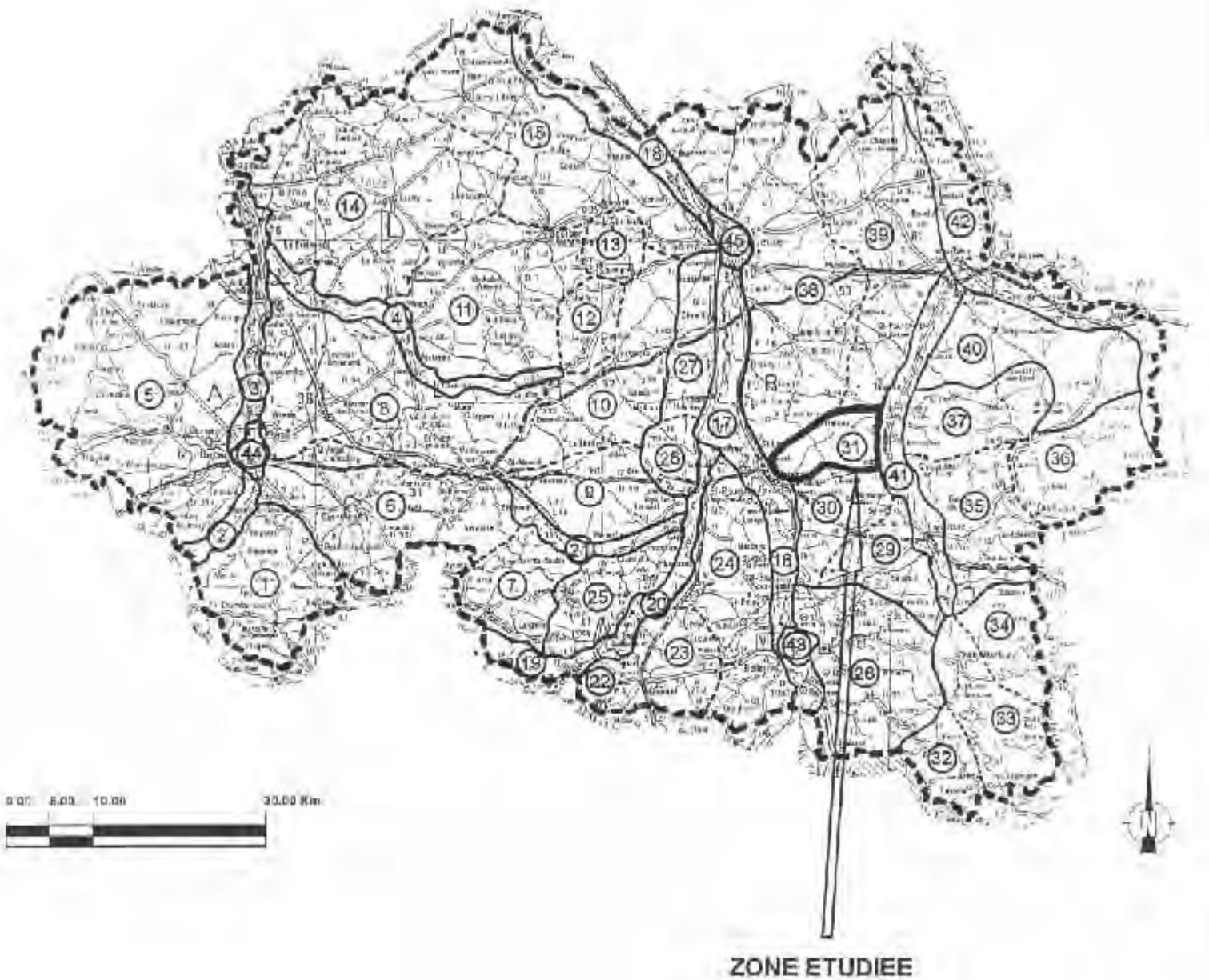
- souligne le trajet souvent sinueux du ruisseau et perturbe la rigueur du paysage par leur forme souple et ondulée ;
- elles accentuent les reliefs et marquent la présence des buttes. Elles forment de petites îles qui concentrent les regards ;
- elles forment un fond boisé qui arrête les vues et masque la vallée de la Besbre. De l'extérieur, elles soulignent la silhouette découpée du plateau ;
- ils captent les regards en premier plan, et structurent le paysage.

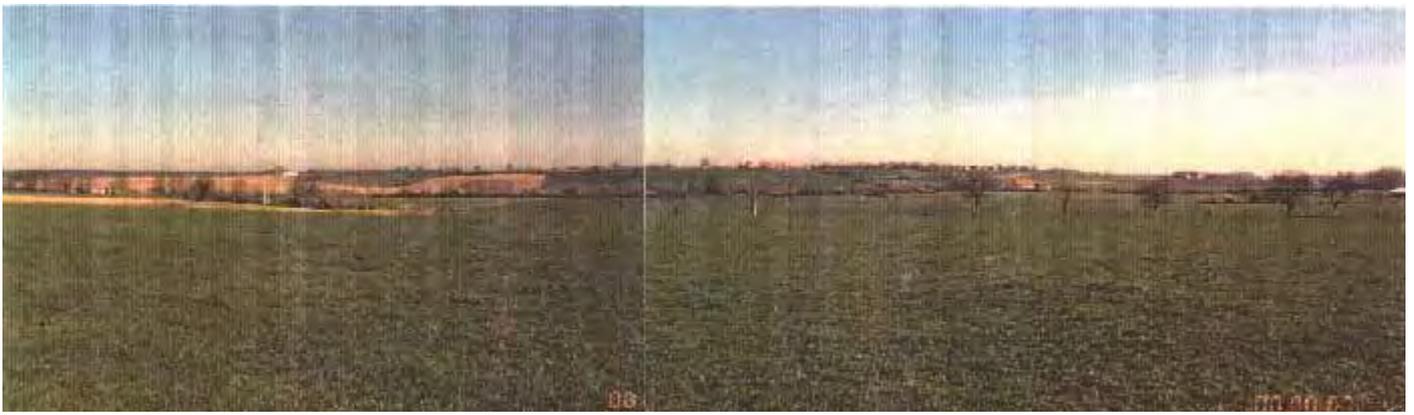
*Utilisant des matériaux très clairs, ils ponctuent le paysage par leur silhouette accompagnée d'arbres.*

*Situés sur des promontoires, leurs silhouettes se détachent du paysage.*



# LE BASSIN DE VALENÇON





Le bassin du VALENÇON se caractérise par une  que par de simples clôtures. Les vues restent très ouvertes.



A l'Est, le long de la vallée de la BESBRE, le relief est très faiblement vallonné. De nombreux points de vue sur la vallée.



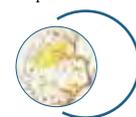
Sur la partie Nord du bassin, les sols sablo-argileux



Les lisières des forêts de MOUZIERES et de JALIGNY (Sologne) ferment les vues au Nord du bassin.



Les silhouettes d'arbres apportent la dimension verticale au paysage et structurent ponctuellement les espaces.



# Le bassin de Valençon

## DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE

Cette unité paysagère recouvre en partie ou en totalité les communes de CINDRE, BOUCE, MONTOLDRE, TRETEAU et RONGERES.

## SITUATION ET PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE

Cette unité constitue la partie septentrionale de la région de Forterre.

La transition avec le plateau surélevé de Saint-Gérard-Le-Puy au Sud, se fait par une pente douce. Seules les buttes qui entourent Montaigü le Blin imposent leur silhouette sur l'ensemble du paysage.

Le bassin est limité au Nord par le plateau de la Sologne. L'inclinaison du bassin à l'Ouest provoque un dénivelé important avec le plateau (40 m), matérialisant ainsi les limites entre ces deux unités. A l'Est, le plateau de la Sologne Bourbonnaise se rattache sans rupture à l'ensemble du bassin.

Ses coteaux, découpés par de nombreux talwegs, bordent la vallée de la Besbre. De faible amplitude, ils laissent le fond de la vallée assez ouvert (40 m).

## GÉOLOGIE, RELIEF, MORPHOLOGIE

Extrémité Nord des reliefs calcaires qui longent la vallée de l'Allier, cette unité paysagère se trouve dans une zone de dépression marno-calcaire présentant des "terres noires" de bonne qualité agricole.

Par contre au Nord et à l'Est, le sol est constitué de sable et d'argile du bourbonnais de valeur médiocre : il demande un drainage important.

Ce secteur constitue donc un paysage transitoire entre la région de Forterre et la Sologne Bourbonnaise. Cette spécificité se ressent essentiellement sur le mode d'exploitation agricole.

La caractéristique principale de ce paysage est sa platitude.

Ce bassin forme un pseudo cirque de très faible dénivelé qui s'ouvre sur l'Allier par un couloir étroit à l'Est de Varenne sur Allier, permettant ainsi au Valençon de s'en échapper.

L'ensemble du réseau hydrographique fait partie du bassin versant de l'Allier. Il est de forme concentrique et le Valençon draine l'ensemble de cette unité.

*Pas de limite vraiment marquée au Sud. Forte présence des buttes de Montaigü-le-Blin, elles sont des rares points d'appel de ce paysage. Forte sensibilité.*

*Les rebords du plateau arrêtent les vues au Nord/Ouest et offrent des points de vue panoramique sur l'ensemble du bassin (Montoldre).*

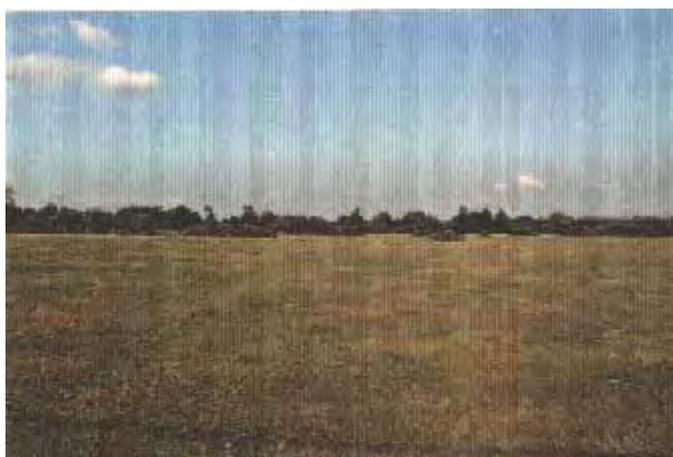
*Coteaux d'une grande sensibilité qui offrent des points de vue sur les flancs opposés de la vallée.*

*Mode de perception en vue rasante qui confère une très grande sensibilité au paysage.*





Les rares alignements d'arbres en bordure de route structurent le paysage.



Au Nord du bassin, de nombreuses parcelles sous exploitées sont colonisées par des broussailles.



Rares et accompagnées de groupements d'arbres, les silhouettes bâties absorbent le regard.



L'horizontalité du relief permet des vues lointaines sur les silhouettes de village. Grande sensibilité des abords de village.



Château de VESSET.



Le Château de MONTAIGU-LE-BLIN domine la partie Sud du bassin. Sa silhouette devient un élément de repère.



## OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTION ET TYPES DE SENSIBILITÉ

Au Sud et au centre de cette unité, les sols de bonne valeur agronomique et aisément mécanisables, sont exploités en grandes cultures.

Il subsiste toutefois quelques ponctuations :

- Cordons végétaux qui bordent les ruisseaux très nombreux dans ce paysage. Sinueux et irréguliers, ils convergent tous vers le centre (parallèlement à la pente).
- Quelques trames bocagères qui limitent de petites parcelles au pourtour des villages (Bouce, Cindre) et masquent partiellement les silhouettes.
- Zone de polyculture aux abords des villages.
- Les hameaux sont souvent accompagnés de bosquets.

Plus au nord, le paysage se modifie progressivement. Les grands champs ouverts laissent place aux zones de pacage.

Les parcelles plus petites et de forme irrégulière, sont découpées par une trame bocagère plus dense.

L'absence de relief et la constitution du sol (sable et argile du bourbonnais) nécessitent un drainage important sur l'ensemble de ce secteur, tout particulièrement au point bas du Bassin (le Marais de Bouce). D'où une quantité importante de ruisseaux bordés d'arbres qui découpent les parcelles.

Les haies sont constituées d'arbres et d'une strate arbustive très dense, elles forment un rideau opaque.

Quelques bois viennent ponctuer le paysage essentiellement au Nord et à l'Est (Grand Bois et Chassignol au Nord-Est de Bouce).

Les groupements bâtis sont peu nombreux et ne marquent pas le paysage. Ils sont bien souvent masqués par des rideaux d'arbres.

Par contre les hameaux et villages bordant cette unité au Nord et au Sud, profitent des reliefs pour imposer leur silhouette.

### ÉLÉMENTS DE VALEUR

- Dans ce bassin les vues sont rasantes, mettant en valeur les enveloppes et les plans intermédiaires, d'où un rôle très important joué par la végétation qui structure le paysage et masque les silhouettes bâties. Ce paysage est très fragile.
- L'originalité de cet espace tient du fait qu'il marque une transition entre des paysages très différents par leur mode d'occupation et des ambiances qui en découlent.
- Vue sur l'extérieur : les buttes de Montaignü le Blin, la vallée de la Besbre et la silhouette des Monts du Bourbonnais.
- Le Château de Vesset (Treteau).

*Paysage agraire très ouvert sur de grandes parcelles. On aperçoit au Nord la silhouette des bois de la Sologne Bourbonnaise.*

*Forment des écrans irréguliers qui adoucissent le paysage et axent les vues vers le centre du bassin.*

*Les silhouettes des villages ne sont que rarement perceptibles. Bouce avec ses silos échappe à cette règle.*

*Micro-paysage à l'approche des villages qui forme une tache verte.*

*Les hameaux noyés dans la végétation échappent aux vues.*

*Les vues se ferment progressivement.*

*Fort impact sur le paysage.*

*La faible hauteur des arbres ne parvient pas à perturber l'horizontalité de ce paysage.*

*Peu perceptibles de l'intérieur du paysage, ils forment des taches sombres facilement identifiables des points de vue extérieurs.*

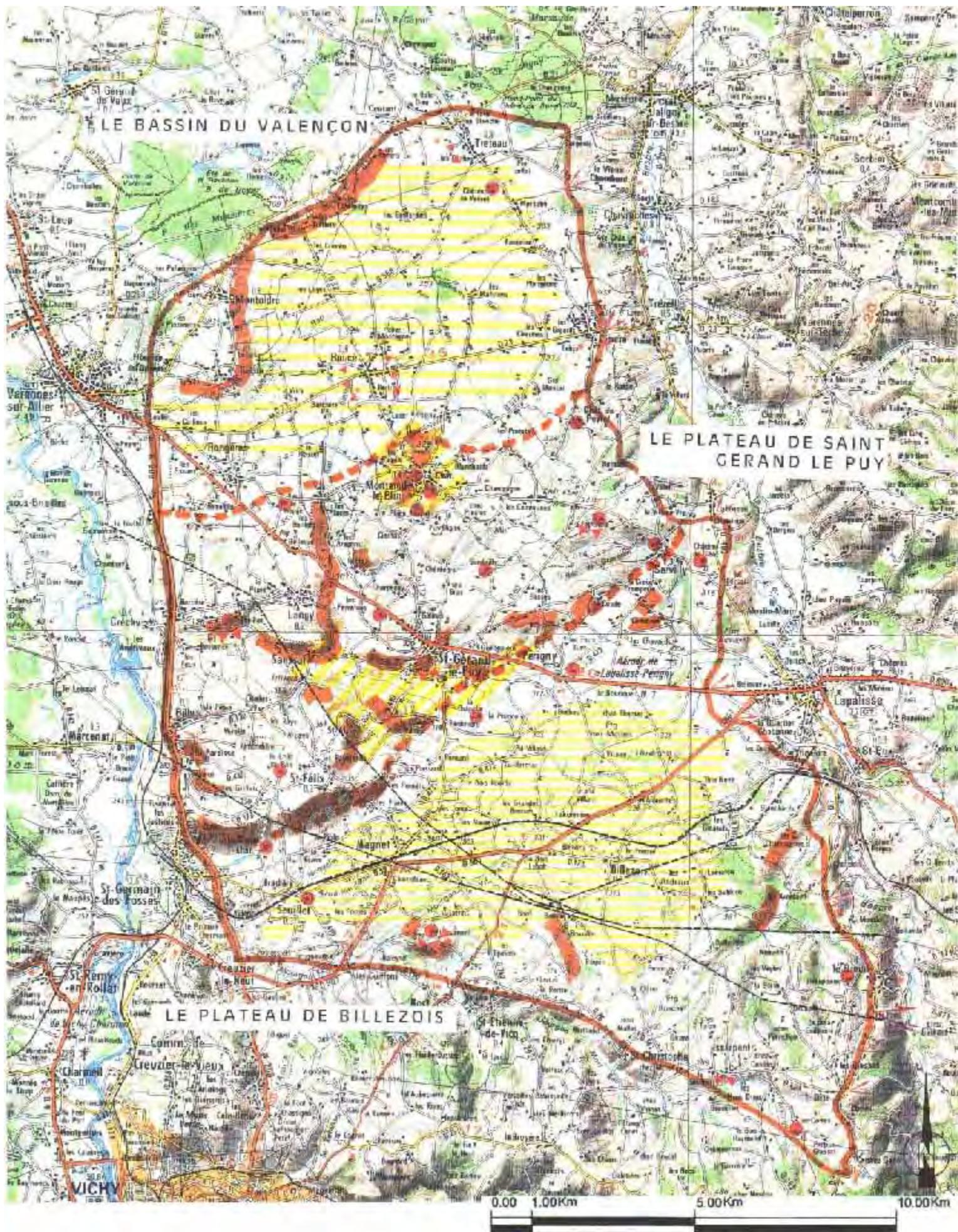
*Bâti peu perceptible. Seuls quelques toits percent les barrières végétales.*

*Forte présence des villages qui ponctuent les arrières plans.*

*Colonisation des parcelles sous exploitées par les broussailles essentiellement au Nord. Importance de l'entretien des haies.*

*Espace de transition : Forterre/Sologne, Allier/Besbre.*





LES MONTS  
DU BOURBONNAIS

# Les monts du Bourbonnais

Situés à l'extrémité Sud/Est du département, ils forment le versant occidental des Monts de la Madeleine et le prolongement des Monts du Forez. Ils s'inclinent progressivement vers le Nord pour finir sur ce que l'on appelle "les basses marches du Bourbonnais".

Cette unité se démarque fortement du reste du Département par son originalité. En effet, elle offre un paysage typique de basse montagne qui sort des clichés, présentant l'Allier comme un pays "plat".

## GÉOLOGIE, RELIEF, MORPHOLOGIE

L'ensemble du massif au relief morcelé est un horst constitué en grande majorité de granite séparant les deux fossés d'effondrement que sont la limagne et la plaine de la Loire.

C'est un relief important de forme convexe ; il est constitué de longues lignes de crête orientées Sud-Est/Nord-Ouest, pouvant atteindre 1287 m d'altitude (Puy de Montocel).

De nombreux cours d'eau ont sculpté le paysage, formant des vallées plus ou moins étroites, qui offrent une grande variété d'ambiances.

Les plus importantes de ces vallées sont parallèles et adoptent l'orientation Nord/Nord Est.

## OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTION ET TYPES DE SENSIBILITÉ

Les masses boisées recouvrent une grande partie du territoire.

Les forêts découpées en de nombreuses propriétés sont mixtes et présentent de nombreuses espèces selon l'altitude.

- Étage collinéen (inférieur à 800 m) : essentiellement le chêne rouvre, mais aussi le châtaignier et le sapin qui ont fait l'objet de reboisement. On trouve aussi le pin sylvestre, des épicéas et le douglas.
- Étage montagnard : on trouve avant tout le hêtre et le sapin qui se partagent les sommets. Les bois noirs se caractérisent du reste car ils ne sont constitués que de sapin.

Les parcelles agricoles, essentiellement des prairies, occupent les zones de faible pente. Leurs formes sont variables et leurs superficies restent limitées. Elles sont encadrées par les forêts et possèdent une trame bocagère lâche et très irrégulière.

Les arbres les plus communs pour les haies sont le frêne et le chêne, pour les arbustes on trouve essentiellement le noisetier, le fusain et l'aubépine.

L'ensemble de l'unité est marquée par une très faible densité bâtie. Il est constitué de hameaux isolés regroupant le plus souvent une dizaine d'unités.

*Leur altitude élevée les rend présent sur l'ensemble du département. Leur silhouette est un élément de repère majeur.*

*Paysage fortement cloisonné, offrant peu d'échappées visuelles sur l'extérieur de l'unité.*

*Ce parallélisme est très peu perceptible au sein même de l'unité, mais il devient évident perçu de l'extérieur. Il homogénéise l'ensemble du paysage.*

*Formation de taches très lisibles en hiver et en automne.*

*Le rapport entre les forêts et les prairies va fortement influencer sur le mode de perception.*

Pour éviter les agressions climatiques, le bâti est implanté sur les talus, les ruptures de pente et les terrasses bien exposées (à l'Est ou au Sud). Dans les vallées étroites il s'établit sur l'adret. La structure des hameaux et des villages reste lâche, permettant le passage des troupeaux et du transport du fourrage. On trouve cependant deux types de formes

- le village bas,
- le village linéaire réparti le long d'un axe.

Les constructions sont de forme simple, avec peu d'ouvertures. Les murs sont constitués de moellons recouverts d'enduit à la chaux ou bien de blocs de granit à joints creux.

Les couvertures sont le plus souvent en tuile mais l'ardoise reste très présente (clocher d'église et maison bourgeoise).

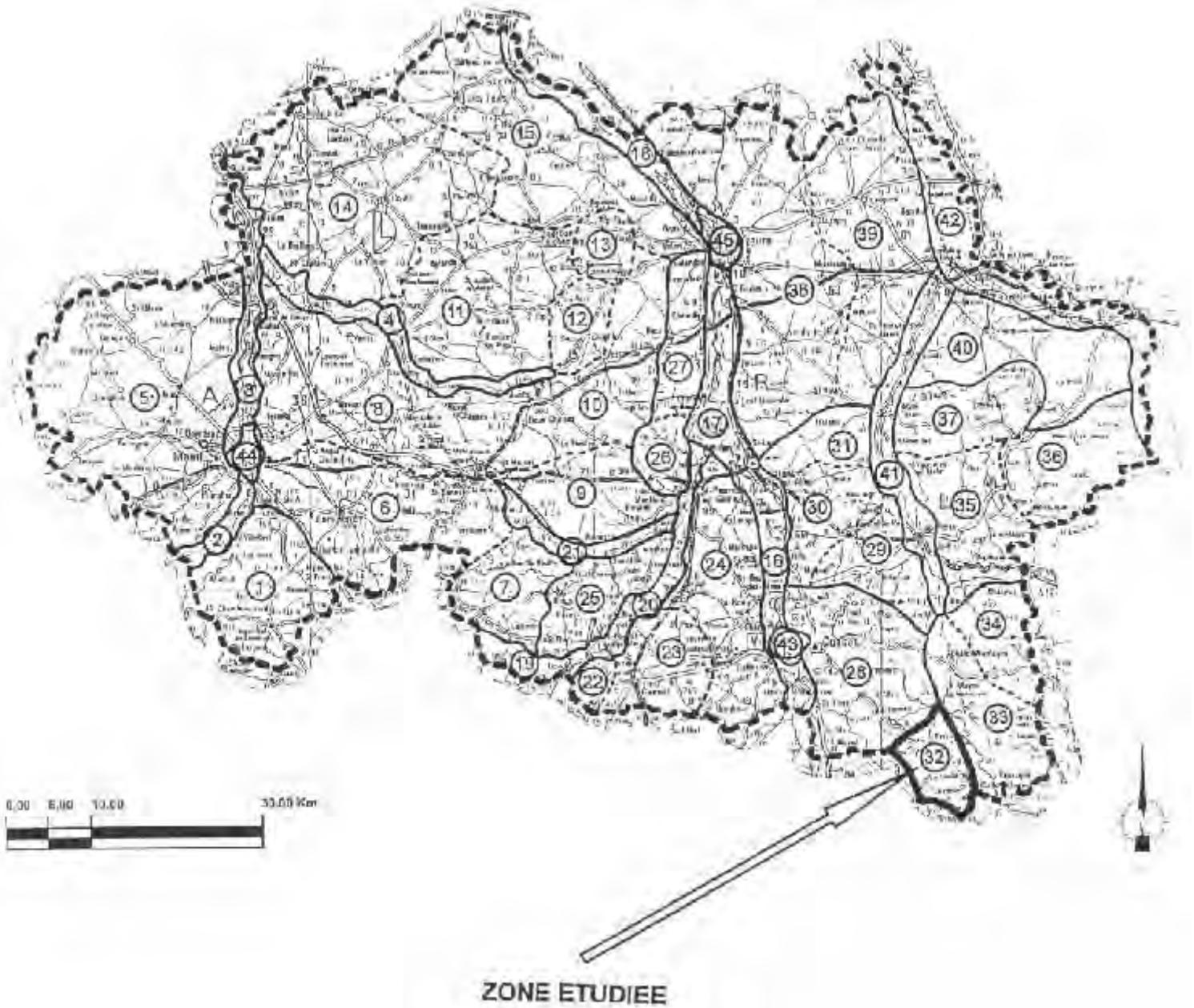
Le fort cloisonnement provoqué par les hautes lignes de crête permet de découper cet ensemble que constitue les Monts du Bourbonnais en trois unités paysagères qui montrent de nombreuses variations dans leur morphologie et dans leur mode d'occupation des sols.

- la vallée de la Besbre,
- les vallées du Barbenan et du Douanon,
- les vallées du Sichon et du Terrasson.

*Rare mais très présent le bâti tient un rôle d'une grande importance dans le paysage.*

*Très grande sensibilité des silhouettes de village et des abords.*

# LES VALLÉES DU SICHON ET DU TERRASSON





Tête de vallée du Terrasson.



Pentes de la vallée du Sichon. des formes douces, très fortement boisées, et une trame bocagère dense qui complète l'ambiance forestière.



Gorges du Sichon après FERRIERES.



Les plantations de résineux sur pente sont très sensibles, même sur des pentes déjà boisées.



Au Nord de Ferrières, le relief s'adoucit, les paysages s'ouvrent et la proportion de terres labourées augmente.



Ces terroirs ont été remembrés et le bocage s'est amenuisé.



# Les vallées du Sichon et du Terrasson

## DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE

Cette unité regroupe tout ou partie des communes suivantes FERRIERES SUR SICHON, LA GUILLERMIE et LAVOINE.

## SITUATION ET PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE

N'est compris, dans cette unité, que le cours supérieur du Sichon jusqu'à la limite inter-départementale (Allier - Puy de Dôme) où elle est rejointe par Le Terrasson.

Les rivières s'écoulent du Sud au Nord et font partie du réseau hydrographique de l'Allier.

## RELIEF, GÉOLOGIE, MORPHOLOGIE

Deux types de morphologie différents :

- Les têtes de vallées sont constituées de pentes douces et régulières formant de larges cuvettes fermées au Sud par le Puy Snidre (1232 m) avec ses bois noirs et le Puy de Montocel (1287 m) qui domine le paysage.

Cette unité est limitée à l'Est par une haute ligne de crête qui la sépare de la vallée de la Besbre (980 m) et provoque une dissymétrie.

Les deux vallées sont séparées par des interfluves moins élevés.

Présence marquante du rocher saint-Vincent, élément minéral qui s'impose à la dominante végétale.

- En amont, fortement découpées par l'érosion fluviale, les formes du relief deviennent plus complexes. Les sommets moins élevés et plus découpés s'opposent aux gorges.

*Grande variété d'ambiances qui caractérise la vallée du Sichon et en fait un élément de valeur majeur du département.*

*Vues frontales larges qui embrassent l'ensemble des têtes de vallée et donnent une grande sensibilité à l'ensemble du secteur. Les sommets attirent les regards.*

*Cette dissymétrie, accentuée par de grandes masses boisées, marque fortement le paysage et le mode de perception.*

*Cette unité est fortement encadrée par le relief, laissant quelques rares échappées visuelles sur l'extérieur.*

*Silhouette détachée et d'une très forte sensibilité, le rocher constitue un élément de repère.*

*Perceptions restreintes et compartimentées avec des vues frontales et plongeantes, qui confèrent à l'ensemble du paysage une forte sensibilité.*





Tête de vallée du Terrasson : la végétation masque les silhouettes de hameaux.



Rocher de Saint-Vincent : un des points de repère majeurs.



Fond de la vallée du Sichon.



Les gorges du Sichon et du Terrasson.



Les masses boisées remontent sur les pentes, très belle végétation feuillue.



Silhouette de Ferrière-sur-Sichon, noyée dans la végétation, trame de bocage sur les pentes.



## OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTION ET TYPES DE SENSIBILITÉ

Sur l'ensemble du secteur, le relief laisse une plus grande part aux espaces agricoles.

- En amont, les forêts occupent la totalité des sommets.

Les prairies sont constituées de petites parcelles découpées par un maillage dense et irrégulier

- En aval, les forêts désertent progressivement les sommets pour se concentrer dans les gorges.

L'espace agricole est constitué de parcelles d'herbage ouvertes, découpées par de petits talwegs boisés. Leurs formes sont plus géométriques.

Quelques rares champs cultivés dessinent de grandes lignes droites dans le paysage.

Le bâti est constitué de hameaux dispersés, ils sont bien souvent encadrés par une barrière végétale.

On remarque la présence de nombreux hameaux en tête de vallée, à la lisière des Bois Noirs, liés à l'exploitation forestière (scieries).

Ferrières-sur-Sichon a profité d'un élargissement ponctuel de la vallée, mais comme le reste des hameaux, il est difficilement perceptible, noyé par une abondante végétation.

### ÉLÉMENTS DE VALEUR

- Le rocher Saint-Vincent.
- La D422 qui épouse la lisière des Bois Noirs et traverse de nombreux hameaux liés à l'exploitation forestière.
- Château de Ferrières-sur-Sichon.

*Les lisières des forêts accentuent le cloisonnement des espaces.*

*Cachés par les forêts et les haies d'arbres, les espaces agricoles restent peu présents dans le paysage.*

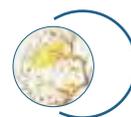
*Le boisement des gorges accentue leur présence.*

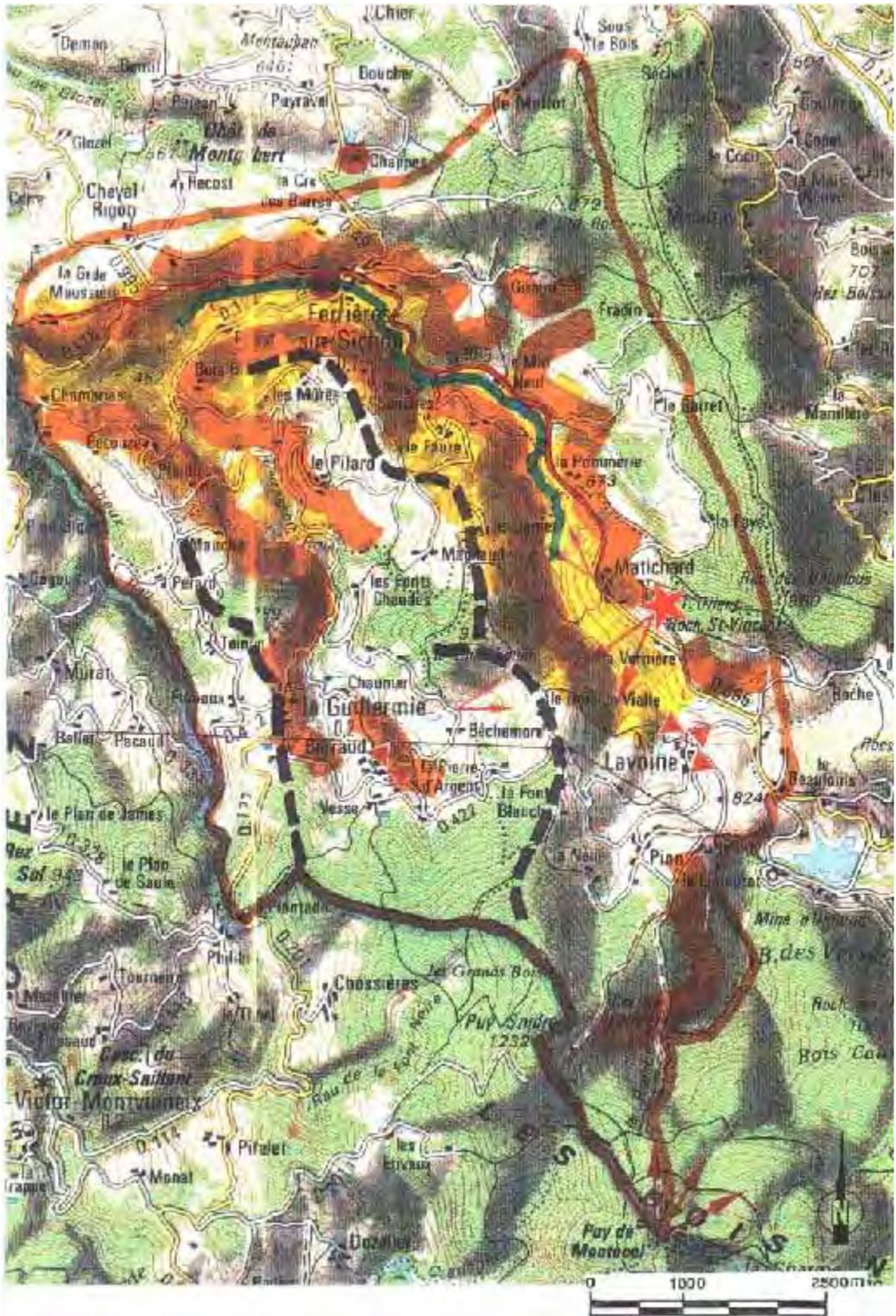
*Fort impact sur le paysage qui s'humanise progressivement.*

*Le bâti est très peu perçu dans le paysage.*

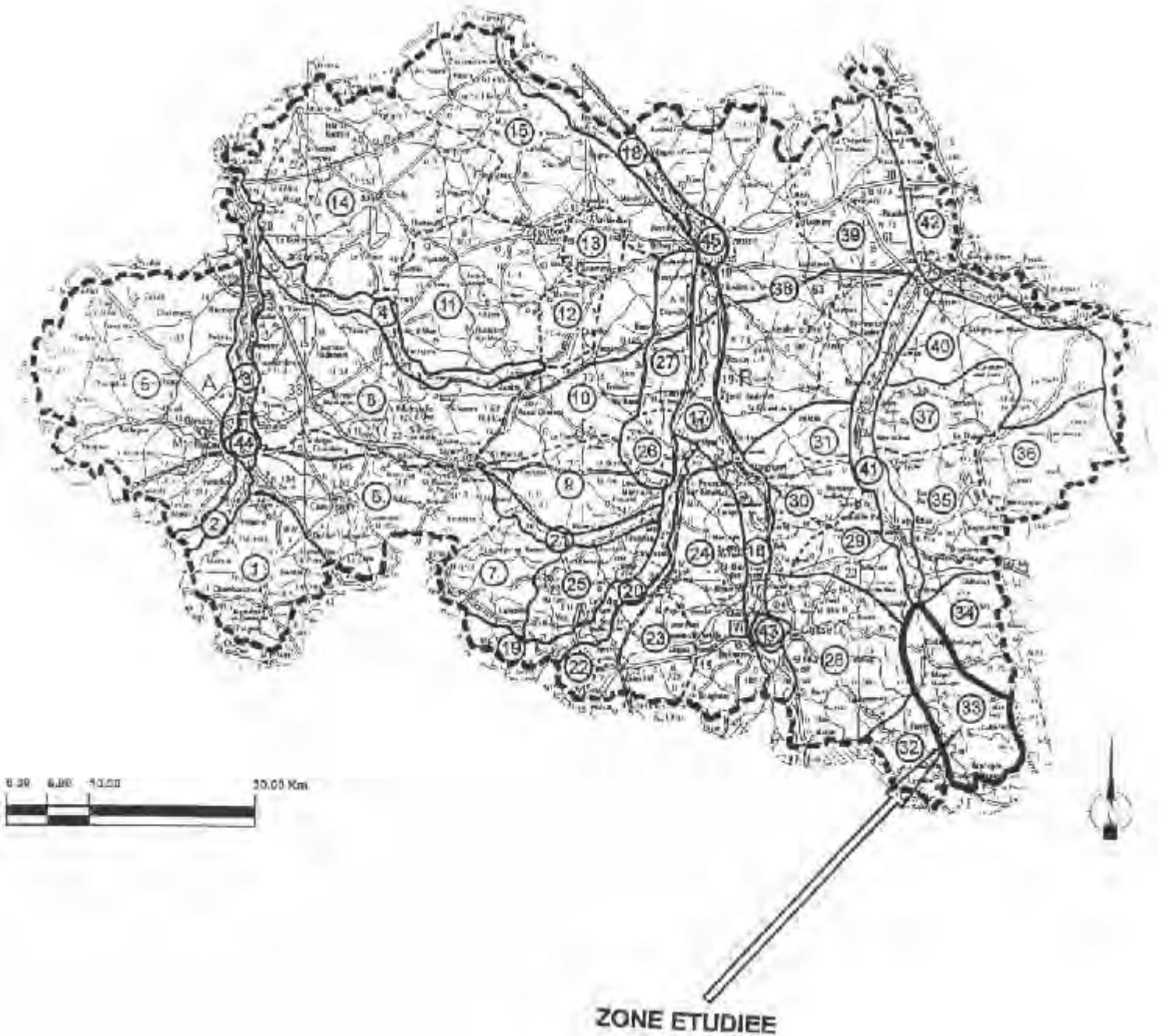
*Lavoine et Guillermie échappent à cette règle ; placés sur de petits promontoires ils constituent, avec le rocher Saint-Vincent, les rares points de repère du paysage, et sont donc d'une très forte sensibilité.*

*Grande qualité d'ambiance en fond de vallée.*





# LA VALLÉE DE LA BESBRE (HAUTE)





Élargie à l'amont, la vallée de la Besbre est refermée par les lignes de crêtes boisées qui barrent l'horizon.



Gorges de la Besbre aux environs de CHATEL MONTAGNE: deux espaces qui s'opposent: les plateaux bombés avec une remarquable trame de bocage, et les gorges qui disparaissent du paysage. Des paysages de qualité mais souvent difficiles d'accès.



La forêt souligne les reliefs, et les replats à mi pente, cultivés qui trouent le manteau forestier et qui captent le regard.



Les flancs de la vallée sont découpés par de nombreux talwegs secondaires, des paysages très fragmentés.



Les silhouettes d'arbres et le mode de composition des haies comprenant une strate haute, des arbustes en partie basse caractérisent ces paysages.



# La vallée de la Besbre (haute)

## DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE

Cette unité recouvre les communes ou parties de communes de CHATEL-MONTAGNE, LE-MAYET-DE-MONTAGNE, SAINT-CLEMENT, SAINT-NICOLAS-DES-BIEFS, LACHABANNE, LAPRUGNE, ARFEUILLES, LE BREUIL.

## SITUATION ET PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE

Cette unité recouvre le cours supérieur de la Besbre. Les caractéristiques paysagères se modifient fortement à l'aval, à partir du Breuil.

La vallée marque une fracture importante entre les bois noirs et les Monts de la Madeleine.

C'est un axe de communication entre l'Allier et le Sud-Ouest de la Loire (D7), elle distribue et organise le reste du territoire regroupant sur ses flancs les communes les plus importantes des Monts du Bourbonnais.

## GÉOLOGIE, RELIEF, MORPHOLOGIE

La Besbre coule du Sud-Est vers le Nord-Ouest.

La vallée se rétrécit progressivement de l'amont à l'aval pour finir en gorges encaissées à l'approche de Châtel-Montagne.

En amont, large et profonde, elle est fortement encadrée par de hautes lignes de crête (800 m à 1077 m d'altitude).

Elle forme un pseudo cirque très découpé avec en son centre le village de la Chabanne.

De nombreux ruisseaux redécoupent les flancs en une multitude de vallons étroits, perpendiculaires à la vallée, créant des reliefs intermédiaires de forme convexe.

Ces contreforts donnent un aspect fragmenté au paysage et constituent un palier irrégulier (600 m à 700 m d'altitude) entre le fond de la vallée (350 à 500 m d'altitude) et les sommets périphériques (1100 à 900 m d'altitude).

En aval, ce sont des paysages caractéristiques de gorges très sinueuses. Les pentes sont très marquées.

*Fort enjeu paysager car c'est un axe de passage pour les liaisons inter-départementales.*

*Paysage contrasté entre*

*- l'amont plus ouvert avec des vues plus larges ;*

*- et l'aval plus étroit avec des vues limitées par les versants de la vallée.*

*Vues latérales limitées par les lignes de crête. Le paysage est peu structuré, si ce n'est par les lignes de crête boisées qui soulignent les limites de cette unité. Le village de la Chabanne est un point stratégique et donc très sensible.*

*Des paysages compartimentés où le relief distribue les activités humaines versants longs et boisés, replats agricoles.*

*Les vues frontales sont dominantes dans l'ensemble du secteur. Quelques vues rasantes au sommet des contreforts (abords de village).*

*Paliers très visibles de l'ensemble de la vallée, ce sont des espaces qui offrent des points de vue plongeante et qui complexifient le paysage. La vallée reste peu structurée.*

*Le fond de la vallée est plus encaissé, laissé au boisement, il est difficilement accessible et peu perceptible. Le dessin sinueux de la vallée empêche toute échappée visuelle dans l'axe.*





Silhouette de CHATEL-MONTAGNE. Une image particulièrement harmonieuse, : le réseau de haies, les courbes du relief et la silhouette bâtie.  
Mais un site très sensible.



Silhouette du hameau de MORIN, un de ces villages perchés sur une ligne de crête dont la silhouette émerge des bois.



Hameau de RAMILLARD au milieu d'une trame de bocage.



Moulin de GITENAY.



Accompagnement végétal aux abords du hameau de BONNIERE, les silhouettes des arbres accompagnent le bâti.



Architecture traditionnelle, hameau de CARTON: composition de l'ensemble, mode d'implantation par rapport à la pente, tilleul.



Eglise de CHATEL-MONTAGNE.



## OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTION ET TYPES DE SENSIBILITÉ

Les forêts mixtes, avec une forte proportion de résineux, recouvrent l'ensemble des sommets (Bois du Bizin, Bois de Barbe, Bois du Sapey et Bois froid).

Elles redescendent sur les pentes et font un manteau continu troué par les îlots agricoles.

Dans ces îlots, les parcelles en herbage sont limitées par une trame bocagère très lâche et incomplète.

Très larges par endroits, ces haies semblent prolonger la forêt entre les espaces agricoles.

De nombreuses parcelles sous-exploitées sont envahies par les landes (genêt, fougère).

Le fond de vallée est lui aussi recouvert par de grandes unités boisées, le privant, dans ce paysage forestier, de son rôle structurant.

Le bâti est constitué de hameaux dispersés, regroupant en général une dizaine d'unités.

D'aspect compact, ils sont implantés en rebord des reliefs intermédiaires, dans les zones découvertes.

Il sont souvent accompagnés d'un environnement végétal de qualité. Ces silhouettes arborées agrémentent les groupements bâtis.

A souligner, la présence de nombreux bâtiments isolés (moulins, scieries) difficilement perceptibles de par leur situation :

- soit en fond de vallée,
- soit dans des clairières.

## ÉLÉMENTS DE VALEUR

Ce paysage n'offre pas d'éléments spectaculaires par sa structure ou le relief. C'est plus la qualité des ambiances et sa forte identité paysagère qui lui confère son intérêt.

Attrait touristique :

- La Loge des Gardes : station de ski de fond,
- Retenue d'eau du Mayet de Montagne,
- Centre géographique de l'Europe (commune de Saint-Clément).

*Ce sont des masses épaisses qui noient le paysage et forment un rideau sombre en toile de fond.*

*Les îlots agricoles qui s'installent sur les pentes plus douces apparaissent, par différence, comme des taches et captent le regard d'où une forte sensibilité.*

- *Enjeu paysager sur l'entretien des haies.*
- *Constituée d'un étagement de végétation en strate arborée et arbustive, elles créent des masques et articulent l'espace.*
- *De très belles ambiances, essentiellement liées à ces haies (chêne, tilleul).*

*Des évolutions se lisent dans le paysage:*

- *le contraste des prairies due à un sous-pâturage,*
- *épaississement des haies bocagères par manque d'entretien,*
- *l'inexorable colonisation par les landes puis par les forêts des terrains abandonnés. Les espaces se ferment progressivement.*

- *La rivière échappe au paysage.*

*Bien que cette unité soit peu densément habitée, le bâti occupe une place déterminante dans le paysage*

- *rare, les hameaux captent le regard,*
- *ils utilisent des matériaux clairs (moellon, tuile), ils forment de petites taches facilement repérables, qui ponctuent le paysage.*

*Le rapport bâti/végétal forme des images particulièrement harmonieuses.*

*Ils montrent de beaux exemples de construction traditionnelle.*



Quelques éléments de petit patrimoine, témoins d'un mode de vie fortement lié à la montagne.

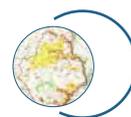
Certains sites offrent des panoramas particulièrement intéressants

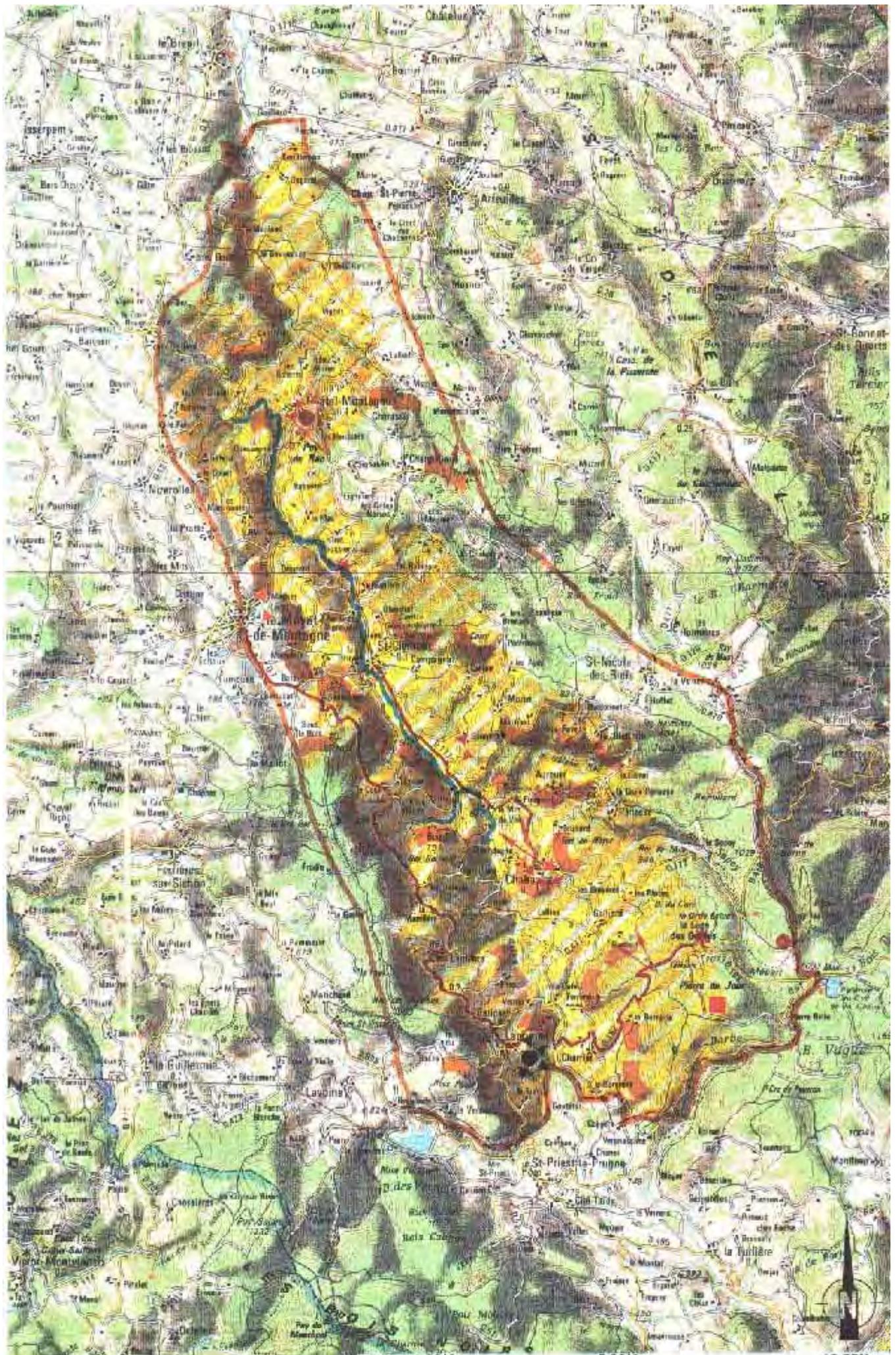
- La Prugne,
- routes qui mènent à la Loge des Gardes,
- au Sud de Châtel Montagne (Puy du Roc).

Les routes sont peu perçues et restent attrayantes par les vues qu'elles offrent et les villages traversés.

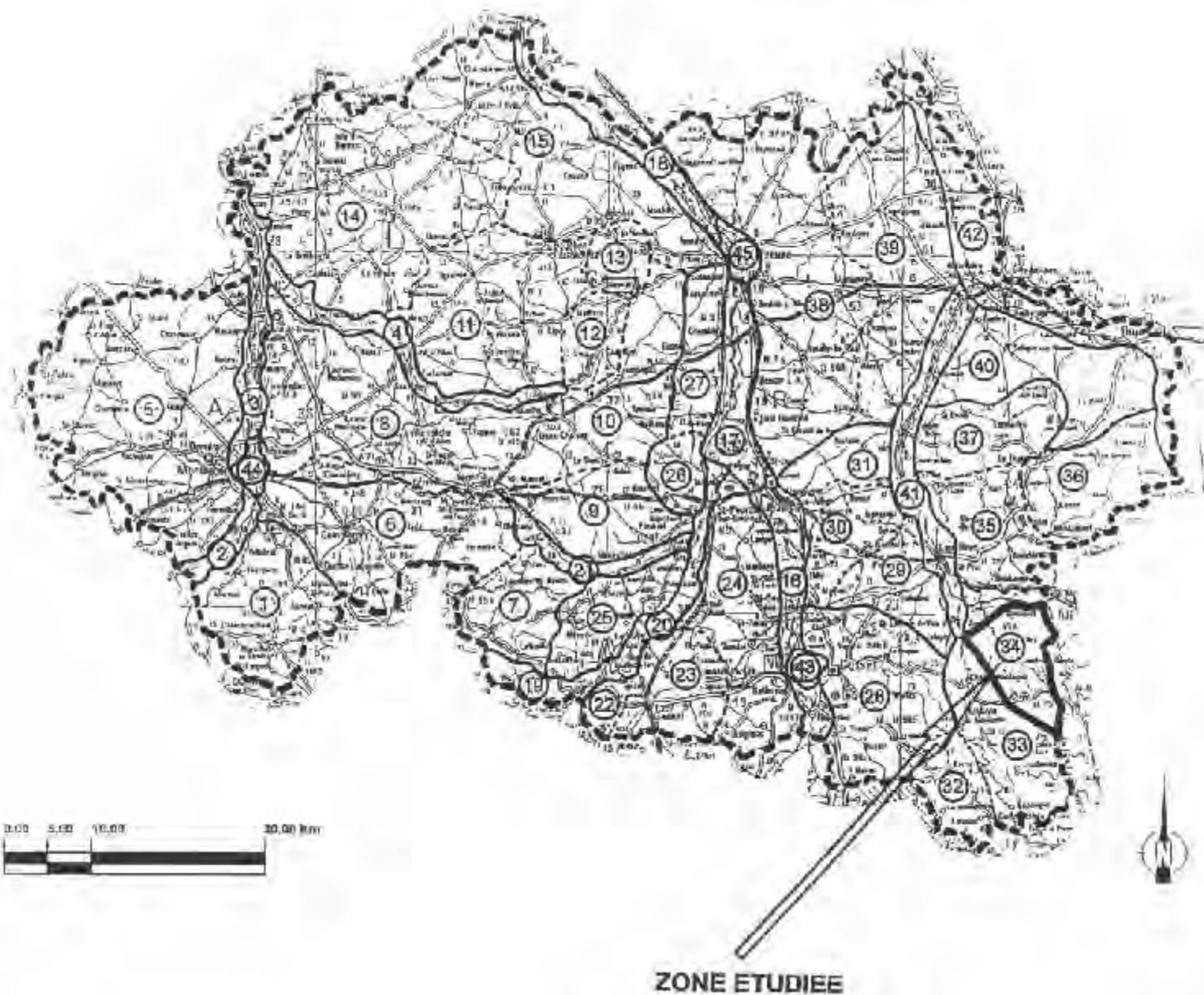
Élément du patrimoine :

- Église de Châtel Montagne (XII<sup>e</sup> siècle).





# LES VALLÉES DU BARBENAN ET DU DUANON





A l'amont de la vallée, forte proportion de boisements : cette forêt paraît hétérogène, on lit les différentes traces du parcellaire par les contrastes entre les peuplements.



Les zones agricoles occupent exclusivement les versants Ouest de la vallée.



Vue sur l'ensemble des Monts du Bourbonnais (croix du Verger).



les bâtiments isolés ponctuent le paysage.



Des vues frontales qui confèrent une grande sensibilité à ces flancs de vallée de profondes mutations dans les peuplements forestiers.



ARFEUILLES.



# Les vallées du Barbenan et du Duanon

## DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE

Ce secteur regroupe en totalité ou en partie les communes suivantes : ARFEUILLES, CHATEL-MONTAGNE, SAINT-NICOLAS-DES-BIEFS et SAINT-PIERRE-LAVAL.

## SITUATION ET PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE

Extrémité Nord des Monts de la Madeleine, le secteur est redécoupé par de nombreuses vallées (Barbenan, Douanon) de faible longueur.

Limitée au Nord par la vallée du Choly, cette unité s'étend au Nord jusqu'aux reliefs qui la dominent (Les Hauterets 1041 m).

Ces vallées ont été rassemblées dans une même unité, car elles présentent des caractéristiques communes très fortes.

## RELIEF, GÉOLOGIE, MORPHOLOGIE

En amont, les vallées sont de forme simple, peu découpées sur leurs flancs elles sont facilement identifiables.

Elles sont dominées par de hautes lignes de crête assez régulières (Ray Dadiou 1076 m) qui ferment considérablement les vues.

Les versants assez marqués offrent de nombreuses vues frontales.

Vers l'aval, sans rupture vraiment nette, ces vallées se rétrécissent.

Les interfluves se découpent et libèrent de larges replats qui permettent l'installation de prairies plus vastes.

Le paysage se complexifie et devient moins structuré.

## OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTION ET TYPES DE SENSIBILITÉ

En amont, les masses boisées occupent la quasi-totalité du territoire et laissent peu de place aux prairies.

Les rares zones d'herbage occupent la partie basse de la Vallée du Sichon. De faibles surfaces, ces champs sont très peu découpés, si ce n'est par quelques haies basses et irrégulières.

Les zones d'herbage occupent les versants Ouest des vallées et marquent une dissymétrie.

En aval, les forêts de plus faible superficie laissent place à une activité agricole plus importante.

Les prés plus vastes et de forme géométrique, sont découpés par une trame bocagère arborée assez dense.

*Paysage très structuré.*

*On perçoit la vallée dans son ensemble.*

*Fermeture considérable des vues.*

*Forte sensibilité des versants et des rebords.*

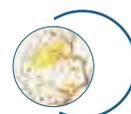
*Système de perception fragmenté. Les vues s'ouvrent progressivement.*

*Forte présence de masses boisées qui caractérisent ce secteur. Les rares trouées captent le regard. Caractère sauvage du paysage.*

*Elles ouvrent des vues sur le fond de vallée.*

*Les lisières des forêts dirigent les vues.*

*La qualité de ces paysages est très liée à la présence du bocage.*



L'habitat est dispersé et peu dense.

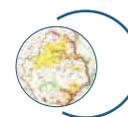
Le bâti est constitué de quelques rares hameaux dispersés, regroupant en général une vingtaine d'unités, implantées sur les flancs ou en tête de vallée, jamais en fond de vallée.

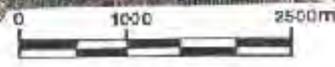
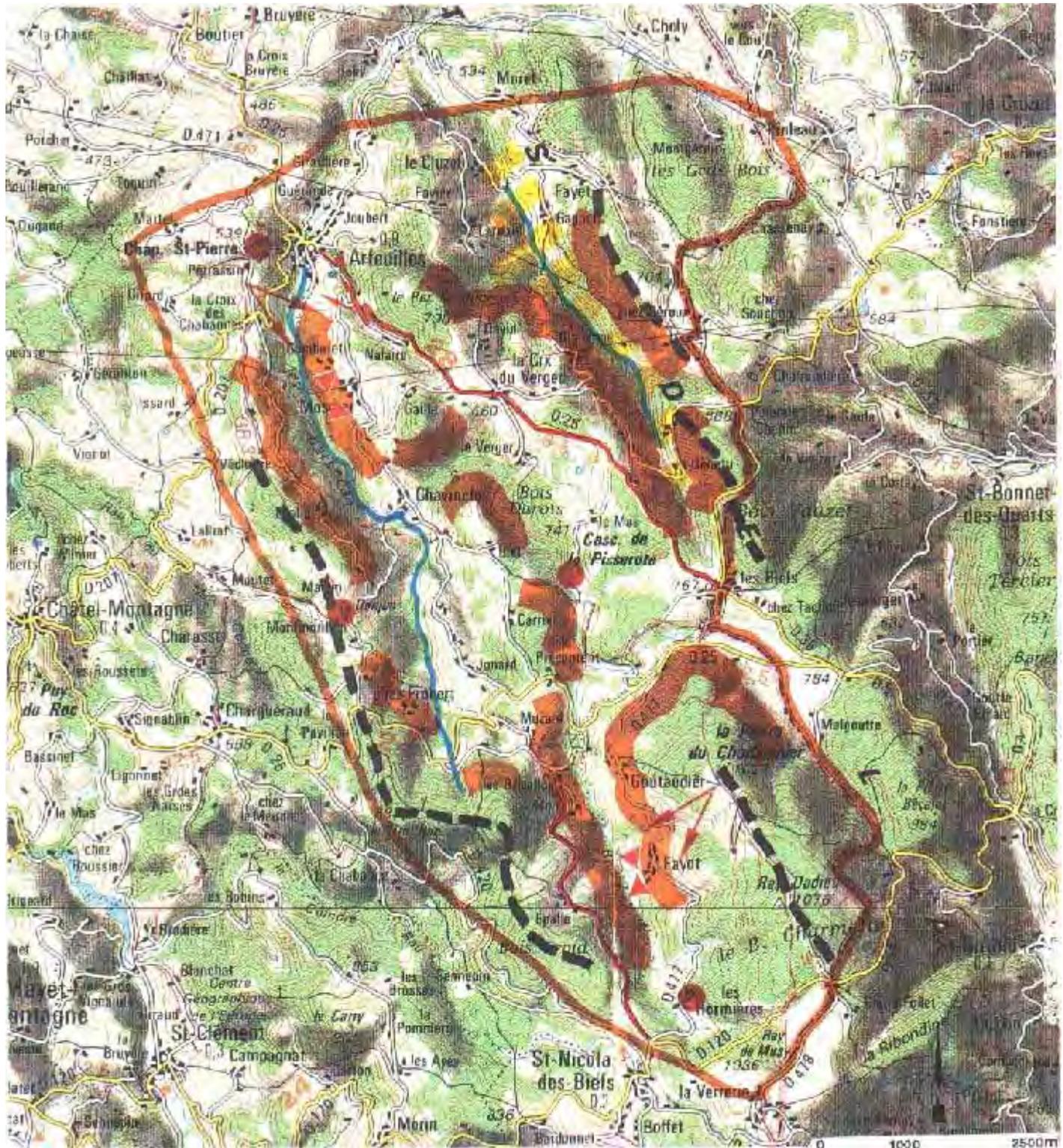
Homogénéité de leurs matériaux et de leurs formes.

### ÉLÉMENTS DE VALEUR

- Cascade de Pisserote.
- La Pierre du Charbonnier (point de vue).
- Chapelle de Saint-Pierre.
- Points de vue nombreux dans le secteur d'Arfeuilles, qui marquent une cassure dans le type de paysage.

*Ils sont les rares points d'appel dans le paysage. Ils forment des taches claires. Ils sont accompagnés de masses végétales qui calent les bâtiments.*





LES CONTREFORTS  
DES MONTS  
DU BOURBONNAIS

# Les contreforts des monts du Bourbonnais

## SITUATION ET PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE

Cette région est un glacis de plateaux qui prolonge au Nord les monts de la Madeleine et en constitue les derniers contreforts.

Bien que cette unité paysagère présente de nombreuses caractéristiques communes avec les Monts du Bourbonnais, les limites avec ces dernières restent perceptibles.

Au Nord d'Arfeuilles (vallée du Choly), le paysage se modifie

- les sommets sont moins élevés. Ils varient entre au Sud, dans la commune de Andelaroche, et 436 m au Nord dans la commune de Saint-Léon (Puy Saint-Ambroise),
- Le paysage ne présente aucune ligne de relief majeure,
- le relief est plus souple, et les pentes accentuées deviennent plus rares,
- les forêts moins importantes n'occupent pas la même place dans le paysage.

Ces plateaux sont délimités à l'Ouest par la vallée de la Besbre. Très encaissée au Sud de Lapalisse, cette vallée s'élargit quelque peu au Nord pour se jeter dans la Loire.

Cette unité s'arrête à la limite du département de la Loire qui ne marque aucune véritable rupture du paysage.

Au Nord et Nord-Est, ces plateaux s'inclinent, formant ainsi les Basses Marches du Bourbonnais

Les reliefs disparaissent progressivement mais, par contre, on observe une rupture marquée dans le mode d'occupation du sol, liée aux différences géologiques.

Ce vaste ensemble très complexe par sa morphologie se redécoupe en deux sous-unités d'origines géologiques différentes

- Les Hautes Terres.
- Le Pays des coteaux.

*Elle constitue un espace de transition entre les Monts du Bourbonnais et la Sologne Bourbonnaise.*

*Ainsi que dans les Monts du Bourbonnais, ce sont encore les vallées qui façonnent le paysage et lui donnent tout son caractère*

*La silhouette des Monts du Bourbonnais domine l'ensemble du paysage.*

*Pas d'élément structurant ni d'ordonnement dans la morphologie générale du paysage.*

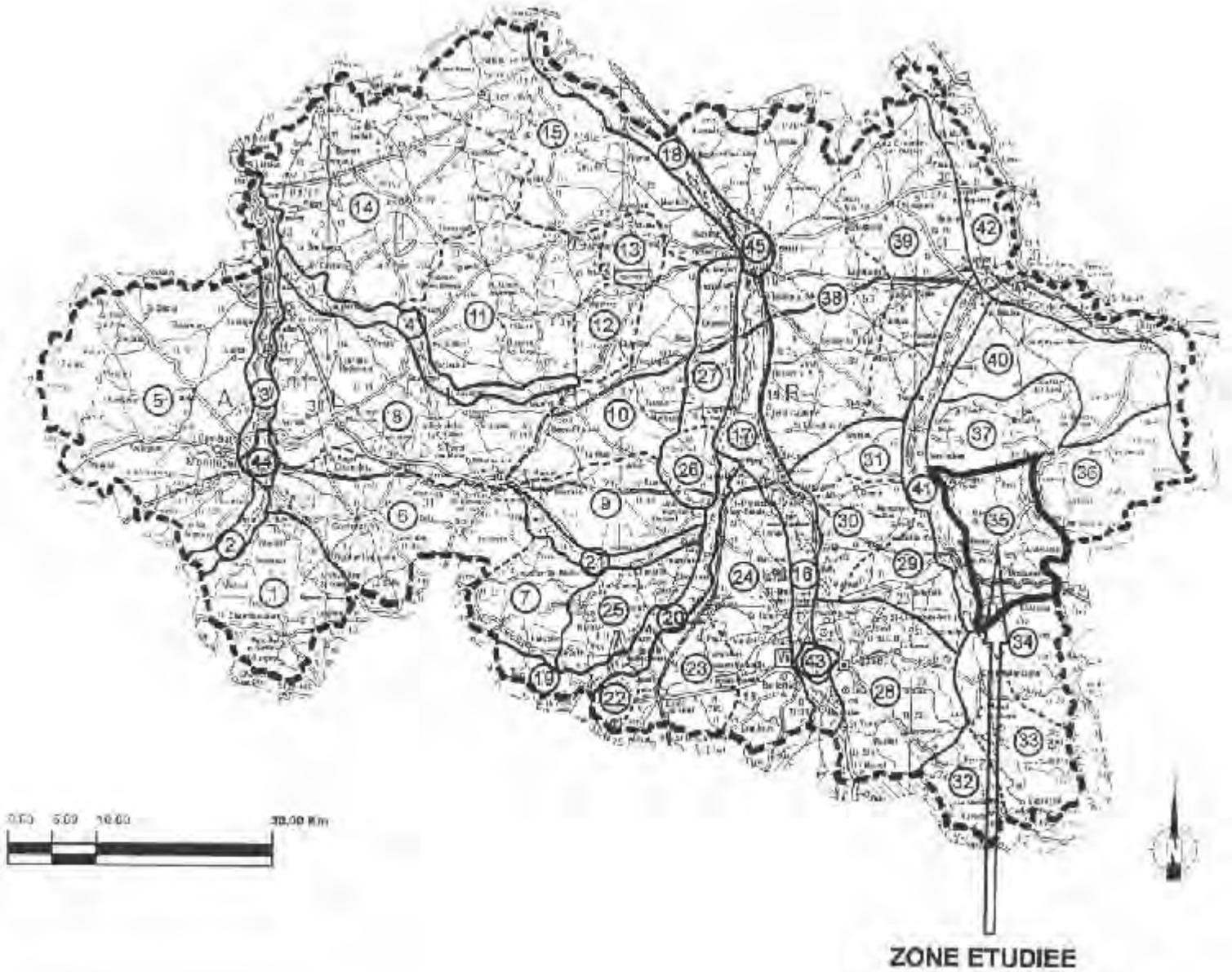
*Les vues sont plus ouvertes.*

*Les forêts sont moins oppressantes et les rapports, plus équilibrés, qu'elles entretiennent avec les espaces agricoles font partie des principales caractéristiques de ce paysage.*

*La vallée de la Besbre crée une coupure importante, mais reste peu perceptible dans ce paysage au relief très mouvementé.*

*Paysage similaire dans le département de la Loire. Les sommets plus élevés ferment les vues à l'Est.*

# HAUTES TERRES





Les sommets sont boisés. Les massifs forestiers constitués de feuillus ou de conifères contrastent par leur couleur. Les secteurs peu intéressants d'un point de vue agricole sont envahis par la lande, puis plantés. Les boisements structurent et découpent en plaque. Aucun relief ne se démarque.



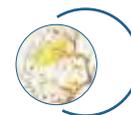
L'un des nombreux ruisseaux s'écoulant dans les Hautes Terres. Le pâturage de ces prairies permet le maintien d'une vallée ouverte.



Les haies spontanées ou taillées sont très marquées par la fougère, témoignant de la proximité forestière.



Les croupes et versants les mieux exposés sont couverts par d'immenses prairies. Ces ensembles de prairies s'organisent visuellement entre les monts et les vaux occupés par des boisements. On remarquera l'équilibre entre les espaces agricoles et forestiers.



# Hautes Terres

## DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE

Cette unité, très complexe, couvre en totalité ou en partie les communes ARFEUILLES, LE BREUIL, SAINT-PIERRE-LAVAL, SAINT-PRIX, DROITURIER, ANDELAROCHE, LAPALISSE, LODDES, BARRAIS BUSSOLLES, VARENNES-SUR-TECHE, BERT, CHATELUS et MONTAIGÛET-EN-FOREZ.

## SITUATION, PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE

Cette unité représente l'extrémité Nord des masses cristallines qui constituent les Monts de la Madeleine s'inclinant à l'Ouest sur la vallée de la Besbre.

Elle présente de grandes similitudes avec les Monts du Bourbonnais et s'étend au-delà de la limite du secteur d'étude, dans le département de la Loire (commune de Saint-Martin d'Estreaux).

Elle est limitée à l'Ouest par la vallée de la Besbre qui forme une entité nettement dissociable des autres vallées présentes au sein de cette unité, et la sépare de la région de Forterre de morphologie différente.

Au Nord, elle est prolongée par un plateau moins élevé qui présente des caractéristiques géologiques différentes et plus complexes (sol calcaire et gréseux).

Ces différences se ressentent essentiellement dans la présence moins marquante des vallées du Nord de la Tèche. Toutefois, les limites précises avec les paysages au Nord restent imprécises.

## GÉOLOGIE, RELIEF, MORPHOLOGIE

Cet ensemble présente une grande homogénéité géologique. Il s'agit de formations granitiques fortement entaillées par l'érosion fluviale.

Certains cours d'eau comme le Barbenan, l'Andan, la Petite Tèche et la Tèche, ont creusé d'étroites et profondes vallées qui, ajoutées au vallonnement général de cette région, offrent une multitude de paysages différents. Elles adoptent souvent un profil de gorges.

Les principaux cours d'eau déjà cités sont orientés Est-Ouest, et se jettent tous dans la Besbre. Ils drainent une grande quantité de ruisseaux perpendiculaires qui découpent leurs flancs par de nombreux talwegs secondaires.

*Les limites restent floues au Nord et à l'Est de cette unité paysagère.*

*La vallée de la Besbre est peu perceptible dans ce type de paysage, mais se démarque par son importance et du fait qu'elle forme la jonction entre deux paysages très différents.*

*L'identité de ce paysage est formée en grande partie par le rôle important que jouent les vallées dans le mode de perception et l'occupation des sols.*

*Hiérarchisation selon l'importance des cours d'eau tous lisibles dans le paysage ; les cours d'eau secondaires créent un paysage vallonné sur le sommet des plateaux, et les cours principaux segmentent les vues et compartimentent ce paysage.*

*Axe général Est/Ouest des principales vallées, mais leurs tracés très sinueux empêchent de les percevoir dans leur ensemble. Dans les vallées, les vues sont restreintes latéralement et très limitées dans l'axe. Les premiers plans prennent une très grande importance dans la formation de l'image.*





Les perceptions du paysage sont conditionnées par le relief et la végétation. On passe rapidement d'espaces fermés à des panoramas dégagés. Ici, cette prairie en lisière de forêt crée une ouverture surprise.



Les vallons et talwegs très boisés contrastent avec les prairies ouvertes.



En descendant vers la plaine, les prairies s'imposent à la forêt. Le bocage s'installe, constitué de très vastes parcelles encadrées par un maillage de haies assez lâche. Ces parcelles, très boisées, sont très perméables au regard. Par leur envergure, elles structurent le paysage et renforcent les séparations du relief.



Un bocage mixte constitué de cultures et prairies. L □



Les reliefs peu élevés (400, 530 m) restent très souples sur l'ensemble du secteur, et ne créent pas d'obstacles majeurs aux vues.

Aucun sommet ne se démarque nettement du reste du paysage.

Le mode de perception et les types de sensibilité dépendent ici essentiellement des formes de relief.

Ce sont des paysages de contraste et d'une grande complexité qui offrent différents types de vue selon le lieu d'observation

- sur les plateaux :
  - vues rasantes sur les premiers plans et les silhouettes des plateaux opposés,
  - vues frontales sur les plans successifs créés par le vallonnement des plateaux et de la partie visible des flancs des vallées principales,
  - vues plongeantes sur les fonds de vallées.
- dans les vallées :
  - vues rasantes sur les fonds plats pour les principales vallées,
  - vues frontales sur les flancs,
  - vues en contre-plongée sur les rebords de vallées.

## OCCUPATION DU SOL

Les sols sont sableux à sablo-argileux, localement graveleux ; ils sont sensibles à la sécheresse et ont de faibles réserves minérales.

C'est donc principalement une zone d'herbage et de prairies, gérée par l'élevage. Elle est constituée de grandes parcelles qui suivent les courbes du relief.

Les trames bocagères sont très lâches et irrégulières sur l'ensemble de cette unité. Elles se situent essentiellement dans le fond des talwegs le long des ruisseaux. Ces haies sont formées d'arbres, plus ou moins espacés, et d'une strate arbustive assez dense. Elles sont plus nombreuses au Sud du secteur (commune de Barraix Bussoles).

Les forêts mixtes, beaucoup moins nombreuses que dans les Monts du Bourbonnais, occupent essentiellement les vallées encaissées et remontent sur les sommets en empruntant les talwegs secondaires.

Leurs lisières très irrégulières encadrent les champs les plus près des vallées et de faible superficie.

*Sur les hauteurs, les vues restent très ouvertes. Présence importante de la silhouette boisée des Monts du Bourbonnais qui absorbe le regard et ferme les vues au Sud.*

*Absence d'élément structurant qui accentue la dominance des vallées. Ces paysages sont sensibles et d'une très grande fragilité.*

*Très grande sensibilité de l'ensemble du paysage.*

*Les vues éloignées sont formées d'une mosaïque de couleurs qui donne beaucoup de profondeur au paysage.*

*Les trames bocagères n'ont aucun rôle structurant dans le paysage. Elles ne se remarquent que des versants opposés, en vue éloignée, et au fond des talwegs ouverts où elles soulignent la présence des ruisseaux. Bien souvent, seule la cime des arbres est visible, elles se confondent ainsi avec les masses boisées qui remontent sur les plateaux.*

*Elles restent encore très présentes et jouent un rôle important dans le paysage. Elles amplifient le relief et accentuent le contraste entre vallée et plateau.*

*Ces débordements créent des espaces intermédiaires entre les masses boisées et les espaces agricoles.*



Pourtant, quelques bois importants couvrent les sommets les plus élevés au Nord : les communaux, les bois de la vallée, les bois de la Chassaigne et les bois de Platenat.

Les principales vallées possèdent un fond plat découvert qui laissent entrevoir les ruisseaux bordés d'arbres.

Quoique très nombreuses, les vallées possèdent des caractéristiques différentes.

La vallée du Barbenan et du Montvernay, axée Est-Ouest dans son cours inférieur avant de rejoindre la Besbre, fait partie des plus importantes avec les vallées de la Petite Têche et de la Têche.

Très profonde, elle reste large et ouverte. Ces flancs découpés par de nombreux talwegs secondaires sont dans l'ensemble peu boisés. Elle adopte ponctuellement un profil en gorges couvert de forêt.

Son fond plat et découvert souligne la présence du cours d'eau bordé d'arbres.

Elle se caractérise par une occupation humaine très importante, matérialisée par de nombreux axes de communication (D171, voie ferrée), et une forte densité bâtie sur les flancs.

- Vallée de l'Andan.

Très sinueuse, elle ne marque pas une grande cassure dans le paysage.

Profonde et étroite, elle forme des gorges à l'Ouest de Droiturier.

Le fond de la vallée, plat, est ponctué de nombreuses retenues d'eau qui alimentent des moulins.

Dissymétrie provoquée par un boisement unilatéral de ses flancs (Bois de la vallée).

- Vallée de la Têche.

L'implantation de Bert et Varennes sur Têche en fond de vallée, est un événement assez rare dans la région. Cette vallée de forme fragmentée est redécoupée en vallons profonds et étroits par des affluents.

Très boisées en tête de vallée, les forêts deviennent plus rares en aval et forment des traînées sombres qui segmentent les flancs.

- Les vallées secondaires

Plus ou moins profondes, elles sont toujours très étroites et sont recouvertes de grandes masses boisées. Les flancs sont très peu découpés. Inaccessibles, elles ne possèdent jamais d'éléments bâtis.

*Ces bois assez rares mais très visibles créent un fond sombre qui souligne les reliefs et permet à ce paysage de se raccrocher aux Monts du Bourbonnais. Ils deviennent des points d'appel importants.*

*Très grande qualité des ambiances où les lisières irrégulières des bois organisent les vues.*

*Les vallées offrent une grande variété de paysages et sont facilement identifiables. Elles sont les principaux points de repère du paysage d'une très grande sensibilité.*

*Vues ouvertes dans l'axe.*

*Très grande qualité d'ambiances le long des cours d'eau.*

*Présence marquée de la voie ferrée sur son flanc Nord, qui entaille le relief et ponctue la vallée de nombreux ponts en pierre imposants. Fort impact paysager.*

*Vues dans l'axe et vues latérales restreintes. Le mode de perception se décompose en séquences indépendantes.*

*Confère une très grande originalité des ambiances en fond de vallée.*

*Dissymétrie perceptible de l'extérieur de la vallée.*

*C'est la présence de ces deux villages qui confère à l'ensemble de la vallée une très forte identité. Très grande qualité d'ambiances.*

*Ces vallées sont rarement perçues en totalité. Elles gardent un caractère sauvage. Grande sensibilité.*



Bien que cette unité soit peu densément habitée, le bâti occupe une place déterminante dans le paysage. Il se présente sous différentes formes et implantations

- Fermes qui s'égrènent le long des axes routiers.
- Hameaux isolés regroupant une dizaine d'unités. Ils s'implantent le plus souvent en bordure des plateaux. Ils sont là encore très souvent accompagnés de groupements d'arbres qui les protègent.
- Les villages se situent près de la vallée ; à l'aplomb pour Droiturier et Barraix Bussolles, sur les flancs pour Chatelus, Saint-Pierre Laval, Andelaroche, et enfin en fond de vallée pour Bert et Varennes-sur-Tèche.

*Elles humanisent le paysage aux abords des routes.*

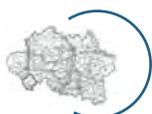
*Rares, ils captent le regard, mais ils sont rarement perçus en totalité, cachés par un rideau végétal.*

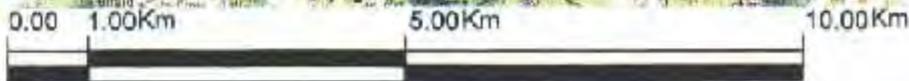
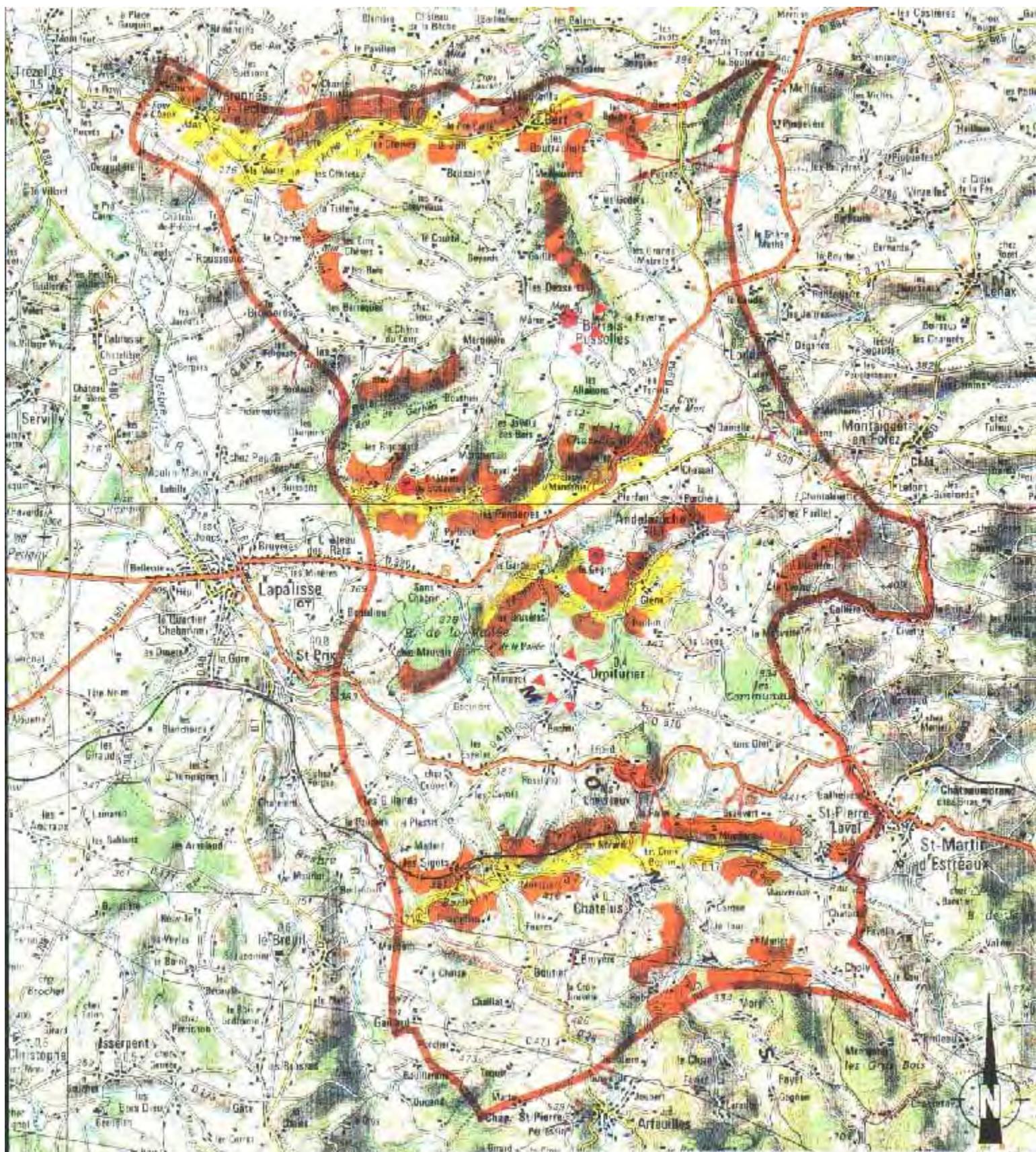
*Silhouettes visibles de nombreux points de vue.*

*Leur silhouette ne sont visibles qu'au sein de la vallée en vue frontale. Elles échappent aux vues d'ensemble.*

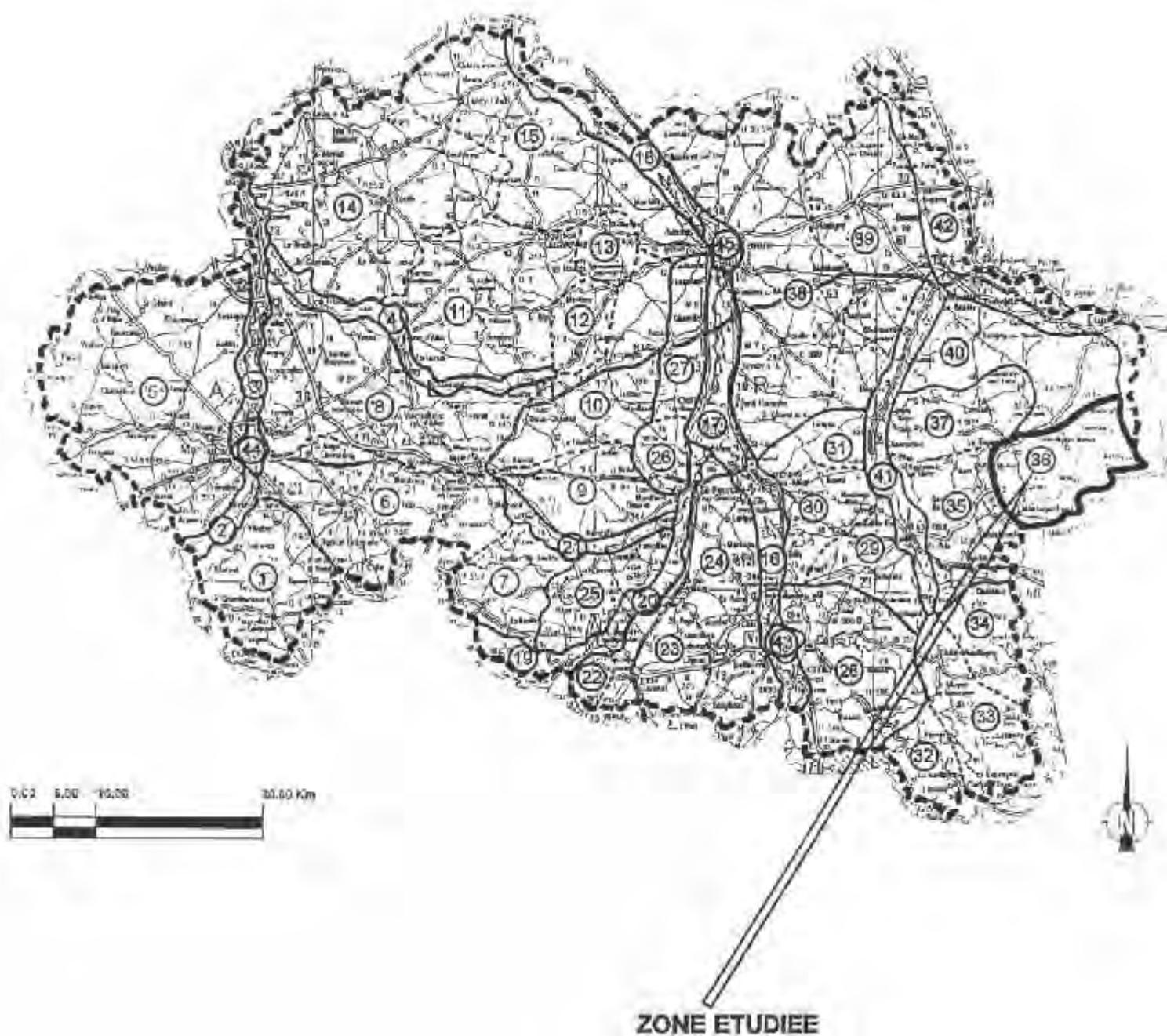
## ÉLÉMENTS DE VALEUR

- De nombreux points de vue sur les vallées et leurs gorges, mais aussi sur l'extérieur
  - Vallée de la Besbre.
  - Magnifique panorama sur les Monts du Bourbonnais.
- Qualité d'ambiances en fond des vallées.
- Patrimoine bâti
  - Château d'Andelaroche.
  - Château de Bussolles.
  - Château de Précord.
  - La tour de Saint-Pourçain et son site.
  - Les nombreux moulins qui ponctuent le fond des vallées.





# LE PAYS DE NEUILLY-EN-DONJON





Sur les horizons plats, les paysages sont plus ou moins cloisonnés par des éléments végétaux (haies - boisements).



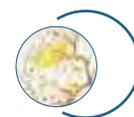
Les fonds des vallées humides peuvent être plantées en peupliers, créant un contraste de taille et de couleur dans le bocage.



En période hivernale, le bocage, malgré la densité de ses arbres de haute tige de bocage, reste perméable au regard.



Depuis les axes de communication, la route offre de nombreux points de vue depuis les sommets de ce relief moutonneux.



# Le pays de Neuilly-en-Donjon

## DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE

Cette unité paysagère recouvre en totalité ou en partie seulement les communes de : MONTAIGÛET-EN-FOREZ, LODDES, LENAX, LE BOUCHAUD, AVRILLY, LE DONJON, NEUILLY-EN-DONJON, LUNEAU ET SAINT-DIDIER EN DONJON.

## SITUATION ET PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE

Située à l'extrémité Est du département, cette unité paysagère prolonge les contreforts des Monts du Bourbonnais qui se trouvent à l'Ouest.

La limite avec ces derniers est marquée par une ligne de crête, prolongeant les Monts de la Madeleine (axée Sud-Est - Nord-Ouest), peu élevée (400 à 530 m d'altitude) et s'inclinant progressivement au Nord.

Les limites départementales au Sud soulignent une rupture morphologique importante.

La faille qui délimite les Monts de la Madeleine du plateau bordant la plaine de la Loire, devient, au sein de cette unité, beaucoup moins marquante et les formations granitiques qui dominent l'ensemble du paysage au Sud (département de la Loire) finissent en plateau faiblement incliné.

Ce plateau borde à l'Est la vallée de la Loire. Ces coteaux sont de faible amplitude (50 m), mais constituent une limite assez précise entre deux types de paysage très différents de par leur mode d'occupation du sol et leur morphologie.

Au Nord, ce secteur se démarque des basses marches du Bourbonnais (Sologne) essentiellement par l'orientation Ouest-Est des nombreuses vallées qui le découpent, mais aussi par une très faible présence des masses boisées qui caractérisent la Sologne Bourbonnaise.

## RELIEF, GÉOLOGIE, MORPHOLOGIE

Cet ensemble présente des caractéristiques géologiques simples qui le scindent en deux secteurs

- formations cristallines :  
à l'Ouest sur une largeur de 3 km, entaillées par de nombreuses vallées étroites et sinueuses mais peu profondes. Les reliefs à l'Ouest sont découpés par de nombreux talwegs et leurs pentes accentuées sont recouvertes d'importantes masses boisées.

*Cette unité est fermée à l'Ouest par une ligne de crête qui ne domine que faiblement le paysage. Certains de ses sommets (Le Gendarme, Le Roc, Le Mont Saint-Joseph), plus élevés, sont perçus de très loin et offrent de nombreux points de vue ; ils sont donc d'une grande sensibilité.*

*Extrémité Nord des Monts de la Madeleine, elle s'en détache par son relief moins accentué permettant des vues plus larges.*

*Cette unité est ouverte à l'Est sur la vallée de la Loire et les reliefs opposés.*

*La faible densité boisée caractérise cette unité et la différence des paysages avoisinants.*

*Le fond des vallées échappe aux vues et offre un paysage peu structuré. Les reliefs à l'Ouest ne se démarquent pas du reste du paysage par leur morphologie, mais par leur couverture boisée qui contraste avec la dominance. Ils captent le regard.*





L'approche d'un hameau est parfois marquée par la proximité d'une parcelle de vigne.



Cet étang au fond d'une cuvette appelle le regard. Les linéaires de haies qui s'y concentrent conduisent les vues.



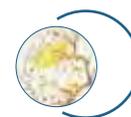
La silhouette bâtie de LENAX capte fortement le regard. La faiblesse de l'accompagnement boisé fragilise l'enveloppe du village.



L'accompagnement végétal des espaces bâtis est un élément de valeur.



L'arbre joue un rôle déterminant dans ces paysages, en alignement ou isolé.



- sol recouvert de sable et d'argile sur toute la partie Est du plateau. Ces formations offrent des reliefs assez doux avec des mouvements de grande ampleur.

Dans la partie Ouest, les vallées sont parallèles, axées Ouest-Est, et découpent le paysage de façon très régulière. Cette caractéristique morphologique influence fortement le mode de perception, mais aussi l'implantation du bâti.

Ces vallées rectilignes et de forme simple, sont perçues en totalité et sont d'une grande homogénéité. Elles sont formées par les ruisseaux : Le Picard, Le Besançon, Le Lénon, La Vouzance, Le Sernay et Le Burgaud.

A l'Est, la Vouzance s'oriente au Nord et draine l'ensemble des ruisseaux. Le plateau devient faiblement vallonné et seule la vallée de la Petite Vouzance perturbe quelque peu cette relative platitude.

*Coupe assez franche entre les deux paysages qui se ressent essentiellement dans la forme des vallées. Les vues deviennent plus ouvertes et la silhouette des Monts de La Madeleine, au Sud, domine le paysage.*

*Paysage fortement structuré qui se découpe en séquences successives et indépendantes. Les vues sont axées dans la vallée et très ouvertes sur les reliefs. Vues frontales importantes sur les flancs des vallées, qui leur confèrent une grande sensibilité.*

*Changement marquant dans le mode de perception. Les vues deviennent rasantes. Absence d'éléments structurants.*

## OCCUPATION DU SOL, MODE DE PERCEPTION ET TYPE DE SENSIBILITÉ

Cette grande variété morphologique et géologique influence fortement l'organisation des différents modes d'occupation des sols.

- A l'Ouest, les pentes les plus accentuées des reliefs granitiques sont recouvertes de forêts mixtes qui remontent souvent jusqu'aux sommets. Les prairies sont formées de grandes parcelles limitées par les lisières irrégulières des forêts. Elles sont découpées par des haies bocagères constituées d'une strate arbustive dense et peu entretenue et des alignements d'arbres plus ou moins réguliers. Les trames suivent scrupuleusement la pente des terrains et relient les sommets aux fonds des vallées.

Présence de grands étangs au Nord de Loddes,

- A l'Est, les sols sablo-argileux identiques à ceux de la Sologne Bourbonnaise offrent dans cette unité un paysage tout à fait différent.

Ici l'élevage reste le principal gestionnaire du paysage, les prairies temporaires recouvrent l'ensemble de ce secteur et ne laissent que peu d'espace aux zones boisées.

La forme et la superficie des exploitations sont peu homogènes sur l'ensemble de ce territoire.

Les trames bocagères sont très denses à l'approche des villages les plus importants, mais aussi au contact des formations cristallines (commune de Lenax), ce qui forme des secteurs bien spécifiques. Elles restent en général rectilignes et suivent les pentes du terrain. Elles sont constituées d'une strate arbustive régulière et bien entretenue et d'une strate arborée plus ou moins lâche.

*Grande variété de paysages et du type de sensibilité.*

*Les forêts à l'Ouest accentuent le relief et dominent le paysage.*

*Les vues frontales donnent une grande importance aux lignes tracées par les haies qui structurent ponctuellement le paysage.*

*Ces étangs sont très présents, vus de la D127 près de Fétrez.*

*Les vues restent ouvertes.*

*Les variations du découpage parcellaire contribuent à la grande variété des ambiances et permettent d'identifier les différentes vallées.*

*Fort impact paysager qui donne l'impression d'une grande densité boisée. Les vues restent ouvertes grâce au relief. En hiver, les haies taillées géométrisent le flanc des vallées par leur tracé régulier.*



A l'extrémité Est de ce secteur (commune de Luneau et du Bouchaud), les parcelles sont plus grandes et leur maillage plus lâche est irrégulier.

Présence importante d'alignements d'arbres résiduels au sein même de ces parcelles.

Présence ponctuelle de petites parcelles viticoles aux abords des hameaux.

Les bois restent très rares dans la partie Est de cette unité. Ce sont bien souvent de petits bosquets isolés et de formes géométriques. Des masses boisées plus importantes sont disséminées sur l'ensemble de cette unité (Grand Bois, Bois de Pérou, Bois de la Forêt, Bois de la Barbotière). Le Bois Picard, sur la limite Nord, marque par sa silhouette la transition avec la sologne des côtes de la Loire.

Le réseau hydrographique est très dense, et la perméabilité des sols demandent un assainissement important pour une meilleure exploitation des terres. Les fonds plats des principales vallées sont très humides et ne peuvent donc être exploités. Les ruisseaux bordés d'arbres sont peu perçus et sont jalonnés d'étangs plus ou moins grands.

Cette unité est marquée par un déséquilibre important dans l'implantation du bâti. Les principaux villages et un grand nombre de hameaux se regroupent à l'Ouest qui devient par comparaison fortement humanisé.

Le bâti est constitué de petits groupements isolés, égrenés à proximité des axes routiers qui longent les sommets. Ils sont souvent abrités par des formations arborées.

Les principaux villages occupent bien souvent des points stratégiques. Situés en partie haute du plateau, ils dominent les principales vallées (Montaigûet en Forez, Loddès, Lenax, Neuilly en Donjon).

## ÉLÉMENTS DE VALEUR

- Des paysages originaux caractéristiques et représentatifs des bocages bourbonnais.
- Le village fortifié de Montaigûet en Forez.
- La qualité des silhouettes bâties des villages.
- Des éléments ponctuels
  - Châteaux de Lenax et de Montaigûet en Forez,
  - Château de Donjon,
  - Château de la Sapinière.
- De nombreux points de vue
  - à l'Ouest, sur la ligne de crête, dominant sur l'unité elle-même, mais aussi les paysages à l'Ouest (Hautes Terres).
  - à l'Est sur la vallée de la Loire.

*De par la faible envergure des reliefs, les trames bocagères influencent fortement le mode de perception. Elles découpent les vues rasantes de façon fragmentaire, créent des fenêtres paysagères, et forment un fond arboré qui empêche toute vue sur l'extérieur.*

*Ces alignements d'arbres dirigent les vues et donnent beaucoup de profondeur au paysage.*

*Les vignes ne sont visibles que lorsqu'elles se trouvent en bordure de route et accompagnent les silhouettes bâties.*

*Présence peu marquante des parcelles boisées qui se confondent avec les trames arborées. Seules les bois de plus grande superficie se détachent du paysage, mais ils restent très limités et sont des points de repère importants.*

*Les fonds de vallée se distinguent des zones agricoles par leur texture moins homogène et par l'absence de trame végétale transversale. Les étangs très présents dans le paysage soulignent la présence de cours d'eau.*

*La répartition non homogène du bâti au sein de cette unité, accentue la diversité des paysages.*

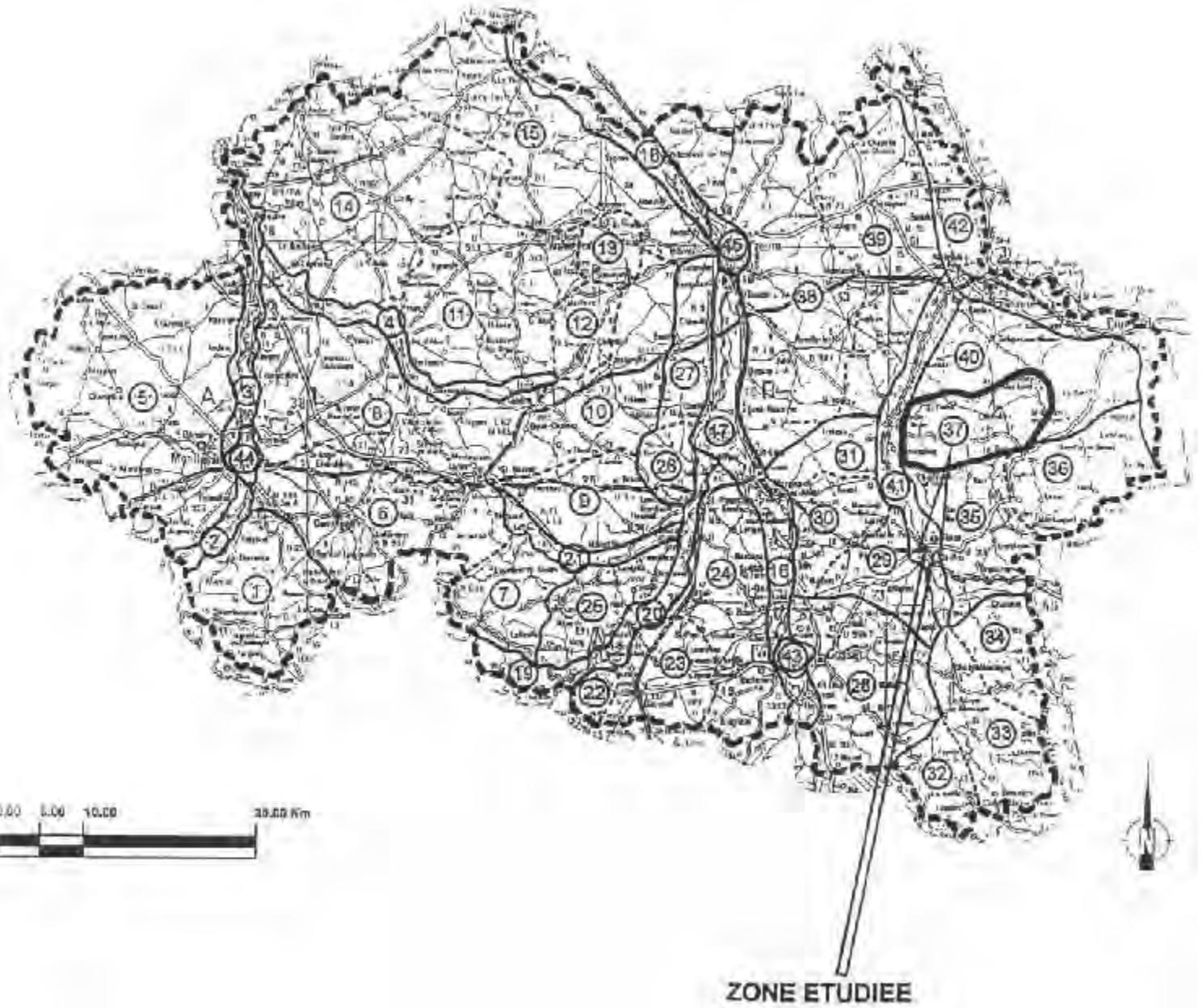
*Leur présence est plus ou moins marquante selon les saisons. En hiver, leur silhouette claire se détache très nettement et attire le regard.*

*De par leur situation, leurs silhouettes sont perçues de très loin. Ce sont les principaux points de repère. Leurs abords sont d'une très grande sensibilité*





# LE PAYS DES COTEAUX





Le bocage mixte forme une mosaïque de couleurs évoluant au cours des saisons.



Un plan d'eau à proximité de MONETAY SUR LOIRE.



Lorsque la haie disparaît, les vues deviennent rasantes et sans obstacle.  
Les extensions récentes sont alors plus ou moins absorbées dans le paysage.



Ces paysages sont sensibles car largement vus.



La végétation organise et structure le paysage.



# LE PAYS DES COTEAUX

## DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE

Cette unité paysagère est formée des communes ou parties de communes suivantes : VARENNES-SUR-TECHE, BERT, MONTCOMBROUX-LES-MINES, LE DONJON, SAINT-LEON, SAINT-DIDIER-EN-DONJON, MONETAY-SUR-LOIRE, LIERNOLLES, CHATELPERRON et SORBIER.

## SITUATION ET PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE

Cette unité constitue l'extrémité Nord des contreforts des Monts du Bourbonnais.

L'ensemble des reliefs s'incline progressivement à l'Ouest sur la vallée de la Besbre et, au Nord et à l'Est sur ce que l'on appelle couramment les plateaux des basses marches qui (séparent cette unité de la vallée de la Loire.

Limitée au Sud par la vallée de la Tèche, elle possède de nombreux points communs avec le paysage des hautes terres au Sud.

A l'Est, elle domine la vallée de la Besbre et lui présente un front de faible amplitude.

## RELIEF. GÉOLOGIE, MORPHOLOGIE

Ce secteur est caractérisé par une géologie complexe

- plateau gréseux bordé au Sud et au Nord-Ouest par des formations argileuses ;
- présence ponctuelle de granit au centre et au Nord-Ouest. Ces formations sont isolées de la vallée de la Besbre par une zone constituée de sable et d'argile du Bourbonnais ;

L'ensemble de cette unité présente un paysage vallonné d'une grande homogénéité. Les reliefs sont assez doux, avec des mouvements de grande ampleur. Les altitudes vont en décroissant de 400 à 300 m.

Le paysage se décompose en différents plans dont la distinction est particulièrement nette car ils sont séparés les uns des autres par des espaces masqués (vallons). Le puy Saint-Ambroise, à l'extrémité Nord du secteur, constitue l'unique accident de relief majeur (436 m d'altitude).

*Le vallonnement assez important de la Sologne à l'Est de cette unité (communes du Pin et de saint-Didier en Donjon), permet une meilleure transition entre les deux paysages, contrairement au Nord où les limites sont assez tranchées.*

*La transition se fait progressivement entre ces deux paysages. Les limites restent peu perceptibles.*

*Présence importante, pour l'histoire de la région, du bassin houiller de Bert - Montcombroux.*

*Avancée de la Sologne à l'Ouest de l'unité.*

*Sur les hauteurs, les vues sont très ouvertes et portent très loin, rasantes sur les premiers plans, et frontales sur les plans successifs qui sont toujours très nombreux.*

*Le puy Saint-Ambroise se détache de l'ensemble du paysage, seul point d'appel ou de repère majeur. Il offre aussi un des panoramas les plus remarquables du département, donnant sur la Sologne bourbonnaise. Tout ceci lui confère, à lui et à ses environs, une très grande sensibilité.*





Le bocage du Pays des coteaux □

La faible densité des arbres de haut jet donne une grande importance à leur silhouette.

ganisent et rythment l'espace.



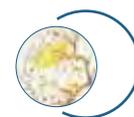
Le village de SAINT-LEON. On soulignera la cohésion entre le bocage et le site bâti.  
La persistance de l'arbre dans la haie et dans le village forme un ensemble harmonieux.



La silhouette de MONTCOMBROUX LES MINES. On notera l'extrême sensibilité du versant préservé de toute construction.



La chapelle du PUY SAINT-AMBRIOISE.



Le réseau hydrographique très dense et très sinueux occupe l'ensemble du territoire.

Les ruisseaux ont formé de larges vallons ouverts et peu profonds.

Les vallées les plus importantes restent très ouvertes (vallées du Graveron, de la forêt et de Loddes).

Elles sont le plus souvent axées Sud/Nord ; les flancs orientés à l'Ouest ont une pente plus accentuée créant une dissymétrie.

## OCCUPATION DU SOL

L'ensemble du territoire est occupé par de grandes parcelles en herbage de forme géométrique.

Ce sont en grande majorité des prairies de fauche qui sont, grâce au relief faiblement ondulé, mécanisables.

Les haies bocagères, pour les mêmes raisons, sont rectilignes et d'une très grande rigueur dans leur tracé ; elles partent des chemins ou des routes qui longent le sommet des reliefs et rejoignent les ruisseaux en fond de vallon, en suivant scrupuleusement le sens de la pente.

Les haies sont constituées d'une strate arbustive très dense, par contre les alignements d'arbres sont très irréguliers. Dans l'ensemble, elles sont très bien entretenues.

Toutefois, ce type d'exploitation ne recouvre pas la totalité de cette unité. Les champs de pacage, moins grands et découpés par une trame bocagère irrégulière, sont encore nombreux. Ils se situent le plus souvent sur les pentes accentuées et en fond de vallée.

Les cours d'eau sont souvent bordés par des haies arborées.

Les forêts constituées uniquement de feuillus sont moins nombreuses et plus réduites. Elles forment de petites tâches sur les fortes pentes le long des vallées les plus importantes

L'habitat en dehors des principaux bourgs reste très rare sur l'ensemble de cette unité.

Il est constitué de petits groupements très linéaires qui s'égrènent le long des routes, et de hameaux plus resserrés qui occupent les points hauts

*En fond de vallée, les vues sont fermées par les formations végétales.*

*De par leur large ouverture, les vallées sont perçues en totalité. Elles orientent les regards au Nord. Leur dissymétrie leur donne un aspect différent selon le lieu d'observation et offre ainsi une plus grande variété de paysages.*

*Les zones agricoles dominent sur l'ensemble du paysage.*

*Les sillons tracés lors des fauches par les véhicules agricoles marquent fortement les seconds plans et humanisent le paysage.*

*Cette rigueur se ressent énormément sur le paysage. Les haies deviennent les éléments structurants et les champs forment une mosaïque de couleurs qui, grâce au relief vallonné, confère une grande originalité à l'ensemble du secteur.*

*L'irrégularité de la strate arborée des haies joue un rôle important dans la variété des paysages. Les arbres parfois très espacés apportent une dimension verticale au paysage.*

*Les ruisseaux échappent au paysage. Seul le tracé sinueux des haies qui les bordent, contraste avec le dessin rectiligne du bocage, il signale leur présence.*

*Différence importante avec les forêts mixtes des paysages au Sud (Hautes Terres). Variation des ambiances selon les saisons. Par leur rareté elles marquent une rupture importante avec les Monts du Bourbonnais et au Nord avec la Sologne. Rares, elles captent le regard et soulignent la présence des vallées.*

*Renforce cette impression de forte présence humaine.*



Les principaux villages offrent une grande diversité dans leur forme et leur implantation :

- Montcombroux les Mines  
très linéaire, les bâtiments se regroupent le long des rues principales.  
Ce village a profité d'un relief plus marqué pour s'implanter.
- Chatelperron  
très petit, il n'en offre pas moins un magnifique château surplombant un étang assez important et entouré de bois.
- Saint-Léon :  
village assez éclaté, où l'accompagnement végétal joue un rôle important rattache les bâtiments entre eux.
- Le Donjon village  
important, il est situé en fond de vallée (vallée de Loddes).
- Liernolles, Sorbier, Monetay sur Loire  
moins importants, ils sont assez ouverts et donnent une grande importance aux arbres ou forêts qui les protègent. Ils sont aussi en position dominante.

## ÉLÉMENTS DE VALEUR

La région possède de nombreux châteaux plus ou moins importants :

- Châteaux du Donjon.
- Château de la Bêche.
- Château du vieux bourg de Montcombroux.
- Château de Monetay sur Loire.
- Château de Montperroux.
- Château de Chatelperron.
- Château du Lonzat.
- Château de la Forêt.

Points de vue majeurs sur le Puy de Saint-Ambroise et sa chapelle.

*Présents dans le paysage. Ils sont perçus en vue rasante, et par leur couleur claire, ils captent le regard.*

*Ils sont facilement reconnaissables.*

*De par sa forme linéaire, il paraît très important. Sa silhouette domine une petite vallée. Très grande fragilité de son enveloppe.*

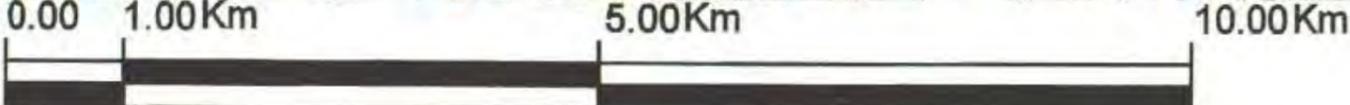
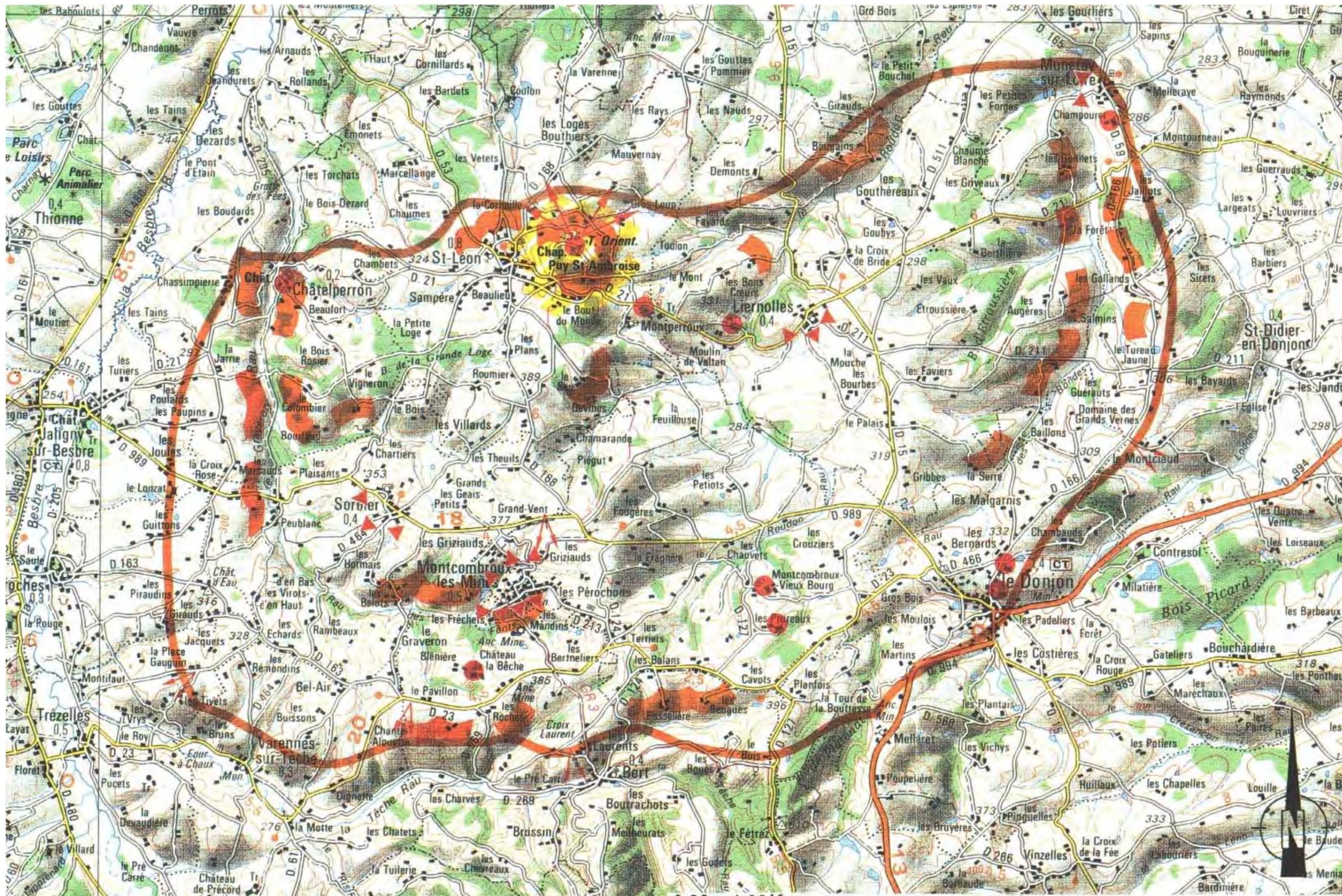
*Grande sensibilité sur l'ensemble du pourtour du château.*

*Situé en hauteur, il est perçu de la Sologne au Nord, mais aussi et surtout depuis le Puy Saint-Ambroise qui le domine.*

*Il échappe au paysage.*

*Les silhouettes sont visibles de très loin. Ce sont des points de repère importants.*

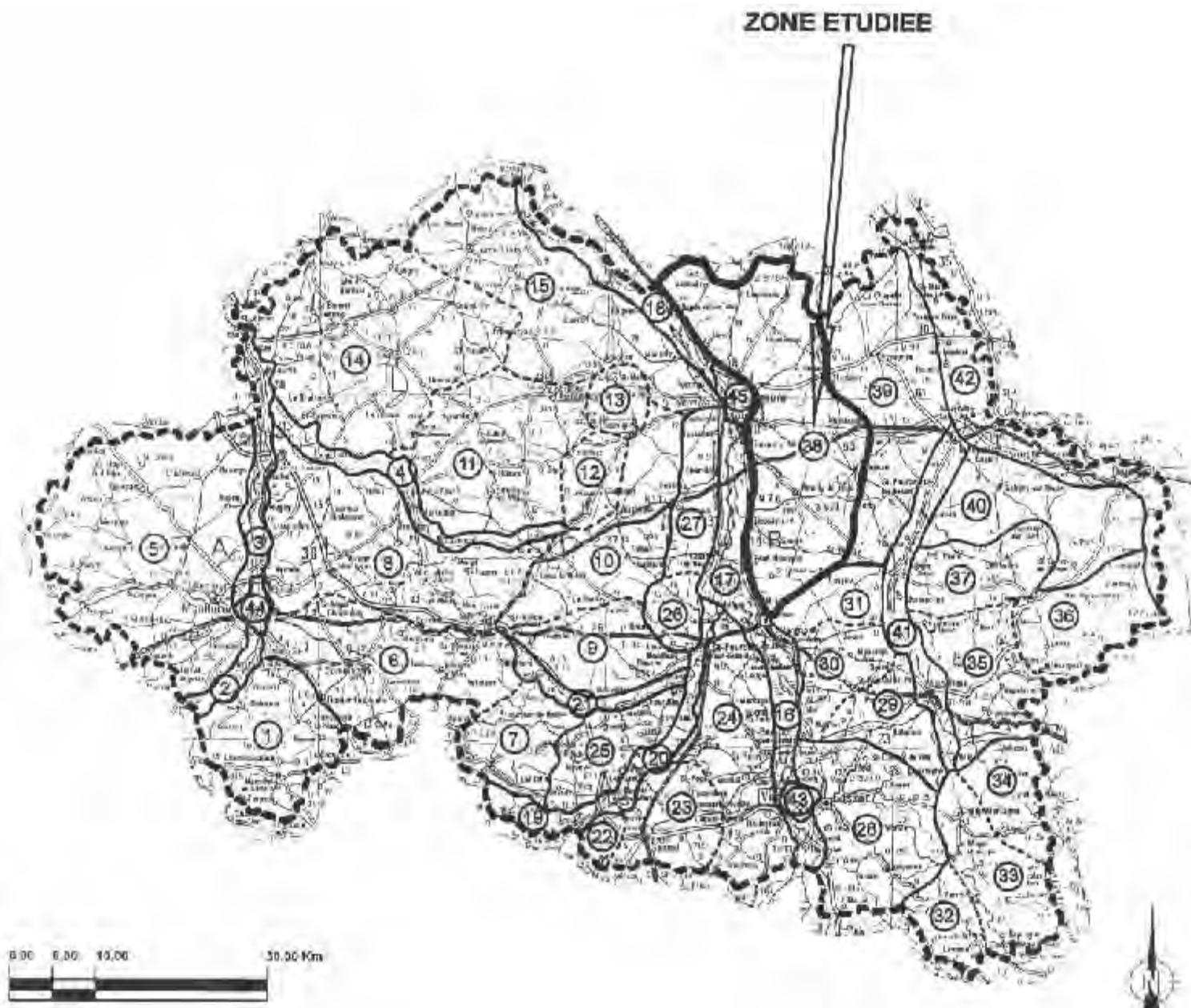




LA SOLOGNE

BOURBONNAISE

# LA SOLOGNE DE NEUILLY-LE-RÉAL





Paysage faiblement vallonné qui permet des vues rasantes très larges limitées par les lisières des forêts. Les horizontales dominent l'ensemble du paysage.



Les masses boisées de grande superficie couvrent une partie importante du territoire.  
Bois de Leyde.



Création de micro-paysages encadrés par les lisières.



La Sologne est parsemée d'étangs qui offrent avec leur accompagnement végétal des images d'une grande qualité paysagère.



Les bois de faible superficie se détachent du fond boisé et donnent beaucoup de profondeur au paysage.



# La Sologne de Neuilly-le-Réal

## DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE

Cette unité paysagère recouvre en totalité ou en partie seulement les communes de : VARENNES-SUR-ALLIER, SAINT-LOUP, SAINT-GERAND DE VAUX, BESSAY-SUR-ALLIER, GOUISE, MERCY, NEUILLY-LE-REAL, CHAPEAU, MONTBEUGNY, YZEURE, LUSIGNY, CHEZY, TREVOL, GENNETINES, SAINT-ENNEMOND, AUROUER, VILLENEUVE-SUR-ALLIER, MONTOLDRE, SAINT-VOIR, THIEL-SUR-ACOLIN, TOULON-SUR-ALLIER, AVERMES.

## SITUATION ET PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE

La formation géologique qui fonde les caractères originaux de ce pays déborde largement ses frontières.

Cet immense plateau est bordé à l'Ouest par la vallée de l'Allier, ses coteaux de faible amplitude (40 m en moyenne) aux pentes très douces restent très peu lisibles.

Cette unité paysagère se détache bien du reste de la Sologne par une très forte densité boisée, constituée de forêts parfois de grande superficie : la forêt des Mouzières, le bois de la Feuillade, les bois de Leyde, le bois de Chapeau, les bois de Pommaï, et enfin la forêt de Munet.

Cependant, les limites précises restent peu tranchées avec les secteurs Nord et Est de cette même unité.

## GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE

Elle repose sur un plateau très vaste et faiblement vallonné. Le relief de très faible amplitude (de 240 à 280 m d'altitude) n'en reste pas moins un élément déterminant dans l'organisation des différents types d'occupation des sols

- les espaces forestiers occupent les parties sommitales du plateau où le relief est le moins accusé,
- les zones agricoles, au contraire, profitent des faibles pentes où le drainage du sol humide devient plus aisé.

Le plateau présente des sols constitués de sables et argiles du Bourbonnais. Ils sont acides et battants où assainissement et fumure s'avèrent le plus souvent indispensables. Le mode d'exploitation agricole reste donc essentiellement lié à l'élevage.

*Cette unité fait partie d'un ensemble beaucoup plus vaste, qui offre des paysages parmi les plus originaux de la région, et les plus représentatifs d'une certaine image du Bourbonnais.*

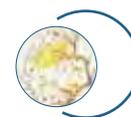
*Les vues restent ouvertes à l'Est de la vallée de l'Allier, permettant de distinguer les grandes masses boisées de la Sologne qui forment une ligne sombre et continue à l'horizon.*

*Les forêts dominent le paysage et vont fortement influencer le mode de perception et le type de sensibilité.*

*Les limites de cette unité avec le reste de la Sologne sont déterminées par sa lisière qui paraît continue et qui constitue un rideau épais ne laissant que de rares échappées sur ses paysages intérieurs.*

*Le relief peu perceptible joue pourtant un rôle important dans la création des ambiances et cela de façon indirecte. Les vues sont essentiellement rasantes et les éléments hauts deviennent particulièrement visibles, ce qui confère à l'ensemble du paysage une très grande sensibilité.*

*Ce paysage reste encore faiblement humanisé. Ce constat est accentué par les lisières irrégulières des forêts et la rareté de grands champs cultivés.*





Grande qualité d'ambiances le long des routes qui traversent les forêts.



Contraste entre les grandes parcelles agricoles ouvertes et les masses boisées.



Zone bocagère aux pourtours des villages ; Saint Gérard des Vaux.



Fort impact paysager des arbres isolés ou alignement d'arbres résiduel ; ils sont les seuls éléments verticaux vraiment marquants.



Alignement d'arbres qui borde la route et évite une trop grande monotonie du paysage.



Quelques exemples d'architecture traditionnelle dispersés le long des routes.



Présence de nombreux châteaux sur l'ensemble de cette unité ; château de Pommai.



Seuls les villages les plus importants sont perceptibles. Leurs silhouettes parviennent à percer les rideaux d'arbres - TREVOL -



Le réseau hydrographique très dense sur l'ensemble du territoire, est constitué d'une multitude de petits cours d'eau très sinueux et faiblement encaissés. Une des caractéristiques essentielles de ce type de paysage est l'importante concentration d'étangs due à son substrat argilo-sableux. Le sous-sol, le plus souvent imperméable, a permis leur création ; ils sont de superficie et de forme variable et se succèdent en chaîne le long des ruisseaux.

Ces étangs recèlent, bien souvent, une densité importante d'espèces animales (tortue aquatique, râle d'eau, héron, grèbe à cou noir, canard...), ainsi qu'une flore très variée qui diffère d'un étang à l'autre.

## OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTION ET TYPES DE SENSIBILITÉ

Les forêts couvrent une surface importante de cette unité. De taille et de forme très différentes elles offrent une grande variété d'ambiances.

Les grandes masses boisées, citées précédemment, découpent l'ensemble du territoire. Elles sont constituées essentiellement de feuillus avec une nette prédominance du chêne. Leur forme très irrégulière offre un linéaire très important qui encadre les zones agricoles. De par le manque de relief, ces grandes unités restent difficilement identifiables.

Présence de conifères dans les bois des Bordes, de Chamardon et des Forts (Chapeau).

De nombreuses routes traversant ou bordant les bois permettent de nombreuses vues intérieures et d'apprécier la richesse de ces milieux naturels. Les sous-bois sont denses et les vues traversent difficilement les premiers mètres.

Cette unité ne possède pas uniquement de vastes forêts ; elle est aussi parsemée d'une grande quantité de bois de taille réduite, qui offrent une grande variété dans leurs formes.

Entourés par de grandes parcelles ouvertes et accompagnant souvent un étang, ils forment un ensemble aisément identifiable.

A l'Ouest de cette unité, le long de la vallée de l'Allier, les bois deviennent très rares, laissant place à de grandes parcelles agricoles. Cette bande de deux à trois kilomètres de large, forme un espace transitoire entre la Sologne et la vallée de l'Allier.

Les zones agricoles, malgré l'importance des masses boisées, restent très présentes sur l'ensemble de cette unité. Au XIXe siècle ont été entrepris de grands travaux d'assainissement afin de vaincre l'humidité des terres, les amendements calcaires et les apports d'engrais permettant la production de céréales nobles et le développement des prairies naturelles pour l'élevage des boeufs charolais.

*Fort impact sur le paysage, ils attirent le regard et animent ponctuellement les séquences paysagères par leur faune et leur flore spécifiques.*

*Ces étangs constituent des écosystèmes remarquables d'une très grande sensibilité.*

*La forêt est l'élément caractéristique qui distingue cette unité du reste de la sologne Bourbonnaise. Les vues sont limitées et s'arrêtent sur les lisières qui forment un fond arboré qui cerne le paysage de façon continue.*

*Formation de micro-paysages offrant une multitude de séquences paysagères dont la perception diffère suivant le point de découverte.*

*Présence marquante en automne et en hiver des plantations de conifères qui contrastent avec les bois de feuillus.*

*Très grande qualité d'ambiances des sous-bois et des routes qui les traversent.*

*Les massifs boisés découpent de grandes parcelles évitant ainsi au paysage d'être trop monotone. Ces petites unités se détachent nettement du fond boisé et donnent beaucoup de profondeur au paysage. Associés aux étangs, ils deviennent souvent des points de repère importants.*

*Vues très ouvertes à l'Ouest ; sur la vallée de l'Allier et les coteaux opposés. La silhouette de Moulin est très présente, elle concentre les regards.*

*Ce paysage est marqué par un contraste entre les zones boisées aux lisières très découpées, et les grandes parcelles agricoles surtout quand il s'agit de zones de culture mécanisées (espace humanisé/espace naturel).*



Les prairies sont constituées de grandes parcelles ouvertes. Les haies bocagères sont ici assez rares et marquent une nette différenciation de l'ensemble de la Sologne avec les autres unités paysagères de l'Allier où le bocage tient une part importante dans leur organisation et donc dans leur mode de perception.

Les zones bocagères se trouvent essentiellement au pourtour des villages les plus importants où les parcelles sont plus réduites.

Les haies bocagères sont constituées d'une strate arbustive basse spontanée très irrégulière et d'alignements d'arbres plus ou moins rapprochés.

Présence importante d'arbres isolés ou de petits bosquets qui bordent les étangs, les ruisseaux, les routes et accompagnent souvent les constructions isolées.

De par le mode d'exploitation, cette unité est très peu habitée. Les exploitations isolées sont en effet plus rares ici que dans le reste de la région. Le groupement le plus répandu est le hameau, de structure très lâche, qui regroupe quatre à six exploitations. Ces hameaux sont bien souvent accompagnés d'un environnement végétal constitué d'arbres et d'arbustes.

Les villages quant à eux sont assez importants et situés au centre des espaces découverts. Ils se sont implantés aux abords des vallées les plus marquées et près de cours d'eau importants : Neuilly le Réal sur la vallée de la Sonnante, Saint-Ennamond sur la vallée de l'Abron, Montbaugny sur la vallée de l'Hyzarbe...

La pression urbaine aux abords de l'agglomération moulinoise modifie la morphologie des villages les plus proches, mais aussi le paysage situé en périphérie

- éclatement des villages les plus proches, les nouvelles constructions colonisent les terrains situés en dehors du site primitif le long des axes routiers ;
- en périphérie de Moulin et d'Yzeure (essentiellement au Nord), les extensions récentes s'organisent en lotissements qui s'implantent sur les coteaux bien exposés, en rupture avec les autres modes d'urbanisation.

*La rareté des haies bocagères est un facteur important pour la spécificité des paysages de la Sologne. Les vues rasantes restent très larges. L'horizontalité domine l'ensemble du paysage, soulignée par les rideaux d'arbres en arrière plan.*

*Le paysage se modifie à l'approche des villages.*

*Seuls les alignements d'arbres sont perceptibles, ils apportent une dynamique au paysage et guident les vues.*

*Très fort impact des arbres et bosquets isolés*

- seuls éléments verticaux, ils captent les regards et atténuent la dominante horizontale ;
- en premier plan, ils structurent les paysages ;
- ils offrent une grande qualité d'ambiances le long des routes et des étangs ;
- soulignent la présence des ruisseaux.

*Les sites habités, très souvent masqués par un rideau végétal, sont selon les saisons plus ou moins perceptibles.*

*Les silhouettes des principaux villages restent très présentes dans ce paysage. Elles deviennent des points de repère importants, qui caractérisent chaque sous-unité cernée par les bois.*

*À l'approche de Moulins, on note une forte poussée de l'urbanisation qui gangrène par tâches les communes périphériques*



## LES ÉLÉMENTS DE VALEUR

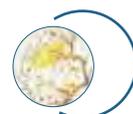
Cette unité offre de nombreuses images référentes d'une très forte identité paysagère

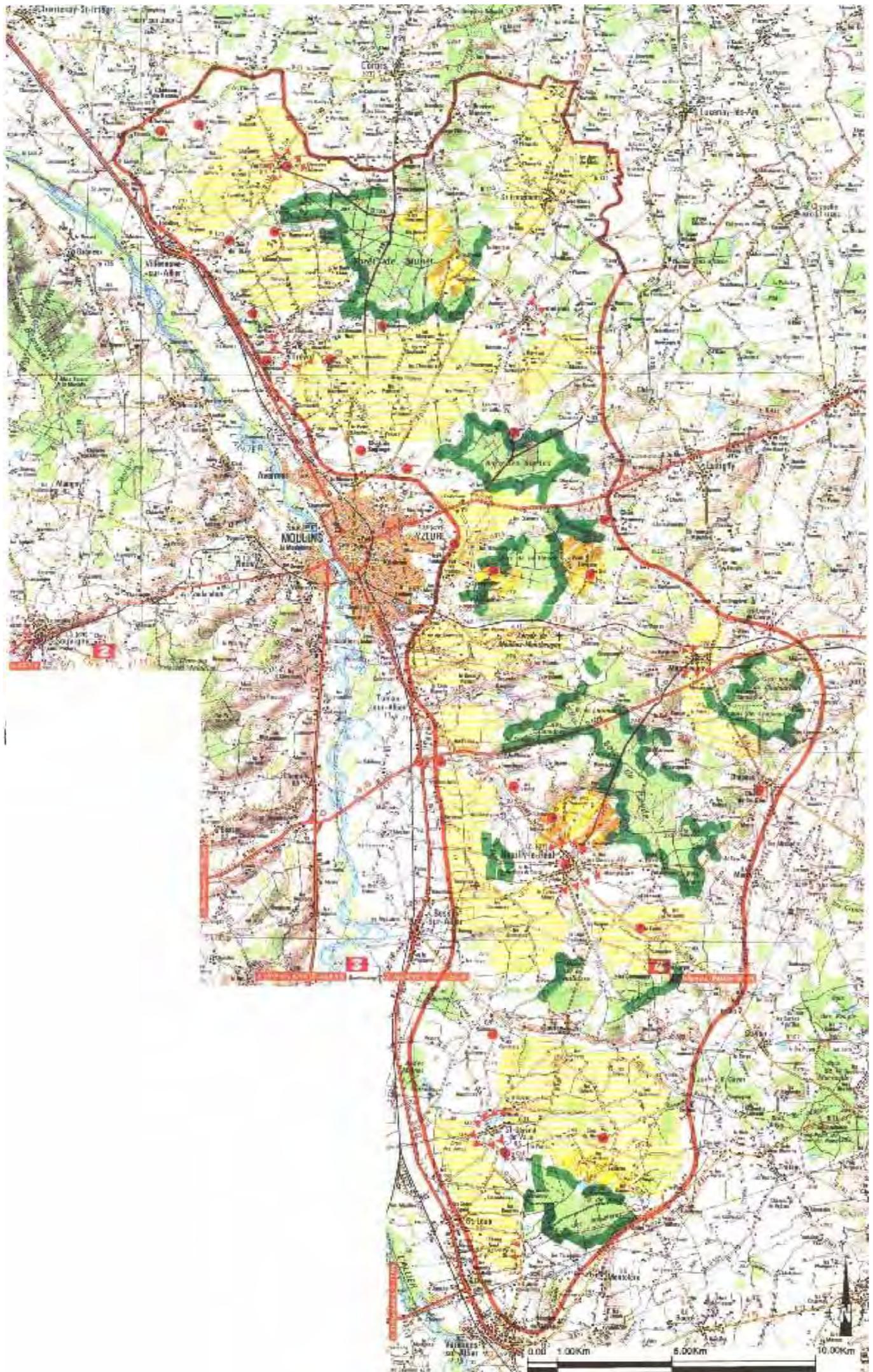
- Une grande richesse du milieu naturel (étangs, forêts...), remarquable par la variété des ambiances.
- De nombreux châteaux accompagnés de parcs bien souvent magnifiques :
  - château du Riau,
  - château d'Aurouer,
  - château d'Avrilly,
  - château de Mirebeau,
  - château des Demorets,
  - château de Segange,
  - château de la Cour,
  - château de Saint-Gérand,
  - château de Royer,
  - pavillon de chasse d'Henri IV.
- Quelques exemples d'architecture traditionnelle le long des routes (pan de bois, torchis ou brique cuite et tuile plate).

*Très grande sensibilité des espaces.*

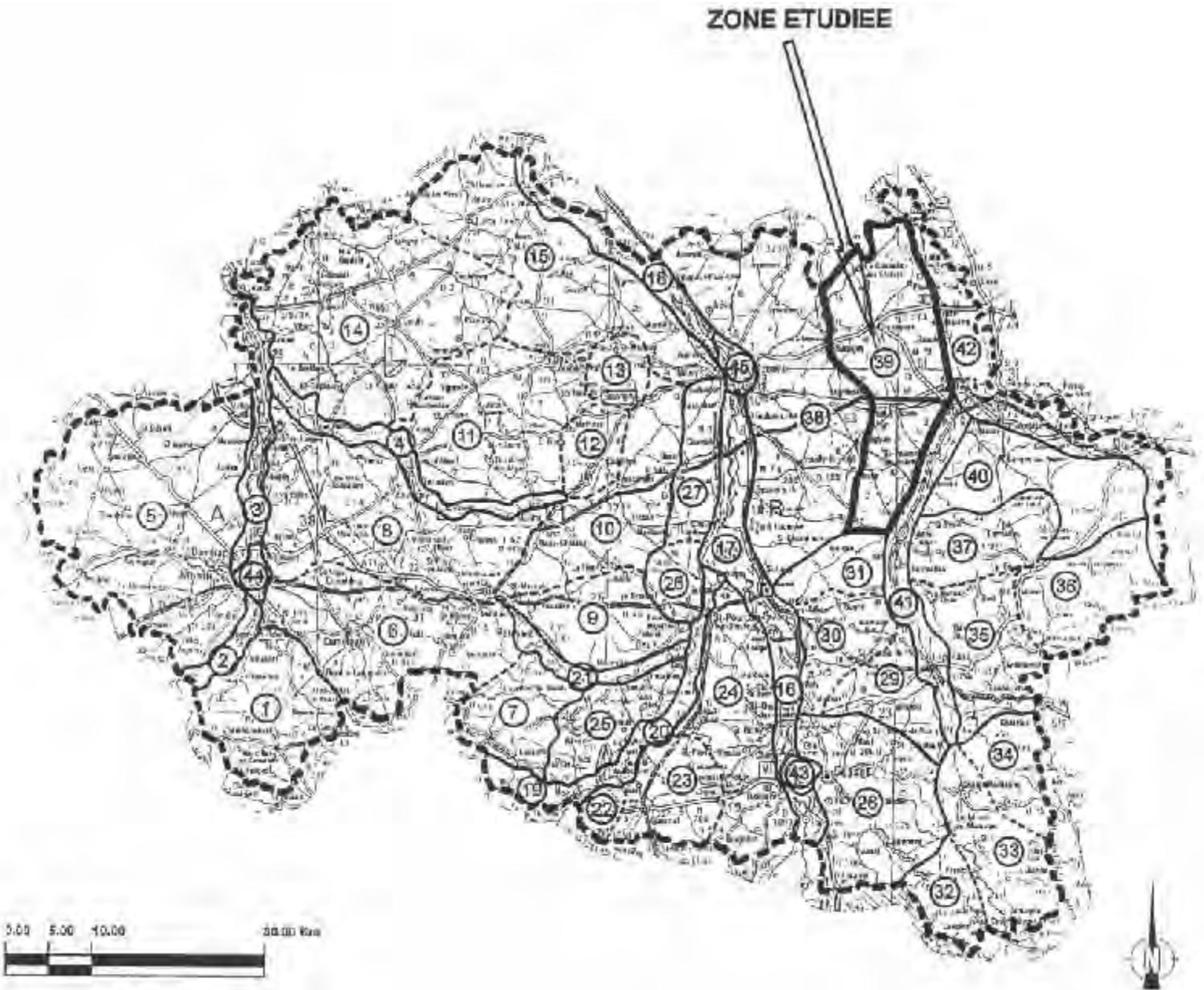
*Points d'appel sur l'ensemble de cette unité paysagère.*

*Éléments caractéristiques de la Sologne Bourbonnaise qui rendent bien souvent la traversée des villages très attrayante.*





# LA SOLOGNE DE CHEVAGNES





Les nombreux étangs de la Sologne offrent des ambiances différentes en milieu forestier ou ouvert, qui évoluent au cours des saisons.



Malgré l'horizontalité du relief, le maillage assez lâche du bocage offre une certaine transparence.



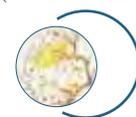
Exemple de route bordée d'arbres vers CHAPEAU. On remarquera que les châtaigniers autrefois très présents en Sologne tendent à disparaître.



Prairies rases et caractéristiques pâturées par des moutons.



On notera l'importance de la persistance des arbres isolés qui marquent et organisent le parcellaire des secteurs cultivés (vers MONTOLDRE).



# La Sologne de Chevagnes

## DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE

Cette unité paysagère est formée des communes ou parties de communes suivantes : TRETEAU, SAINT-VOIR, THIONNE, MERCY, JALIGNY, VAUMAS, SAINT-POURCAIN-SUR-BESBRE, CHAPEAU, THIEL-SUR-ARCOLIN, DOMPIERRE-SUR-BESBRE, MONTBEUGNY, LUSIGNY, BEAULON, CHEZY, CHEVAGNES, LA CHAPELLE AUX CHASSES, PARAY LE PRESIL, GARNAT-SUR-ENGIEVRE et GANNAY-SUR-LOIRE.

## SITUATION ET PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE

Cette unité entre dans la famille des solognes bourbonnaises. Situées au Nord-Est du Département, elles gardent de nombreux points communs avec la région du Nivernais, plus au Nord (Lucenay les Aix).

Cependant, ces limites avec la Sologne limitrophe à l'Ouest restent perceptibles. Elles sont constituées par les lisières des grandes masses boisées qui caractérisent la Sologne de NEUILLY LE REAL.

Elle s'étend au Sud jusqu'à la région de FORTERRE (commune de TRETEAU) qui est très faiblement boisée et marquée à son extrémité Nord par une dépression marno-calcaire où les cultures dominent l'ensemble du paysage.

Au Sud-Est, elle est séparée des Basses Marches du Bourbonnais par la vallée de la Besbre.

Les coteaux aux formes douces et vallonnées s'étagent de 50 à 30 mètres et leur mode d'occupation du sol reste très lié à la vallée.

Au Nord-Est, ce plateau borde la vallée de la LOIRE et n'est surélevé que de 20 à 30 mètres.

## GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE

De même que la Sologne de Neuilly le Réal, cette unité se situe sur le vaste plateau qui sépare la vallée de l'Allier de celle de la Loire. Grande homogénéité de la constitution des sols. L'ensemble du territoire repose sur des formations de la fin du tertiaire et du début du quaternaire que sont les sables et argiles du Bourbonnais.

*Elle possède des caractéristiques communes avec les unités voisines qui entrent elles aussi dans la grande famille des solognes.*

*Les lisières des bois de la Sologne de Neuilly le Réal ferment les vues à l'Ouest des unités.*

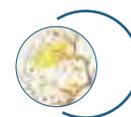
*La densité boisée, moins importante que dans la Sologne de Neuilly le Réal, reste là, encore assez forte et marque une limite avec le secteur de FORTERRE.*

*Vues ouvertes à l'Est sur la vallée de la Besbre.*

*Les coteaux constituent un espace intermédiaire entre deux paysages très différents.*

*La vallée de la LOIRE se différencie bien de la Sologne par sa platitude et l'absence de forêt importante. Les haies d'arbres ferment les vues sur la vallée. A l'Est, les reliefs du Nivernais restent très lisibles.*

*De par l'absence de relief, le mode d'exploitation et les paysages qui en découlent restent très liés aux caractéristiques géologiques des sols.*





CHEVAGNES.



Château des FOUGIS (XVI<sup>e</sup> siècle) vers THIONNE.



Château des LOUTEAUX.



Maison à pans de bois vers THIONNE.



La Sologne de CHEVAGNES est riche d'un patrimoine bâti caractéristique des solognes françaises. La couche d'argile épaisse et homogène qui recouvre la région a favorisé la production de brique. Ce matériau très répandu a permis le développement d'une architecture polychrome commune aux villages et châteaux. Les limites naturelles et l'architecture traditionnelle sont les éléments définissant la Sologne Bourbonnaise. L'originalité de cette architecture repose sur la répétition systématique du même module géométrique, le losange, formé d'une alternance de briques rouges (cuites) et noires (très cuites). Les constructions à pans de bois très répandues dans la région, sont le plus souvent délaissées ou crépies. Ces ensembles vernaculaires de grande qualité sont en voie de disparition.



Certains secteurs s'assimilent au bocage. Les haies basses sont cependant souvent spontanées et irrégulières (vers VAUMAS).



Le réseau hydrographique très dense sur l'ensemble du territoire ne parvient que rarement à perturber la platitude du paysage. Les principaux ruisseaux (l'Acoulin, le Moulin de Verne, le Gazie, le Charnay et l'Huzarde) sont orientés Sud-Nord avant de rejoindre la Loire et la Besbre.

Cependant le relief n'est pas uniforme sur l'ensemble de ce vaste territoire. Certains secteurs sont plus accidentés, liés à une forte concentration de cours d'eau de moyenne importance sans créer toutefois de véritable vallée. Ces micro-paysages sont aisément identifiables : commune de Lusigny, au Sud de Chevagnes et au Sud Est de la vallée de la Besbre.

## OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTION ET TYPES DE SENSIBILITÉ

Cette unité présente des sols à faibles réserves minérales et organiques, au ressuyage très lent, et ont par suite de faibles potentialités agronomiques. Elle est donc constituée de prairies et de bois.

Le mode d'occupation des sols reste essentiellement lié à l'élevage. Les parcelles font preuve d'une grande diversité dans leur forme et leur superficie. Cette diversité est accentuée par une grande variété dans la constitution des haies bocagères.

Cependant une grande majorité des parcelles ont une superficie assez importante (5 hectares et plus). Les pentes très faibles, déterminent en grande partie leur tracé permettant ainsi un meilleur drainage qui, de par la nature des sols, reste un élément déterminant dans le mode d'occupation des terres.

Au pourtour des hameaux et des villages les plus importants, la trame parcellaire se resserre pour former des bandes étroites perpendiculaires aux axes routiers principaux.

Contrairement à leur tracé rectiligne, les haies bocagères sont beaucoup moins rigoureuses dans leur constitution. Différents types de haies se côtoient sans logique apparente.

*Absence d'élément morphologique structurant. Le mode de perception en vue rasante est une des caractéristiques essentielle de ce type de paysage et permet à la végétation de tenir un rôle de premier plan dans la création des ambiances. Les horizontales dominent sur l'ensemble du paysage.*

*De faibles variations dues au relief, créent des micropaysages qui se détachent par opposition avec la dominante platitude et sont donc d'une grande sensibilité.*

*Paysage typique de la Sologne où le jeu entre les prairies bocagères et les bois détermine les grandes lignes du paysage. Les grandes parcelles cultivées restent rares sur l'ensemble de ce secteur. Les zones cultivées, de par leur rareté, contrastent par leur variation de couleur et leur superficie avec la dominante bois/prairies. Fort impact sur le paysage, elles sont aisément identifiables.*

*Une certaine hétérogénéité des paysages dû principalement au découpage parcellaire, à la diversité des haies bocagères mais aussi à l'absence d'éléments structurants majeurs.*

*Vues rasantes très ouvertes accentuant la platitude des paysages. Le découpage parcellaire dessine un quadrillage rigoureusement géométrique qui dirige les vues et donne beaucoup de profondeur au paysage.*

*Le paysage se modifie progressivement à l'approche des bourgs par une densification de la trame parcellaire. Les vues deviennent axées et plus étroites.*

*Les haies bocagères de par leur variété et l'absence de relief jouent un rôle de premier plan dans le mode de perception du paysage. Les différentes formes de haies contrastent avec leur tracé rectiligne et géométrique.*



Ce sont bien souvent de simples clôtures soulignées par la présence ponctuelle de ronces ou par un fossé servant à l'écoulement des eaux souvent colonisée par de hautes herbes.

Les haies possédant une strate arbustive dense et régulièrement entretenue. Elles sont souvent accompagnées d'alignement d'arbres plus ou moins rapprochés, d'essences et de formes différentes (le chêne reste dominant). Absence d'arbre isolé à l'intérieur des parcelles.

Les masses boisées, constituées uniquement de feuillus, couvrent une surface importante du secteur étudié. Elles sont présentes sous deux formes qui se différencient essentiellement par leur superficies :

- des bois de faibles superficies (entre 5 et 10 hectares) aux formes géométriques, dispersées et encadrés par les zones d'herbages. Ils accompagnent souvent les ruisseaux et ne sont pas uniformément répartis sur l'ensemble de cette unité paysagère laissant de vastes zones constituées uniquement de prairie.
- de grandes masses boisées présentant des lisières très découpées. Elles sont souvent regroupées et jouent un rôle important dans la diversité du paysage. Elles se trouvent en grande partie à l'extrémité Sud de l'unité entre Saint-Voir et Thionne (bois de Jaligny, bois des Fougis, bois des Grodos...) et à l'Est de Chevagnes (Bois Boulot, bois Seguin, Grand bois...)

Les ruisseaux sont fréquemment accompagnés d'un cordon végétal formant par endroit de petits bosquets très denses qui colonisent progressivement les parcelles sous-exploitées très nombreuses le long des cours d'eau.

L'imperméabilité des sols se matérialise par la présence très marquante de nombreux étangs et ceci sur l'ensemble du secteur étudié. Ils sont souvent accompagnés d'une végétation spécifique qui les encadre. Certains secteurs se singularisent par une concentration importante d'étangs d'une grande superficie (8 à 10 hectares) comme à l'Ouest de Beaulon ou bien au Nord de Thionne.

Faible densité du bâti sur l'ensemble du secteur dû essentiellement au mode d'exploitation.

Les hameaux regroupent en général cinq ou six unités. Ils occupent les faibles pentes évitant ainsi la proximité immédiate du cours d'eau. Ils sont accompagnés de formations végétales plus ou moins opaques et pour les hameaux les plus importants, situés le long des axes principaux, d'une trame bocagère plus dense.

*Seule la végétation naissante rend perceptible les clôtures et donne un aspect peu entretenu aux parcelles.*

*La variété se fait essentiellement au niveau de la strate arborée. Dense, elle ferme ou axe les vues selon leur orientation. Espacés, les arbres deviennent les seuls éléments verticaux, ils se détachent nettement du paysage, la structure ponctuellement et donnent beaucoup de profondeur.*

*Les masses boisées très présentes sur l'ensemble de cette unité ne ferment jamais complètement les vues.*

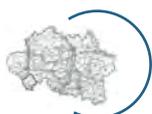
*Les bosquets de faible superficie se confondent avec les haies bocagères arborées. A proximité, ils créent des fenêtres qui découpent le paysage.*

*L'absence de relief rend les bois très présents sur l'ensemble de cette unité. Ils sont les seuls éléments structurants du paysage. Ils découpent les espaces et ferment les vues. En vue éloignée, ils forment un fond boisé qui souligne la ligne d'horizon et par leurs lisières découpées, donne du relief au paysage.*

*La présence des ruisseaux est marquée par les bosquets qui les bordent et les friches sur les parcelles avoisinantes qui sont bien souvent sous-exploitées (terrains humides).*

*Les étangs font partie des caractéristiques essentielles de ce type de paysage (Sologne). Ils présentent une faune et une flore d'une grande richesse écologique et d'une très grande sensibilité. Très nombreux, ils ne peuvent servir de point de repère mais sont autant de lieux agréables et plaisants à observer.*

*La faible densité du bâti et les rideaux d'arbres cachant les fermes isolées donnent au paysage un aspect inhabité et ceci sur de vastes secteurs. Seuls les hameaux situés le long des routes sont perceptibles, atténuant la sensation de « désert humain ».*



Les principaux villages, de faible densité, présentent un tissu éclaté le long des axes de circulation et ne possèdent pas de véritable centre bourg. Contrairement aux autres villages, Lusigny a bénéficié de la proximité de Moulins grâce à la N 79 pour se développer.

## ÉLÉMENTS DE VALEUR

- Il subsiste encore aujourd'hui des bâtiments témoins de l'architecture traditionnelle de la Sologne bourbonnaise en brique ou en pans de bois. Dispersés le long des routes, ils sont plus ou moins conservés.
- Présence de nombreux châteaux dispersés sur l'ensemble de cette unité qui offrent un accompagnement végétal d'une grande qualité
  - château de Chapeau
  - domaine de la Pierre
  - château de la Fin
  - château de Varenne
  - château des Fougis
  - château d'Orvallée
  - château de Lusigny
  - château des Gouttes
  - château de Saint-Voir
  - château de Pannessière
  - château de Paray-le-Fresil
- Les parcs de loisirs :
  - Thionne
  - Le Pal
- Alignement d'arbres le long des routes (acacias, chênes) au pourtour de Chevagnes.

Les routes traversent des bois ou longent leur lisière.

*Les villages de par leur faible importance ne parviennent pas à créer d'élément marquant dans le paysage. Leurs silhouettes ne sont perceptible que de façon rapprochée.*

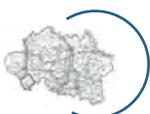
*L'architecture traditionnelle est un élément majeur qui caractérise la Sologne bourbonnaise et auquel il convient d'accorder la plus grande attention pour la préserver. Très grande sensibilité du patrimoine bâti.*

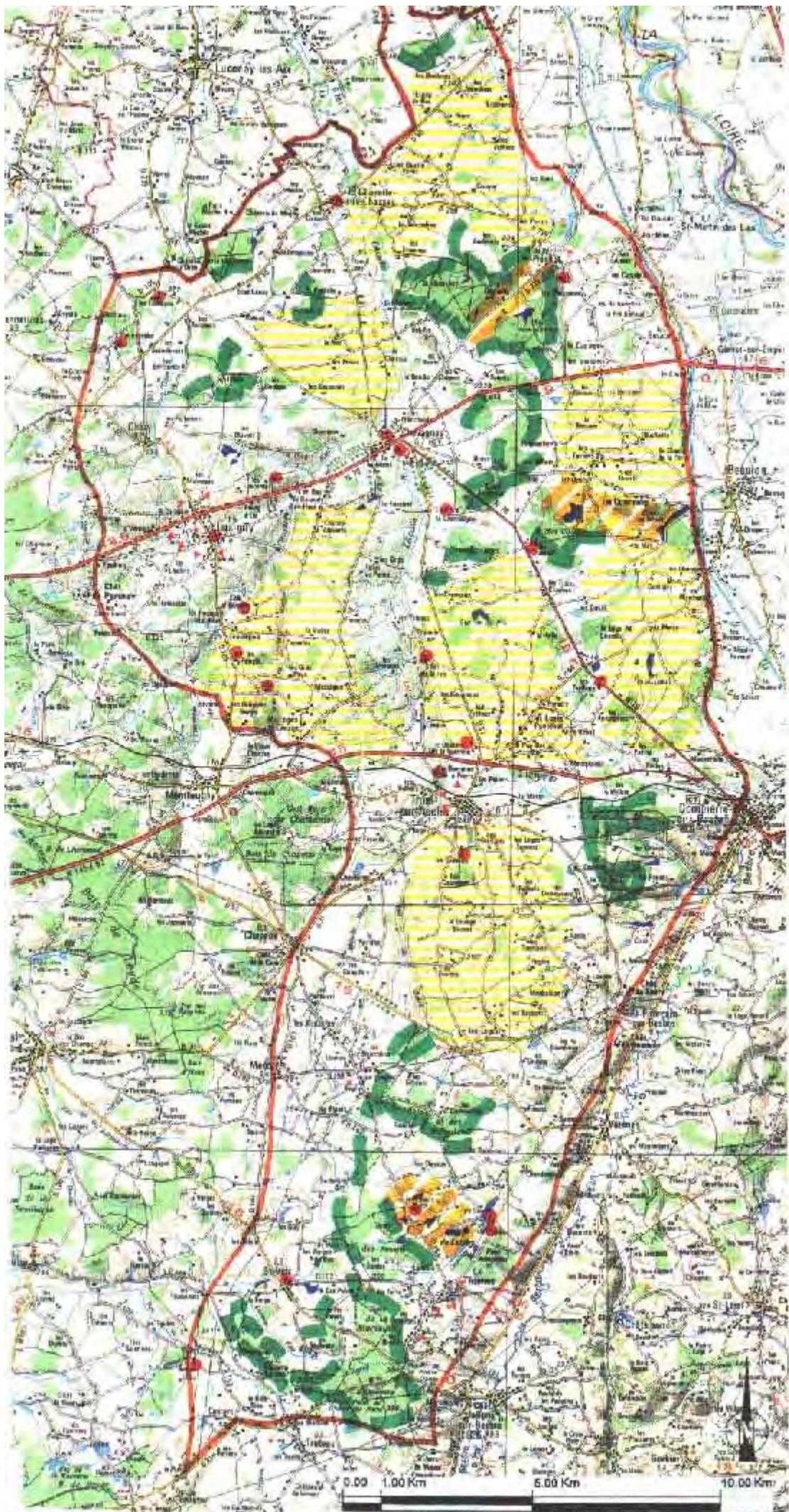
*De par leur silhouette, les parcs qui les entourent et la rareté des éléments bâtis, les châteaux se détachent du paysage et constituent les rares points de repère ponctuels présents dans cette unité.*

*Point fort touristique*

*Des alignements d'arbres animent par leur silhouette le bord des routes, ils restent cependant très rares.*

*Découverte de sous-bois le long des routes créant des espaces intermédiaires entre les différents paysages. Les vues deviennent limitées contrastant avec les espaces ouverts qui caractérisent cette unité.*





# LA SOLOGNE DES CÔTES DE LA LOIRE





Le sommet du Puy de Saint-Ambroise offre des vues ☐  
un bocage plus ou moins ouvert avec une ☐

De nombreux étangs sont disséminés sur les espaces vallonnés.



Le Puy de Saint-Ambroise (436 m) : c'est un point de repère majeur situé à l'Ouest de la zone étudiée. Cet élément singulier du paysage permet de s'orienter et de se situer sur le terroir solonot.



Le bocage par secteur présente un réseau de haies discontinu.



De multiples étangs isolés ou en chapelet créent des micro-unités paysagères qui animent le paysage.



Les sièges d'exploitations agricoles sont traditionnellement isolés.



Un bocage à grandes mailles.



# La Sologne des Côtes de la Loire

## DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE

Cette unité paysagère est formée des communes ou parties de communes suivantes : DIOU, DOMPIERRE-SUR-BESBRE, PIERREFITTE-SUR-LOIRE, COULANGES, MOLINET, CHASSENARD, SALIGNY-SUR-ROUDON, MONETAY-SUR-LOIRE, LE PIN, SAINT-LEGER-SUR-VOUZANCE, SAINT-DIDIER-EN-DONJON, LE DONJON, SAINT-LEON, CHATELPERRON, VAUMAS, SAINT-POURÇAIN-SUR-BESBRE, LIERNOLLES.

## SITUATION ET PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE

Le secteur étudié appartient à la région naturelle de la Sologne Bourbonnaise. Il est limité au Nord par la vallée de la Loire, au Sud par les premiers contreforts des Monts du Bourbonnais, et la vallée de la Besbre à l'Ouest. Il correspond à un vaste plateau bocager qui s'incline progressivement pour rejoindre la vallée de la Loire passant de 300 à 200 mètres.

## GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE

Ce plateau est lié aux dépôts fluvio-lacustres des sables et argiles du bourbonnais. Ce dernier présente une inclinaison vers la Loire. Son altitude s'abaisse progressivement de 231 mètres aux Segauds au Sud, à 261 mètres aux Millets au Nord/Est. Cette formation géologique, constituant l'ensemble de la Sologne, dessine un ensemble de collines aux formes molles.

On notera un seuil dans cette inclinaison progressive marqué par une bande plus plane d'une largeur de 4 km de part et d'autre d'un axe formé par les bourgs de Saligny sur Roudon et Monetay sur Loire. Ce secteur au relief moins perturbé se caractérise par un changement de direction des cours d'eau. Ce phénomène est très lisible par le profil en baillonnette du ruisseau du Roudon. L'occupation du sol diffère quelque peu. C'est surtout la disparition des massifs forestiers qui est remarquable. Leur lisière délimite ici un micro-bassin.

Au Sud-Ouest de Saligny sur Roudon, les premiers reliefs (300 mètres) du horst de Saint-Léon apparaissent. Le Puy de Saint-Ambroise est un point de repère remarquable qui signale cet escarpement, s'allongeant entre la vallée de la Besbre et Montaignet en Forez. Cette ligne de relief très découpée pénètre légèrement en doigt de gant le secteur étudié. Les terrains granitiques affleurent dans les pentes et les fonds de vallons.

Le réseau hydrographique du site étudié est assez dense. Ce plateau est entaillé par de nombreux ruisseaux et rivières aux cours orientés Sud/Nord à Sud-Ouest/Nord-Est et talwegs qui s'y raccordent. Tous ces cours d'eau sont affluents de la Loire et découpent le plateau suivant un rythme assez régulier. D'Est en Ouest on rencontre les vallées du Roudon, du Rio de la Goutte, de Lodde, du Pin, de Mortillon, de la Micaudière et de la rivière de la Vouzance. Les versants et interfluves supportent en alternance des bois et de nombreuses prairies entourées de haies.

*Ce secteur se caractérise par une grande richesse paysagère et écologique en raison de la diversité des milieux qui la composent. En effet, bocage, bois, culture, prairie, étang et cours d'eau, forment une mosaïque de milieux dans un secteur où l'habitat peu dense reste dispersé.*

*Un plateau faiblement incliné sous l'emprise visuel et climatique de la vallée de la Loire.*

*C'est un relief de pénéplaine aux molles ondulations.*

*Le Puy de Saint Ambroise : un signal visuel.*

*Ce plateau aux formes très molles est recoupé par de nombreux talwegs. La morphologie reste complexe. Les talwegs et les lignes de crête le divisent en un grand nombre de compartiments isolés visuellement les uns des autres. Cette morphologie particulière multiplie les "micro unités" paysagères.*





Un visage verdoyant ou jauni selon la saison, où dominent prairies de fauche et de pâture.



Un bocage mixte où les espaces labourés occupent une place importante avec un parcellaire plus vaste.



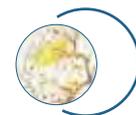
D'une façon générale, les villages ou hameaux occupent des points hauts :  
le village de SALIGNY SUR ROUDON.



De nombreux châteaux occupent des situations privilégiées, isolés ou à proximité  
des bourgs : le château de Saligny sur Roudon.



Des alignements de chênes non accompagnés de leur niveau bas de haies sont les témoins  
d'anciennes haies.



La géologie a induit des formes toutes en courbes. Les versants faiblement pentus (entre 3 et 10 %) présentent des pentes concaves ou convexes, les lignes de crête sont sinueuses et divisées, les ruisseaux méandrent sur les fonds plats et étroits des vallées.

Ces formations géologiques du bourbonnais conditionnent des sols souvent imperméables et lessivés. Ce caractère imperméable, le relief faiblement ondulé, alliés aux conditions climatiques, ont favorisé la multiplication d'étangs de faible profondeur.

## OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTION ET TYPES DE SENSIBILITÉ

Le site présente un paysage agricole, marqué par un maillage bocager assez ouvert à grande maille et animé par un habitat rural dispersé.

Ce paysage est structuré par les cours d'eau et leurs talwegs qui morcellent et cloisonnent ce plateau.

Il s'agit d'une région où l'activité agricole tient une place importante.

Le paysage traditionnel est composé de pâturages, de haies taillées, de bois et d'étangs répartis sur une zone de collines au relief peu accentué.

Le parcellaire est assez bien groupé et de grande taille, il est le résultat de l'héritage des grands domaines seigneuriaux qui n'ont pas subi les multiples divisions liées aux successions. Ce fait culturel est aussi visible dans les nombreuses et anciennes métairies qui ponctuent cet espace.

La plantation systématique de haies a débuté dans le bocage bourbonnais puis a progressivement colonisé la Sologne. Ces plantations avaient pour objectif de marquer les limites de propriété, de clôturer les prairies pour l'élevage et produire du bois de chauffage.

Les haies se caractérisent par deux niveaux :

- Une haie basse et taillée constituée d'essences arbustives. Les espèces les plus couramment rencontrées sont l'aubépine, le prunellier, le chêne, le hêtre et quelquefois le houx. Ces haies sont régulièrement taillées et entrelacées. Elles forment les "bouchures". Elle s'est développée à partir du moment où l'élevage bovin a pris de l'ampleur suite à la bonification des prairies. L'élevage bovin charollais, très présent dans sa région d'origine toute proche, nécessite et entretient de nombreux pâturages. Corollaire de cet élevage, les surfaces laissées en herbe et les prairies temporaires occupent la plus grande part de la SAU.

Parallèlement à l'élevage bovin, l'élevage ovin très présent notamment sur Coulanges est en cours de développement. Ce type d'élevage crée une différenciation dans la texture des prairies "ovines" et "bovines" les premières étant plus rares, et les couleurs évoluant différemment au cours des saisons.

- Une haie haute formée d'arbres de plein vent. Ces arbres ont été plantés pour produire du bois de chauffage et de l'ombrage au bétail. L'essence principale est le chêne. Ces arbres étaient autrefois systématiquement taillés et présentaient un port longiligne caractéristique aux branches hirsutes. Aujourd'hui, irrégulièrement, ces arbres présentent des silhouettes très variées, marquées par les houppiers longilignes ou plus amples et arrondis.

*Les parties plates sont rares sur ce plateau : elles se répartissent de part et d'autre des principales lignes de crête.*

*L'élevage charolais performant de la région participe au maintien d'un bocage intégral.*

*Les élevages ovin et bovin sont à l'origine d'une texture herbagère différenciée et à un camaïeu de vert qui varie au gré des saisons.*

*La combinaison haie basse taillée, arbre taillé ou non et prairie caractérise le bocage solognot.*

*Le bocage très présent est un espace humanisé qui nécessite une action permanente de l'homme pour se maintenir.*

*Les arbres émondés et champêtres animent les silhouettes des haies.*





La tuilerie des Nicolas - Coulanges.



Les Chenots - Le Pin.



Les Calais - Le Pin.



Le bois Roger - Saligny.



Les haies les plus récentes sont le plus souvent rectilignes et correspondent à divisions parcellaires effectuées au XIII<sup>e</sup> siècle. Il n'y a plus aujourd'hui ni renouvellement, ni plantation de haie. Elles ont tendance à disparaître sur les terrains topographiquement et agronomiquement les plus propices à la grande culture.

La portée des vues au sein du bocage est étroitement liée au relief et à la densité des arbres qui rendent les haies plus ou moins perméables au regard.

L'extension des cultures céréalières et d'oléagineux au-delà des terrasses fertiles de la Loire sur les secteurs topographiquement viables, a entraîné des trouées ponctuelles dans le tissu bocager.

Ces secteurs ouverts encore de faible ampleur offrent une plus grande perméabilité aux vues. Les bâtiments agricoles isolés au sein de ces grands îlots fonciers dégagés, constituent des signaux visuels très sensibles. Le modelé très souple de ces secteurs labourés offre des lignes de relief convexes relevées par la silhouette de quelques arbres appartenant aux haies bordières des routes.

Les boisements occupent de vastes espaces qui occupent principalement les parties hautes et sommets de versants dominant la Loire et les premiers contreforts des monts du bourbonnais. Ces boisements sont traités en taillis ou taillis sous futaie. Le taillis est essentiellement composé de charmes (rejet de souche, utilisé comme bois de chauffage) et en moindre importance de hêtres et châtaigniers.

Parmi les plus importants, on citera les Rollets, le bois de Gentes, Mortillon, Sept Fonds, Beugney, Grands Bois.

L'essence dominante est le chêne. On note le développement de plantations récentes de résineux. On relève aussi la présence de nombreux bois de robiniers utiles à la fabrication de piquets pour les clôtures et les vignes villageoises.

Autres éléments caractéristiques de la Sologne :

#### Les étangs

- La plupart des étangs de la Sologne bourbonnaise résulte des travaux de réhabilitation et d'aménagement effectués au siècle dernier dans cette région au sol très humide et difficile à mettre en valeur.
- Ils constituent des richesses écologique, paysagère, économique et sociale indéniables.
- Ils se présentent en série ou de façon isolée. On les trouve aussi bien dans les massifs forestiers, le bocage ou les zones ouvertes. Leur présence crée une animation, une ouverture, un cadre paysager aquatique différencié. Accompagné de leur cortège végétal, leur silhouette se détache et attire le regard, au contraire, invisibles en milieu forestier, ils surprennent ou passent inaperçus.
- Ce sont souvent des milieux fermés et secrets qu'il faut approcher pour les découvrir. A ce titre, les étangs les plus vastes sont souvent forestiers et invisibles (Bois de Gentes - Bois des Forges).
- Ce sont des refuges importants pour l'avifaune et un milieu de vie de grande valeur pour la faune et la flore associée. On peut relever la présence de la rare Cistude, tortue protégée à l'échelle nationale et présente dans de nombreux étangs.
- Ce sont en outre des lieux de pêche professionnelle ou de loisir et des sites privilégiés pour la chasse. On notera un certain développement des étangs à des fins de loisir.

*La densité des arbres est variable. Le bocage solonot présente un linéaire de haies mixtes.*

*Les grandes cultures tendent à faire disparaître le bocage sur les croupes et secteurs les plus plats.*

*Le développement des terres labourées progresse par un phénomène de tache d'huile qui tend à faire disparaître par endroits le bocage.*

*Ce défrichement du bocage concerne surtout les grands domaines et versant Nord du plateau.*

*La présence de nombreux étangs constitue la différence essentielle entre les bocages bourbonnais et Solognot.*

*Cependant les étangs restent peu visibles car situés dans les bois ou des vallées peu ouvertes aux vues. Les étangs en zone de prairie forment des secteurs naturels à la végétation aquatique et périphérique exubérante.*

*En zone forestière, ils forment des clairières aquatiques ouvertes.*

*L'étang solonot : un écosystème de grande valeur.*

*Des étangs en progression.*



### Les rivières.

Bien qu'elles jouent un rôle important dans le découpage morphologique du plateau, elles restent peu perceptibles directement dans le paysage. C'est surtout l'environnement végétal qui les souligne. Leurs vallées sont étroites et peu ouvertes aux vues. On notera une tendance aux boisements des versants, remarquable sur les ruisseaux de Loddes, du Roudon. Seules les vallées les plus larges présentent un fond plat (Roudon, Vouzance, Lodde), elles sont occupées par des prairies permanentes bocagères ou limitées par des alignements d'arbres. On notera le développement de peupleraie par secteur notamment sur le Lodde.

Les routes qui longent leurs versants ou les traversent offrent de très belles vues dominantes ou pénétrantes.

L'habitat est quasi inexistant dans les vallées, à l'exception des parties basses du Roudon et de la Vouzance avec les anciens moulins.

### L'habitat.

L'habitat rural très dispersé, à l'architecture remarquable, donne son caractère et ses spécificités aux espaces ruraux. Le bâti s'intègre le plus souvent très bien dans le site du fait de l'accompagnement végétal et de la topographie.

L'habitat se présente sous la forme de bâtiments agricoles isolés, de quelques maisons regroupées (3 à 4 unités) en bordure de route, de carrefour, ou de hameaux.

L'approche des hameaux les plus conséquents ou des bourgs est très sensible d'un point de vue paysager. Ils sont accompagnés d'une auréole paysagère marquée par un resserrement du bocage et une ambiance boisée et verdoyante dense. Un parcellaire en marqueterie à proximité des lieux construits sont les témoins d'une viticulture ou d'espaces jardinés anciens. De nombreux arbres fruitiers dans les haies ou isolés dans les prairies, caractérisent ces terroirs villageois. On peut citer à titre d'exemple : les Tureaux à Coulanges, les Henry à Le Monetai, les Georges à Saligny.

Les points de repère qui permettent de s'orienter dans ce secteur peu habité sont peu nombreux. Ce sont les clochers de Molinet-Saligny sur Roudon, les châteaux d'eau : Charmes-Digoin, Château et grosses fermes.

De tous ces éléments bâtis, c'est l'architecture à pans de bois qui est la plus caractéristique de cette partie du bourbonnais.

En effet, dans cette partie de la Sologne, il en existe encore un certain nombre de représentants.

Construites aux environs du XVI<sup>e</sup> siècle, elles sont remarquables par la qualité de leur architecture et l'harmonie de leur volume.

Leur petite échelle et la finesse de leurs détails les font contraster avec les grosses constructions plus récentes.

Cette architecture peu protégée reste méconnue. La dispersion de l'habitat en Sologne isole cette architecture traditionnelle qui reste peu visible des principales voies de communication.

Malheureusement, ce patrimoine de très grande valeur est en voie de disparition. De nombreux bâtiments ont déjà disparu, les témoins restants sont souvent en très mauvais état.

*Les rivières par leur rythme régulier créent des ambiances paysagères particulières et riches, marquées par leur petite échelle et une certaine intimité d'ambiances.*

*Le développement des boisements sur les fonds et versants de vallée tend à une fermeture et à une banalisation de ces paysages.*

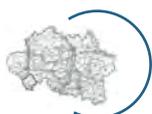
*De nombreux bâtiments d'exploitation anciens ou récents sont abandonnés.*

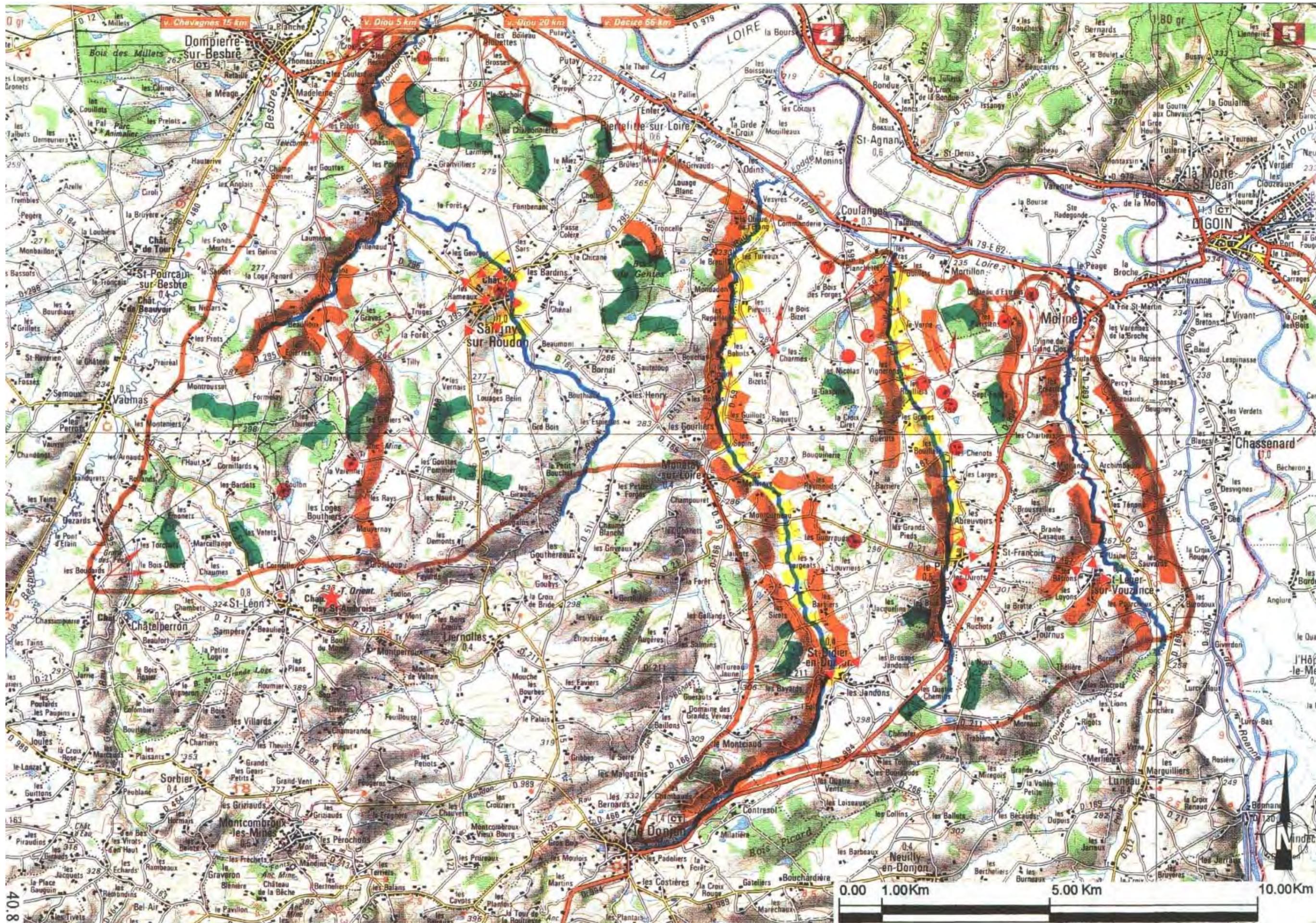
*Les maisons à pans de bois, un patrimoine vernaculaire de grande valeur en péril.*



## LES ÉLÉMENTS DE VALEUR

- Ils reposent sur la variété des milieux rencontrés (bocages, étangs, rivières, massifs forestiers...), qui offrent des ambiances sans cesse renouvelées.
- Les vallées bocagères visibles depuis les routes : Vouzance, Le Pin, Lodde et Roudon.
- L'architecture à pans de bois et torchis caractéristiques de la Sologne.
- Les Châteaux de Saligny sur Roudon et de Monetay sur Loire.



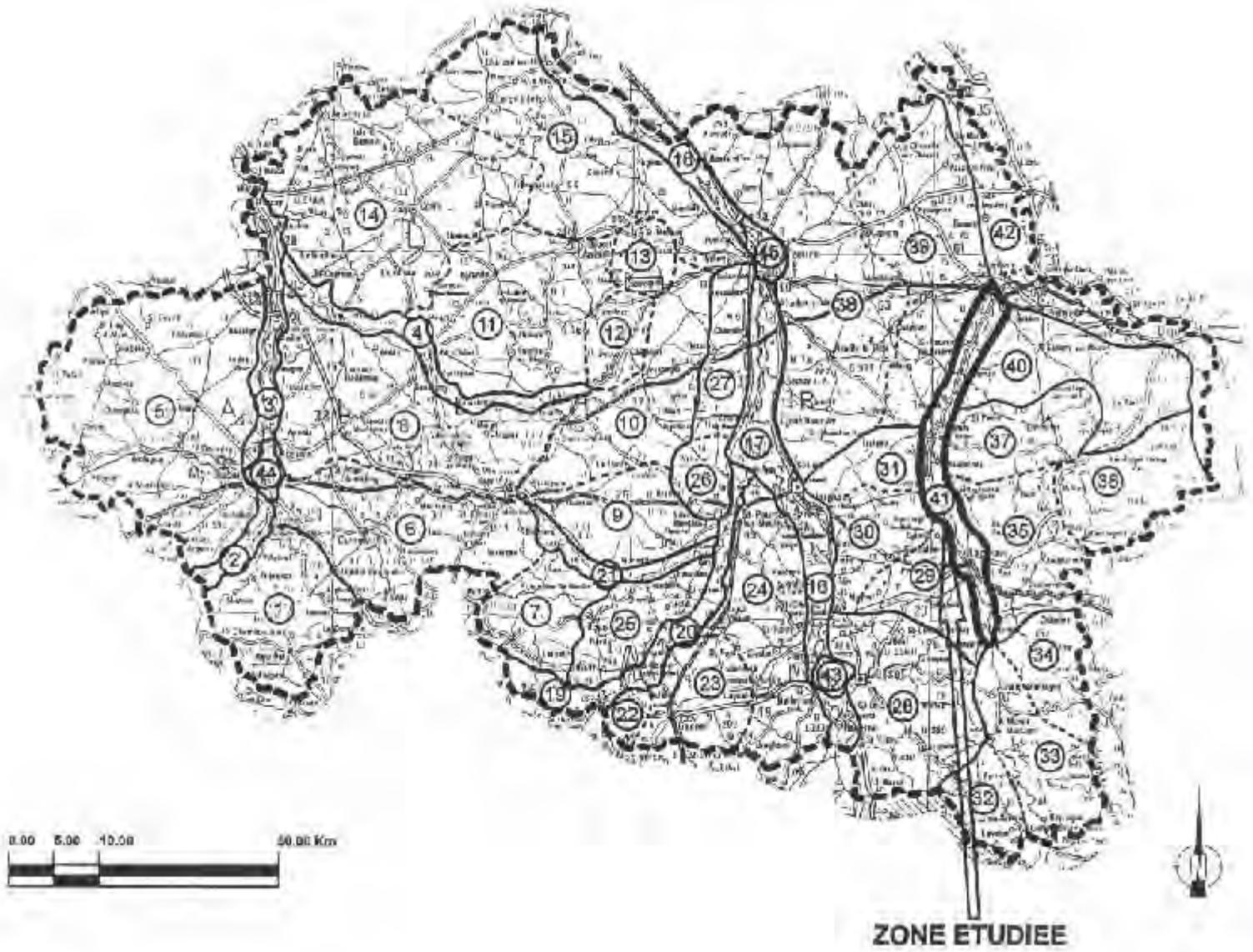


LES VALLÉES

DE LA LOIRE

ET DE LA BESBRE

# LA VALLÉE DE LA BESBRE (BASSE)





Le cours moyen de la Besbre est encore marqué par son encaissement. Les ensembles bocagers alternent avec les massifs boisés. Les versants restent sensibles, ils sont perçus depuis le fond de la vallée ou les plateaux dominants (vers LE BREUIL).



En aval du BREUIL, la vallée tend à s'élargir, un alignement de peupliers souligne son passage. Le fond de vallée est occupé par des prairies pâturées. Le fond des terrasses alluviales anciennes est gagné par la friche.



Le coeur historique et pittoresque de LAPALISSE. Le château domine la vallée, le pont aux rambardes aériées offrent des vues directes sur la rivière.



Ambiance fluviale de la Besbre au sein de LAPALISSE.



Le château de TOURY (XV<sup>e</sup> siècle) à SAINT-POURÇAIN-SUR-BESBRE.



# La vallée de la Besbre

## DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE

Cette unité paysagère est formée des communes ou partie des communes suivantes :

LE BREUIL, LAPALISSE, SAINT-PRIX, VARENNES-SUR-TECHE, SERVILLY, TREZELLES, CHAVROCHES, JALIGNY-SUR-BESBRE, CHATELPERRON, THIONNE, VAUMAS, SAINT-POURÇAIN-SUR-BESBRE ET DOMPIERRE-SUR-BESBRE..

## SITUATION ET PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE

N'est compris dans cette unité que le cours inférieur de la Besbre dès sa sortie des Monts du Bourbonnais (commune du Breuil), au Sud, jusqu'à sa confluence avec la Loire au Nord (commune de Diou), qui se différencie fortement du reste de son parcours en amont.

Axée Sud/Nord, elle traverse l'Est du département, et sectionne en son milieu un vaste territoire situé entre la vallée de l'Allier et la vallée de la Loire.

Elle constitue une coupure importante non seulement par ses caractéristiques topographiques bien particulières mais aussi par d'importantes différences, entre l'Est et l'Ouest, des paysages qui la bordent.

En effet, elle sépare les secteurs de Forterre et de la Sologne, où l'occupation des sols conditionne en grande partie le mode de perception et le type de sensibilité, des secteurs des contreforts et des basses marches du Bourbonnais où le relief reste encore l'élément fondamental du paysage.

## GÉOLOGIE, RELIEF, MORPHOLOGIE

Elle traverse la région selon une trajectoire déterminée par une faille importante, orientée Sud-Est / Nord-Ouest, qui disloque les différents blocs granitiques au Sud et partage en deux la Montagne Bourbonnaise. Elle oblique par la suite et adopte une orientation Sud-Ouest / Nord-Est à partir de Jaligny-sur-Besbre.

Les principaux changements qui la différencient de son cours supérieur sont :

- adoption d'un fond plat d'une largeur évoluant du Sud au Nord et qui varie de façon irrégulière entre 300 m et 800 m ;
- sa pente très faible (en moyenne 0,25 %), ne lui a pas permis de creuser un lit profond. Elle reste très ouverte et ses flancs aux formes très douces s'étagent de 100 m au Sud du Breuil pour atteindre progressivement 40 m sur la commune de Dompierre-sur-Besbre à l'extrémité Nord.

La Besbre constitue un des principaux affluents de la Loire. Elle reçoit de nombreux cours d'eau, essentiellement sur sa rive droite qui drainent le versant Ouest des Monts de la Madeleine (le Barbenan, la Têche...). Ses cours d'eau plus ou moins importants découpent les flancs de la vallée et créent des élargissements ponctuels, surtout entre Le Breuil et Lapalisse, qui présentent une densité bâtie plus importante.

*Elle offre un paysage nettement dissociable du cours supérieur qui traverse les Monts du Bourbonnais.*

*La vallée de la Besbre est une entité majeure du département, elle organise les différents paysages qui l'entourent et constitue un élément de repère important de par sa longueur.*

*Elle se démarque par son originalité des autres unités et crée un espace tampon entre des types de paysage d'une grande variété.*

*Vues rasantes en fond de vallée qui la différencient nettement de son cours supérieur.*

*La largeur limitée de la vallée permet des vues traversantes qui accentuent la présence des flancs et leur confèrent une grande sensibilité.*

*Le fond est visible de l'extérieur et sur une longue distance. Ses flancs aux formes amples laissent les vues ouvertes. Grande luminosité en fond de vallée.*

*Ces vallées perpendiculaires participent à la variété des ambiances et constituent des fenêtres qui ouvrent les vues sur les unités paysagères voisines.*

*Les flancs ainsi découpés ne parviennent pas à structurer le paysage qui devient, ainsi, absorbant par la multiplicité des points d'appel.*





C'est un bocage mixte formé de cultures et de prairies qui occupent les versants. Le réseau de haies relativement lâche reste fragile. Sur les revers de plateau où dominent des îlots exclusivement réservés aux cultures, les haies ont disparu. Les bâtiments agricoles récents par leur forme et matériaux utilisés contrastent avec le bâti traditionnel.



Le fond plat de la vallée est bordé par des coteaux bombés et pentes douces. Le parcellaire est découpé par des alignements de haies basses irrégulières à tendance buissonnante. Le passage de la rivière se remarque par le rideau boisé régulièrement planté de peupliers qui contrastent par leur couleur et leur forme.



Au niveau de THIONNE, la vallée s'élargit considérablement, les versants très peu marqués disparaissent sous la trame bocagère. Le cours de la rivière souvent visible est marqué par un cours sinueux et ses berges affouillées par l'érosion.



Des tronçons de rivière au cours plus "sauvage" sont encadrés par une ripisylve épaisse et touffue composée de chênes, saules, peupliers, aulnes, sureaux, orties. De nombreux bancs de sable découpent le lit mineur de la rivière.



Château en Val de Besbre (VAUMAS).



Son trajet, long de 40 kilomètres, à la sortie des Monts du Bourbonnais jusqu'à la Loire, l'oblige à traverser différentes formations géologiques.

Les sols, par leur résistance plus ou moins grande face à l'érosion fluviale, vont jouer un rôle important dans la physionomie de la vallée.

On peut donc redécouper cette unité en trois sous-espaces qui présentent de nombreuses caractéristiques communes, mais qui, sous l'influence des paysages qui jouxtent la vallée, vont conditionner des modes de perception et des types de sensibilité différents : les changements se font de manière progressive et les limites restent assez floues.

#### Du Breuil à Lapalisse.

Encore étroite, la vallée sépare le vieux socle primaire à l'Est constitué de formations granitiques des plateaux à l'Ouest, recouvert des sables et argiles du Bourbonnais. Le fond de vallée présente des sols enrichis par des alluvions récentes.

#### De Lapalisse à Jaligny.

Les formations alluviales de la vallée de la Besbre sont entourées de formations marneuses, et l'on rencontre les terres noires de Limagne, des dépressions marno-calcaires (Forterre) et les sols sableux, lino-sableux et sablo-caillouteux des terrasses.

#### De Jaligny à Dompierre-sur-Besbre.

La vallée traverse les plateaux constitués essentiellement des argiles sableux qui recouvrent souvent les autres dépôts et qui caractérisent le paysage classique de la Sologne Bourbonnaise.

En fond de vallée, les dépôts sont étagés en deux paliers séparés de quelques mètres. Le plus élevé correspond à la terrasse d'alluvions anciennes et se situe au pied des coteaux. Le plus bas correspond aux alluvions récentes qui sont très réduites dans cette partie de la vallée.

## **OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTION ET TYPES DE SENSIBILITÉ**

#### Entre Le Breuil et Lapalisse.

La Besbre est ici dans son cours moyen, accompagnée d'une vallée encore fermée. La largeur très irrégulière n'excède jamais 400 m et marque des passages très étroits. Le fond de vallée est bien souvent inaccessible. Son trajet très sinueux dessine un coude important au Nord du Breuil.

La Besbre est rejointe par de nombreux cours d'eau dont les plus importants sont : le Brenasset, le ruisseau de la vallée, et le Barbenan, qui élargissent le fond de vallée, et sculptent les flancs.

L'ensemble de la vallée est recouverte en grande partie de zones d'herbage et de prairies gérées par l'élevage.

Elles sont constituées de grandes parcelles ouvertes qui épousent les reliefs. Les trames bocagères, très rares, suivent la pente du terrain et occupent le fond des talwegs. Elles bordent bien souvent les ruisseaux.

*Les vues en fond de vallée restent ouvertes sur l'extérieur. Grande variété des paysages qui évoluent le long de son parcours et rendent l'ensemble de cette unité d'une grande originalité.*

*Paysage intermédiaire avec son cours supérieur. Les vues frontales sont là encore dominantes. Vues limitées même dans l'axe de la vallée. Le paysage est découpé en séquences indépendantes où rien n'échappe au regard. On a donc une très grande sensibilité.*

*Ces affluents permettent des échappées visuelles à l'Est et à l'Ouest, et créent un jeu de lumière en fond de vallée. Ils constituent des éléments de repère importants qui différencient les micropaysages entre eux.*

*Les vues restent ouvertes, elles embrassent l'ensemble des versants. Fort impact paysager des silhouettes découpées qui dominent la vallée. Enfrichement de nombreuses parcelles qui sont envahies de genêts et d'épineux.*



Elles sont constituées d'une strate arbustive très dense et peu entretenue, et d'une strate arborée irrégulière.

Les masses boisées sont encore très présentes dans le paysage. Ce sont des forêts mixtes, de superficie limitée, qui recouvrent les pentes les plus accentuées et débordent en fond de vallée. Leurs formes sont variées et les lisières sont très découpées.

Les prairies en fond de vallée restent dans l'ensemble très ouvertes. Peu ou pas de bocages. La rivière serpente largement, elle est souvent bordée d'arbres ou de bosquets.

Cette partie de la Besbre se distingue de son cours inférieur par une faible densité bâtie. Ce sont de petits groupements isolés implantés en partie haute des coteaux. Seuls quelques rares moulins ponctuent le fond de la vallée.

Le Breuil n'est pas visible du fond de la vallée. Sa silhouette accompagnée de formations végétales, reste cependant très présente vue de l'extérieur.

Lapalisse a profité d'un élargissement important de la vallée pour s'implanter en bordure de la Besbre. La ville traverse la vallée et s'étend progressivement sur les coteaux.

Forte pression à l'urbanisation le long des axes principaux de circulation (D990, D48, N7).

Au Nord de ce secteur, la vallée regroupe de nombreux axes de communication.

La N7 et la D7 encadrent la vallée à l'entrée de Lapalisse.

La rivière est ponctuée par de nombreux ponts, dont le plus important au Sud de Saint-Prix permet à la voie ferrée de traverser la vallée : le viaduc de Saint-Prix.

#### Entre Lapalisse et Dompierre-sur-Besbre.

Dans cette partie, la vallée est beaucoup moins profonde, en moyenne 50 m par rapport aux plateaux qui la bordent.

Son tracé devient plus régulier. Le fond de vallée d'une largeur constante de 600 m et d'une faible déclivité, permet à la Besbre de dessiner de nombreux méandres.

Les coteaux bombés aux pentes douces élargissent considérablement la vallée et constituent un espace transitoire entre le fond de la vallée et les unités voisines.

Ils sont découpés par de nombreux talwegs de moindre importance.

A l'approche des formations granitiques entre Trezelles et Jaligny-sur-Besbre, le flanc Est de la vallée se distingue par des pentes plus accentuées.

Le fond de vallée est occupé par des prairies de surface et de forme très variable.

*Les forêts forment des taches isolées qui se détachent du reste du paysage. En fond de vallée, elles ferment les vues rasantes, et forment des premiers plans d'une grande qualité.*

*La Besbre est très présente en fond de vallée (visuelle et sonore) ; elle concentre les regards et donne beaucoup de charme à ces espaces d'une grande qualité paysagère.*

*De par leur rareté, ils captent les regards. Ils sont perçus en vues frontales du flanc opposé et en contre plongée du fond de la vallée.*

*Le Breuil est un point de repère important qui annonce la présence de la vallée. Très grande sensibilité de ses abords.*

*Lapalisse constitue une coupure artificielle de la vallée. Silhouette importante qui organise le paysage. La Besbre coupe la ville en deux parties et ses rives arborées lui donnent beaucoup de caractère.*

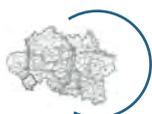
*Les constructions colonisent progressivement les flancs de la vallée, elles dénaturent le paysage qui, par l'importance des vues frontales, est d'une grande sensibilité.*

*L'étroitesse de la vallée donne beaucoup d'impact aux axes de circulation et aux ouvrages d'art qui deviennent des éléments majeurs du paysage.*

*La vallée est très ouverte ; le mode de perception est dominé par les vues rasantes qui donnent une grande importance à la végétation. Sur les flancs, les vues embrassent l'ensemble de la vallée.*

*Les coteaux ondulés se détachent peu du fond de vallée et ne créent pas de limite bien définie à cette unité.*

*Dissymétrie du profil de la vallée qui offre des vues frontales sur les versants Est, d'une grande sensibilité.*



Les parcelles sont découpées par des haies discontinues, très irrégulières dans leur densité et dans leur constitution stratigraphique. Ce sont soit de simples clôtures recouvertes de ronces, soit un alignement d'arbustes très dense ponctué de quelques arbres ou enfin un simple alignement d'arbres plus ou moins rapprochés.

A l'intérieur des parcelles, on trouve beaucoup d'arbres isolés aux formes caractéristiques des houpriers de prairies de pacage (partie inférieure broutée par les troupeaux).

La rivière est bien souvent accompagnée d'un cordon boisé qui forme ponctuellement de petits bois pris dans les méandres. Ces ripisylves arborées constituent des masses denses et opaques qui sont des éléments caractéristiques d'une grande originalité de la vallée.

L'ensemble des formations végétales présentes en fond de vallée est composé d'une grande diversité d'espèces : saules, aulnes, chênes, peupliers, sureaux, robiniers, etc...

Les flancs, quant à eux, présentent deux formes d'occupation du sol

- En grande majorité ce sont des prairies en pente douce, découpées en une trame bocagère plus ou moins dense. Leurs tracés restent irréguliers, liés au vallonnement des reliefs. Les haies sont là aussi peu uniformes.
- Au contact de Forterre, les sols présentent de bonnes potentialités agricoles. Culture en grands champs ouverts découpés par quelques rares alignements d'arbres.

Les masses boisées restent très rares sur les coteaux et sont réparties de façon irrégulière.

L'ensemble de la vallée constitue une voie naturelle de pénétration, elle est très accessible et concentre une densité bâtie très importante ainsi que de nombreuses routes.

Très rares en fond de la vallée (Moulins), les hameaux s'implantent essentiellement en limite basse des coteaux, le long des principales voies d'accès et regroupent en moyenne cinq unités. Ils sont souvent accompagnés de groupements d'arbres qui se fondent avec la végétation bocagère.

*Grande diversité du bocage qui va conditionner les vues rasantes et donne un aspect sauvage au fond de la vallée. Les haies ne constituent jamais un obstacle majeur aux vues ; elles laissent de nombreuses échappées et, par plans successifs, parviennent parfois à fermer les vues et masquer les coteaux.*

*Les arbres isolés en premier plan structurent le paysage en lui donnant une dimension verticale ; en vue éloignée ils offrent beaucoup de profondeur aux vues.*

*Ces formations végétales se distinguent bien des bocages par leur forte densité. Ces bois alluviaux sont d'une très grande richesse écologique et donc d'une très grande sensibilité. La Besbre n'apparaît que ponctuellement.*

*Grande diversité des formes et des couleurs qui offre une grande qualité d'ambiance.*

*Vues très ouvertes sur les flancs, cadrées par les alignements d'arbres présents dans les haies bocagères. Fort impact des silhouettes arborées situées au sommet des flancs.*

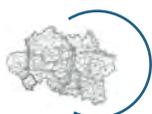
*Les vues sont très larges. Les champs dessinent un quadrillage régulier qui structure les flancs et contrastent avec le reste du paysage. Ils accentuent la dissymétrie de la vallée entre Trézelle et Jaligny-sur-Besbre.*

*Les bois ne jouent qu'un rôle secondaire dans la formation du paysage.*

*Ils sont aisément identifiables et forment des taches sombres qui complexifient le paysage et ferment les vues sur l'extérieur.*

*Fort présence du bâti le long de la vallée qui lui donne un aspect fortement humanisé.*

*De par leurs matériaux de construction très clairs, les constructions se détachent des formations végétales qui les protègent.*



Trézelles, Chavroches et Jaligny-sur-Besbre se sont implantés au sommet ou sur les flancs des formations granitiques qui bordent la vallée.

Vaumas est l'exception qui confirme la règle. Ce village se situe en fond de vallée sur la terrasse supérieure.

Saint-Pourçain sur Besbre est à l'écart de la vallée de la Besbre.

Dompierre-sur-Besbre, de par son importance, constitue une coupure nette entre la vallée de la Besbre et celle de la Loire. On constate une forte pression à l'urbanisation qui se matérialise par la présence d'ensembles pavillonnaires qui s'écartent du site primitif de la ville et colonisent les flancs de la vallée.

## ÉLÉMENTS DE VALEUR

- L'échelle relativement réduite de la vallée, la qualité du milieu naturel et les silhouettes bâties, donnent à l'ensemble de cette unité une très forte identité paysagère qui la rend très attachante.
- De nombreux châteaux ponctuent le paysage le long de la vallée et témoignent de l'importance de son passé historique.  
Ils sont bien souvent visibles le long des routes
  - Château de Lapalisse,
  - Château vert (Saint-Prix),
  - Château de Glene (Servilly),
  - Château de Précord (Varennes sur Têche),
  - Château du Verger (Chavroches),
  - Château de Chavroches,
  - Le Vieux Chambord (Tréteau),
  - Le Vieux des Quillets (Trézelles),
  - Les Châteaux de la commune de Jaligny-sur-Besbre,
  - Les Châteaux de la commune de Vaumas,
  - Le Château de Beauvoir (Saint-Pourçain-sur-Besbre),
  - Le Château de Toury (Saint-Pourçain-sur-Besbre).
- Les silhouettes bâties, leur intégration dans le paysage, et le rapport entre bâti et végétation : Trézelles, Chavroches, Jaligny sur Besbre.
- Les nombreux moulins qui bordent la Besbre et qui constituent le type d'architecture traditionnelle caractéristique de la vallée.

*Ces villages sont perçus en vue rasante du fond de la vallée, en vue plongeante des reliefs qui les dominent, et enfin en vue frontale des coteaux opposés. Accompagnement végétal important qui cale les bâtiments. Leurs silhouettes s'intègrent très bien au paysage et en font une image forte du département.*

*Situé dans l'axe de la vallée, sa silhouette est perçue de très loin.*

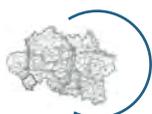
*Le village échappe aux vues d'ensemble de la vallée.*

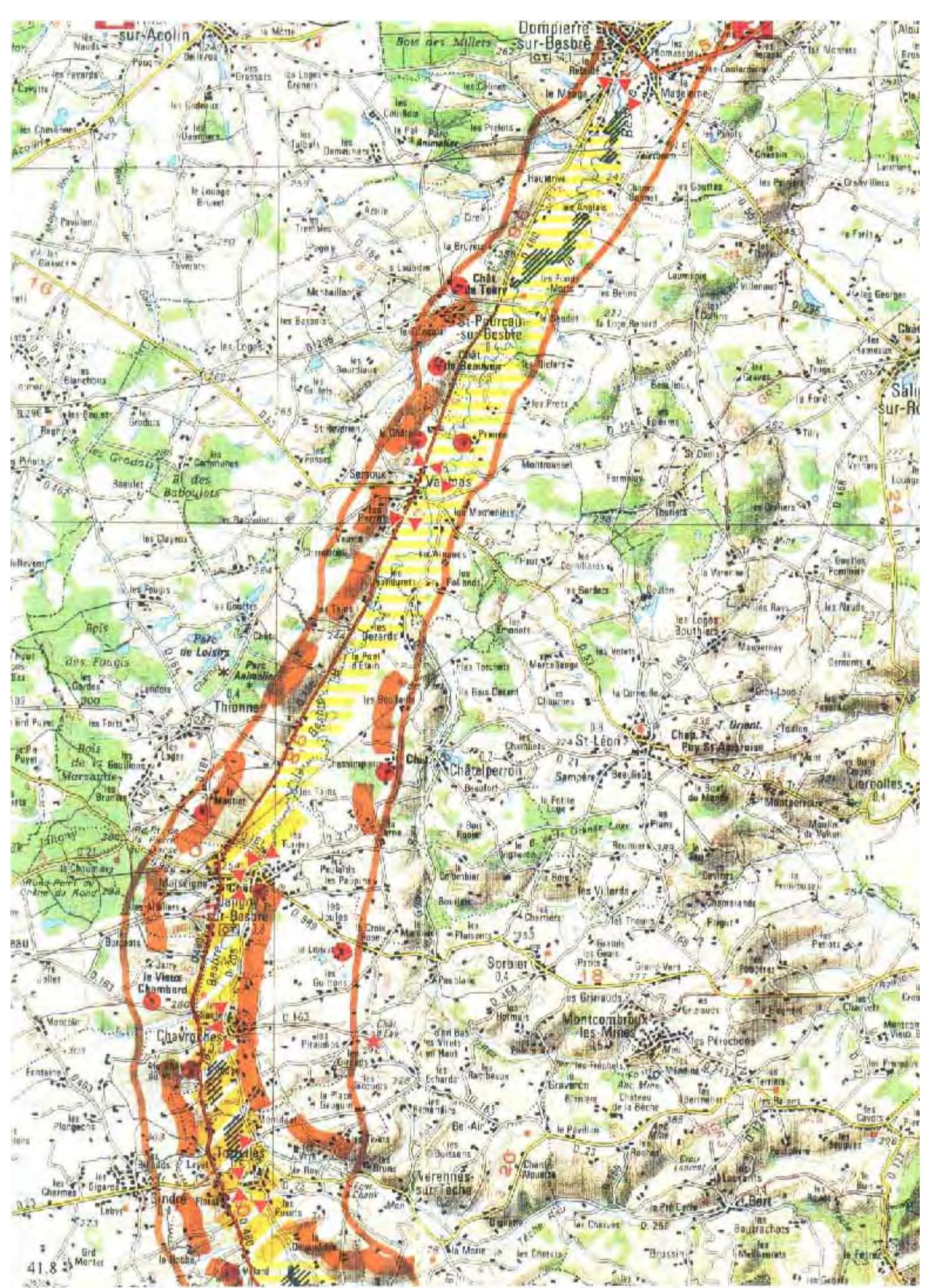
*Cette ville marque de façon très violente la fin de la vallée et contraste fortement avec les paysages pittoresques rencontrés en amont. De nombreuses constructions qui s'éloignent du langage architectural caractéristique de la région (Sologne Bourbonnaise), envahissent de part et d'autre la vallée.*

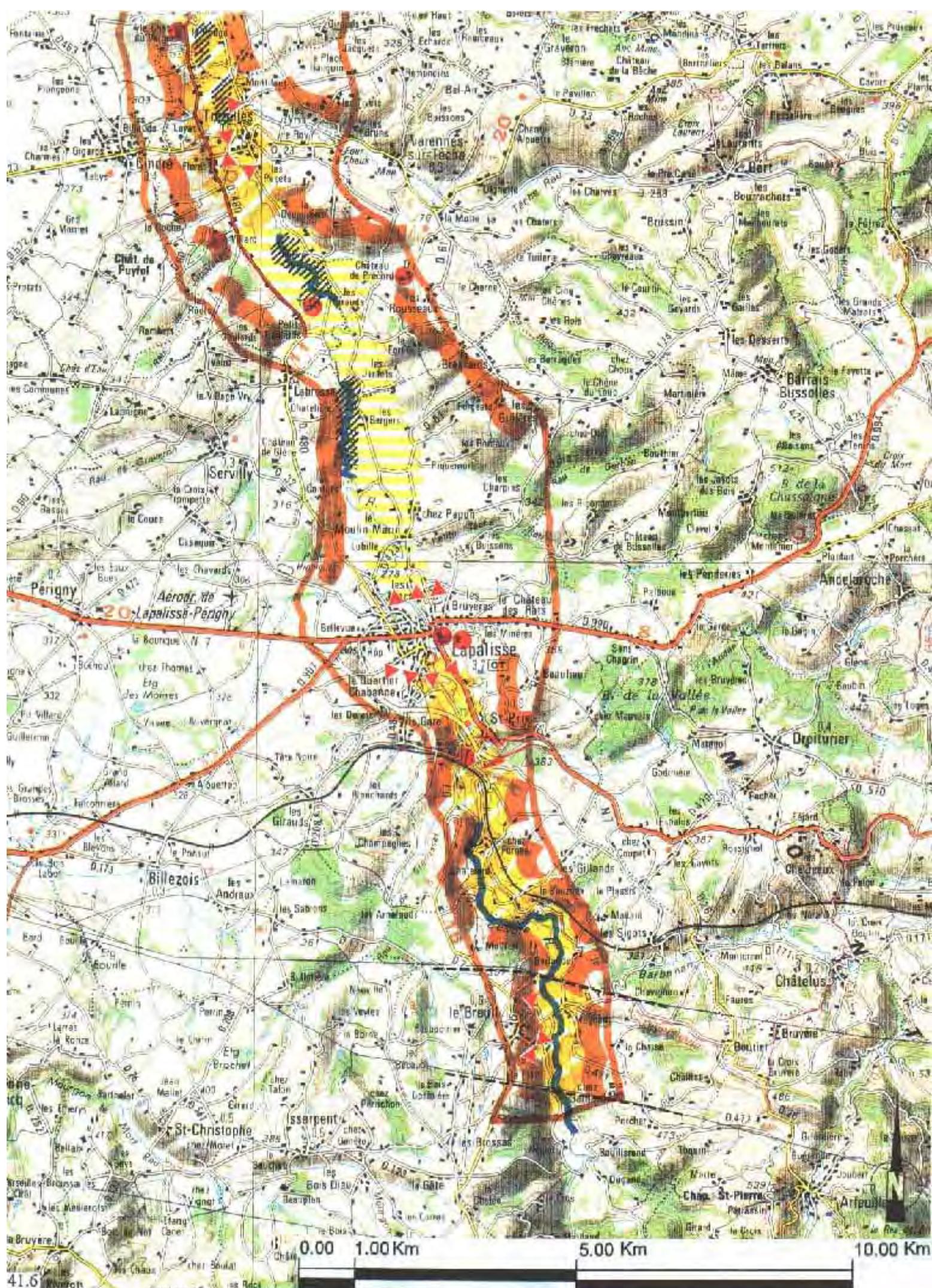
*Grande fragilité de la vallée. Le moindre élément rajouté sera automatiquement perçu.*

*Leurs abords sont d'une très grande sensibilité.*

*De par leur situation, elles ne sont pas visibles de l'extérieur de l'unité.*







# LA VALLÉE DE LA LOIRE





Aux alentours de BONNARD, le bocage des prairies alluviales.



La vallée de la LOIRE à AVRILLY.  
Acacias, Saules et Frênes sont les principales essences de bord de LOIRE.



Les alignements d'arbres du canal latéral de la LOIRE vers MOLINET marquent le paysage.



Confluence des canaux de la LOIRE et de ROANNE.



Péniche touristique, écluse et maison d'éclusier.  
Un patrimoine culturel, touristique et paysager de grande valeur.



Le château des PRAS à COULANGES.



# La vallée de la Loire

## DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE

Cette unité paysagère est formée des communes ou parties de communes suivantes : AVRILLY, SAINT-LEGER-SUR-VOUZANCE, CHASSENARD, MOLINET, COULANGES, PIERREFITTE-SUR-LOIRE, DIOU, DOMPIERRE-SUR-BESBRE, GARNAT-SUR-ENGIEURE, BEAULON, PARAY-LE-FRESIL, SAINT-MARTIN-DES-LAIS, GANNAY-SUR-LOIRE.

## SITUATION ET PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE

La vallée de la Loire constitue la limite naturelle qui sépare les départements de la Saône-et-Loire et de l'Allier. Seule la rive gauche du fleuve concerne le département de l'Allier. La plaine de la Loire est limitée à l'Ouest par la Sologne Bourbonnaise et à l'Est par les contreforts des Monts du Charolais.

## GÉOLOGIE - RELIEF - MORPHOLOGIE

La vallée de la Loire qui borde la limite Nord-Ouest du Département change trois fois de direction sur près de 60 kilomètres.

- d'Avrilly jusqu'à Molinet, elle suit une direction Nord-Sud dans une vallée assez large (6 kilomètres).
- de Molinet à Diou, son cours s'incline vers l'Ouest, la vallée se rétrécit (3 kilomètres). Elle tend malgré ses méandres à longer le pied du versant en rive droite (côté Saône-et-Loire).

Au Nord de Diou, la rivière prend une orientation Nord-Ouest. La rivière occupe une position médiane par rapport à une vallée de plus en plus large (7 km).

D'un point de vue morphologique, la plaine de la Loire s'organise en 3 secteurs :

- la plaine alluviale de la Loire qui se caractérise par une surface plate typique d'une plaine inondable.
- les terrasses sont séparées de la plaine par un escarpement d'une vingtaine de mètres. Cette limite avec la plaine est festonnée rappelant les anciens méandres abandonnés par la Loire. La partie haute de ces terrasses est relativement plate et creusée par les talwegs des ruisseaux confluents.
- les plateaux de la Sologne bourbonnaise qui domine d'une cinquantaine de mètres les terrasses. Ce relief qui sert de cadre et de fond à la vallée présente un étagement de collines basses aux formes peu prononcées et de terrasses alluviales dont les altitudes varient entre 220 et 250 mètres. Les versants notamment d'Avrilly à Diou sont recoupés par de nombreux talwegs peu profonds et perpendiculaires à la Loire.

Le réseau hydrographique est assez dense. En effet, la vallée de la Loire est découpée par une multitude de ruisseaux et de rivières qui forment autant de linéaires boisés structurants et remarquables qui compartimentent la Loire.

En outre, deux canaux occupent le fond de la vallée. Il s'agit du canal de Roanne à Digoin, qui rejoint le canal latéral de la Loire à Chassenard.

*La vallée de la Loire des terrains de nature sédimentaire.*

*Cette morphologie à dominante horizontale ne permet que des vues lointaines rapidement limitées par les écrans d'arbres, bâtiments, canaux.*

*Un pays d'eau : ruisseaux, rivières, canaux et fleuves sillonnent la plaine.*





Grande prairie d'élevage au niveau de PIERREFITTE SUR LOIRE. Une «boire» abandonnée par la LOIRE, sert d'abreuvoir naturel.



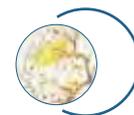
Ruisseau érodant les vastes prairies alluviales.



La plaine cultivée de la LOIRE au niveau de l'abbaye de SEPT FONTS.  
Les Chênes isolés et les haies résiduelles ont un impact visuel fort.



Prairie arborée dans la plaine alluviale. Aubépine, Saule et Prunellier sont des arbres caractéristiques des terres sablonneuses des bords de LOIRE.



La Loire a profondément entaillé les formations détritiques qui l'entourent (60 mètres), en y déposant des nappes d'alluvions successives :

- les sols sur alluvions récents, localisés dans les parties les plus basses (bras morts, talwegs, bordures de rivière) sont en général occupés par des prairies permanentes souvent dégradées.
- les zones d'apports plus récents des cours d'eau, correspondant aux zones submergées en cas de crues, sont occupés par des prairies permanentes.
- les sols alluviaux du lit majeur de la Loire situés en dehors de la zone d'inondation sont très fertiles et accueillent des cultures céréalières et fourragères de bon rendement.

## OCCUPATION DU SOL, MODES DE PERCEPTION ET TYPES DE SENSIBILITÉ

La majorité des villages de la zone s'est implantée en limite de la zone inondable. C'est un habitat linéaire sous forme de petits hameaux de faible importance qui longent la Nationale 79 entre Molinet et Diou. Ce sont des villages fortement marqués par la route qui constitue un axe structurant.

Cette disposition est moins nette entre Avrilly et Chassenard. Ici la Loire et le canal de Roanne suivent la base du versant repoussant les axes de circulation et les zones bâties sur les premières pentes de la Montagne Bourbonnaise.

Entre Diou et Gannay, la configuration et la situation des villages changent. Plus groupés, ils s'organisent autour de carrefours routiers formant des ensembles bâtis plus groupés et cohérents : (BEAULON, GARNAT, PARAY, GANNAY). Ceux-ci ont la particularité de se situer entre la Loire et le canal latéral. Ce dernier constitue la limite Ouest de la vallée de la Loire.

En dehors de ces villages constitués, on observe de nombreuses fermes isolées dans le lit majeur de la Loire. Entre Diou et Digoin, elle occupe les bords de la Loire, sur le reste de la zone, elles se répartissent irrégulièrement sur les voies secondaires.

Le canal latéral de la Loire occupe une place importante et spécifique. Il est porteur d'une ambiance paysagère originale et d'une rare qualité. Situé entre le lit majeur et les basses terrasses de la Loire, il forme un aménagement linéaire à l'impact fort. Le double alignement d'arbres qui l'encadre crée deux ambiances différentes. Depuis l'extérieur, il cloisonne l'espace et limite les vues vers la Loire ou les versants. Au bord du canal, l'espace est confiné, calme et humide. Les vues sont axiales et conduites pour la frondaison des arbres. Les écluses, les ponts, les quais, les ports et les maisons d'éclusiers en bon état sont un patrimoine intéressant et valorisant pour la région. Sa qualité paysagère est renforcée par de magnifiques alignements de platanes ou de peupliers qui signalent son passage.

*La vallée de la Loire présente une alternance de zones à dominante de cultures ou de bocage qui s'explique par la nature des sols.*

*La zone inondable de la Loire a conditionné la localisation des groupements humains en limite de terrasse.*

*Les routes sinueuses et de petits gabarits qui parcourent les premiers contreforts de la Montagne Bourbonnaise et de la Sologne offrent des vues panoramiques et rapprochées de qualité de la vallée de la Loire.*

*La dispersion du bâti est caractéristique de l'ensemble des communes. Soit sous forme de hameaux isolés en zone rurale, soit d'habitations ou de bâtiments d'activités le long de la R.N. 79. Ces constructions constituent autant d'appels visuels.*

*Le canal : un corridor fluvial double. Il offre un espace réservé qui isole de l'environnement et s'ouvre par fenêtres sur l'espace rural.*





La LOIRE « sauvage ». Forêt alluviale, bancs de sable, berges affouillées.



Céréaliculture vers GARNAT SUR ENGIEVRE.  
Les bâtiments agricoles se confondent avec le bocage.



Bocage ouvert à grande maille aux alentours de GARNAT.



Silo à grains à St. MARTIN-DES-LAIS.



La Loire est rarement facile d'accès. Aucune route carrossable ne la longe sur une partie importante de son cours. On ne peut s'y rendre que par des chemins qui y aboutissent en général en cul-de-sac, ou des chemins d'exploitation à vocation agricole. C'est ainsi que les abords immédiats du fleuve renferment des ambiances rares et spécifiques que seul l'initié ou le curieux découvre. Ces ambiances olfactives, sonores et visuelles sont très fortes, mais à l'approche immédiate du cours d'eau l'on découvre bancs de sable dégagés et éphémères, plages de sable alternant avec berges décaissées, boisements spontanés ou artificiels, épaves abandonnées par les crues etc...

La découverte du fleuve reste une perpétuelle surprise pour celui qui cherche à le voir. L'automobiliste qui utilise l'actuelle RCEA (Route Centre Europe Atlantique) longe ainsi la vallée de la Loire sans jamais la voir, et pourtant il n'en est séparé que de quelques dizaines de mètres parfois.

La plaine de la Loire se caractérise par la présence du peuplier qui devient prépondérant et signale la présence du fleuve. Les ruisseaux sont accompagnés de cordons ligneux où l'on trouve le chêne, l'aulne, le saule et le peuplier. Les micros-reliefs en creux et petites vallées sont souvent parsemées de saules têtards.

Sur l'ensemble on repère une alternance de deux types de paysages majeurs : le bocage et les secteurs à dominante de culture. Le bocage correspond à des zones de prairies parcourues par de petits accidents topographiques linéaires tout en courbe qui correspondent aux anciens méandres de la Loire. Ce bocage plus ou moins dense présente un réseau de haies au maillage variable. La haie basse régulièrement taillée est accompagnée de chênes émondés ou non. Ces linéaires arborées sont accompagnées par des alignements de peupliers, saules, aubépines ou acacias et des plantations de peupliers. Les dessins de haies plus sinueuses que sur le plateau épousent souvent les formes des anciens méandres. Ce secteur de bocage a tendance à s'estomper par secteur et laisse la place à de très vastes parcelles pâturées. Seuls les chemins en limite de parcelle sont bordés par des haies basses non taillées. Les boires ou bras morts peuvent être vierges de toute végétation ou accompagnés de rares arbres. Quelques arbres isolés ou des bosquets donnent une certaine profondeur à ces grandes prairies herbeuses qui s'arrêtent au rideau dense et opaque de la forêt alluviale.

Les secteurs de grandes cultures ouvertes s'organisent sur de très vastes parcelles sans relief et sans végétation. Ces espaces permettent des vues rasantes et dégagent les silhouettes bâties des villages, hameaux ou fermes isolées rendant très sensible leur enveloppe. Les cordons boisés ferment les vues. Ils sont d'une très grande sensibilité.

## LES ÉLÉMENTS DE VALEUR

- Le lit majeur de la Loire qui présente un grand intérêt du point de vue de la faune, de la flore et du paysage.
- Les canaux de la Loire et de Digoin avec leurs allées de halage et leur double rangée d'arbres.
- Les maisons à pans de bois
- Le bocage

*Les abords de la Loire peu remaniés par l'homme entretiennent une végétation hygrophile spécifique qui crée, par secteur, des espaces boisés fournis indicateurs du passage du fleuve.*

*On notera la mise en oeuvre d'un arrêté de Biotope sur le lit majeur de la Loire au niveau de Chassenard. Ce secteur bocager préservé et peu habité présente un grand intérêt biologique sur le plan de l'avifaune. L'ensemble du lit majeur est classé en zone d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type 1 et 2.*

*Les vues rasantes sur le fleuve sont rares et souvent de proximité.*

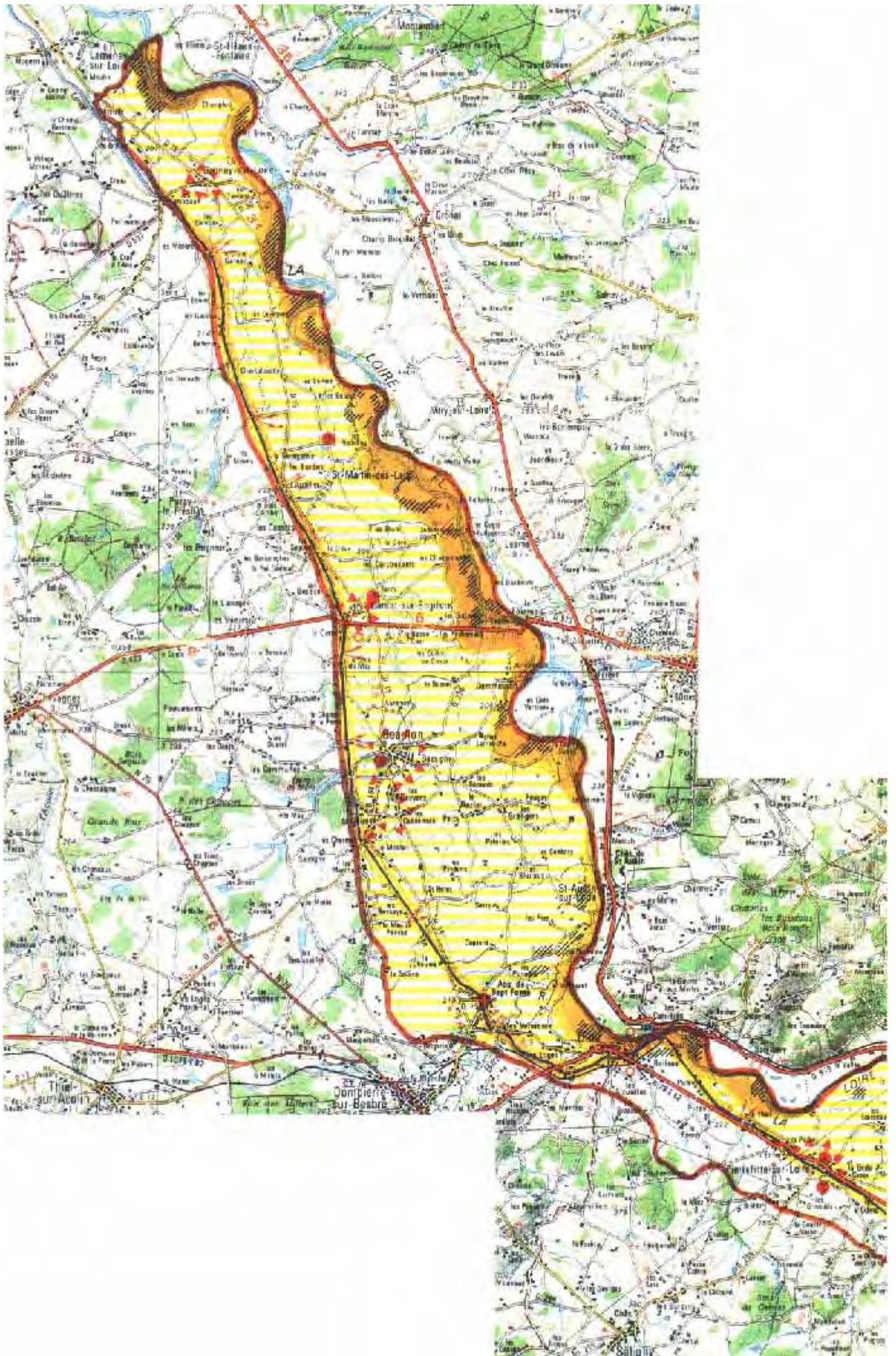
*Depuis le plateau bordier, le fleuve n'est pas visible. Seul l'accompagnement boisé naturel ou artificiel marque son passage.*

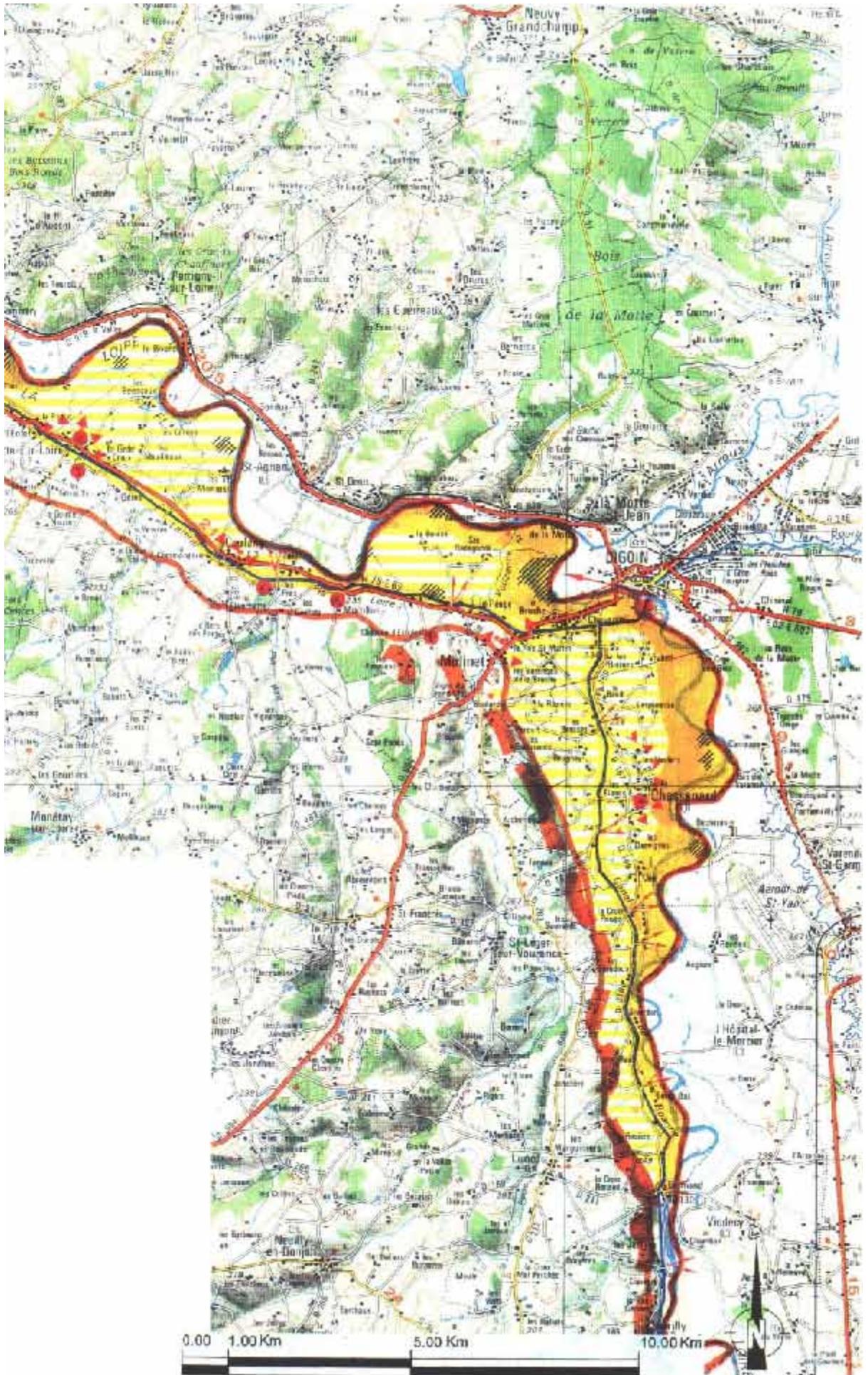
*Les nombreux ruisseaux, bras morts, boires et leur accompagnement végétal sont des espaces sensibles.*

*Les secteurs bocagers de la plaine de la Loire sont un paysage clos et refermé. Les vues rasantes du fait du modelé sont très vite arrêtées par des écrans végétaux. Le bocage a une forte capacité d'absorption.*

*Les secteurs de culture et de prairies ouvertes sont peu absorbants et très sensibles à tout élément surajouté. Tout élément ponctuel ou vertical se détache fortement.*

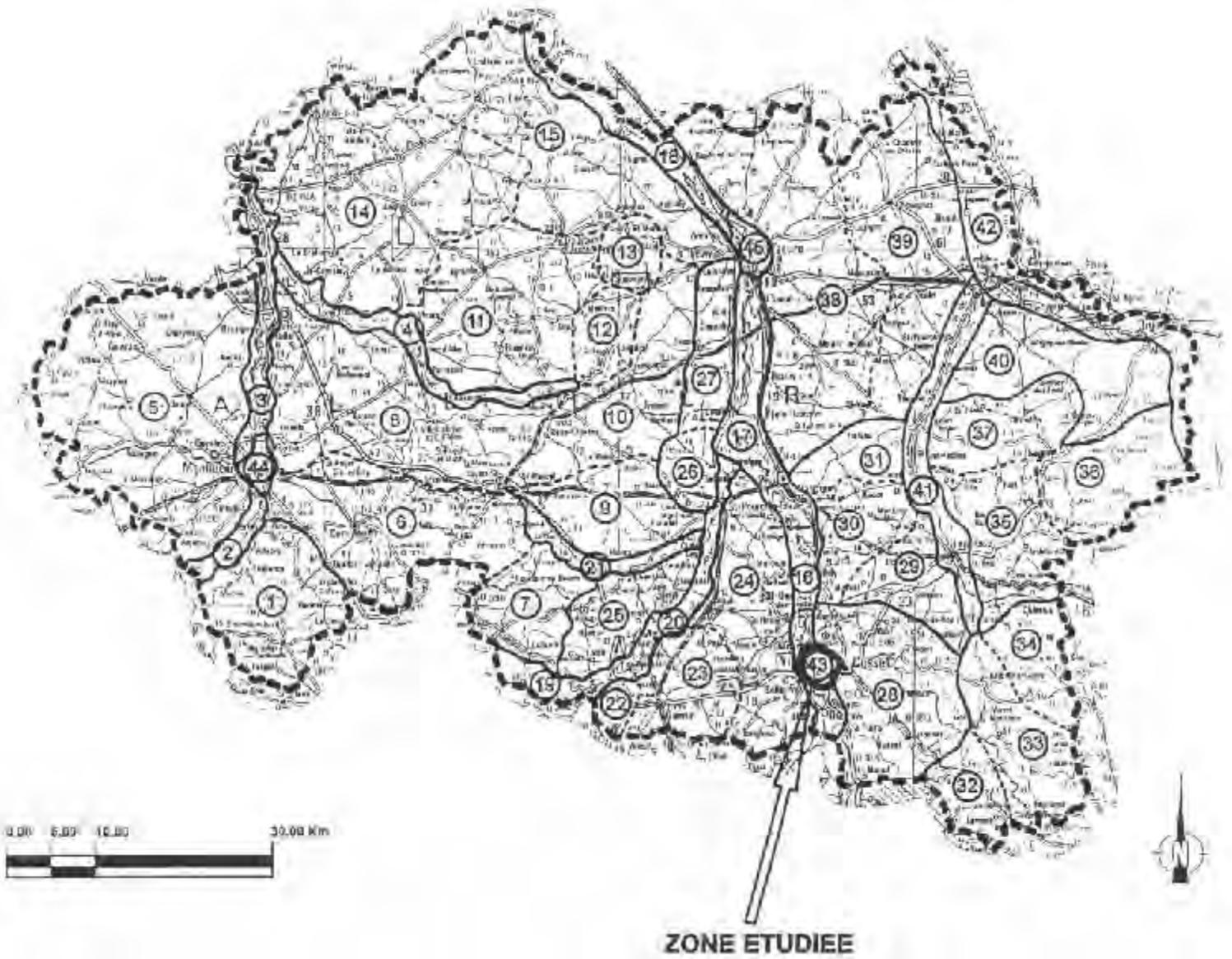






# LES ENTRÉES DE VILLE

# VICHY



# Entrée de ville de Vichy

Une analyse sommaire de l'agglomération vichyssoise met en évidence l'organisation urbaine suivante. Une ville-centre, Vichy, en bordure de la rivière Allier. Deux communes importantes entrée d'agglomération : Cusset à l'Est en rive droite, Bellerive à l'Ouest en rive gauche. A l'agglomération proprement dite, il faut ajouter un certain nombre de communes satellites dites dortoires, aux activités mixtes (économie - habitat) : Charmeil, Abrest, Beuzier le Vieux.

D'un point de vue morphologique, on pénètre dans l'agglomération par deux types de relief qui conditionnent les vues et ambiances d'entrée urbaine.

- Par des reliefs pentus : soit par les versants abrupts de la montagne bourbonnaise qui forment une sorte d'amphithéâtre où se sont implantés Cusset et Vichy. Par le plateau boisé de Charmeil et Montpensier en rive gauche via Bellerive-sur-Allier.
- Par la vallée de l'Allier : soit par la plaine alluviale qui offre des vues rasantes, sensible et stoppée par tout élément vertical, soit par des routes à flanc de coteaux permettant des vues dominantes sur le Val d'Allier.

Vichy est le centre de convergence d'une véritable toile d'araignée d'axes routiers. La composition urbaine de l'agglomération empêche tout accès direct à la ville de Vichy. Il faut franchir une succession de seuils avant de pénétrer dans la ville-centre. Le visiteur doit franchir des portes urbaines périphériques avant d'entrer directement dans Vichy.

On peut sélectionner huit entrées de ville principales qui se répartissent en trois catégories :

- entrée résidentielle,
- entrée industrielle,
- entrée mixte.





Par la D9 : l'église de Charmeil.



Par la D9 : la toute récente zone commerciale de Charmeil.



Le rond-point de Charmeil distribuant les zones d'activités, Vichy et Cusset.



Par la D174, depuis le pont SNCF, la zone industrielle de Vichy-Rhue.



Sur la D174 : entrée de la ZI de Vichy-Rhue.



Le pont Boutiron en direction de Vichy.



7. L'entrée par Cusset par la D 906 b en venant de Lapalisse - Châtel Montagne.



8. Cusset par la sinieuse D 906 b.



## Par la vallée de l'Allier

### CHARMEIL ET LA D6

La départementale n° 6 est une voie circulante qui supporte les trafics de l'aéroport, Saint-Rémy en Rollat et Saint-Pourçain.

Une fois le village de Charmeil et son église dépassés, les vues s'ouvrent de façon dissymétrique : le côté gauche est limité par un alignement paysager de pavillons qui ferme les vues, du côté droit on découvre un espace ouvert et plat bordé par l'escarpement de la première terrasse alluviale : cet espace autrefois occupé par des prairies vient d'accueillir une toute récente zone commerciale. On pourra relever ici un effort certain dans le traitement paysager des abords et l'architecture recherchée des bâtiments.

Au-delà du rond-point qui dessert la traversée de la plaine agricole de l'Allier vers le pont Boutiron, on entre en direction de Vichy dans une zone d'activités à dominante commerciale.

La traversée de cette zone constitue la première séquence d'entrée de ville. Cette zone d'activités est valorisée par la disposition aérée des bâtiments qui laisse transparaître la plaine et le rideau boisé de la rivière où alternent les ambiances vertes et bâties.

### CREUZIER LE VIEUX ET LA D174

Cette départementale draine une partie du trafic issu de Saint-Germain des Fossés. La route traverse le versant droit de la vallée de l'Allier à flanc de coteau et rejoint brusquement la plaine.

Le passage aérien qui traverse la voie ferrée permet des vues dominantes sur l'ensemble de la zone industrielle de Vichy-Rhue. Les vues sont contraintes à gauche par les coteaux dont la base est renforcée par la voie ferrée et surmontée par des zones habitées.

Une fois dans la zone industrielle proprement dite, les vues s'arrêtent aux façades des bâtiments. On notera une certaine homogénéité dans l'utilisation des couleurs qui tendent au blanc et un traitement paysager des abords. Cependant, ces plantations récentes et en nombre limité, n'animent pas encore suffisamment cet espace à vocation économique.

L'aménagement paysager qui accompagne le traitement architectural des laboratoires de Vichy constitue l'entrée de la zone industrielle.

Il faut attendre l'arrivée au pont Boutiron pour avoir des vues plongeantes et directes sur l'Allier.

Le franchissement de ce carrefour forme l'entrée de ville de Vichy. Il se caractérise par son extrême banalité et l'absence d'espaces d'accompagnement des voiries. Seules quelques échappées visuelles sur l'Allier valorisent cette séquence.

### ABREST PAR LA D906

La D906 se caractérise par une urbanisation linéaire très développée qui repousse de plusieurs kilomètres l'entrée de l'agglomération.

Cette séquence essentiellement résidentielle correspond à un tissu urbain très hétérogène. L'architecture des bâtiments l'est encore plus. On passe indifféremment du chalet à des maisons aux formes multiples.

Quelques espaces non bâtis ouvrent des perspectives intéressantes sur la vallée de l'Allier.





Par la RN209, en arrivant sur Bellerive sur Allier depuis Gannat.



Par la RN209 : l'hippodrome.



Le pont de Bellerive.



La D174, après le pont Boutiron en direction de Vichy.



Le pont barrage.



L'itinéraire d'entrée de ville comporte un certain nombre de panneaux d'affichage. L'incidence et l'agression esthétique de ces panneaux sur l'image de la ville ne sont pas négligeables.

La nudité et l'absence de tout aménagement des espaces publics sont des points remarquables.

### **BELLERIVE PAR LA D131**

Après la traversée d'un secteur à dominante agricole et d'une grande platitude entre Hauterive et Bellerive, on pénètre directement dans la ville.

A l'approche de l'entrée d'agglomération, le cadre paysager des potagers constitue des espaces intéressants. La silhouette des grands ensembles qui surgissent constitue un signal visuel qui marque l'entrée de la ville.

Le traitement des espaces publics longeant la zone commerciale serait un atout pour embellir cette entrée d'agglomération.





Par la D27, depuis Beausoleil (commune de Cusset).



Par la D27 : le rond-point desservant Cusset et sa zone industrielle.



Par la D131 : Belleive.



Par la D131 : Belleive



Par la N209 : Cusset.



Par la N209 : Cusset.



Par la D906 : Abrest.



Par la D906 : Abrest.



## Par les versants de l'Allier

### CUSSET PAR LA N209

Cette route nationale supporte un trafic important issu de Moulins et Saint-Germain des Fossés.

Après un passage en zone rurale, le paysage devient de plus en plus habité. Un habitat diffus se développe de part et d'autre de la route, et en contrebas dans la vallée qui l'accompagne. Au détour d'un virage, on entre directement dans un corridor à l'architecture hétéroclite.

On traverse tout d'abord un secteur peu urbanisé avec une activité agricole marginale. Ce secteur reste un espace ouvert qui offre des perspectives intéressantes sur la vallée. Cette zone tend à évoluer avec l'installation de bâtiments à vocation commerciale qui changent peu à peu la nature et la perception de l'entrée de ville.

On pénètre ensuite dans une zone plus urbanisée à dominante pavillonnaire au tissu peu structuré. Cet espace bâti hétérogène, sans alignements privilégiés, offre un paysage urbain d'une grande banalité.

Au cours de la progression, le tissu résidentiel se densifie et se structure peu à peu. Mais l'apparition brutale d'un tissu industriel éclaté tend à déstructurer la continuité de l'entrée de ville.

On relèvera quelques vues fragmentaires sur l'agglomération. Les espaces publicitaires occupent ici aussi une grande place.

### CUSSET PAR LA D906 B

Cette Départementale relie les villes de La Palisse et du Mayet de Montagne à l'agglomération vichyssoise.

Après un parcours sinueux sur les derniers versants de la montagne bourbonnaise, on passe directement et sans transition à un espace résidentiel qui se densifie progressivement jusqu'au cœur de Cusset.

Cette entrée champêtre, à travers un paysage rural de qualité, permet des vues dominantes sur l'agglomération.

L'amorce de l'urbanisation débute au pont traversant le ruisseau du Jolan. C'est un secteur résidentiel assez bien structuré aux abords paysagers de qualité renforcés par un traitement particulier des espaces publics.

### CUSSET PAR LA ROUTÉ DE CREUZIER LE VIEUX

Cette voie est une route périphérique qui permet d'éviter Vichy pour rejoindre Cusset. Elle traverse les secteurs résidentiels de Boutiron, Beausoleil et Chantegrelet. Cette route panoramique offre des vues intéressantes sur l'agglomération. Un cadre arboré dense et développé permet l'intégration du bâti. Les supports de lignes électriques, téléphoniques et d'éclairage par leur densité et leur lourdeur ont un impact négatif.



## **BELLERIVE PAR LA N 209**

La Nationale 209 est la route qui relie Vichy à Gannat et au-delà Clermont-Ferrand. Elle traverse des paysages variés à dominante rurale et forestière.

L'arrivée sur Vichy se fait à travers le plateau forestier dominant Bellerive en longeant la vallée du Briandet. C'est un secteur essentiellement résidentiel.

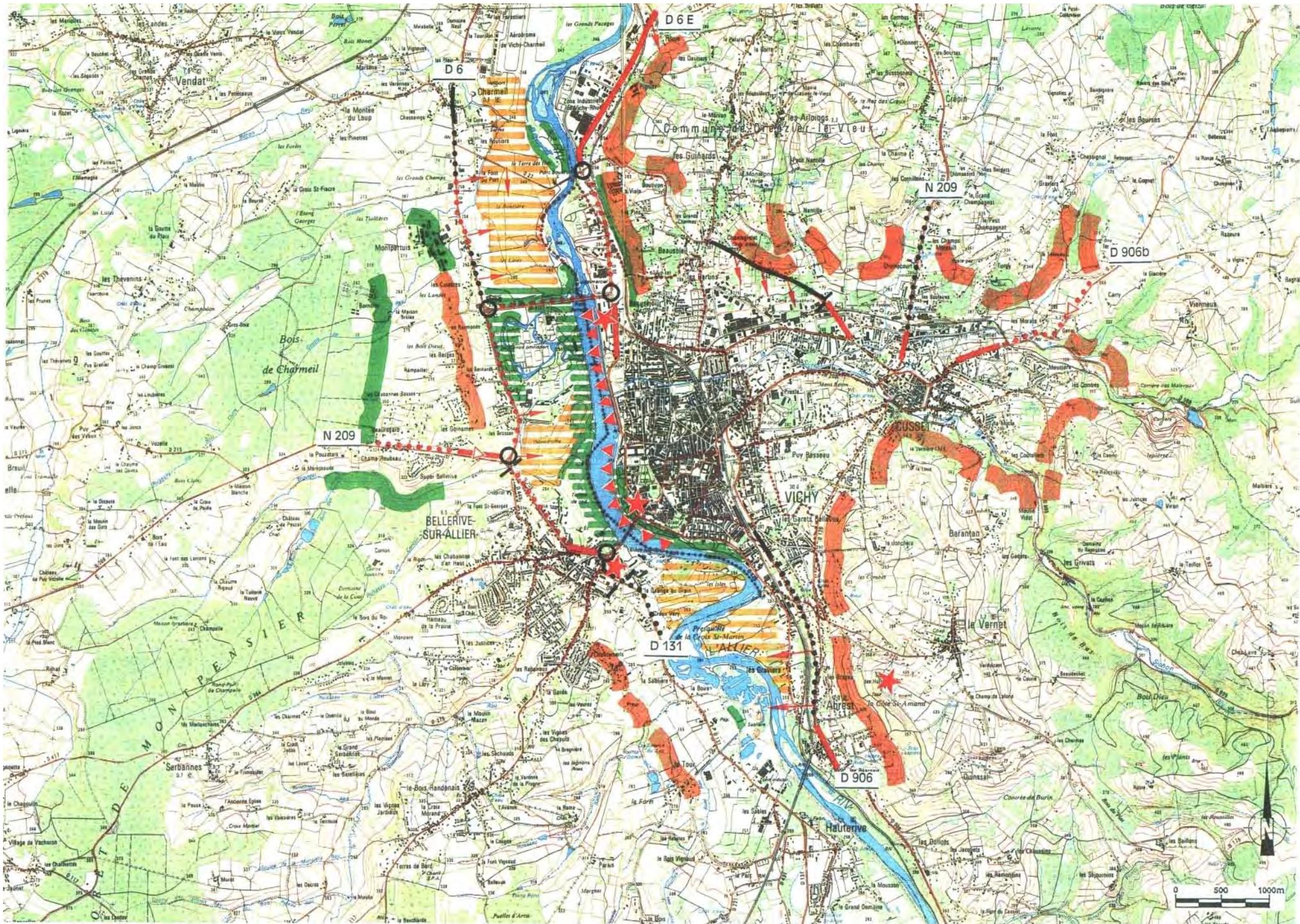
La route emprunte ensuite un talweg étroit qui limite les vues aux versants bordés par un habitat pavillonnaire assez aéré.

Cette voie en pente offre des perspectives sur l'agglomération et ses espaces verts. En effet, on découvre progressivement l'hippodrome et ses vastes étendues vertes et arborées. L'Allier est masquée et accompagnée par d'épais rideaux d'arbres. La silhouette de la ville émerge de la masse boisée encadrée par les premières pentes de la montagne bourbonnaise.

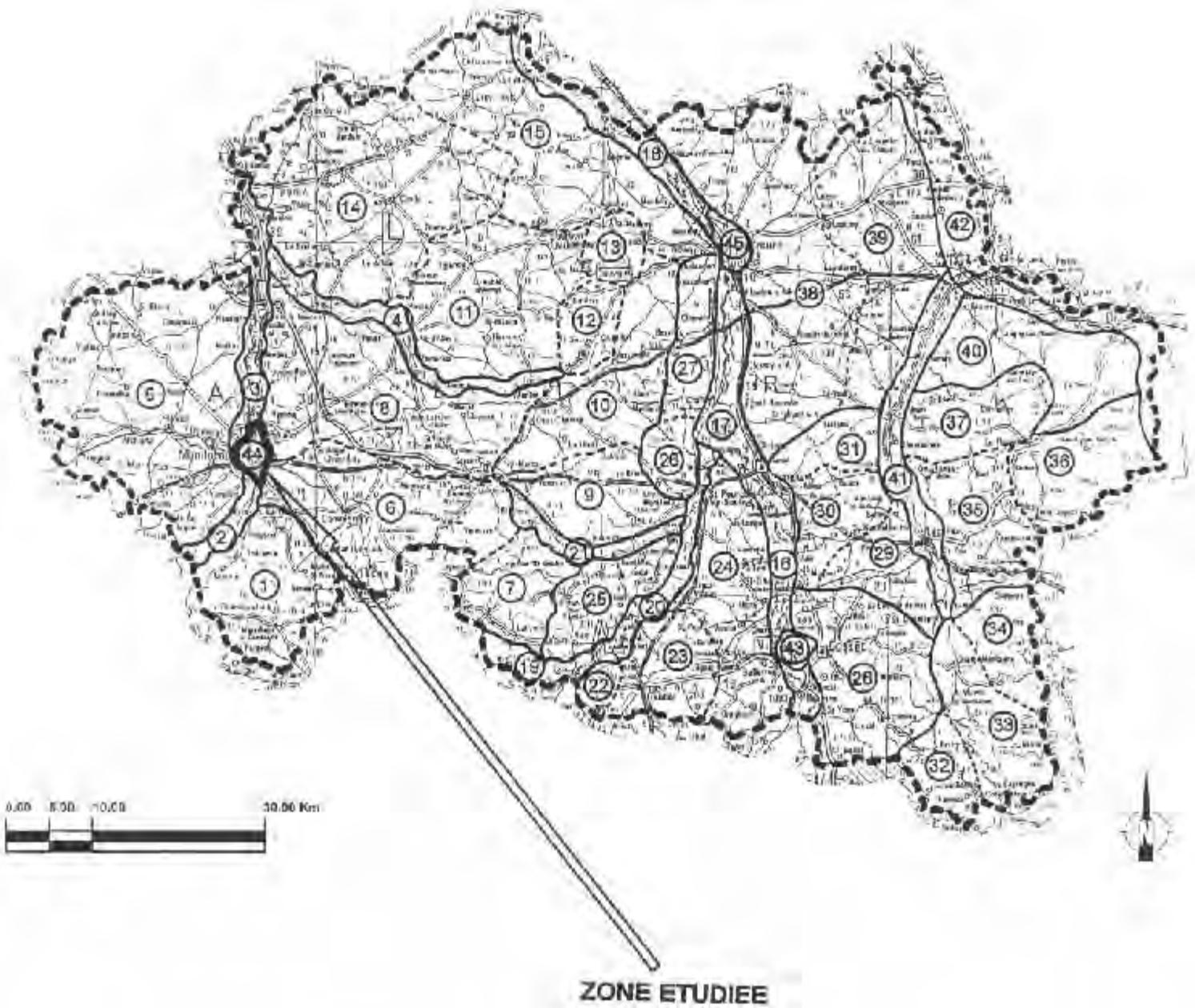
L'avenir de cette voie repose sur le contrôle de l'évolution urbaine du tronçon situé entre Pouzatais et le rond-point RN 209 - D 6 et le traitement paysager de l'espace public.

La problématique des entrées de ville de l'agglomération vichyssoise repose sur la conservation de la qualité paysagère de la zone rurale post entrée, et l'aménagement d'un paysage urbain identifié et valorisé aussi bien dans les zones résidentielles, économiques ou mixtes.





# MONTLUÇON



# Entrée de ville de Montluçon

Située dans la vallée du Cher, MONTLUÇON est aujourd'hui la capitale économique du Bourbonnais.

Le centre ancien s'est développé concentriquement autour de son château fort établi sur une butte. Ces dernières années, la ville s'est largement développée et les extensions quittent progressivement le fond de la vallée pour occuper les premières terrasses ainsi que les coteaux à l'Est de la ville.

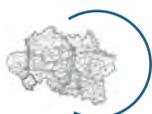
On remarque une progression du bâti très linéaire le long des axes principaux qui prolonge la ville jusqu'aux villages satellites (PREMILHAT, DOMERAT, DESERTINES).

La vallée est bordée à l'Est par de nombreux talwegs recouverts de forêts denses. Le plateau surélevé offre de nombreux points de vue panoramiques sur l'ensemble de l'agglomération.

On peut sélectionner sept entrées représentatives aux caractéristiques différentes.

*Les coteaux boisés sont très présents dans le paysage*

- ils ferment les vues à l'Est de MONTLUÇON,
- ils créent un fond boisé sur lequel les silhouettes bâties se détachent,
- perçus de façon éloignée, ils deviennent un élément de repère important sur l'ensemble de la vallée,
- ils donnent du relief au paysage.



ENTRÉE PAR LE QUARTIER DE ST JEAN DU HAUT, RN144



Le bâti dispersé est noyé dans la végétation. Dans ce paysage végétal, les panneaux publicitaires ainsi que les pylônes EDF prennent beaucoup d'importance.



Les formations végétales jouent un rôle important dans ce type de paysage urbain ; elles calent les bâtiments, animent les espaces et homogénéisent les séquences. Le traitement soigné des trottoirs délimite visuellement la voirie et identifie les espaces.



Les alignements d'arbres structurent les espaces et rythment le parcours.

ENTRÉE EST PAR LA R145



Point de vue panoramique aménagé à l'Est de MONTLUÇON.



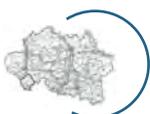
Grande disparité des murs de clôture. Le tracé très sinueux de la route empêche toute échappée visuelle dans l'axe et crée de multiples séquences.



Bâtiment imposant, s'éloignant du modèle architectural présent le long de la route, qui marque une rupture brutale et ponctuelle dans le paysage.



Les arbres forment des taches sombres qui ponctuent le paysage.



## ENTRÉE PAR LE QUARTIER DE SAINT-JEAN-DU-HAUT, AU SUD EST DE MONTLUÇON

La Route Nationale 144 longe la vallée du Polier avant d'entrer dans la ville. Elle forme de nombreux coudes et traverse un tissu assez lâche constitué en grande majorité d'unités d'habitation individuelle.

Sur l'ensemble, cette entrée de ville reste assez régulière, aucun élément ne vient perturber l'homogénéité des différentes séquences.

- L'entrée se fait dans un secteur fortement boisé, où le bâti reste très dispersé. Elle se caractérise par un nombre important de panneaux publicitaires ainsi que de pylônes électriques.

- Par la suite, le bâti se densifie progressivement. Les habitations s'alignent le long de la route, et ferment les vues. Elles présentent des façades soignées qui mettent les espaces en valeur. Les bâtiments en retrait sont séparés de la route par des jardins privés limités par des murs de clôture en pierre taillée.

Les trottoirs très larges permettent le stationnement des véhicules et présentent deux types de traitement de sol qui identifient les espaces (stationnement, entrée des habitations). Présence ponctuelle de jardinières le long des trottoirs qui rythment les espaces.

- Après avoir été rejointe par la D50, la route s'accompagne d'alignements d'arbres (tilleuls).

Le long de la voie ferrée, les vues s'ouvrent sur les bois des llets.

## ENTRÉE EST PAR LA ROUTE NATIONALE 145

Avant d'entrer dans la ville, la route surplombe la vallée profonde du Lanaron. Cette entrée se caractérise par un dénivelé important. La route reste très sinueuse.

- En contrebas de CHATELARD, la route offre une vue panoramique sur la vallée du Cher et MONTLUÇON. Une aire de repos a été aménagée au bord de la route.

- Après de nombreux virages, la route traverse un quartier résidentiel. Le tissu bâti très lâche et noyé dans la végétation. Le bâti est très hétéroclite.

Les vues sont fermées à droite par les pentes boisées.

Les trottoirs, de largeur irrégulière, sont traités en stabilisé.

- Certains bâtiments commerciaux plus importants imposent leur silhouette le long de la route.

Grande disparité des clôtures sur rue ; mur de soutènement, muret, haie vive, clôture grillagée...

Sur la gauche, on assiste à une succession de panneaux publicitaires.

- Arrivée dans le quartier de la Croix Blanche : le tissu bâti se densifie et ferme les vues des deux côtés de la route.

Les façades alignées restent très variées.

Les formations végétales sont rares.

*Les panneaux publicitaires se détachent du fond boisé et prennent une importance toute particulière. Paysage très contrasté qui marque de façon brutale l'entrée de ville.*

*Les alignements de façade structurent le paysage.*

*La végétation présente au sein des jardins privés cale les bâtiments et homogénéise le paysage. La largeur importante des trottoirs élargit la vue axiale et permet un recul suffisant pour apprécier les façades.*

*Les alignements d'arbres permettent une meilleure continuité entre les différents espaces.*

*Forte présence des masses boisées à gauche de la route.*

*Grande sensibilité des premiers plans.*

*Paysage urbain peu homogène qui ne possède aucun élément structurant.*

*Fort impact sur le paysage, les bâtiments créent des cassures brutales. Aucune continuité entre les différentes séquences.*

*Les panneaux publicitaires empêchent les vues sur MONTLUÇON et alourdissent le paysage.*

*Paysage d'une grande banalité et peu homogène. Absence d'élément structurant.*

*Les arbres forment des taches sombres qui contrastent avec la clarté des façades.*



## ENTRÉE PAR DESERTINES, RN144



L'entrée est marquée par une zone de stockage et d'entretien de matériel de génie civil, fermée par un mur de clôture qui limite les vues.



Le tracé rectiligne de la route, ainsi que le relief, permettent une vue dominante sur l'ensemble de la séquence, avec en fond de paysage la silhouette de MONTLUÇON.



L'absence de végétation marque une coupure avec la séquence précédente. Le paysage devient plus monotone.

## ENTRÉE NORD PAR LA ZONE INDUSTRIELLE, RD301



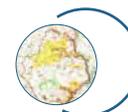
Ateliers et entrepôts marquent l'entrée de la ville. Absence de haie ou de traitement paysager qui masquerait ce paysage. Dans l'axe la cheminée de Dunlop devient un élément de repère qui annonce la séquence suivante.



La route est encadrée par un long mur de clôture à droite, et la voie ferrée envahie de broussailles à gauche. Ils ferment les vues et donnent un paysage d'une grande monotonie.



Paysage urbain très confus où les regards se dispersent. Aucun élément structurant qui permettrait de raccorder les diverses entités entre elles.



## ENTRÉE NORD EST PAR DESERTINES (RN 144)

Cette entrée se singularise par un tracé rectiligne de la route et par son profil en montagne russe lié au relief vallonné.

Avant d'entrer dans DESERTINES, la route traverse des groupements de bâtiments commerciaux isolés, ainsi que deux ronds-points.

- Carrefour avec la départementale D94.  
Ce carrefour marque l'entrée de la ville ; la route longe sur la droite un grand terrain où est stocké du matériel de génie civil (de couleur orange vif) et fermé par un mur de clôture de 1,50 mètre. A gauche une station-service désaffectée.
- Par la suite, la route adopte un tracé rectiligne axé sur le centre de MONTLUÇON.

Le tissu bâti se concentre le long de la route. Les habitations ne possèdent jamais plus de deux niveaux et les façades relativement simples et homogènes s'alignent de façon régulière.

On remarque cependant de nombreuses variations :

- formations végétales plus ou moins denses ;
- grande variété des clôtures de parcelle ;
- alignement d'arbre le long des commerces ;
- absence ponctuelle de façade le long de la route (à proximité du ruisseau du Preau).

Présence ponctuelle d'un terre-plein central végétal.

## ENTRÉE PAR LA ZONE INDUSTRIELLE DE MONTLUÇON. RD301

La route départementale longe le canal de Berry au fond de la vallée du Cher. Sur la gauche, les coteaux restent très présents. La rivière quant à elle, est rarement perçue. L'ensemble de cette entrée est caractérisée par une absence de continuité entre les différentes séquences.

- Arrivée au Mays : la route se détache du canal et longe de nombreux ateliers. En vue axiale, on distingue très bien la cheminée d'usine de Dunlop, ainsi que les façades des bâtiments.  
Sur la droite, la façade des ateliers ferme ponctuellement les vues. Entre chaque atelier, on découvre des entrepôts aux façades d'un grande tristesse, ainsi que des zones de stockage de matériaux. Sur la gauche, des alignements d'arbres ainsi que des talus ferment les vues sur les coteaux boisés à l'Est de MONTLUÇON.
- Le long des usines Dunlop, un mur blanc de deux mètres de haut ferme complètement les vues.  
Quelques bâtiments ou machinerie dépassent du mur et ponctuent le paysage.  
Sur la gauche, la route longe la voie ferrée où stationnent fréquemment de vieux wagons rouillés. Le talus est envahi de broussailles qui masquent progressivement les façades d'ateliers.

*Vue axiale très ouverte qui permet d'apercevoir ponctuellement la silhouette de MONTLUÇON. Le profil de la route découpe le paysage en séquences successives et accentue sa rectitude.*

*Ils créent des événements ponctuels le long de la route qui annoncent l'entrée de ville.*

*Très présent dans le paysage, il donne une image peu enrichissante de la ville.*

*Sur les points hauts de la route, on perçoit chaque séquence dans sa totalité.*

*Les alignements de façade ferment les vues latérales, homogénéisent et structurent le paysage.*

*Ces variations permettent d'éviter une trop grande monotonie du paysage. Les arbres et arbustes au sein des parcelles calent les bâtiments et segmentent les alignements de façade.*

*Les alignements d'arbres hiérarchisent les espaces.*

*Les vues s'ouvrent sur de grands espaces verts.*

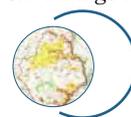
*Il rythme le trajet et signale les carrefours.*

*La cheminée d'usine concentre les regards et signale l'entrée de ville.*

*Absence de traitement paysager qui permettrait de masquer les zones de stockage.*

*Le mur est perçu dans sa totalité, il accentue l'effet de perspective et concentre les regards dans l'axe de la route.*

*L'ensemble forme un paysage industriel qui marque de façon décevante l'entrée de ville. Fort impact sur l'image de la ville.*



## ENTRÉE PAR CHATEAUGAY, RD943



La route traverse une zone industrielle. Les bâtiments sont masqués par un mur de clôture recouvert de plantes qui dirige les regards dans l'axe de la route.



Emprise importante de la voirie qui écrase le paysage. Absence d'élément singulier ou de traitement spécifique le long de la route qui symboliserait l'entrée de la ville et animerait les vues.

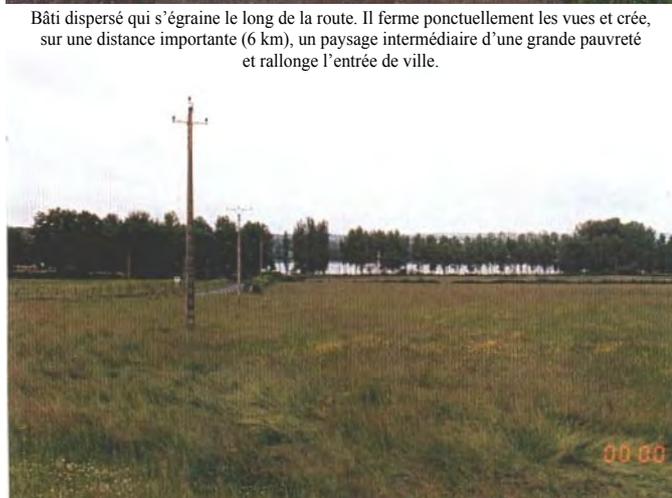
## ENTRÉE OUEST, RN145



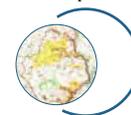
Bâti dispersé qui s'égraine le long de la route. Il ferme ponctuellement les vues et crée, sur une distance importante (6 km), un paysage intermédiaire d'une grande pauvreté et rallonge l'entrée de ville.



Vues sur les coteaux urbanisés au Sud-Ouest de MONTLUÇON qui contrastent avec les espaces agricoles en premier plan. A droite de la route, présence de l'étang de Sault.



Changement brutal de paysage. Les espaces amorphes qui contrastent avec la longue silhouette homogène de la caserne à l'Ouest de MONTLUÇON. Les formations végétales, très denses, le long de la Vernoële créent une coupure avec le centre-ville.



- Plus loin la route passe devant un îlot de logements collectifs.  
Les façades modernes restent soignées et l'ensemble de l'îlot présente de nombreux traitements paysagers (alignement d'arbre, éclairage, traitement de sol...).
- Par la suite, le paysage se complexifie.  
Sur la droite se succèdent des maisons de ville, des logements, des commerces et des entrepôts. Grande disparité dans la forme des bâtiments et le traitement des façades.  
Sur la gauche de grandes surfaces commerciales.  
Elles sont séparées de la route par des parkings fermés par de simples clôtures grillagées.  
Aucune continuité dans le traitement de sol des trottoirs.  
L'ensemble est ponctué de panneaux publicitaires.

### ENTRÉE PAR CHATEAUGAY- D943

Venant de la CHAPELAUDE, la route descend progressivement dans la vallée du Cher.

Les vues restent ouvertes et l'on découvre le paysage de fond de vallée ainsi que les coteaux boisés à l'Est de MONTLUÇON.

La route traverse une zone industrielle avant de pénétrer dans un quartier d'habitation au tissu très lâche concentré le long de la route.

L'ensemble du paysage urbain reste d'une grande banalité et ne présente pas d'élément marquant qui symboliserait l'entrée de ville.

- Arrivée à la "Côte Rouge" : la route longe sur sa droite des usines qui occupent de vastes parcelles. Les bâtiments sont de faible hauteur et sont masqués par un mur de clôture assez haut et recouvert de plantes grimpantes ainsi que par de nombreux arbres. De l'autre côté, la route longe de grands parkings fermés par des clôtures grillagées. Des alignements d'arbres à l'intérieur des parkings ferment les vues à gauche de la route.  
Dans l'axe de la route, on découvre la silhouette de MONTLUÇON.

- Après avoir traversé le ruisseau du Couraud, le tissu urbain se densifie. Il est constitué de maisons de ville espacées par de petits jardins privés. Les bâtiments restent de faible hauteur et sont alignés le long de la route. Les façades d'une grande simplicité sont dans l'ensemble peu homogènes.

Le tracé rectiligne de la route permet une vue d'ensemble de la séquence avec, en fond de paysage, la silhouette du centre-ville.

Largeur importante de la voirie permettant le stationnement latéral des véhicules.

Absence de traitement paysager sur l'ensemble de la séquence.

### ENTRÉE OUEST PAR LE QUARTIER DE TERRE-NEUVE - RN 145

La route nationale 145 supporte un trafic important issu de Guéret. Elle longe sur une grande distance la vallée du Vernoelle. A partir du terrain d'exercices de Quinssaines, la route descend progressivement dans la vallée du Cher et traverse un secteur peu urbanisé, un habitat diffus se développe de part et d'autre de la route.

Les espaces restent ouverts et offrent des vues panoramiques sur les quartiers Sud de MONTLUÇON.

*Par contraste avec les paysages précédents, les façades des logements ainsi que, les traitements paysagers surprennent. Elles deviennent un événement ponctuel marquant de cette entrée.*

*Paysage très composite et astructuré. Les vues restent fermées. Aucun lien entre les différents espaces. Absence de traitement paysager qui permettrait d'identifier les espaces. A l'approche du centre-ville, le paysage est marqué par l'imposante silhouette d'une usine située le long de la voie ferrée.*

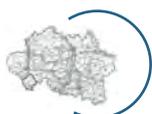
*Les bâtiments industriels masqués par le mur de clôture est sont totalement absents du paysage. Le mur de clôture recouvert de plantes grimpantes ferme les vues à droite et dirige les vues sur la silhouette de MONTLUÇON.*

*Le paysage reste très végétal.*

*Les vues sont fermées par les alignements de façades.*

*Paysage urbain monotone n'offrant aucun élément singulier qui constituerait des repères.*

*Les rares arbres présents le long de la route forment des taches sombres qui ponctuent le paysage. L'emprise importante de la chaussée écrase le paysage.*



On pénètre ensuite dans une zone commerciale et artisanale au tissu très lâche.

- Les bois Rigaud.  
Paysage agricole ponctué par des habitations dispersées le long de la route.  
La végétation abondante dans les jardins masque ces habitations et renforce l'aspect peu urbanisé du paysage.

Quelques alignements d'arbres très denses ferment ponctuellement les vues.

Cette séquence se caractérise essentiellement par la vue panoramique sur les quartiers Sud de MONTLUÇON (Le Cluzeau, Les Guineberts, Font Bouillant....) implantés sur les coteaux et dominés par la silhouette d'un château d'eau.

Toujours sur la droite, on aperçoit l'étang de Sault cerné par des alignements d'arbres.

- Arrivée dans le quartier de Terre Neuve : le paysage change radicalement d'aspect. Le tissu bâti plus dense est constitué de grandes surfaces commerciales et artisanales. Grande disparité dans la forme et les couleurs des bâtiments qui forment un ensemble d'une grande incohérence. Elles sont séparées par de vastes parkings sans limite vraiment marquée.

La faible hauteur des bâtiments ainsi que les parkings laissent les vues ouvertes sur un paysage qui offre de nombreux points d'appel

- les façades de la caserne
- sur la gauche, les silhouettes des tours du quartier de Bien Assis
- les masses boisées qui longent le ruisseau de Vernoele.

Les traitements paysagers sont limités à de simples espaces engazonnés au pourtour des parkings. Pas de coupure entre la route et les espaces traversés ; absence de trottoir ou de bas-côté.

Omniprésence des panneaux publicitaires qui alourdissent le paysage.

*Paysage faiblement urbanisé qui contraste avec la silhouette de MONTLUÇON sur la droite.*

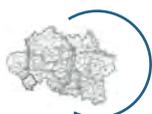
*Ils segmentent le paysage.*

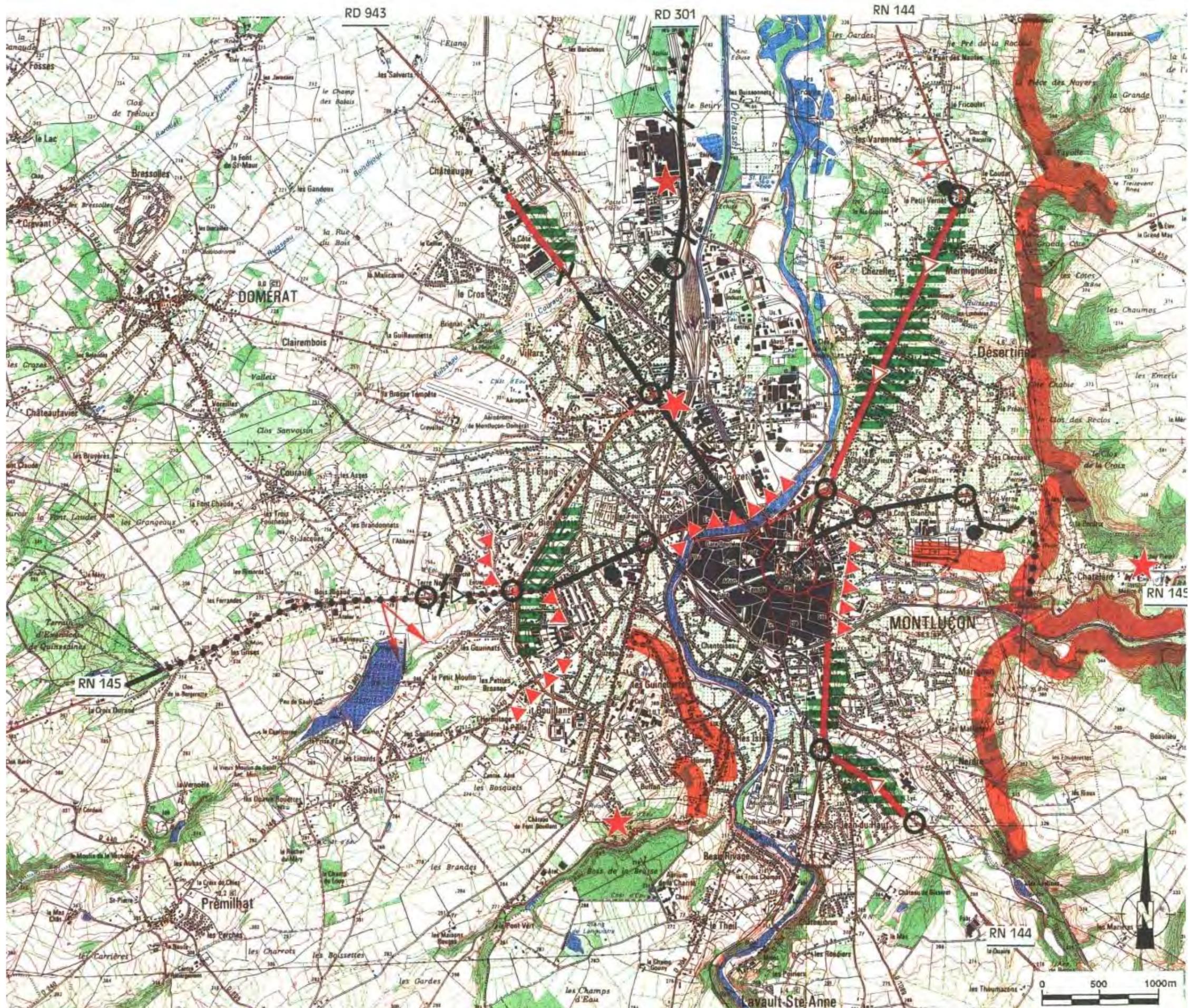
*Fort contraste entre les premiers plans constitués de prairie et la silhouette des tours de logements collectifs du Font Bouillant.*

*Absence d'éléments structurants qui permettrait de raccrocher les différentes entités entre elles. Les parkings créent des espaces ouverts qui isolent les bâtiments et accentuent leur opposition.*

*Très longues et claires, elles se détachent nettement du fond boisé des coteaux*

*Elles forment un rideau végétal qui masque en partie la silhouette de MONTLUÇON.*





# MOULINS

ZONE ETUDIEE





D13□



D13, la silhouette minérale de la ville de Moulins. Les flèches de cathédrale et de l'église identifient la ville. Si l'extérieur du pont de REGEMORTES par sa pierre et ses éclairages est mis en valeur, les perceptions internes du pont et son traitement restent banals.



N7 Sud, l'immeuble du Crédit Agricole et son traitement paysager de qualité symbolisent l'entrée de MOULINS.



N7 Sud, la nationale est remarquable par la densité des panneaux publicitaires et la grande hétérogénéité des formes architecturales et des couleurs. Seule l'absence d'aménagement des trottoirs est commune à cet ensemble.



N7 Sud, en pénétrant plus en profondeur dans MOULINS, l'habitat s'affirme peu à peu. Il se caractérise par des modules simples et de taille réduite. Des immeubles isolés créent des discordances, donc alignement relativement homogène des façades. La taille trop sévère et la faible densité des arbres limitent leur rôle de végétalisation des bas côtés.



## Entrée Ouest

L'Allier crée une coupure importante qui limite les extensions à l'Ouest de MOULINS (quartier de la Madeleine).

Un seul pont relie les deux rives. L'ensemble des routes convergent sur un rond point unique qui constitue un noeud routier urbain stratégique.

Le vieux MOULINS offre une silhouette remarquable située au bord de l'Allier.

L'entrée dans MOULINS par la Madeleine reste rapide et ne présente pas d'obstacles majeurs. Le tissu urbain de ce quartier Ouest de MOULINS est de faible densité et ne possède pas de véritable structure. Les aménagements paysagers sont rares et le bâti forme un ensemble confus.

### LA MADELEINE PAR LA D13

La route départementale 13 provenant de MONTILLY au Nord de MOULINS longe l'Allier. Avant d'entrer dans la Madeleine, on aperçoit la silhouette de MOULINS qui se détache des masses boisées en fond de paysage (forêts de la Sologne bourbonnaise). La route adopte un tracé rectiligne.

- De nombreux pavillons très espacés ponctuent le bord de la route, leur accompagnement d'arbustes reste très composite. L'entrée dans la Madeleine est marquée par la silhouette imposante des bâtiments de dépôt d'une sablière (tour, bordage blanc et rouge, tapis roulant, extérieur, bâtiments de stockage...). Le pourtour des bâtiments et leurs espaces ouverts sans traitement spécifique mettent en exergue cette architecture composite qui déprécie l'entrée de ville. La route est encadrée par des alignements d'arbres irréguliers (platanes, taillis de faible hauteur).
- Par la suite, les alignements d'arbres deviennent plus réguliers. Les bas côtés mixtes (terre battue, herbe) ne présentent pas de limite franche avec la route. Le tissu urbain se densifie progressivement. Les habitations restent en retrait de la route sans alignement, les parcelles sont fermées par des haies arbustives.
- A l'approche du rond point, la route est bordée à gauche par une grande surface commerciale et son parking puis par de grands entrepôts et à droite, par l'ancienne caserne close par un mur d'enceinte qui ferme les vues.

### LA MADELEINE PAR LA D945

Provenant de SOUVIGNY, la route départementale 945 descend du plateau à l'Ouest de l'Allier et adopte un tracé rectiligne axé sur le centre de MOULINS.

- La route est bordée par de hauts platanes et fermée par des talus de 4 mètres de haut de chaque côté.
- Les talus se réduisent progressivement pour laisser place à des habitations très espacées le long de la route.

*Les vues sur la ville restent très rares le long des axes principaux, à l'Ouest de l'Allier.*

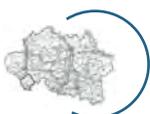
*Les bâtiments de type industriel marquent l'entrée de la ville. Les arbres ne parviennent pas à masquer leur silhouette. Le long de la route, les vues restent ouvertes sur les espaces périphériques.*

*L'aspect grossier du bas côté ne mets pas en valeur les espaces. Vues latérales fermées par la végétation. Les regards se concentrent dans l'axe de la route.*

*Le parking crée une fenêtre sur la rive opposée de l'Allier.*

*Vues transversales fermées par les talus couverts de broussailles. La silhouette de MOULINS est masquée par le sommet des arbres.*

*Entrée progressive dans la ville.*





RN9, l'arrivée dans MOULINS par la RN9 encadrée par un alignement continu de glissières de sécurité métallique forme un corridor monotone, artificiel et peu valorisant. L'absence d'accompagnement paysager permet des vues sur la silhouette de MOULINS qui émerge du cadre arboré de l'Allier



RN9, en direction de MOULINS, la plaine cultivée qui se développe sur le côté gauche de la route présente une extrême sensibilité à tout élément surajouté. Seuls quelques bâtiments ponctuels donnent une échelle à cet espace dénudé soumis aux vues des automobilistes.



RN9, l'entrée de MOULINS est surtout marquée par les panneaux publicitaires.



RN9, l'absence de traitement des abords du rond-point n'annonce pas l'approche d'un carrefour stratégique pour la ville, Préfecture de l'Allier. Seul point de passage entre l'Ouest et l'Est de l'agglomération, ce carrefour pourrait constituer l'une des entrées de ville "phare" de MOULINS.



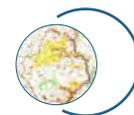
D945, les haies champêtres basses et taillées prolongent le bocage et donnent une certaine continuité dans le traitement des lotissements bordiers.



D945, à l'approche de MOULINS, la route qui suit le relief perturbé des côtes de l'Allier présente un aspect de "montagnes russes". Le traitement boisé de la route forme un tunnel végétal de qualité qui harmonise ses abords.



D945, la multiplicité des informations (publicité, direction, code de la route...), des architectures, forme un ensemble urbain confus et peu lisible. La composition architecturale du rond-point tend à fermer l'espace.



- Arrivée au premier rond point : les habitations individuelles se resserrent. Les trottoirs en terre battue restent larges permettant le stationnement des véhicules. Les façades ne sont pas alignées et restent très hétéroclites.

Le rond point présente en son centre, un sculpture moderne peu dissociable de son environnement en vue éloignée et moyenne.

- Le second rond point offre un point de vue panoramique unique et de qualité de la ville de MOULINS avec l'Allier et le pont.

## LA MADELEINE PAR LA RN9

En venant de SAINT-POURCAIN sur SIOULE et GANNAT (autoroute 71) elle constitue un axe majeur qui longe la vallée de l'Allier sur plus de 30 kilomètres et offre un paysage d'une grande valeur.

- Avant d'arriver à la Madeleine, la route suit une digue qui surplombe la plaine de quelques mètres.

- La route longe une station de pompage.

Les talus de la voie ferrée ferment les vues au Nord.

- A partir de la voie ferrée, la route traverse un quartier d'habitation de faible densité. Absence d'arbres le long de la route ou d'élément singulier qui symboliserait l'entrée de ville. Nombre important de panneaux publicitaires qui masquent partiellement les bâtiments et dégradent cette entrée de ville.

- A l'approche du rond point, le tissu reste lâche et les bâtiments hétéroclites. Le rond point est mis en valeur par une simple pelouse. Des façades austères ferment les vues à droite de la route et masquent la silhouette de MOULINS.

*Les arbres et arbustes calent les bâtiments et masquent les pignons aveugles Paysage urbain structuré.*

*Le rond point et sa sculpture ne sont perçus que de façon rapprochée.*

*Absence de traitement des espaces et offre un premier plan d'une grande pauvreté.*

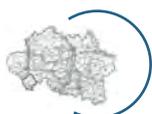
*Vue très large sur la plaine de l'Allier. Silhouette en fond de paysage de MOULINS.*

*De petits monticules dispersés dans le champs signale sa présence*

*Seuls les bâtiments les plus élevés de MOULINS restent visibles (flèches de la Cathédrale, tour, clocher d'église).*

*Absence d'élément structurant, espaces d'une grande banalité qui contrastent avec les paysages de la vallée de l'Allier.*

*Aucun élément ne signale la présence du rond point et la vue axiale donne sur le pignon d'un entrepôt recouvert de supports publicitaires.*





D12, l'absence de végétation de la plaine cultivée fait ressortir la silhouette d'YZEURE et son château. On relèvera le contraste entre culture et bâti.



D12, l'entrée de la ville est marquée par un rond-point d'envergure et un aménagement global du carrefour. Cet ensemble marque symboliquement l'entrée de la ville et attire le regard.



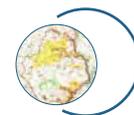
D12, malgré l'effort d'aménagement de ce carrefour, on relève une certaine confusion des supports d'information et des couleurs.



D12, cet ensemble pavillonnaire au traitement paysager de qualité, crée une ambiance verdoyante et accueillante qui anime les vues.



D12, absence de cohérence entre les différents éléments bâtis au pourtour du carrefour. Ce point stratégique ne possède aucune identité forte et sa lecture reste très complexe.



## Entrée Est

La vallée de l'Allier est bordée à l'Est par un plateau constitué de sable et d'argile qui forme la région naturelle de la Sologne bourbonnaise.

Yzeure occupe des versants peu marqués qui conduisent à la Sologne.

Elle constitue la banlieue périphérique de MOULINS et son tissu très éclaté ne possède pas de véritable centre ni d'axe structurant.

Elle regroupe essentiellement des pavillons individuels, des équipements sportifs et des bâtiments administratifs.

### YZEURE PAR LA D12

Venant de MONTBEUGNY, la départementale 12 passe à proximité de l'aérodrome avant de rejoindre le centre d'YZEURE.

- Avant d'entrer dans YZEURE, la route traverse de grands champs ouverts cultivés et de prairies artificielles. De rares habitations isolées, entourées de haies vives très denses bordent la route ainsi qu'un bâtiment moderne sur la gauche (centre de loisirs et de culture) protégée.

- Arrivée au rond point, la route est bordée par des trottoirs de teinte rouge séparée des espaces agricoles par de simples clôtures grillagées. Le rond point présente une composition végétale de qualité.

Sur la gauche, un supermarché impose sa façade de couleur vive qui se détache du fond arboré en arrière plan. Son parking ne présente pas de limite visuelle avec le réseau routier et déstructure le paysage.

- Après le rond point, la route traverse une zone pavillonnaire (LA MERCY). Les parcelles sont fermées par des haies denses et rigoureusement taillées, et les arbres masquent les pavillons.

- Avant d'arriver au centre ville d'YZEURE, la rue borde un îlot qui regroupe un grand nombre d'équipements publics (collège, station, gymnase...). Un parking longe la route devant la façade aveugle du gymnase. Situé sur un point stratégique, cet espace ne présente aucun aménagement spécifique.

Les haies deviennent moins denses et sont remplacées progressivement par des murets. Les habitations deviennent plus présentes mais font preuve de beaucoup de diversité dans leur orientation et dans leur forme. Les arbres de haut jet le long de la route absorbent les bâtiments.

### YZEURE PAR LA N79

Elle draine une partie importante du trafic de la région à l'Est de l'Allier. Elle rejoint MOULINS en évitant le centre d'YZEURE. Cette entrée se caractérise par un tissu bâti linéaire très dense.

*On aperçoit difficilement la silhouette d'YZEURE constituée de bâtiments de faible hauteur. Seul le château d'eau au Nord-Est se détache de la ligne d'horizon.*

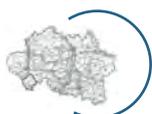
*Les vues restent ouvertes et les regards se concentrent sur le tertre arboré du rond point qui marque de façon symbolique l'entrée de ville.*

*Contraste entre le traitement végétal du rond point et l'aspect minéral du parking.*

*Les haies ferment les vues. La végétation structure et anime les espaces. Seul l'aspect géométrique des haies arbustives humanise le paysage urbain.*

*Aucune vues sur les équipements à gauche de la rue et absence d'élément significatif qui permettrait de marquer leur présence.*

*Le bâti se densifie rapidement le long de la route. Absence d'espace de transition.*





R7 Nord, l'approche de l'agglomération moulinoise se signale par des équipements commerciaux et hôteliers isolés et très éloignés de la ville.



R7 Nord, la proximité de la ville se ressent par la densité croissante des enseignes publicitaires. Les hameaux anciens sont progressivement phagocytés par les zones d'activités.



R7 Nord, □  
Son passage surélevé permet un point de vue intéressé □

C'est une succession de sites commerciaux et économiques qui marque l'entrée de ville. On relève ponctuellement un certain effort d'aménagement des bas côtés. Mais leur taille réduite et leur ampleur limitée les rendent inaperçus.



ciel fort qui coupe la ville de son environnement. □  
c important.



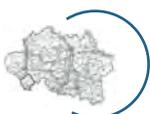
R79, ce sont des jardins ouvriers qui annoncent la proximité de la ville d'YZEURE : la diversité des couleurs et la composition des jardins créent une ambiance végétale et humaine intéressante. On soulignera l'importance du cadre arboré qui cale cet ensemble.



N79, l'entrée d'YZEURE marque sa différence par une ambiance champêtre. Les haies vives limitent les vues. La végétation structure et anime l'espace. C'est une symbiose progressive entre espace rural et urbain.



N79, l'entrée d'YZEURE s'assimile à une entrée villageoise. La végétation des jardins, les clôtures et murs d'enceinte par leur échelle équilibrée rythment et animent les espaces publics pourtant sans aménagement particulier.



- Avant d'entrer dans la commune d'YZEURE, la route est bordée sur la droite par une haie très dense.

A gauche, elle longe une zone agricole constituée de petites parcelles potagères ponctuées de cabanes de jardin en bois. Les vues sont limitées au Sud par un cordon d'arbres le long d'un ruisseau.

- Arrivée dans le quartier de la « Folie » : les habitations se concentrent à droite de la rue. Les façades restent de faible hauteur et sont alignées le long de la route.

Les bâtiments sont espacés par des jardins et font preuve de beaucoup de diversité dans leur forme. Une allée en stabilisé de 4 mètres sépare la route du mur de clôture.

De nombreux panneaux publicitaires ponctuent les bordures de la route.

- Après le croisement avec la départementale 943, la route est encadrée par les alignements continus d'habitations. Grande disparité dans le traitement des façades et leur entretien. Absence de formation végétale. Les trottoirs étroits ne se différencient pas vraiment de la route et ne créent pas de coupure sensible avec le bâti.

## AXE NORD-SUD, N7

La route nationale 7 supporte un trafic très important reliant PARIS au Sud de la France. Elle est l'axe de circulation majeur de la ville et longe l'Allier de VARENNES-SUR-ALLIER à NEVERS.

L'agglomération Moulinoise s'est largement étendue au Sud et au Nord, ses extensions se caractérisent par des zones commerciales et d'activités économiques.

Les bâtiments sont souvent imposants et de forme rigide, ils entretiennent des rapports ambigus entre eux.

L'absence de traitement des espaces intermédiaires accentue la disparité des façades.

Ces deux entrées de ville paraissent très longues et deviennent très vite monotones.

*Dissymétrie du paysage marquée par les haies vives qui ferment les vues au Nord. Homogénéité dans la forme des parcelles ainsi que dans l'architecture des cabanes de jardin.*

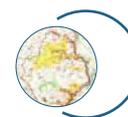
*On retrouve la même dissymétrie mais ce sont les façades cette fois qui ferment les vues.*

*Absence d'homogénéité dans la forme des bâtiments et des murs de clôture. Forte présence de pignons aveugles des bâtiments. L'allée le long de la route appauvrit le paysage.*

*Ils se démarquent nettement du fond arboré et absorbent les regards.*

*Espace structuré mais d'une grande dureté. Vue axiale profonde qui accentue l'impression d'étroitesse du paysage.*

*L'importance du trafic routier lui confère une grande importance.*



# Entrées de ville de Moulins

Préfecture de l'Allier, MOULINS bâtie en plaine sur la rive droite de la rivière est l'ancienne capitale de l'état bourbonnais.

Les plateaux qui encadrent l'Allier restent de faible altitude. Cette ville possède un tissu bâti très contrasté

- le centre ville ancien très dense qui borde l'Allier
- les quartiers périphériques ainsi que les villes limitrophes (YZEURE, AVERMES) présentent des tissus très lâches, leurs extensions s'égrainent le long des axes principaux.

Elle est située à un carrefour important qui concentre un grand nombre d'axes routiers majeurs. On peut regrouper l'ensemble des entrées de villes en trois grandes familles aux caractéristiques très différentes

- entrées résidentielles et équipement (Ouest)
- entrées résidentielles (Est)
- entrées industrielles et commerciales (axe Nord-Sud)

*Les entrées de ville sont perçues en vue rasante.*

*Absence d'entrée directe dans le centre ville ancien.*



## Entrée Sud

Située sur la rive droite de l'Allier, la route nationale 7 n'offre pas un paysage exceptionnel. En effet, à l'Ouest, le talus de la voie ferrée masque la vallée, à l'Est, les coteaux du plateau empêchent toute vue sur les paysages de la Sologne.

- Après TOULON-SUR-ALLIER, elle emprunte un pont qui traverse la voie ferrée.

Le premier élément perçu à l'entrée de MOULINS est un poste électrique accompagné d'une forêt, de pylônes, ils sont fermés par une clôture grillagée.

- La route monte légèrement et longe sur une courte distance, des prairies découpées par des rangées d'arbres.

- La dernière rangée d'arbres dépassée, on découvre les premiers bâtiments de la zone industrielle de MOULINS Sud. Sur la droite on découvre des bâtiments commerciaux en retrait de la route. Ils présentent une grande diversité dans leurs formes et leurs couleurs.

A gauche, les bâtiments du Crédit Agricole entourés d'espaces verts de qualité. Un rangée d'arbres taillés de façon géométrique longe la route et offre un bel exemple de traitement des espaces - les tilleuls calent les bâtiments,

- taillés sur leur partie inférieure, ils laissent les vues rasantes ouvertes sur le parc,

- créent un accompagnement végétal de qualité, - limitent harmonieusement les espaces,

- dessinent une entrée magnifique pour les bâtiments. La route s'accompagne d'un terre plein central surélevé.

- Plus loin, la route traverse un bosquet bordant un ruisseau.

- La route longe par la suite des bâtiments de grande importance qui présentent des formes très différentes.

Sur la droite, une haie arbustive irrégulière masque partiellement la façade linéaire des bureaux.

Forte présence du château d'eau d'aspect vétuste. En fond de paysage, un bâtiment de type industriel en bardage blanc impose sa haute silhouette.

Ce tronçon de route se caractérise par un nombre important de panneaux publicitaires.

A gauche, une haie basse ferme le parking d'un hypermarché. Les façades horizontales et aveugles du bâtiments servent de support publicitaire.

- Après le carrefour, le paysage change radicalement.

La route traverse un quartier d'habitation.

Le tissu bâti linéaire ferme complètement les vues latérales. Les façades restent très disparates et se succèdent sans cohérence.

Alignements d'arbres discontinus et peu denses, leur taille en rideau sévère réduit considérablement l'envergure de leur silhouette et par suite leur pouvoir masquant.

*Aucun élément ne masque le poste électrique, il annonce l'entrée de la ville.*

*Le faible dénivelé de la route et les arbres empêchent toute perception éloignée de la ville. Effet de surprise.*

*Les traitements paysagers mettent en valeur les bâtiments du Crédit Agricole contrastant avec ceux qui leur font pendant.*

*Le bosquet crée un rideau qui ferme les vues. Paysage urbain compartimenté.*

*Ensemble très confus où les bâtiments s'opposent par leur forme.*

*Dans ce paysage urbain à dominante horizontale, les éléments verticaux ont un impact visuel important. Ils concentrent les vues. Les panneaux publicitaires masquent la silhouette du bâtiment à droite de la route. Absence d'élément structurant et de continuité entre les divers éléments. Surcharge de point d'appel et d'information. Paysage hétéroclite.*

*Coupure nette entre les deux paysages. La largeur de la route écrase les bâtiments.*

*Les alignements arborés ne jouent qu'un rôle secondaire.*



Les trottoirs larges en stabilisé permettent le stationnement des véhicules.

## Entrée Nord : (par Avermes)

Là encore on ne peut parler de véritable entrée. De grands bâtiments commerciaux sont disséminés très loin hors de la ville et créent des séquences successives très différentes.

- LES BIOMONTS ; les alignements de platanes qui bordaient la route disparaissent pour laisser place sur la droite à de grands bâtiments d'architecture très différente.

En arrière plan des constructions de type industriel aux façades linéaires. Les espaces intermédiaires entre chaque bâtiments ne présentent aucun traitement particulier. Pauvreté des espaces verts.

De l'autre côté, les vues restent ouvertes sur de grandes parcelles agricoles.

- Arrivé à AVERMES, la route traverse un vaste secteur à vocation industrielle et commerciale.

Les bâtiments sont dans l'ensemble de forme horizontale et présentent des façades très disparates.

Ils sont entourés de vastes parkings découverts qui isolent les bâtiments.

Absence d'alignement d'arbres ou de haies le long de la route ainsi qu'entre les différents espaces.

L'implantation des bâtiments reste très anarchique ; aucun élément structurant majeur ne permet de raccrocher les différentes entités.

Ce secteur forme un ensemble décousu où les différents éléments s'opposent les uns aux autres.

A l'approche de MOULINS, la route bifurque sur la droite en direction de l'Allier et devient beaucoup moins large.

Sur la gauche, un alignement de façades ferme les vues et s'oppose aux masses boisées qui lui font face.

On aperçoit dans l'axe de la route les silhouettes de hautes tours de logement.

*Les voitures en stationnement devant les bâtiments ainsi que la pauvreté dans le traitement des trottoirs accentuent la banalité des façades.*

*L'absence d'arbres le long de la route marque une coupure brutale qui accentue la platitude du paysage.*

*Aucune relation entre les bâtiments qui permettraient d'organiser l'ensemble des constructions.*

*Opposition entre les deux paysages.*

*Horizontalité du paysage.*

*Aucune cohésion entre les différents espaces, les vues se dispersent.*

*Pas de limite entre la route et les différents espaces. Les vues restent très ouvertes et l'on aperçoit le paysage dans sa totalité renforçant sa complexité.*

*Paysage urbain confus qui ne présente aucun élément de repère et où les espaces se suivent sans cohérence.*

*Changement brutal de paysage marqué par la présence de masses boisées qui ferment les vues à droite de la route et s'oppose aux façades qui leur font face. Les tours créent un élément de repère important qui marquent l'entrée de ville.*



